

LA ZONE FRANC

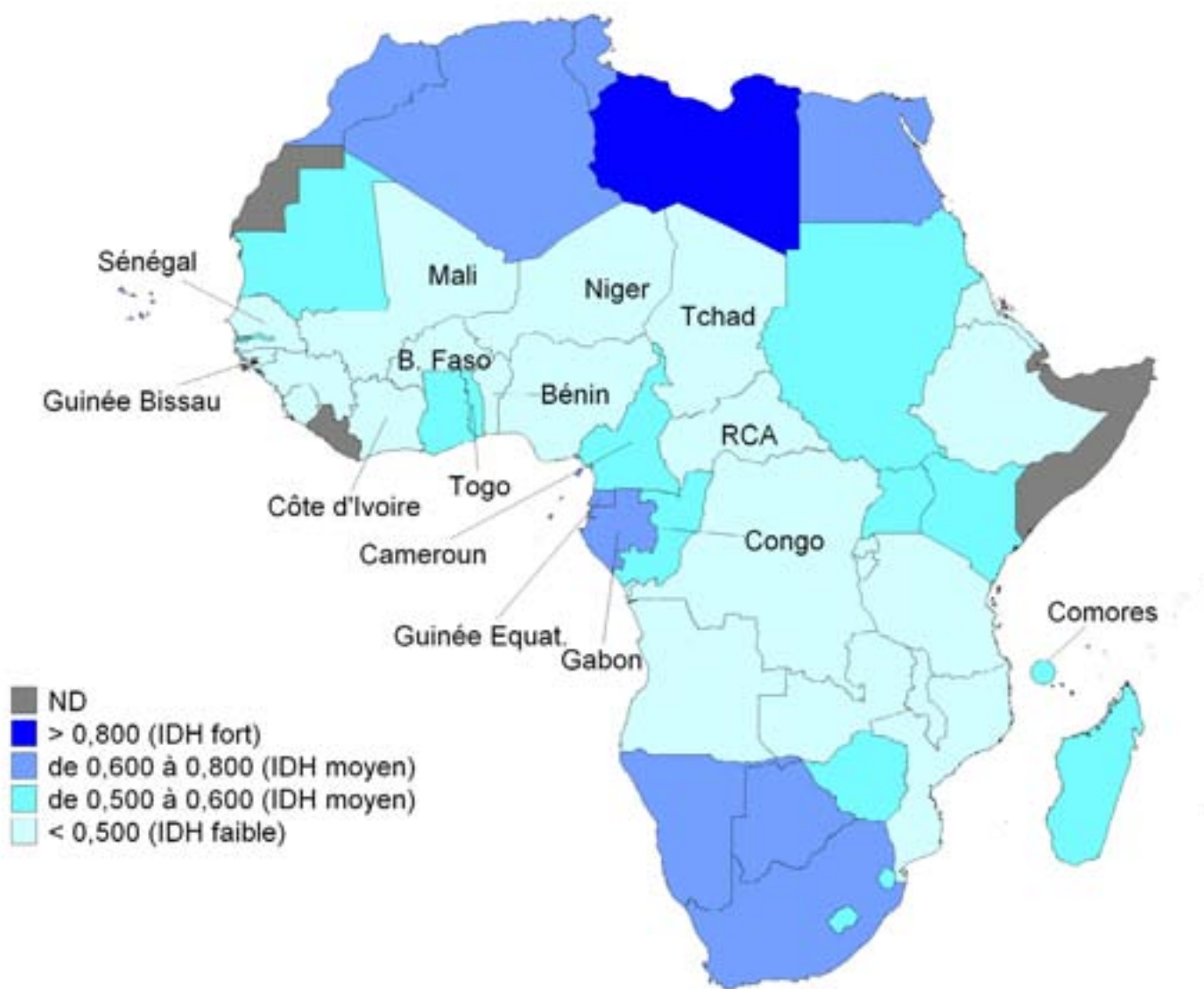
RAPPORT 2007

**RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC**

INTRODUCTION

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

(2005)



source : PNUD, rapport 2007/2008

VUE D'ENSEMBLE

En 2007, dans un contexte marqué par une croissance mondiale qui est restée soutenue, les pays africains de la Zone franc (PAZF) ont, globalement, enregistré une légère progression de leur taux de croissance (3,5 %, après 3,1 % en 2006). Ce résultat d'ensemble résulte de la stabilisation du rythme de progression du PIB en Afrique de l'Ouest et de son léger redressement en Afrique centrale. Comme l'année précédente, la Zone franc a enregistré, pour chacun de ses deux principaux sous ensembles, une croissance économique inférieure à celle de l'Afrique sub-saharienne. Toutefois, le taux d'inflation est resté nettement plus faible en Zone franc qu'en Afrique sub-saharienne.

Principaux indicateurs économiques

(en pourcentage)

	Croissance du PIB (en %)		Inflation (en %) *		Solde budgétaire (en % du PIB) **	
	2006	2007 ^(a)	2006	2007 ^(a)	2006	2007 ^(a)
UEMOA	3,1	3,0	2,3	2,4	- 2,9	- 2,0
CEMAC	3,1	4,0	5,2	1,6	11,7	9,0
Afrique Sub-saharienne	6,4	7,2	7,3	7,2	5,1	0,8

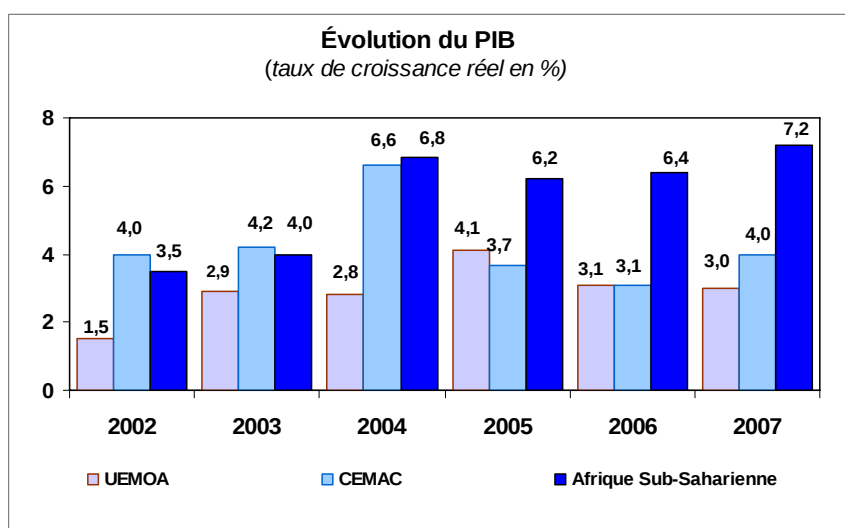
* Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle

** En base engagements, dons compris (hors IADM)

^(a) estimations

Sources : FMI : Perspectives économiques régionales avril 2008, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juillet 2008, BCEAO, BEAC

Les pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont évolué dans un contexte marqué par une stabilité ou une légère amélioration dans l'évolution des termes de l'échange (respectivement + 0,4 % et + 1,6 %).



Sources : Banques centrales ; FMI : Perspectives économiques régionales avril 2008, mise à jour juillet 2008

Le redressement de la croissance économique en zone CEMAC (+ 4,0 % après + 3,1 % en 2006) est intervenu dans un contexte marqué par la poursuite de la baisse de la production pétrolière (– 4,4 % après – 3,9 % en 2006).

La Guinée Équatoriale est restée le premier producteur de la sous-région, avec 17,5 millions de tonnes, devant le Gabon (12,1), le Congo (11,0), le Tchad (7,3) et le Cameroun (4,3). Ces cinq États assurent près de 11 % de la production de pétrole du continent africain. En 2007, la dépendance de la CEMAC est restée forte vis-à-vis des activités pétrolières, qui ont représenté 42 % du PIB, 79 % des exportations et 67 % des recettes budgétaires.

La croissance a donc été principalement soutenue par le secteur non pétrolier qui a contribué à hauteur de 3,5 points à la progression du PIB. Les industries ont été particulièrement dynamiques ainsi que les activités commerciales, de transport, de télécommunication. Les productions vivrières, de grumes et de bois se sont également bien tenues. En revanche, l'apport des cultures d'exportation à la croissance a été très faible, en liaison avec la baisse des récoltes de coton et de cacao.

La Guinée Équatoriale et le Gabon ont enregistré des taux de croissance soutenus, en liaison avec l'augmentation de leur production de pétrole brut. À l'inverse, le Congo, dont la production de pétrole s'est contractée, a connu une croissance négative. Les performances macroéconomiques du Cameroun (35% du PIB de la CEMAC) sont demeurées stables tandis que la Centrafrique enregistrerait un ralentissement de son taux de croissance. L'économie tchadienne, confrontée à l'instabilité de son environnement sécuritaire, a continué d'évoluer à un rythme très ralenti.

En zone CEMAC, le taux d'investissement (29,4 % du PIB) est supérieur à celui de l'Afrique sub-saharienne (22,4%). Toutefois, l'investissement est très fortement influencé par sa composante pétrolière, dont les effets d'entraînement sur le développement économique local sont, jusqu'ici, restés limités.

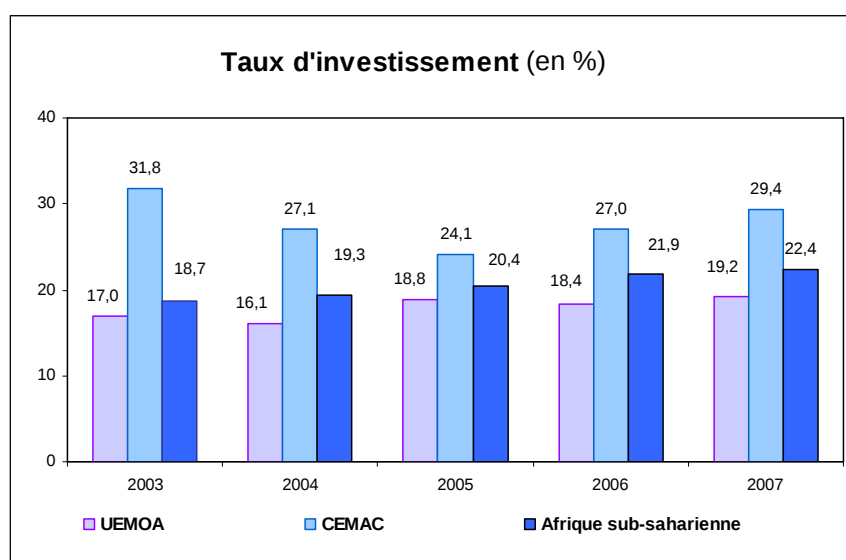
En 2007, le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA s'est stabilisé à 3 % (3,1 % en 2006), à un niveau tout juste comparable à celui de la croissance démographique de la zone. Dans le secteur primaire, la campagne agricole 2007–2008 a pâti de conditions climatiques peu favorables dans certains pays. Une baisse (– 2,6 %) des productions céréalières et une légère hausse (+ 2,7 %) de la production vivrière globale ont été enregistrées. En revanche, mise à part la noix de cajou, les cultures d'exportation ont connu une stagnation, voire un recul. Les récoltes de cacao, de café ont stagné, celles d'arachides se sont inscrites en légère baisse alors que la production de coton a de nouveau fortement fléchi en liaison, notamment, avec les retards de paiements aux producteurs et la désorganisation de certaines filières. La filière coton de la Zone franc est également pénalisée par la concurrence asymétrique de certains pays industrialisés qui accordent de larges subventions à leurs producteurs.

Le secteur secondaire a continué d'être perturbé par les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, mais il a aussi été pénalisé par le reflux de l'activité des « industries extractives ». Les productions d'or au Mali, d'uranium au Niger et de pétrole en Côte d'Ivoire se sont, en effet, inscrites en recul alors que la branche phosphates, qui a commencé à se redresser au Sénégal, a fortement chuté au Togo. Au final, la croissance a principalement reposé sur la bonne tenue des services marchands.

À côté des facteurs conjoncturels, l'environnement socio-politique pèse encore sur les décisions de développement des entreprises et sur le taux d'investissement qui est resté relativement bas. Certes, les progrès enregistrés dans la résolution des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire, au Togo et en Guinée-Bissau ont permis à ces États de renouer avec les institutions de Bretton Woods mais ils ne se sont pas

encore traduits par une reprise significative de l'activité. Depuis sept ans, le potentiel économique de l'UEMOA reste contraint par la situation en Côte d'Ivoire (près de 35 % du PIB de la sous région) : le taux de croissance de ce pays enregistre une légère progression en 2007, mais n'a atteint, en moyenne, que 0,4 % sur la période. Au Togo, l'activité a connu un coup de frein significatif alors que le taux de croissance de la Guinée-Bissau a progressé mais est resté faible

Parmi les autres pays, une décélération de l'activité a été enregistrée au Burkina, au Mali et au Niger, même si le taux de croissance de ces économies est resté supérieur à 3 %. En revanche, une accélération de la croissance a été constatée au Bénin, en liaison avec le redressement de la production cotonnière dans ce pays, et au Sénégal, deuxième économie de la sous région (20 % du PIB), du fait, notamment, de la reprise des activités des ICS (Industries Chimiques du Sénégal).



Sources : Banques centrales, FMI Perspectives de l'économie mondiale avril 2008

Aux Comores, l'activité économique a été marquée par un sensible ralentissement en 2007, le PIB réel n'ayant progressé que de 0,8 % (contre 2,6 % en 2006). Cette évolution est la conséquence de la crise politique d'Anjouan, qui a perturbé le processus de reprise de l'aide internationale, et de la limitation des crédits intérieurs par l'unique banque commerciale du pays, suite à un contentieux juridique.

En matière de prix, 2007 a été marquée par une réduction du différentiel entre les deux zones : l'inflation s'est ralentie en CEMAC (1,6 %, après 5,2 % en 2006) ; elle s'est stabilisée en UEMOA (2,4 %, contre 2,3 % en 2006).

En Afrique centrale, la décélération de l'inflation résulte principalement de l'amélioration de l'offre de produits vivriers et céréaliers, et de la répercussion seulement partielle dans les prix domestiques de la forte augmentation des cours mondiaux du pétrole. Cependant, l'environnement monétaire et budgétaire (liquidité bancaire abondante et excédents pétroliers importants alimentant la demande interne) reste propice au développement de tensions inflationnistes que l'on retrouve tout particulièrement à l'œuvre au Gabon et en Guinée Équatoriale. Dans ce contexte, la BEAC s'est engagée dans une politique de réduction de la surliquidité bancaire en augmentant les coefficients de réserves obligatoires et en activant, à une grande échelle, ses opérations de reprises de liquidité.

En Afrique de l'Ouest, à la suite d'une bonne campagne agricole 2006/2007, l'inflation a ralenti sensiblement au cours des neuf premiers mois de 2007. En revanche, la hausse des prix s'est accélérée au

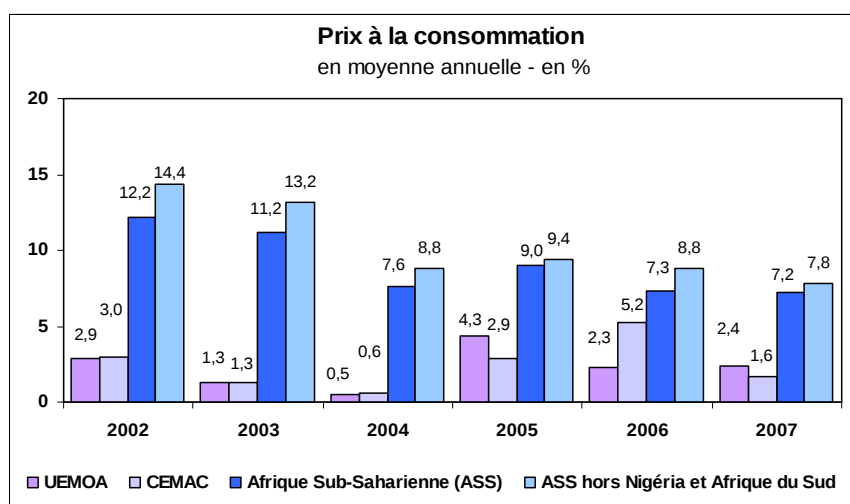
dernier trimestre en liaison avec l'augmentation de plusieurs produits alimentaires importés (lait, huile, blé et riz). En outre, à la suite des mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu dans plusieurs pays, des tensions sont apparues, en fin d'année, sur les marchés céréaliers. Le relèvement des prix du gaz domestique et, dans une moindre mesure, de ceux des carburants et des services de transport s'est poursuivi dans la plupart des pays. Le rythme de la hausse des prix a baissé au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo mais s'est accéléré au Sénégal et en Guinée-Bissau et est resté stable au Mali et au Niger.

Aux Comores, les tensions inflationnistes se sont accentuées, le rythme de progression des prix à la consommation ayant atteint 4,5 % en 2007, après 3,4 % en 2006. Cette évolution résulte essentiellement des graves pénuries observées pour certains produits de base, notamment les denrées alimentaires importées (huile, riz, farine,...).

En 2007, la Zone franc a continué d'enregistrer de meilleurs résultats en matière de lutte contre l'inflation que l'Afrique sub-saharienne¹ (7,2 %). Les performances de la Zone franc s'inscrivent dans la durée : sur la période 1997–2007, le taux d'inflation annuel moyen a été d'environ 2,4 % en UEMOA et de 2,7 % en CEMAC, contre environ 11 % pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne.

Cette inflation moindre est d'abord le résultat de l'ancrage nominal des francs CFA et comorien à l'euro. Les PAZF bénéficient, en effet, de la modération de l'inflation au sein de la zone euro, qui limite la hausse des prix des importations en provenance de la zone-ancrage et de la stabilité de leur monnaie qui contribue à contenir le coût des importations en provenance du reste du monde. Sur la période récente et compte tenu de la dépréciation du dollar, l'ancrage à l'euro a permis d'atténuer l'impact inflationniste des fortes augmentations des prix du pétrole et des produits alimentaires.

On trouvera dans ce Rapport un encadré consacré à l'impact de la hausse des prix alimentaires en Zone franc.



Sources : Banques centrales, FMI Perspectives de l'économie mondiale avril 2008

Indépendamment du régime de change, la qualité des politiques macro-économiques demeure le principal déterminant des performances des économies. A cet égard, si la solidité et la crédibilité de l'ancrage à l'euro bénéficient de la vigilance des politiques monétaires conduites par les Banques centrales de la Zone franc, des politiques budgétaires saines et équilibrées sont également indispensables.

¹ Hors Zimbabwe, en situation d'hyper inflation.

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a continué d'appliquer une politique centrée sur la consolidation des avoirs extérieurs et la stabilité des prix. La BCEAO a en 2007 laissé ses taux inchangés au niveau d'août 2006. Début 2007, dans un contexte de réduction de la liquidité bancaire, elle est revenue, pour la première fois depuis 1998, sur le guichet de l'open market, où elle maintient désormais une présence régulière en vue du pilotage des taux sur le marché monétaire. Par ailleurs, le 16 août 2008, la BCEAO a décidé de relever de 50 points de base son taux de pension (principal taux directeur) pour le porter de 4,25 % à 4,75 %. Elle a parallèlement fixé son taux d'escompte à 6,75 %, soit une augmentation de 200 points de base. Cette décision intègre la persistance des tensions inflationnistes dans un contexte caractérisé par une forte progression du crédit et de la masse monétaire.

La politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est demeurée axée sur la limitation des tensions inflationnistes et la soutenabilité de la croissance. En 2007, les réserves libres des banques ont progressé de 33% en zone CEMAC, en liaison, essentiellement, avec la forte progression des avoirs extérieurs nets. La BEAC a pris, en conséquence, deux décisions destinées à réduire la surliquidité bancaire : l'augmentation des coefficients de réserves obligatoires et l'activation, des opérations de reprises de liquidité. Au premier semestre 2008, le Comité de Politique Monétaire nouvellement installé a confirmé la poursuite de l'action engagée en matière de gestion active de la surliquidité et décidé d'augmenter la rémunération des reprises de liquidités, des réserves obligatoires et des comptes ouverts au nom des États. Il a également poursuivi le resserrement des conditions monétaires, en relevant les coefficients des réserves obligatoires et en augmentant son taux directeur (qui était inchangé depuis mars 2006) de 5,25 % à 5,50 %.

Aux Comores, la masse monétaire s'est accrue en 2007 de 8,1 %, du fait essentiellement de l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+ 4,9 %). Les taux directeurs de la Banque centrale sont indexés sur l'EONIA depuis 2000.

Les autorités monétaires de l'UEMOA et de la CEMAC ont arrêté (respectivement en 1998 et en 2001) le principe de l'extinction progressive des avances directes des banques centrales aux États. En UEMOA, cette réforme, qui reflète la volonté de renforcer la discipline budgétaire communautaire, est engagée depuis 2003 et s'est accompagnée d'un développement rapide du marché régional de la dette publique. En CEMAC, le projet d'émission des titres publics à souscription libre, qui devrait être mis en œuvre en 2009, ne prévoit plus la suppression des avances aux États.

Dans un contexte marqué par une diminution des recettes pétrolières des États (liée à une réduction des quantités produites non compensée par une hausse des cours), l'évolution des finances publiques des pays de la CEMAC est restée globalement maîtrisée. L'excédent budgétaire, base engagements (hors dons), a atteint 8,5 % du PIB, contre 9,9 % en 2006.

En UEMOA, en dépit d'une forte progression des dépenses, le déficit base engagements (hors dons) a enregistré, en termes de PIB, une légère réduction (4,9 % contre 5,1 % en 2006), grâce à la hausse exceptionnelle des recettes non fiscales (paiement de licences d'exploitation dans les télécommunications et les mines ; encaissement de recettes exceptionnelles) et à la poursuite des efforts de recouvrement. La situation des finances publiques de plusieurs pays reste, toutefois, fragile et des tensions de trésorerie ont subsisté dans certains États, se traduisant par de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo).

Aux Comores, dans un contexte de crise politique et de ralentissement de l'activité, la situation budgétaire s'est dégradée. Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) a représenté 9,7 % du PIB, après 7,6 % en 2006.

Dans de nombreux pays de la Zone franc, les finances publiques ont, plus généralement, été affectées négativement en 2007 et 2008 par les mesures temporaires prises pour pallier la hausse des produits pétroliers ou agricoles (subventions, exonérations de TVA, réduction des droits de douane).

Solde des transactions courantes				
	Solde des transactions courantes (en % du PIB)		Variations des termes de l'échange (en %)	
	2006	2007 (a)	2006	2007 (a)
UEMOA	- 4,1	- 6,1	+ 5,8	+ 1,6
CEMAC	+ 3,4	- 0,7	+ 18,0	+ 0,4
(a) : estimation				
Variations des termes de l'échange : (+) = amélioration				
Sources : Banques centrales, FMI				

En ce qui concerne les comptes extérieurs, l'année 2007 s'est soldée, pour la CEMAC, par un déficit du compte courant de - 0,7 % du PIB, après un excédent de 3,4 % en 2006. Cette évolution tient à la réduction de l'excédent commercial et à la détérioration des soldes de la balance des services et des revenus. En dépit d'une hausse des prix moyens à l'exportation, les ventes de pétrole brut ont reculé en valeur, sous l'effet de la diminution des volumes extraits.

En UEMOA également, les comptes extérieurs se sont détériorés puisque le déficit des transactions courantes est passé de - 4,1 % du PIB à - 6,1 %. Après avoir enregistré, en 2005, son premier déficit depuis 1993, la balance commerciale a, de nouveau, été déficitaire en 2007, en liaison avec la baisse des exportations (repli des ventes de coton, d'or et de pétrole) et la progression des importations (achats de biens d'équipement, de produits alimentaires et pétroliers).

On trouvera dans le présent rapport deux encadrés sur les Investissements Directs Etrangers en UEMOA et en CEMAC rédigés, respectivement, par la BCEAO et la BEAC.

Les réserves de change des Banques centrales des PAZF ont continué de progresser. Elles représentent environ 5 mois d'importations de biens et services en UEMOA et 7 mois en CEMAC et aux Comores (proportions similaires à celles de 2006 en UEMOA et aux Comores, et en augmentation en CEMAC). Les taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs dépassent largement le plancher statutaire Zone franc des 20 % : 114,5 % en UEMOA, 96,7 % en CEMAC et 121,4 % aux Comores.

Le processus de convergence régionale demeure globalement insuffisant en Zone franc : fin 2007, deux pays seulement, un en CEMAC (le Cameroun) et un en UEMOA (le Bénin), respectaient les quatre critères de premier rang². Aux Comores, un seul critère de premier rang était respecté.

Or, une discipline économique rigoureuse constitue le complément indissociable d'une bonne gestion de la monnaie. En effet, l'intégration monétaire ne peut suffire à créer les conditions d'une croissance optimale, qui implique également une coordination des politiques budgétaires. Cette coordination doit chercher, en particulier, à préserver les marges de manœuvre des budgets nationaux, seuls instruments stabilisateurs susceptibles de répondre aux chocs asymétriques auxquels la Zone franc est fréquemment confrontée.

² Solde budgétaire, taux d'inflation, encours de la dette publique totale sur PIB, variation des arriérés de paiement.

Les réformes structurelles (privatisations, transparence des fonds publics, assainissement du système bancaire, gestion durable des ressources naturelles...) sont également un instrument à la disposition des autorités pour renforcer le potentiel de croissance des économies nationales. Même si des progrès ont été accomplis dans plusieurs pays en matière de privatisation et de restructuration des entreprises publiques ou bien encore de gouvernance et de transparence budgétaire, ces réformes ont encore progressé trop lentement en 2007. Et ce, en dépit du consensus général sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour encourager les investisseurs locaux et étrangers et pour positionner favorablement la Zone franc dans la mondialisation.

A cet égard on notera que le présent rapport contient une étude spéciale, rédigée par la BEAC sur les conditions de diversification des économies.

Dans un environnement encore marqué par de nombreuses incertitudes géopolitiques régionales et exposé à d'importants chocs exogènes, les mécanismes de la Zone franc ont continué de jouer un rôle stabilisateur essentiel pour la cohésion de la Zone. D'abord, la solidarité entre les États membres, qui se traduit par la mise en commun des réserves de change dans chacune des zones d'émission, nécessite la mise en œuvre d'une surveillance multilatérale qui constitue un facteur fortement incitatif à une gestion rigoureuse des finances publiques. Ensuite, le principe de libre-transférabilité et la convertibilité illimitée des monnaies de la Zone franc permettent de faciliter les flux d'échanges économiques et monétaires, et sont donc de nature à stimuler l'investissement. Enfin, les dispositions de sauvegarde attachées aux accords de coopération passés avec la France garantissent la mise en œuvre effective d'une politique monétaire toujours vigilante à l'égard du risque inflationniste. Au total, les institutions de la Zone franc fournissent un cadre propice à l'intégration régionale et au développement économique.

S'agissant de 2008, la situation des pays de la CEMAC devrait, selon la BEAC, être marquée par une consolidation de l'activité économique, avec un taux de croissance de l'ordre de 5,8 % qui s'appuierait sur un raffermissement du développement du secteur pétrolier et la confirmation du dynamisme du secteur non pétrolier. En ce qui concerne l'évolution des prix, les tensions inflationnistes devraient sensiblement s'accroître, avec une progression de l'indice des prix à la consommation de 4,2 %, contre 1,6 % en 2007. Cette évolution refléterait l'augmentation au niveau international des prix des produits alimentaires, conjuguée à des difficultés d'approvisionnement en produits vivriers dans certains pays, aux tensions sur les prix des carburants et aux hausses de salaires dans la fonction publique.

En UEMOA, en faisant l'hypothèse de conditions climatiques favorables, la BCEAO anticipe pour 2008 une croissance économique en progression, mais encore relativement modérée, de 4,2 %. Les améliorations enregistrées ces derniers mois dans la normalisation de la situation socio-politique des pays de la sous-région et la reprise des relations de coopération avec la communauté financière internationale par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo, laissent entrevoir des perspectives plus favorables en 2008 qu'en 2007. Concernant les prix, les premières observations mettent en évidence la persistance des tensions inflationnistes dans tous les pays, en liaison avec le maintien des cours du pétrole à un niveau élevé, et le renchérissement des produits alimentaires importés. L'inflation était ainsi estimée à 5,2 % en moyenne fin juin 2008 (6,3 % en glissement) et pourrait s'établir à 5,4 % sur l'ensemble de l'année. Elle pourrait peser sur la consommation des ménages et les finances publiques.

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE

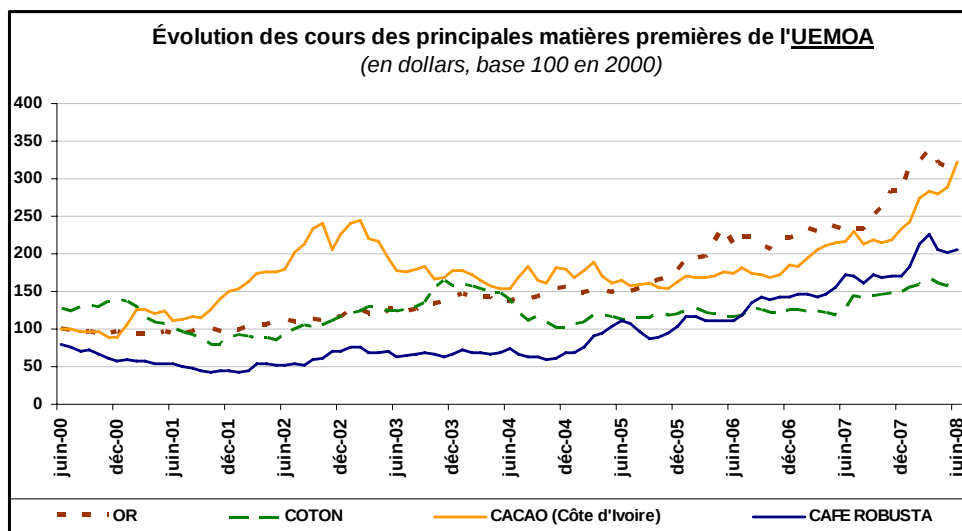
1.1. L'évolution de l'environnement économique et financier international

1.1.1. Évolution économique dans le monde et en Afrique et prévisions pour 2008

Principaux indicateurs économiques			
	2006	2007	2008 (prev.)
Taux de croissance du PIB (en %)			
Monde	5,1	5,0	4,1
Économies avancées	3,0	2,7	1,7
Zone euro	2,8	2,6	1,7
<i>Dont France ^(a)</i>	2,4	2,1	1,6
<i>Dont Allemagne</i>	2,9	2,5	2,0
États-Unis	2,9	2,2	1,3
Japon	2,4	2,1	1,5
Pays émergents et en développement	7,9	8,0	6,9
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	6,4	7,2	6,6
<i>Dont UEMOA</i>	3,1	3,0	4,2
<i>Dont CEMAC</i>	3,1	4,0	5,8
Europe centrale et de l'Est	6,6	5,6	4,6
Russie	7,4	8,1	7,7
Prix à la consommation (taux moyen en %)			
Zone euro	2,2	2,1	^(b) 4,0
<i>Dont France ^(a)</i>	1,9	1,6	^(b) 4,0
<i>Dont Allemagne</i>	1,8	2,3	^(b) 3,4
États-Unis	3,2	2,9	^(b) 5,0
Japon	0,3	0,0	^(b) 2,0
Pays émergents et en développement	5,4	6,4	9,1
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	7,3	7,2	8,6
<i>Dont UEMOA</i>	2,3	2,4	5,4
<i>Dont CEMAC</i>	5,2	1,6	4,2
Europe centrale et orientale	5,4	5,6	6,4
Russie	9,7	9,0	11,4
Taux de chômage (taux moyen en %)			
Économies avancées	5,7	5,4	5,6
Zone euro	8,2	7,4	^(c) 7,3
<i>Dont France ^(a)</i>	8,7	7,8	^(c) 7,5
<i>Dont Allemagne</i>	9,8	8,4	^(c) 7,4
États-Unis	4,6	4,6	5,4
Japon	4,1	3,9	3,9
Solde des paiements courants (milliards de dollars)			
Économies avancées	- 525,2	- 463,3	- 464,2
Zone euro	- 6,4	- 30,0	- 98,0
<i>Dont France</i>	- 28,2	- 33,4	- 67,0
<i>Dont Allemagne</i>	147,1	185,0	190,6
États-Unis	- 811,5	- 738,6	- 614,7
Japon	170,4	212,8	193,3
Pays émergents et en développement	606,7	630,9	729,4
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	- 0,6	- 28,1	- 17,6
<i>Dont Asie</i>	277,5	383,5	367,5
Évolution des termes de l'échange (biens, en %)			
Pays émergents et en développement	3,8	0,9	5,0
<i>Dont Afrique sub saharienne</i>	10,3	4,9	10,4
<i>Dont Asie</i>	- 0,4	- 1,0	0,4
Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)			
Exportations des économies avancées	8,6	5,3	4,8
Exportations des pays émergents en développement	10,8	8,7	7,0
Exportations de l'Afrique sub saharienne	3,4	4,7	7,4
Sources : FMI – World Economic Outlook, Avril 2008 et Actualisation Juillet 2008 – ; BCEAO ; BEAC ; ^(a) INSEE ; ^(b) taux en glissement annuel à fin Juin 2008 ; ^(c) Taux à fin Juin 2008			

1.1.2. L'évolution des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc

En 2007, la situation des marchés internationaux des matières premières a été caractérisée par la poursuite de la hausse des cours de la quasi-totalité des produits d'exportations de la Zone franc. Les prix de l'huile d'arachide, de l'huile de palme, du caoutchouc, du café robusta et du cacao ont particulièrement progressé. Il en a été de même pour l'or et le pétrole ainsi que pour l'uranium dont les cours se sont, toutefois, effrités au second semestre. Le prix du coton a également progressé tout en demeurant à des niveaux relativement bas.



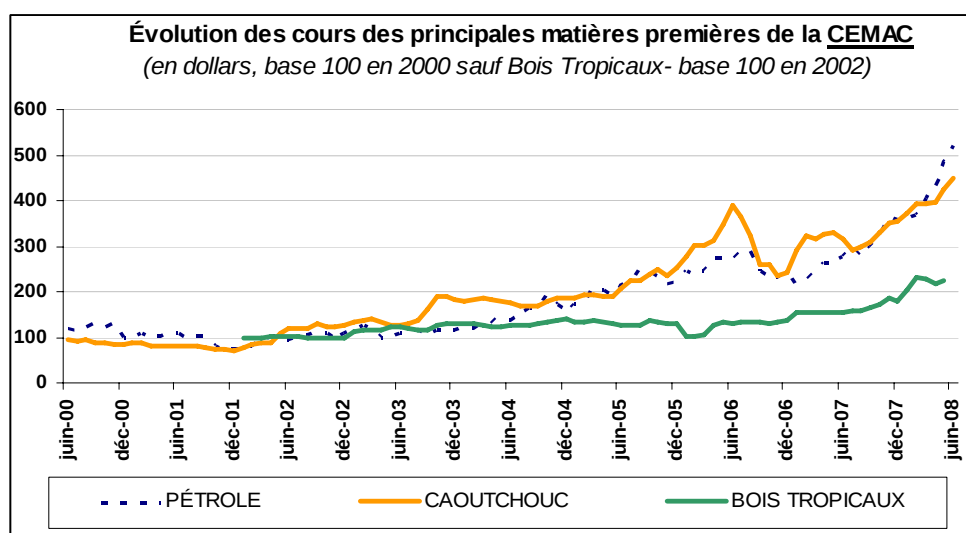
Source : Banque de France - Datastream

En raison de mauvaises conditions climatiques en Afrique de l'Ouest, en Asie et en Amérique latine, la hausse des cours du **cacao** a été forte au début de l'année 2007. Après avoir marqué une pause, en fin d'exercice, les cours sont repartis très fortement à la hausse tout au long du premier semestre 2008 alors que, selon l'Organisation Internationale du Cacao, la production mondiale 2008 est attendue en progression de 11 % pour une augmentation de seulement 3 % de la consommation. Dans ce contexte, l'accélération des cours a résulté, notamment, de l'opacité du fonctionnement de la filière en Côte d'Ivoire qui a conduit à des tensions sociales, à la mise en cause judiciaire de plusieurs responsables et à des mouvements spéculatifs.

En 2007, les cours du **café robusta** ont continué leur progression, enregistrant, en moyenne annuelle, une hausse de 28,2 % (après + 33,7 % en 2006). La consommation, en croissance soutenue (particulièrement dans les économies émergentes d'Asie et dans les pays de l'ancien bloc soviétique) ainsi que la relative pénurie de cette qualité de café sont à l'origine de cette évolution favorable. Les prix du Robusta ont continué de progresser début 2008, en liaison avec la baisse des exportations du Brésil et du Vietnam.

Sur le marché mondial du **coton**, les cours ont sensiblement augmenté en 2007. La moyenne mensuelle de l'indice A de « Cotton-Outlook », qualité du coton d'Afrique du Centre et de l'Ouest, est passée de USD 1,31/kg en décembre 2006, à USD 1,54/kg en décembre 2007, soit une hausse de 17,6 % (environ 10% en moyenne annuelle), contre 4,8 % l'année précédente. En 2008, les prix du coton ont continué de progresser au premier semestre. Ils ont été soutenus par la perspective d'une baisse de la production aux États-Unis, au Brésil et en Turquie et par des prévisions qui situeraient la consommation mondiale, notamment sous l'impulsion des importateurs chinois, à un niveau supérieur à celui de la production, affectée par la concurrence d'autres cultures (céréales et soja).

La progression du prix de l'**or**, enregistrée en 2006, s'est poursuivie en 2007, avec une hausse de 15,4 % en moyenne annuelle. L'augmentation a surtout été sensible au second semestre 2007, l'once d'or atteignant USD 806,52 en décembre (+ 28 % par rapport à décembre 2006). Cette évolution tient essentiellement à la crise financière, consécutive à l'éclatement de la bulle spéculative sur les prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, et à la dépréciation du dollar face aux autres grandes devises. La hausse a repris au début de l'année 2008 : même si, après un plus haut en mars, les cours se sont inscrits en repli au deuxième trimestre, le prix de l'once d'or s'établissait encore à environ USD 890 fin juin contre 807 fin décembre 2007.

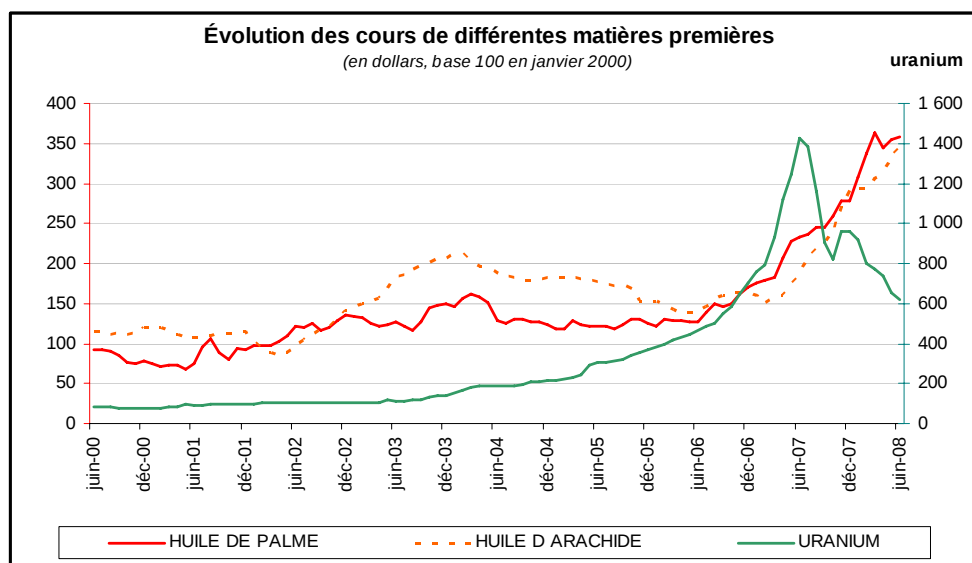


Source : Banque de France - Datastream

Les cours du **pétrole** brut ont connu une envolée en 2007, atteignant un premier record historique fin novembre, avec un baril de Brent à USD 92,73 le baril. L'intensité de la demande, l'insuffisance des capacités de production et de raffinage et les tensions géopolitiques figurent parmi les facteurs explicatifs de cette très forte progression. Au total, en 2007, les cours du Brent ont crû, en moyenne annuelle, de 10,75 % par rapport à 2006. Au premier semestre 2008, les cours ont continué leur progression (+ 45 %), en liaison notamment avec la persistance des tensions géopolitiques, la faiblesse du dollar et la morosité des marchés d'actions. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la croissance structurelle de la demande dans les pays émergents et les contraintes sur l'offre maintiendront le marché sous tension.

Après la baisse enregistrée fin 2006, les cours du **caoutchouc** naturel ont progressé, en moyenne annuelle, de 6 % en 2007, passant de USD 2,22/kg à 2,35/kg. Cette amélioration résulte de la forte demande asiatique, notamment chinoise. Elle s'explique également par la hausse du cours du pétrole qui a conduit à une certaine désaffection à l'égard du caoutchouc synthétique. Au premier semestre 2008, les cours du caoutchouc naturel ont vu leur hausse se renforcer (+ 27 % par rapport à décembre 2007), du fait de mauvaises conditions météorologiques dans les principales régions productrices (Thaïlande, Malaisie, Inde) et de la faiblesse du dollar par rapport aux monnaies des pays producteurs.

Les cours mondiaux des principaux **bois tropicaux** en grumes exportées sont restés bien orientés en 2007. S'agissant des bois sciés, les cours du Sapelli (Cameroun) ont augmenté, en moyenne, de 29,4 % en 2007 en raison de la demande soutenue en provenance d'Asie, du Moyen Orient et des pays européens, en particulier la France, et de la mise en application de quotas à l'exportation dans les zones de production en Afrique centrale. La vigueur de la demande asiatique et le faible niveau de l'offre ont continué de pousser les cours à la hausse début 2008.



Source : Banque de France - Datastream

Les cours de **l'huile de palme** ont poursuivi leur hausse en 2007, suite, notamment, aux inondations survenues en Malaisie et en Indonésie : le prix s'est établi à USD 0,78/kg en moyenne en 2007, contre USD 0,47/kg en 2006, soit une augmentation de 64 %. En 2008, les prix ont continué de progresser (de 1,05/kg au mois de janvier à 1,13/kg au mois de juin), en raison de l'insuffisance persistante de l'offre mondiale.

Les cours de **l'huile d'arachide** se sont inscrits en hausse de 34,6 % en 2007, à USD 1,37/kg en moyenne annuelle contre USD 1,02/kg un an plus tôt. Au premier semestre 2008, ils ont continué à bénéficier de l'insuffisance générale de l'offre d'oléagineux et ont enregistré une progression de près de 30 % par rapport à leur niveau de fin 2007.

Entre 2005 et 2007 les cours de **l'uranium** ont connu une croissance exponentielle. En 2007, ils ont encore progressé de 107,6 %, à USD 218,2/kg en moyenne annuelle. Au premier semestre 2007, les cours ont suivi une hausse prononcée, expliquée par la légère baisse de la production minière et la croissance de la demande. Ils se sont stabilisés les mois suivants avant de s'inscrire en retrait puisqu'au cours du premier semestre 2008 les prix spot se sont élevés en moyenne à USD 157,8 /kg.

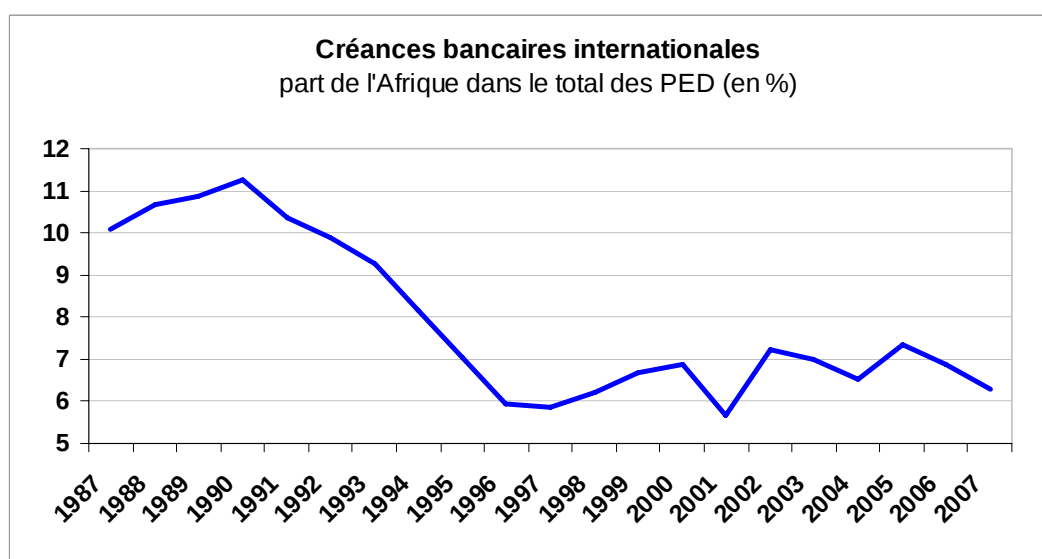
Cours moyens des matières premières

	2006	2007	Évolution % 2006/2007	1 ^{er} semestre 2007 (a)	1 ^{er} semestre 2008 (a)
Produits alimentaires					
Cacao (\$/tonne)	1 781,8	2 186,9	27,3	2 102,5	2 888,8
Café robusta (\$/tonne)	1 489,9	1 910,0	28,2	1 805,5	2 453,2
Huile d'arachide (\$/tonne)	1 019,1	1 371,4	34,6	1 108,6	2 123,3
Huile de palme (\$/tonne)	474,9	779,3	64,1	683,0	1 171,7
Produits agricoles à usage industriel					
Coton (\$/tonne)	1 267,5	1 394,8	10,1	1 280,8	1 667,5
Caoutchouc (\$/kg)	2,22	2,35	6,0	2,33	2,98
Produits industriels et miniers					
Pétrole – Brent (\$/baril)	65,6	72,7	10,8	63,5	109,4
Or (\$/once)	604,1	697,1	15,4	659,1	911,1
Pour mémoire :					
Euro/dollar (EUR/USD)	1,26	1,37	9,15	1,33	1,53
(a) moyenne sur les 6 premiers mois					
Source : Banque de France, Datastream					

1.2. L'évolution de l'environnement financier international

1.2.1. L'évolution des flux bancaires vers l'Afrique

La Banque des Règlements Internationaux (BRI) publie chaque trimestre les statistiques de créances internationales consolidées et de dépôts, qui sont collectées auprès des banques déclarantes de 40 pays ayant une activité internationale significative. Ces statistiques comptabilisent uniquement les opérations de crédits ou de dépôts effectuées auprès des banques déclarantes par des non-résidents. La BRI publie également la distribution géographique des créances détenues par ces banques, ce qui donne une indication du degré d'insertion de chaque zone et de chaque pays dans le système bancaire mondial.



Source : BRI

1.2.1.1. Les financements bancaires internationaux en Afrique

Depuis le début des années 1990, la part de l'Afrique dans les financements bancaires mondiaux a régulièrement diminué, même si cette tendance s'est infléchie à partir de 2002, après qu'un plancher de 0,6 % du total des financements bancaires mondiaux ait été atteint. En 2007, cette part s'est élevée à 0,8 %, soit un niveau stable par rapport à 2006 et 2005. Au sein des pays en développement (PED), la part de l'Afrique a également baissé, l'Asie continuant d'attirer une proportion croissante des financements internationaux. Fin 2007, sur un total de financements bancaires de USD 33 957 milliards, la part des PED était de 13,0 %, soit 4 404 milliards, en progression de 40 % par rapport à 2006. Au sein des PED, la part de l'Afrique, tombée de 11,3 % en 1990 à 5,9 % en 1997, avait légèrement augmenté à partir de 2002, en liaison avec l'importance des activités d'exploration pétrolière nécessitant la mise en place de financements bancaires internationaux. Elle a toutefois enregistré un nouveau repli en 2007, s'établissant à 6,3 %, au lieu de 6,9 % en 2006 et 7,4 % en 2005.

La part modeste de l'Afrique s'explique par un écart de développement croissant avec la plupart des pays émergents. L'accélération du développement des nouveaux pays industriels d'Asie et, dans une moindre mesure, d'Amérique Latine, puis la transition économique dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont provoqué une réorientation des financements bancaires internationaux au détriment du continent africain.

1.2.1.2. Les financements bancaires internationaux en Zone franc

L'encours détenu par les banques internationales sur les pays de la Zone franc s'est élevé, à fin décembre 2007, à USD 24,7 milliards, soit près de 9 % du total des créances bancaires étrangères sur les pays du continent africain (contre 6,4 % en 2006).

Créances internationales consolidées des banques déclarantes à la BRI sur les pays de la Zone franc								
	<i>(encours en millions de dollars)</i>							
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin	71	82	88	109	113	137	113	183
Burkina Faso	76	141	236	407	484	497	675	829
Côte d'Ivoire	2 531	3 608	4 254	5 534	5 485	5 150	5 759	13 569
Guinée-Bissau	15	16	17	14	9	4	5	11
Mali	227	188	208	267	309	331	366	351
Niger	45	33	45	72	98	176	29	259
Sénégal	304	834	1 311	1 660	1 714	1 569	1 766	2 868
Togo	101	95	144	162	182	210	179	242
Total UEMOA	3 370	4 997	6 303	8 225	8 394	8 074	8 892	18 312
Cameroun	1 654	2 402	3 405	3 636	3 584	3 179	2 930	3 191
Centrafrique	14	13	22	23	21	19	30	34
Congo	1 286	1 046	988	924	732	472	472	419
Gabon	551	781	874	1 189	1 141	1 043	1 496	2 200
Guinée Équatoriale	34	32	47	60	17	21	27	441
Tchad	16	18	74	96	90	82	77	106
Total CEMAC	3 555	4 292	5 410	5 928	5 585	4 816	5 032	6 391
Comores	11	6	14	23	11	7	12	16
Total Zone franc	6 936	9 295	11 727	14 177	13 990	12 897	13 936	24 719
Afrique	60 070	76 745	97 417	110 343	125 024	177 745	217 118	276 524
Afrique/Pays en développement	6,9 %	5,7 %	7,2 %	7,0 %	6,5 %	7,4 %	6,9 %	6,3 %
Zone franc/ PED	0,8 %	0,7 %	0,9 %	0,9 %	0,7 %	0,5 %	0,5 %	0,6 %

Source : BRI

Les financements bancaires internationaux accordés par les banques déclarantes BRI aux 15 pays de la Zone franc n'ont représenté, en 2007, que 20,6 % de ceux octroyés à l'Afrique du Sud (USD 120 milliards). Ils étaient cependant plus de deux fois supérieurs aux concours bancaires internationaux en faveur de l'économie nigériane (USD 10,5 milliards d'encours). Les financements bancaires internationaux accordés à la Zone franc ont représenté environ 19 % du PIB de la Zone en 2007, contre, par exemple, 42 % pour l'Afrique du Sud et 6 % pour le Nigéria.

Les financements bancaires internationaux à destination de la Zone franc ont fortement progressé en 2007 (+ 77,3 %), les encours ayant doublé pour l'UEMOA tandis qu'ils augmentaient de 27 % pour la CEMAC. Cette hausse résulte essentiellement de la forte augmentation des créances du secteur bancaire international sur la Côte d'Ivoire, les encours détenus sur ce pays ayant plus que doublé par rapport à 2006. Le Sénégal, le Gabon et le Cameroun ont également bénéficié de flux de financements dynamiques, les créances bancaires internationales sur ces pays ayant augmenté respectivement de 62 %, 42 % et 9 % par rapport à 2006. La variation des encours retrace toutefois aussi pour partie celle du taux de change, l'euro étant passé de 1,31 dollar fin 2006 à 1,47 dollar fin 2006, ce qui a mécaniquement augmenté le montant nominal, en dollars, de crédits accordés, pour une large part, en euros.

Par comparaison avec les autres pays en développement, les financements bancaires internationaux accordés à la Zone franc se dirigent très peu vers les banques et bénéficient principalement aux importateurs et exportateurs. Ainsi, l'encours des crédits accordés aux banques n'atteignait que USD 1,1 milliard à fin 2007, en baisse de 6 % par rapport à 2006.

La maturité moyenne de la dette bancaire de la Zone franc était inférieure fin 2007 à celle des pays en développement : les créances à court terme (de moins de deux ans d'échéance) représentaient 40,7 % des créances totales des banques internationales sur la Zone franc, contre une proportion de 30,0 % pour les encours sur les PED. À fin 2007, les banques françaises détenaient 50,0 % des créances bancaires internationales sur la Zone franc, contre 75 % fin 2006.

1.2.1.3. Les dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc* (encours en millions de dollars)								
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Bénin	149	165	204	203	246	237	268	368
Burkina Faso	134	133	170	198	214	233	257	348
Côte d'Ivoire	1 813	1 322	1 561	1 655	1 551	1 591	2 201	2 539
Guinée-Bissau	20	28	30	60	35	26	45	53
Mali	178	247	264	294	295	269	364	434
Niger	149	194	104	115	112	107	162	125
Sénégal	643	640	763	929	1 046	920	1 378	1 698
Togo	200	199	232	263	335	336	319	421
Total UEMOA	3 286	2 930	3 328	3 721	3 834	3 719	4 994	5 986
Cameroun	779	809	965	1 162	1 341	1 221	1 223	4 991
Centrafrique	54	76	65	74	80	69	66	99
Congo	270	263	351	425	411	442	559	698
Gabon	456	413	475	735	820	667	1 059	1 233
Guinée Équatoriale	38	93	165	122	127	294	370	747
Tchad	61	55	90	119	184	326	192	343
Total CEMAC	1 658	1 709	2 112	2 639	2 963	3 019	3 469	8 111
Comores	32	38	45	53	44	48	60	61
Total Zone franc	4 976	4 677	5 485	6 413	6 841	6 786	8 523	14 158

Source : BRI
* y compris les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés.

Fin 2007, les dépôts internationaux des résidents de la Zone étaient estimés à USD 14,2 milliards, en hausse de 66,1 % par rapport à 2006, en liaison avec l'augmentation significative enregistrée au Cameroun (+ 308 %), en Guinée Equatoriale (+ 102 %) et au Tchad (+ 79 %). Cette forte progression est essentiellement le résultat de mouvements interbancaires.

Les dépôts bancaires à l'étranger représenteraient environ 11 % du PIB de la Zone franc. Ces dépôts proviennent à hauteur de 58 % des pays la CEMAC. Le Cameroun et le Gabon sont à l'origine de 77 % des dépôts bancaires internationaux de la CEMAC. Au sein de l'UEMOA, les dépôts proviennent principalement de la Côte d'Ivoire et du Sénégal (71 % des dépôts internationaux de l'UEMOA).

1.2.2. Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

En 1996 (G7 de Lyon), la communauté internationale avait lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Celle-ci visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allègement pouvant être mises en œuvre par le Club de Paris (incluant notamment une annulation maximale de 67 % de certaines échéances de la dette extérieure non-APD). L'initiative PPTE a été renforcée en 1999 (G7 de Cologne), les aménagements apportés au schéma initial ayant permis d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements. La clause d'extinction de l'initiative PPTE (« *sunset clause* ») est entrée en vigueur le 31 décembre 2006¹.

Décidée lors du G8 de Gleneagles (2005), l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) des pays les plus pauvres a pour objet d'annuler *intégralement* leur dette à l'égard de trois institutions financières internationales (le FMI, la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement). Celles-ci, qui réalisaient déjà, dans le cadre de l'initiative PPTE, les mêmes efforts d'annulation que ceux effectués par les autres créanciers, renforcent ainsi leur engagement en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres.

1.2.2.1. Rappel du dispositif PPTE renforcé

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes² :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale (guichet de l'Association internationale pour le développement – AID –) ;
- présenter des ratios d'endettement, constatés au 31 décembre 2004, supérieurs à certains seuils prédéfinis (cf. tableau ci-après), établissant l'insoutenable de leur dette extérieure ;
- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale entre le 1^{er} octobre 1996 et le 31 décembre 2006³.

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision (« *decision point* ») et d'achèvement (« *completion point* »), entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du *service* de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnées⁴.
- au « point d'achèvement », l'allègement du *stock* de dette calculé lors du point de décision devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit

¹ L'échéance de la « *sunset clause* » a été repoussée de deux ans à quatre reprises (fin 2000, fin 2002, fin 2004 et fin 2006). En septembre 2006, les Conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale ont décidé de fixer au 31 décembre 2006 l'échéance finale de l'initiative PPTE. Toutefois, les pays respectant les critères économiques pour être éligibles (ratios de richesse par habitant et d'endettement) mais n'ayant pas encore pu confirmer leur éligibilité par la mise en place d'un programme financé par le FMI conserveront leur capacité à bénéficier de l'initiative (« *sunset clause* » étendue).

² Source : FMI et Banque mondiale, *Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative – List of Ring – Fenced Countries That Meet the Income and Indebtedness Criteria at end 2004*, avril 2006

³ Cette troisième condition a été supprimée pour les pays respectant les deux premières conditions au 31 12 2006, cf. note n° 1 ci-dessus.

⁴ En ce qui concerne le Club de Paris, il s'agit notamment d'une annulation à hauteur de 90 % des crédits non APD et du rééchelonnement sur 40 ans pour les crédits APD.

de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels (« *topping-up* ») peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

	Dispositif PPTE initial (1996)	Dispositif PPTE renforcé (1999)
Nombre de pays potentiellement éligibles	29	41
Conditions pour l'atteinte du point de décision : 1°) Critères de soutenabilité de la dette	Dette/exportations ⁵ > 200 % - 250 % Dette/recettes fiscales ⁶ > 280 %	Dette/exportations ⁵ > 150 % Dette/recettes de l'État hors dons ⁶ > 250 %
2°) Relations avec le FMI et/ou l'AID	Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID.	Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID.
3°) Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP ou Poverty Reduction Strategy Paper – PRSP)		Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuyant sur un CSLP approuvé par le FMI et la Banque mondiale.
Durée de la période intérimaire	3 ans en principe.	Point d'achèvement « flottant » fixé après mise en œuvre pendant un an du CSLP.
Assistance intérimaire	Uniquement du Club de Paris : accord de flux selon les termes de Lyon (annulation de 80 % des échéances du service de la dette tombant pendant la période intérimaire).	Club de Paris : accord de flux selon les termes de Cologne (annulation à 90 % des échéances non-APD tombant pendant la période intérimaire et rééchelonnement sur 40 ans des échéances d'APD). Créanciers multilatéraux : allègements du service de la dette (Banque mondiale) ou subventions pour son paiement (FMI) pendant la période intérimaire.
Allègement du stock de la dette au point d'achèvement	Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon les termes de Lyon (annulation de 80 % de la dette commerciale éligible ⁷). Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables. Créanciers multilatéraux : réductions d'une partie du stock de dettes, en complément de celles décidées en Club de Paris.	a) Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon un facteur commun de réduction fixé par le FMI ⁸. b) Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables. c) Créanciers multilatéraux : réductions du stock de dettes selon le facteur commun de réduction.
Base d'évaluation de l'allègement de la dette	Soutenabilité appréciée au point d'achèvement.	Soutenabilité appréciée au point de décision.

1.2.2.2. L'état d'avancement de l'initiative PPTE renforcée au 1^{er} juillet 2008

L'état d'avancement du processus

Au total, au 1^{er} juillet 2008, 33 pays, dont 27 en Afrique (et 10 en Zone franc), ont franchi le « point de

⁵ Après application des mécanismes classiques d'allègement de la dette, tels que les conditions de Naples (notamment une réduction de 67 % de la VAN des échéances de dette pré-date butoir non-APD). La date butoir, fixée lors du 1^{er} passage du pays débiteur en Club de Paris, est la date jusqu'à laquelle les créances sont intégrées dans l'assiette du rééchelonnement : les dettes contractées postérieurement à cette date sont exclues des futurs rééchelonnements.

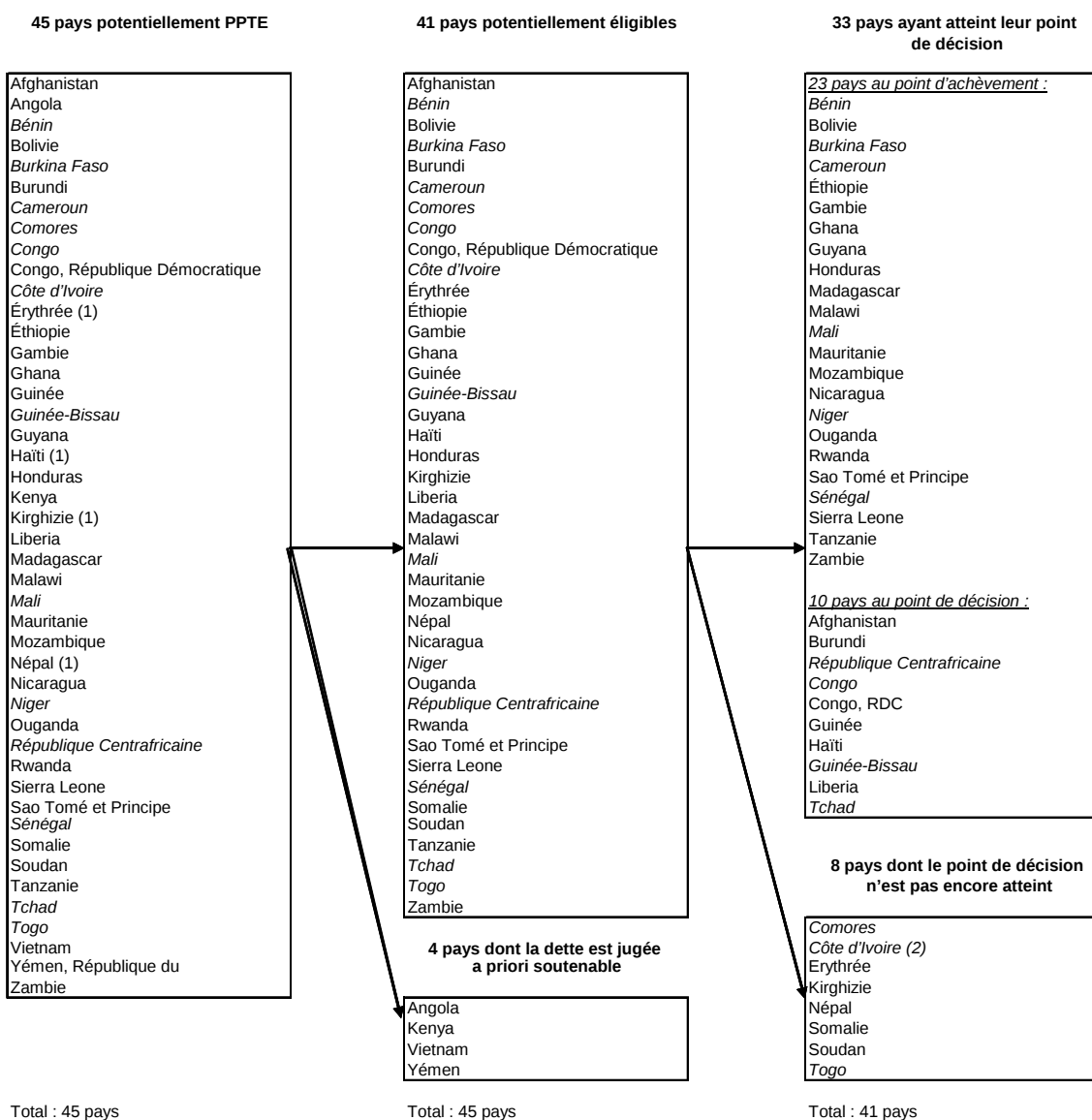
⁶ Critère alternatif. Pour être qualifiés sur la base de ce critère sans atteindre le seuil du ratio Dette/exportations, les pays doivent toutefois disposer d'un ratio exportations/PIB supérieur à 30 % (40 % dans le dispositif PPTE initial) et de recettes fiscales rapportées au PIB de plus de 15 % (20 % dans le dispositif PPTE initial).

⁷ Dette éligible = dette commerciale (c'est-à-dire non APD) pré-date butoir.

⁸ À l'issue du sommet de Cologne, les pays du G7 se sont en outre engagés, sur une base bilatérale, à annuler 100 % de leurs créances APD et 100 % de leur dette commerciale éligible lorsque le pays atteint son point d'achèvement.

décision » sur les 41 pays potentiellement éligibles. Depuis la fin 2000 (date à laquelle 22 pays étaient parvenus au point de décision de l'initiative renforcée), le rythme s'est sensiblement ralenti, un à deux pays franchissant chaque année cette première étape. Deux pays (le Congo et Haïti) ont ainsi atteint le point de décision en 2006, suivis de l'Afghanistan en 2007, puis de la République centrafricaine et du Libéria en 2008.

Tableau récapitulatif des pays potentiellement éligibles à l'Initiative PPTE et de leur situation dans le déroulement du dispositif renforcé (1er juillet 2008) *



* En italique : pays de la Zone franc

(1) Pays déclarés potentiellement éligibles en avril 2006

(2) Point de décision déjà atteint dans le dispositif PPTE initial (mars 1998). A cette date, accord de flux du Club de Paris selon les termes de Lyon (annulation de 80% des crédits non APD).

Parmi les pays ayant atteint le point de décision, 23 sont parvenus au « point d'achèvement » au 1^{er} juillet 2008, dont 19 en Afrique (et 6 en Zone franc) : Ouganda en 2000, Mozambique et Tanzanie en 2001, Burkina Faso et Mauritanie en 2002, Mali et Bénin en 2003, Niger, Sénégal, Éthiopie, Ghana et Madagascar en 2004, Zambie et Rwanda en 2005, Cameroun, Malawi et Sierra Leone en 2006. Sao Tomé et Príncipe et la Gambie sont les derniers pays à avoir franchi cette étape, respectivement en mars 2007 et en mars 2008.

Les montants de dettes annulés

Pour les 23 pays ayant atteint le point d'achèvement, les allègements mis en œuvre s'élèvent à près de USD 33 milliards en valeur actualisée nette (— VAN — à fin 2006). Les pays d'Afrique sub-saharienne ont bénéficié d'environ 75 % des allègements mis en œuvre (USD 24,5 milliards). Pour les 6 pays de la Zone franc, ces allègements ont représenté USD 4,6 milliards (soit 15 % des annulations totales).

Le montant des allègements de dette susceptibles d'être consentis aux 10 pays ayant atteint le point de décision est estimé à USD 15 milliards (dont USD 3 milliards pour les 4 pays de la Zone franc concernés) en valeur actualisée nette. Pour les 8 pays n'ayant pas encore franchi le point de décision mais potentiellement éligibles, ce montant est évalué à USD 20 milliards (dont USD 4 milliards pour les 3 pays de la Zone franc concernés) en valeur actualisée nette.

Au total, l'initiative PPTE renforcée devrait permettre une réduction des deux tiers du stock de dette des pays bénéficiaires, selon les estimations du FMI basées sur 31 pays ayant franchi le point de décision. Cette réduction n'inclut pas les annulations bilatérales complémentaires qui seront réalisées par les créanciers du Club de Paris.

Le renforcement du lien avec la réduction de la pauvreté

Le renforcement du lien entre l'allègement du service de la dette et l'augmentation des dépenses contribuant à la réduction de la pauvreté est l'un des objectifs prioritaires de l'initiative PPTE. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette.

D'après les estimations du FMI, les allègements de dette ont permis de financer des actions renforcées en matière de lutte contre la pauvreté (éducation, systèmes de santé...). Les dépenses en ce domaine sont ainsi passées de 5,5 % du PIB en moyenne dans les pays africains PPTE, en 1999, à 9 % en 2006. Le poids du service de la dette s'est également sensiblement réduit : celui-ci, rapporté aux recettes d'exportation, a été ramené, en moyenne, de 18 % à 8 % dans les quatre années ayant suivi le point de décision.

1.2.2.3. La mise en œuvre progressive de l'initiative IADM

Proposée par les pays du G8, l'IADM prévoit l'annulation de 100 % du stock de la dette des pays en développement auprès du FMI, de l'Association internationale pour le développement – AID – (guichet concessionnel de la Banque mondiale), du Fonds africain de développement – FAD – (guichet concessionnel de la Banque Africaine de Développement) et de la Banque interaméricaine de développement (BID). Le dispositif vise à faciliter l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), sans compromettre la capacité de financement des institutions internationales.

La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les pays PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois – à compter de la date du point d'achèvement – des performances favorables i) dans le domaine macroéconomique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI) ii) dans la mise en

œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté iii) dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques). Les 23 pays ayant atteint leur point d'achèvement ont été déclarés éligibles à l'IADM ;

- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE mais dont le revenu par habitant est inférieur à USD 380. 2 pays ont été retenus à ce titre (Cambodge et Tadjikistan).

Pour ces 25 pays, l'IADM a été mise en œuvre dès leur accession au point d'achèvement, à compter du 1^{er} janvier 2006. Dans une deuxième phase, l'IADM devrait bénéficier à terme aux 18 pays (dont 14 pays africains, notamment 7 en Zone franc) qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement PPTE.

Au total, au seul titre de l'IADM, le montant des annulations de dette, susceptibles de s'appliquer aux 43 pays potentiellement éligibles, devrait représenter environ USD 48 milliards en termes nominaux⁹ dont près de 85 % au bénéfice des pays africains. Pour les 6 pays de la Zone franc ayant atteint le point d'achèvement, les annulations de dette au titre de l'IADM ont représenté USD 9 milliards en termes nominaux¹⁰.

1.2.2.4. Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût global de l'initiative PPTE est estimé par le FMI et la Banque mondiale à environ USD 68 milliards¹¹ (en valeur actualisée nette à fin 2006). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds FRPC-PPTE (" PRGF-HIPC Trust ") finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE. Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000).
- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds PPTE (" HIPC Trust Fund "), géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds PPTE est alimenté par les contributions bilatérales des pays membres.
- Contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

S'agissant de l'initiative IADM exclusivement, le financement des USD 48 milliards en termes nominaux (cf.supra) s'opère selon le schéma suivant :

- pour le FMI, le coût de l'initiative est couvert par deux fonds : le Fonds IADM-I (« MDRI-I Trust ») finance le coût des annulations de dette en faveur des pays dont le revenu par habitant est inférieur à USD 380, sur les ressources propres du FMI (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ; le Fonds IADM-II (MDRI-II Trust) est alimenté par les contributions des pays membres et finance les annulations de dette en faveur des pays déclarés éligibles à l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est supérieur à USD 380.
- pour l'AID et le FAD, les pays donateurs se sont engagés à apporter des contributions additionnelles, afin de préserver les capacités de financement de ces institutions.

⁹ USD 33 milliards pour l'AID ; USD 7,5 milliards pour le FAD ; USD 4 milliards pour le FMI ; USD 3,5 milliards pour la BID.

¹⁰ USD 6,2 milliards pour la Banque mondiale, USD 2,1 milliards pour le FAD et USD 0,7 milliard pour le FMI.

¹¹ Dont USD 13,8 milliards pour la Banque mondiale ; USD 5,8 milliards pour le FMI ; USD 4,8 milliards pour la BAD ; USD 24,2 milliards pour les créanciers du Club de Paris ; USD 8,6 milliards pour les autres créanciers bilatéraux publics.

1.2.2.5. La problématique du réendettement après les annulations PPTE et IADM

Depuis la mise en œuvre des initiatives PPTE et IADM, la communauté internationale tente de prévenir un réendettement non soutenable des pays bénéficiaires des annulations de dette.

En effet, la restauration de leur solvabilité et l'importance de leurs besoins financiers se sont d'ores et déjà traduits, pour plusieurs d'entre eux, par une sensible reprise des flux d'endettement. Ce nouveau recours à l'endettement s'inscrit en outre dans un contexte marqué par l'apparition de nouveaux prêteurs (pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, pays du Golfe), dont les financements sont souvent offerts sous forme peu ou non concessionnelle, et qui ne sont pas forcément membres des instances de concertation existantes (Club de Paris, OCDE).

Le souci de préserver la soutenabilité à long terme de la dette des pays pauvres a ainsi conduit les institutions financières internationales et les principaux créanciers bilatéraux à prendre position en faveur d'une meilleure coordination des pratiques de financement¹². Réunis à Potsdam en mai 2007, les ministres des finances du G8 ont appelé les parties intéressées à « soutenir la création d'une charte du prêt responsable » destinée à préserver les capacités de remboursement des pays pauvres. La concertation entre pays du G7 et pays émergents sur ces questions s'est poursuivie en 2007 et en 2008 dans le cadre des réunions du G20.

¹² Cf. notamment article « Les risques de ré-endettement des pays en développement après les annulations de dettes », Bulletin de la Banque de France, janvier 2007.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

2.1. L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA

Taux de croissance du PIB en volume				
	(en pourcentage)			
	2004	2005	2006	2007 (a)
Bénin	3,1	2,9	3,8	4,6
Burkina Faso	4,6	7,1	5,5	4,0
Côte d'Ivoire	1,6	1,8	1,2	1,5
Guinée-Bissau	3,2	3,8	1,8	2,7
Mali	2,3	6,1	5,3	3,2
Niger	-0,8	7,4	5,1	3,1
Sénégal	5,8	5,7	2,3	4,8
Togo	2,5	1,3	3,9	1,5
UEMOA	2,8	4,1	3,1	3,0
(a) estimations				
Source : BCEAO				

En 2007, le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA s'est stabilisé à 3 % (3,1 % en 2006) et reste à peine égal à celui de la croissance démographique de la zone.

Les progrès enregistrés dans la résolution des crises socio-politiques en Côte d'Ivoire, au Togo et en Guinée-Bissau ont permis à ces États de renouer avec les institutions de Bretton Woods mais ne se sont pas encore traduits par une augmentation significative de leur taux de croissance.

Les principaux secteurs d'activité de l'UEMOA restent fragiles par rapport aux chocs externes liés à la flambée des cours mondiaux du pétrole, qui a continué de pénaliser des pays traditionnellement importateurs nets d'hydrocarbures, et aux aléas climatiques, qui expliquent les résultats globalement peu favorables de la campagne agricole 2007-2008.

D'autres facteurs pèsent également sur les perspectives de relance de la croissance comme les difficultés persistantes de certaines filières agricoles. L'insuffisance des facteurs de production, notamment l'énergie électrique, s'est traduite par une baisse de la production dans le secteur manufacturier. Enfin, depuis plusieurs années, la croissance de l'UEMOA reste aussi contrainte par la situation en Côte d'Ivoire qui représente 35 % du PIB de la sous-région.

L'examen des performances nationales laisse, toutefois, apparaître une accélération de la croissance au Bénin, en liaison avec le redressement de la production cotonnière, et au Sénégal, du fait de la reprise des activités des ICS (Industries Chimiques du Sénégal).

En 2007, l'inflation s'est stabilisée, passant de 2,3 % à 2,4 % en moyenne. Elle s'est, toutefois, accélérée en fin d'année.

Accords FRPC entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 31 juillet 2008

(en millions de DTS)

	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	05/08/2005	04/08/2009	15,48	1,79
Burkina Faso	23/04/2007	22/04/2010	15,05	7,03
Mali	28/05/2008	27/05/2011	27,99	15,00
Niger	02/06/2008	01/06/2011	23,03	19,74
Togo	21/04/2008	20/04/2011	66,06	52,80

Source : FMI

À fin juin 2008, sept des huit pays de l'UEMOA bénéficiaient de l'appui financier du FMI dans le cadre de l'exécution de programmes économiques: cinq (Bénin, Burkina, Mali, Niger et Togo) au titre de la FRPC¹ et deux (Guinée-Bissau et Côte d'Ivoire) à travers une Aide d'Urgence Post Conflit. Par ailleurs, le Sénégal met en oeuvre un programme au titre de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE).

Dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), seuls le Togo et la Côte d'Ivoire n'ont pas encore atteint le point de décision. Le Burkina Faso, le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal ont atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée. En 2006, ces cinq pays ont donc pu bénéficier, dans le cadre de l'IADM — Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale — (cf. 1.2.2.), de l'annulation effective de leur dette vis-à-vis du FMI, de la Banque mondiale et de la BAD.

2.1.1. L'activité

Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec la norme du Système de Comptabilité Nationale 1993 (SCN 93), l'UEMOA a décidé, en 2001, que la valorisation des campagnes agricoles s'effectuerait désormais l'année de la production. Ainsi, la production agricole au titre de la campagne « n/n+1 » est intégrée dans le calcul du PIB de l'année « n » (effet d'offre) grâce à l'introduction de stocks dans l'équilibre emplois ressources. L'effet demande reste pris en compte l'année « n+1 », par déstockage, au titre de la consommation et des exportations.

La campagne agricole 2007-2008 a pâti de conditions climatiques peu favorables, en particulier, l'arrêt précoce des pluies dans certains pays (Niger, Sénégal, Burkina et Guinée-Bissau). Sur la base des estimations disponibles au moment de la rédaction de ce Rapport, elle s'est caractérisée par une légère hausse de la production vivrière (mis à part certaines céréales) et une stagnation, voire un recul, pour les cultures d'exportation.

La production vivrière s'est globalement inscrite en augmentation de + 2,7 %, après + 3 % en 2006-2007. Cette progression se retrouve dans tous les États, à l'exception du Sénégal, du Niger et de la Guinée-Bissau (qui enregistrent une baisse de, respectivement, 7,0 %, 2,2 % et 9,3 %) ; les estimations font état d'une hausse d'environ 11 % au Bénin, 5 % au Mali, 1,5 % au Burkina, 2,0 % au Togo et 1,5 % en Côte d'Ivoire. En revanche, la production de céréales (mil, riz, maïs) a reculé de 2,6 % avec d'importantes baisses au Sénégal (– 25 %) et en Guinée-Bissau (– 9,3 %).

1 Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ou Poverty reduction and growth facility (PRGF) : cette facilité remplace depuis 1999 la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) en tant que guichet de prêts concessionnels du FMI. Les pays peuvent emprunter un maximum de 140 % de leur quota au FMI, dans le cadre d'un programme de trois ans. Cette limite peut être portée à 185 % du quota en cas de circonstances exceptionnelles. Les prêts obtenus au titre de la FRPC portent intérêt à 0,5 %, avec remboursement semestriel, débutant 5 ans et demi et se terminant 10 ans après le déboursement.

S'agissant des cultures d'exportation, les performances ont stagné ou se sont inscrites en retrait, sauf pour la noix de cajou. Ainsi, les productions de café, de cacao et d'arachides ont enregistré de légères baisses (respectivement – 0,3 %, – 0,2 % et – 1,8 %) alors que la production de coton a fléchi fortement (– 28,8 %).

Dans ce dernier secteur, les baisses les plus importantes ont concerné le Burkina (– 44%), le Mali (– 40,3 %), la Côte d'Ivoire (– 16,9 %) et le Sénégal (– 13,2 %). Les conditions climatiques, les retards de paiements aux producteurs et la désorganisation de certaines filières cotonnières ont entraîné une réduction des surfaces emblavées (alors même que les cours mondiaux se sont redressés en 2007). Au Bénin et au Togo, les mesures prises en faveur du paiement des arriérés aux producteurs et de la réorganisation de la filière ont permis un redressement de la production (respectivement + 12 % et + 22%).

La production de cacao a stagné (– 0,2 %) : si le Togo a enregistré une hausse de 25 %, les récoltes ont baissé de 0,3 % en Côte d'Ivoire. La production d'arachides a diminué (– 1,8 %) en liaison avec les mauvais résultats obtenus par le Sénégal (– 28 %) qui été pénalisé par un démarrage tardif des pluies et leur arrêt précoce. En Guinée-Bissau, la production de noix de cajou a enregistré une progression de l'ordre de 6 %. En revanche, la production de café a reculé de 0,3 % pour l'ensemble de la sous-région, avec une augmentation de 4,5 % au Togo associée à une baisse de 0,5 % en Côte d'Ivoire.

Dans le secteur minier, les estimations sont orientées à la baisse pour les principales productions de la région (or, uranium, phosphates et pétrole). La production aurifère de l'Union a baissé d'environ 8 %, en raison du recul de 9 % enregistré au Mali. Par ailleurs, du fait de l'ensablement de certains puits, la production de pétrole brut de la Côte d'Ivoire a diminué fortement (– 19,3 %), à 17,7 millions de barils. La production de phosphates a régressé de 15,3 %, en ligne avec les difficultés (vétustés des équipements et délestages) de la filière au Togo (– 36 %) et malgré l'augmentation (reprise de l'activité des ICS) constatée au Sénégal (+ 16,2 %). Enfin, au Niger, l'extraction d'uranium a enregistré un recul de 8,1 %.

Comptes nationaux de l'UEMOA

Agrégation des comptes nationaux des huit pays de l'UEMOA

en milliards de francs CFA courants

	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	30 838,5	33 834,8	35 902,7	38 172,2
PIB (au prix du marché)	22 589,4	24 296,0	25 806,1	27 456,4
Importations de biens et services	8 249,1	9 538,8	10 096,6	10 715,8
EMPLOIS	30 838,5	33 834,8	35 902,7	38 172,2
Consommation Finale	19 900,2	21 316,5	22 402,4	24 434,8
Publique	3 371,2	3 560,3	4 153,2	4 376,3
Privée	16 529,0	17 756,2	18 249,2	20 058,5
Formation brute de capital fixe *	3 644,0	4 570,4	4 745,2	5 284,4
Exportations de biens et services	7 294,3	7 947,9	8 755,1	8 452,9
Taux d'investissement (en %)	16,1	18,8	18,4	19,2
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,8	4,1	3,1	3,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	1,6	3,3	3,1	3,2
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,5	4,3	2,3	2,4
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

L'indice de la production industrielle, calculé par la BCEAO, s'est contracté de 3,0 % après avoir progressé de 3,9 % en 2006. Cette évolution a été contrastée selon les pays puisque l'activité industrielle a progressé au Burkina (+ 3,3 %) et au Sénégal (+ 3,1 %). En revanche, elle a reculé au Mali (– 18,5%), en Guinée-Bissau (– 13,0 %), au Niger (– 4,0 %), au Togo (– 3,9 %), au Bénin (– 3,4 %) et en Côte d'Ivoire (– 1,5 %). Ce recul s'explique, pour partie, par les problèmes d'approvisionnement en énergie électrique et par le reflux de l'activité enregistré au niveau des « industries extractives ».

Du côté de la demande, l'activité a été soutenue par la consommation des ménages puisque, à l'exception du Mali, du Niger et du Togo, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail s'est inscrit en progression dans l'ensemble de la zone. La performance de cet indice, en hausse de 3,9 % (un rythme inférieur aux + 7,7 % de 2006), confirme, en particulier, le relatif dynamisme du commerce d'automobiles, motocycles et pièces détachées, de biens d'équipement pour le logement ainsi que de produits pharmaceutiques et cosmétiques.

En 2007, parmi les composantes du PIB, la consommation (+ 9,0 %), notamment privée (+ 10 %), et la FBCF (+ 11,0 %) ont progressé alors que les exportations ont diminué de 3,5%. Le taux d'investissement est passé de 18,4 % du PIB en 2006 à 19,2 %.

2.1.2. L'inflation

En 2007, le taux d'inflation est demeuré quasiment stable à 2,4 % en moyenne annuelle (2,3 % en 2006). Ce résultat recouvre des performances différentes selon les pays, avec une baisse du rythme de la hausse des prix au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo, contre une accélération au Sénégal et en Guinée-Bissau et une stabilité au Mali et au Niger.

Évolution des indices des prix à la consommation (a)				
	<i>(en moyenne annuelle – en pourcentage)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (b)
Bénin	0,9	5,4	3,8	1,3
Burkina Faso	– 0,4	6,4	2,4	– 0,3
Côte d'Ivoire	1,4	3,9	2,5	1,9
Guinée-Bissau	0,9	3,4	2,0	4,6
Mali	– 3,1	6,4	1,5	1,4
Niger	0,2	7,8	0,0	0,1
Sénégal	0,5	1,7	2,1	5,9
Togo	0,4	6,8	2,2	0,9
UEMOA				
– Prix à la consommation* (en moyenne annuelle)	0,5	4,3	2,3	2,4
– Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	1,6	3,3	3,1	3,2
* Somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone				
(a) Indices harmonisés des prix à la consommation				
(b) Estimations				
Source : BCEAO				

L'inflation a suivi une évolution infra-annuelle caractérisée par un ralentissement significatif sur les neuf premiers mois de l'année grâce, notamment, à la baisse des prix des céréales locales, à la suite des bonnes récoltes des campagnes agricoles 2005-2006 et 2006-2007. Le dernier trimestre, en revanche, a enregistré une accélération de la hausse des prix en liaison avec l'augmentation de plusieurs produits alimentaires importés comme le lait, l'huile, le blé et le riz. Les hausses du lait et de l'huile se sont transmises aux prix domestiques dans tous les pays de l'Union alors qu'une augmentation sensible du riz a été enregistrée en Guinée-Bissau et au Sénégal. Le relèvement des prix du gaz domestique et, dans une moindre mesure, des services de transport, s'est aussi poursuivi en liaison avec la persistance des tensions sur les cours

internationaux du pétrole et du gaz, néanmoins atténuées par la dépréciation du dollar. Enfin, à la suite des mauvaises conditions climatiques au Bénin, au Burkina, au Niger, au Mali et au Togo, des tensions sont apparues sur les marchés céréaliers (maïs notamment) vers la fin de l'année.

En 2007, les taux d'inflation ont varié entre 5,9 % (Sénégal) et – 0,3 % (Burkina). Six pays de la sous-région (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo) ont respecté l'objectif de 2 % fixé dans le cadre de la programmation monétaire de la BCEAO.

2.1.3. Les finances publiques

En 2007, l'exécution des opérations financières des États s'est globalement traduite par une légère augmentation (en montant) du déficit global (hors dons), qui a atteint FCFA 1 358 milliards, soit 4,9 % du PIB contre 5,1 % en 2006.

Les recettes totales (dons compris) ont fortement progressé (+ 17,2 %) et ont gagné 2 points de PIB à 21,3 % contre 19,3 % en 2006. Cette évolution est le résultat de :

- (i) la hausse exceptionnelle des recettes non fiscales (+ 50,2 %) en liaison, notamment, avec le paiement de licences d'exploitation dans les télécommunications (Bénin, Niger, Sénégal) et les mines (Niger) mais aussi avec les recettes exceptionnelles encaissées en Côte d'Ivoire dans le cadre des dédommagements reçus de la société Trafigura, suite à l'affaire des déchets toxiques ;
- (ii) la poursuite des efforts de recouvrement qui se sont traduits par une augmentation de 10,8 % des recettes fiscales ;
- (iii) une hausse du volume de dons mobilisés (+39%) qui s'est élevé à FCFA 804,9 milliards après FCFA 578,5 milliards en 2006, et qui reflète le soutien renforcé des partenaires extérieurs.

Le taux de pression fiscale a progressé de 15,1 % à 15,8 % du PIB, mais reste en-dessous de l'objectif communautaire de 17 %, ce qui traduit les difficultés persistantes en matière de recouvrement des impôts et des taxes.

Les dépenses totales se sont accrues de 11,6 % et représentent 23,3 % du PIB contre 22,2 % en 2006. Cette évolution résulte notamment de l'augmentation des dépenses courantes liée à l'accroissement de la masse salariale (+ 10,6 %) et à l'importance des transferts et subventions (qui progressent de 13 % après + 44 % en 2006) au profit des secteurs énergétiques et des filières agricoles, notamment dans le cadre d'une atténuation des hausses des prix des produits pétroliers et des denrées alimentaires. L'augmentation des dépenses est aussi imputable à l'accélération des investissements en équipements et en renforcement des infrastructures socio-économiques (+ 16,7 %). Le taux d'investissement public est ainsi passé de 6,8 % en 2006 à 7,5 %.

Tableau des opérations financières des États de l'UEMOA				
Agrégation des TOFE des huit pays de l'UEMOA		en milliards de francs CFA courants		
	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	4 297,7	4 633,3	4 979,4	5 839,6
Recettes	3 731,7	3 998,7	4 400,9	5 034,7
Recettes fiscales	3 340,3	3 579,6	3 907,1	4 329,8
Recettes non fiscales	344,9	370,5	422,2	634,7
Autres recettes	46,5	48,5	71,6	70,2
Dons extérieurs	566,0	634,6	578,5	804,9
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	4 844,4	5 279,5	5 731,7	6 393,5
Dépenses courantes	3 136,0	3 444,2	3 794,7	4 159,6
Salaires	1 253,8	1 361,3	1 466,0	1 621,1
Intérêts de la dette publique	302,2	283,0	226,4	249,9
<i>intérieure</i>	49,2	42,5	43,9	77,8
<i>extérieure</i>	253,1	240,5	182,5	172,1
Autres dépenses courantes	1 563,1	1 783,3	2 091,9	2 248,7
<i>Dont subventions et autres transferts</i>	526,4	579,3	834,1	941,4
Dépenses en capital	1 522,5	1 672,0	1 774,8	2 070,6
Sur financement interne	697,2	797,4	922,2	1 071,4
Sur financement externe	825,3	874,6	852,6	999,2
Prêts nets	10,5	46,3	29,7	- 15,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 1 112,7	- 1 280,8	- 1 330,8	- 1 358,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	200,7	40,1	- 89,6	53,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 546,7	- 646,2	- 752,3	- 553,9
AJUSTEMENT BASE CAISSE	-2,5	23,0	40,1	21,6
<i>Dont variation des arriérés de paiement</i>	-8,7	-12,7	-10,2	-47,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 549,2	- 623,1	- 712,3	- 532,3
FINANCEMENT	568,2	641,5	734,6	543,5
Financement intérieur	- 6,8	- 37,5	- 27,3	- 52,2
Financement bancaire	- 63,0	- 60,6	- 226,7	0,6
Financement non bancaire	56,2	23,1	199,4	- 52,8
<i>Dont Variations des arriérés intérieurs (principal)</i>	84,9	- 28,1	3,2	- 194,2
<i>Dont Recettes de privatisation et autres</i>	1,4	9,7	1,4	139,8
Financement extérieur	575,0	679,0	761,9	595,7
Tirages sur emprunts	504,0	546,6	554,3	548,1
Amortissement dû	- 610,5	- 521,0	- 2 712,5	- 370,9
Variations des arriérés extérieurs (principal)	476,9	450,0	371,8	292,3
Réaménagements de la dette	167,9	172,0	2 441,6	45,5
Autres financements	36,7	31,4	107,0	80,7
Ajustement statistique	19,0	18,4	22,3	11,2
PIB (au prix du marché)	23 359,6	24 296,0	25 806,1	27 456,4
En pourcentage du PIB				
Recettes (hors dons)	16,0	16,5	17,1	18,3
Dépenses courantes	13,4	14,2	14,7	15,1
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	- 1,2	- 1,7	- 1,8	- 1,3
<i>Base engagements (dons compris)</i>	- 2,3	- 2,7	- 2,9	- 2,0
<i>Base caisse</i>	- 2,4	- 2,6	- 2,8	- 1,9
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y. c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés sur intérêts				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

Dans ce contexte, le déficit global (dons compris) a été réduit à FCFA 553 milliards (FCFA 752 milliards en 2006). Le solde base caisse est ressorti déficitaire, à FCFA 532 milliards. Outre le recours au marché financier², il a principalement été financé par des tirages sur emprunts extérieurs (FCFA 548 milliards), des recettes de privatisation au Burkina et l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement (en capital) sur la dette extérieure (FCFA 292 milliards, dont 90 % pour la Côte d'Ivoire). Le financement intérieur net des États a diminué de FCFA 53 milliards, grâce notamment à une réduction des arriérés de paiements (FCFA – 194,2 milliards ; ces arriérés sont également concentrés en Côte d'Ivoire).

Le déficit, base engagements (dons compris), a atteint 2,0 % du PIB (2,9 % en 2006). En dépit de cette amélioration globale, la situation des finances publiques de plusieurs pays reste fragile en liaison avec les difficultés rencontrées pour maîtriser les dépenses engagées, en particulier les subventions et autres transferts qui ont fortement progressé depuis 2006. Par ailleurs, les tensions de trésorerie ont subsisté dans certains États et se sont traduites par de nouveaux arriérés de paiement extérieurs (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Togo).

2.1.4. La balance des paiements

En 2007, les échanges extérieurs des États membres de l'UEMOA se seraient soldés par un excédent global de FCFA 692,1 milliards (2,4 % du PIB) après FCFA 638,3 milliards (2,5 % du PIB) en 2006. Cette évolution traduirait une augmentation du déficit des transactions courantes (qui est passé de – 4,1 % du PIB à – 6,1 %), compensée par un renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières qui augmenterait de 33% à FCFA 2 324,8 milliards.

Les exportations auraient baissé de 5,5 %, en liaison, notamment, avec le repli des ventes de coton, d'or et de pétrole. Parallèlement, les importations auraient augmenté de + 6,6 % en raison de la hausse des achats de biens d'équipement, de produits alimentaires et de la facture pétrolière.

Par rapport à 2006, le déficit de la balance des services s'est légèrement dégradé. Les sorties nettes au titre des revenus sont passées de FCFA 579,5 milliards à FCFA 584,7 milliards sous l'effet de la hausse de la rémunération des investisseurs étrangers. La forte hausse (+ 40 %) de l'excédent des transferts est attribuable aux dons publics (+ 58 %) et aux transferts privés (+ 30 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 30 % en liaison avec la hausse des investissements directs et des investissements de portefeuille³. En effet, par rapport à 2006, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en hausse de 67 % pour s'établir à FCFA 755 milliards. Les investissements étrangers en UEMOA comprennent désormais des investissements significatifs en provenance de Chine et d'Inde. Les investissements de portefeuille progresseraient aussi à FCFA 85,9 milliards contre 34,3 milliards, en raison des opérations d'emprunts des Trésors Nationaux sur le marché financier régional. Les autres investissements (crédits commerciaux, prêts, dépôts) seraient excédentaires, à FCFA 691 milliards, après le déficit exceptionnellement élevé de 2006 qui traduisait la prise en compte, dans les amortissements de la dette publique extérieure, de l'annulation de la dette au titre de l'IADM.

² Cf 3.1 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA.

³ Voir à cet égard, l'encart du présent Rapport sur les « Investissements directs étrangers et investissements de portefeuille des agents non-résidents en zone UEMOA ».

Balance des paiements des pays de l'UEMOA

Agrégation des balances des paiements des 8 pays de l'UEMOA – Chiffres non consolidés ne prenant pas en compte les opérations non réparties (notamment celles du siège de la BCEAO)

en milliards de francs CFA courants

	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 1 016,2	- 1 433,8	- 1 079,8	- 1 664,2
Balance commerciale	198,7	- 354,9	15,6	- 886,1
Exportations FOB	6 110,4	6 672,6	7 467,9	7 060,8
Importations FOB	- 5 911,7	- 7 027,6	- 7 452,3	- 7 947,0
Balance des services	- 1 153,4	- 1 235,9	- 1 357,2	- 1 376,7
Dont fret	- 1 004,2	- 1 197,5	- 1 279,9	- 1 335,8
Balance des revenus	- 581,6	- 549,1	- 579,5	- 584,7
Dont intérêts de la dette publique	- 269,0	- 244,2	- 177,1	- 176,5
Balance des transferts courants	520,1	706,2	841,3	1 183,3
Secteur privé	248,1	392,9	522,3	680,4
Secteur public	272,0	313,3	319,0	502,9
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	1 227,1	1 512,7	1 747,3	2 324,8
Compte de capital	974,1	643,6	4 766,4	793,2
Dont remise de dette	542,2	128,0	4 266,9	78,4
Opérations financières	253,1	869,1	- 3 019,2	1 531,6
Investissements directs	333,0	427,9	449,4	755,0
Investissements de portefeuille	- 7,9	44,6	34,3	85,9
Autres investissements	- 72,0	396,7	- 3 502,9	690,7
Dont amortissement	- 996,6	- 477,7	- 4 367,0	- 368,7
ERREURS ET OMISSIONS	- 0,2	- 29,1	- 29,1	31,5
SOLDE GLOBAL	210,7	49,9	638,3	692,1
Pour mémoire :				
FINANCEMENT EXCEPTIONNEL	1 080,8	643,6	4 649,5	385,7
Variation des arriérés extérieurs	493,5	461,2	379,6	303,9
Rééchelonnements	52,9	36,0	3,0	3,4
Remises de dette	542,2	128,0	4 266,9	78,4
VARIATION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS				
[signe - : augmentation ; signe + : diminution]	- 210,7	- 49,9	- 638,3	- 692,1
Exportations / Importations (%)	112,9	102,9	108,4	95,9
(a) estimations				
Source : BCEAO				

2.1.5. La dette extérieure

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, fin 2006, à USD 22 548,3 millions. Cet endettement, pour l'essentiel à long terme et concessionnel, est contracté à hauteur d'un peu moins de 40,0 % auprès de créanciers multilatéraux.

À la suite de la décision du G8 en juin 2005, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont bénéficié, courant 2006 (cf. 1.2.2.), de l'annulation totale de leur dette vis-à-vis du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale (AID) et de la Banque africaine de Développement (FAD). Le montant global des allègements obtenus par ces cinq États s'est élevé à FCFA 4 384,6 milliards⁴.

⁴ Cf Rapport Annuel de la Zone franc 2006 pour le détail.

Dettes extérieures des pays de l'UEMOA				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	27 766,1	29 026,2	27 084,5	22 548,3
Dettes à long terme	27 766,2	29 026,2	27 084,5	22 548,3
Dettes publiques garanties	25 192,5	26 842,9	25 047,3	19 744,0
Dettes privées non garanties	23 952,5	25 648,9	24 026,3	18 720,0
Recours aux crédits FMI	1 240,0	1 194,0	1 021,0	1 024,0
Dettes à court terme	1 225,6	1 018,1	765,3	265,2
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	1 348,1	1 165,2	1 271,9	2 539,1
<i>Envers créanciers publics</i>	516,1	900,2	1 101,9	1 434,1
<i>Envers créanciers privés</i>	271,1	676,2	848,9	1 116,1
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	832,4	1 902,7	2 176,1	2 808,6
<i>Envers créanciers publics</i>	672,4	1 738,7	1 978,1	2 569,6
<i>Envers créanciers privés</i>	832,4	1 902,7	2 176,1	2 808,6
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	236,2	209,8	179,7	134,5
Dettes extérieures / PIB	74,5	67,8	58,8	45,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	9,1	7,6	5,4	4,6
Service payé de la dette / recettes budgétaires	17,7	14,9	10,8	9,2
Dettes multilatérales / dettes totales	48,4	50,5	52,2	36,1
Sources : Banque mondiale				

Selon la BCEAO, fin 2007, le ratio de l'encours (hors arriérés) de la dette extérieure sur PIB de l'UEMOA s'établirait ainsi à 33,1 % ; par pays il ressortirait à 11,3 % au Bénin, 20 % au Burkina, 29,1 % au Mali, 36,5 % au Niger et 18,1 % au Sénégal. Il est beaucoup plus élevé dans les trois autres pays : 43,2 % en Côte d'Ivoire, 70,5 % au Togo et 273 % en Guinée-Bissau.

2.1.6. L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité⁵ entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur⁶. Ce pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débuter initialement au 1^{er} janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères de premier rang (celui sur le solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement avait décidé, en 2003, de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005. En mars 2006, constatant qu'un seul État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement a fixé un nouvel horizon de

⁵ Pour une présentation plus détaillée, cf. rapports annuels de la Zone franc 1999 et 2000.

⁶ Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

convergence pour l'UEMOA, en décidant que, « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ». Elle a, dans le même temps, fixé une nouvelle date objectif pour l'atteinte de la phase de stabilité, en précisant que « les États membres qui n'auraient pas respecté les conditions de convergence seront astreints à poursuivre le processus de convergence afin de réaliser les objectifs définis, au plus tard le 31 décembre 2008 ».

Critères du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité entre les États membres de l'UEMOA	
Critères de premier rang	Critères de second rang
– Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 % (<i>critère clé</i>). – L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. – L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. – L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %.	– La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. – Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. – Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. – Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEMOA. Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public.

Les dernières estimations en matière de convergence⁷ montrent qu'en 2007 le Bénin est le seul État à avoir respecté l'ensemble des critères de premier rang. Le Burkina, le Mali et le Niger respecteraient trois des quatre critères, la Côte d'Ivoire et le Sénégal en respecteraient deux, le Togo un seul et la Guinée-Bissau aucun.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale																
(Résultats au 31 décembre 2006)																
Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée– Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0	+	+	–	–	–	+	–	–	–	–	+	–	–	–	–	–
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3 %	–	+	+	+	+	+	+	–	+	+	+	+	+	–	+	+
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70 %	+	+	+	+	–	–	–	–	+	+	+	+	+	+	–	–
Variation arriérés ≤ 0	–	+	+	+	–	–	–	–	+	+	+	+	+	+	–	–
Nombre de critères respectés	2 / 4	4 / 4	3 / 4	3 / 4	1 / 4	2 / 4	1 / 4	0 / 4	3 / 4	3 / 4	4 / 4	3 / 4	3 / 4	2 / 4	1 / 4	1 / 4
+ = respecté ; – = non respecté																
Source : Commission de l'UEMOA « Rapport Semestriel d'Exécution de la Surveillance Multilatérale ». Juin 2008																

⁷ Source : Commission de l'UEMOA (Juin 2008).

Le Conseil d'administration du FMI du 23 mai 2008 a conclu les discussions relatives aux politiques communes des pays de l'UEMOA, en constatant que la croissance de la Zone demeurait inférieure à celle de l'Afrique Sub-Saharienne et était insuffisante pour réduire significativement la pauvreté. Le Conseil a souligné que l'UEMOA continuait à être pénalisée par un environnement des affaires médiocre ce qui incluait, notamment, la faiblesse des infrastructures et des institutions financières ainsi que les distortions persistantes aux échanges commerciaux, malgré les progrès enregistrés dans certains pays. Il a précisé que les mesures prises pour faire face aux fortes augmentations des prix du pétrole et des denrées alimentaires devraient, avec l'appui de la Commission de l'UEMOA, être coordonnées au niveau régional et ciblées pour être cohérentes avec la soutenabilité budgétaire et le financement disponible. Le Conseil a encouragé la réalisation de progrès plus importants en matière d'intégration régionale (tant au niveau de l'UEMOA que de la CEDEAO). Il a exprimé sa préoccupation au regard des faiblesses persistantes du secteur financier, notamment, sa vulnérabilité aux chocs externes, le faible respect des normes prudentielles et le bas niveau de capitalisation. Sur ce point, il a salué le relèvement du capital minimum des banques et souhaité que les gouvernements nationaux soutiennent avec force la mise en application de cette réforme. Le Conseil a considéré comme encourageant le démarrage du Programme Economique Régional (2006–2010) qui est, notamment, destiné à l'amélioration des infrastructures. Enfin, il a salué l'approbation par les États d'importantes réformes institutionnelle qui devraient contribuer à l'amélioration de la supervision bancaire et au renforcement de la politique monétaire en confortant l'indépendance de la BCEAO et en modernisant le cadre de sa politique monétaire.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux, la Loi uniforme, approuvée en 2003, par le Conseil des Ministres de l'UEMOA, a été adoptée par les Parlements de l'ensemble des pays de la sous-région et les décrets portant création des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) sont également tous signés⁸. Toutefois, les activités des CENTIF n'ont effectivement démarré que dans trois pays : le Niger, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Les États de l'UEMOA participent à un Organisme Régional de Type GAFI, le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme (GIABA), qui réunit l'ensemble des pays de la CEDEAO.

En ce qui concerne la lutte contre le Financement du Terrorisme, une Loi uniforme, élaborée par la BCEAO, a été adoptée par le Conseil des Ministres en mars 2008. Elle doit maintenant être transposée dans le droit interne de chaque État membre.

2.1.7. Les perspectives pour 2008

En faisant l'hypothèse de conditions climatiques favorables, les services de la BCEAO anticipent, pour 2008, une croissance économique en progression, mais encore relativement modérée, de 4,2 %. Ces perspectives, restent marquées d'incertitudes relatives, en particulier, à l'impact de la hausse des prix sur la consommation domestique et les finances publiques. Cependant, les améliorations enregistrées ces derniers mois, dans la normalisation de la situation socio-politique des pays de la sous-région et la reprise des relations de coopération avec la communauté financière internationale par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo, laissent entrevoir des perspectives plus favorables pour les économies de l'Union en 2008.

Concernant les prix, les premières observations réalisées en 2008 mettent en évidence la persistance des

⁸ Le Togo est le dernier pays à avoir créé une CENTIF, en mars 2008.

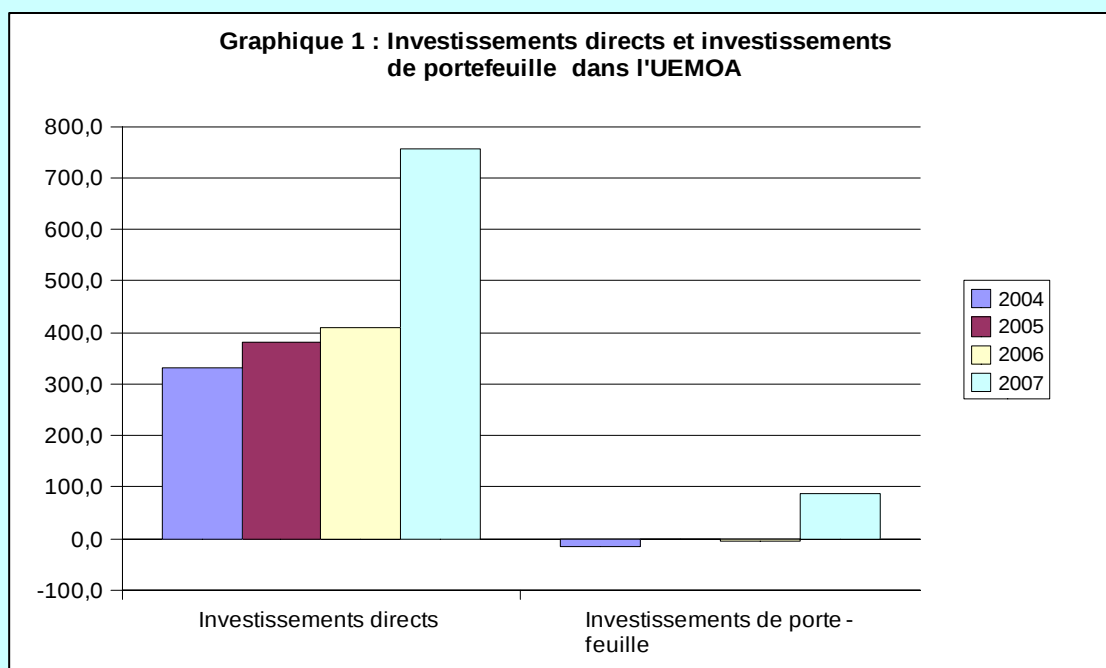
tensions inflationnistes dans tous pays, en liaison avec le maintien des cours du pétrole à un niveau élevé, et le renchérissement des produits alimentaires. L'inflation était estimée à 5,2 % en moyenne fin juin 2008 (6,3 % en glissement) contre 2,3 % fin juin 2007 (2 % en glissement). Sur l'ensemble de l'année elle pourrait s'établir à environ 5,4%.

Les comptes extérieurs devraient enregistrer une détérioration avec un déficit courant (hors dons) qui passerait de 7,9 % à 8,5 % du PIB, alors que la mobilisation accrue de ressources extérieures (partenaires au développement et IDE) se traduirait par une augmentation des avoirs extérieurs nets et un solde global, en recul mais excédentaire (FCFA 147milliards), de la balance des paiements.

En matière de finances publiques, la mobilisation des recettes intérieures ne couvrirait pas l'augmentation des dépenses liée aux transferts et subventions ce qui se traduirait par une dégradation du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, de 5,0 % du PIB en 2007 à 6,1 % en 2008.

Investissements directs étrangers et investissements de portefeuille des agents non-résidents en zone UEMOA

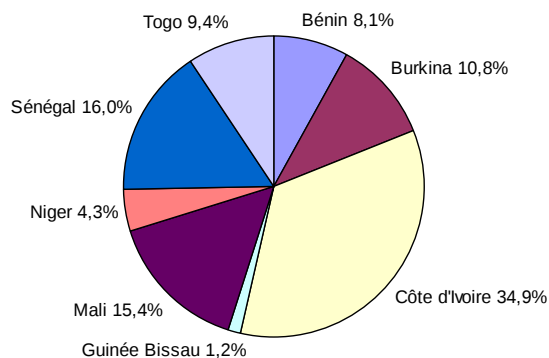
Les flux nets d'investissements directs et de portefeuille des agents non-résidents en zone UEMOA ont connu une progression régulière au cours des dernières années, dans le sillage de l'accroissement des mouvements de capitaux au niveau mondial. Ces flux se sont accrus en moyenne annuelle, de 13,0 % entre 2004 et 2006, avant de connaître un doublement en 2007. Ils sont ainsi estimés à FCFA 840,9 milliards en 2007 contre FCFA 404,4 milliards en 2006, après FCFA 376,2 milliards en 2005 et FCFA 317,4 milliards en 2004.



Source : BCEAO

L'évolution des flux d'investissements directs et de portefeuille des non-résidents dans l'UEMOA est essentiellement impulsée par celle des investissements directs étrangers (IDE), qui en représentent, en moyenne dans la période sous revue, plus de 95 %. Ils sont passés de FCFA 332,9 milliards en 2004 à FCFA 410,1 milliards en 2006, avant de connaître un bond exceptionnel à FCFA 755,0 milliards en 2007, à la faveur notamment de l'opération de privatisation dans le secteur de la téléphonie au Burkina (pour un montant d'environ FCFA 140 milliards).

L'orientation favorable des IDE découle, d'une part, de la mise en œuvre d'actions visant à renforcer l'attractivité des pays de l'Union (au nombre desquelles la révision des codes d'investissements des pays membres de l'UEMOA et la simplification des procédures administratives pour les investisseurs) et, d'autre part, du dynamisme de certains secteurs d'activités accueillant l'essentiel des IDE. Il s'agit en particulier du secteur minier (pétrole en Côte d'Ivoire, or au Mali, uranium au Niger) stimulé par la hausse des cours internationaux, du secteur bancaire (au Sénégal et au Togo) et du secteur des télécommunications, du fait de la progression de la téléphonie mobile dans l'ensemble des pays de l'Union. Ainsi, contrairement aux années 1990 où les IDE résultaient de programmes de privatisation et de restructuration des entreprises publiques, les flux d'IDE de ces dernières années se sont essentiellement traduits par la création de nouvelles structures économiques, plus favorables à la croissance de l'activité économique dans les pays de l'Union.

Graphique 2: Part des flux d'IDE par pays (moyenne 2004-2007)

Source : BCEAO

La répartition des IDE au sein de l'Union indique que la Côte d'Ivoire demeure le pays le plus attractif, avec 34,9 % des IDE sur la période 2004--2007, suivie du Sénégal (16,0 %) et du Mali (15,4 %). Cette prédominance de la Côte d'Ivoire tend néanmoins à se réduire. En effet, le pays avait reçu, sur la période 1996--2004, près de la moitié des IDE dans l'UEMOA (49,0 %).

Les investissements de portefeuille, constitués notamment des obligations et des titres d'emprunts, demeurent faibles dans les pays de l'UEMOA, en raison de la taille réduite du marché financier régional et de la faible présence d'investisseurs non-résidents dans l'Union. L'évolution des investissements de portefeuille est fortement corrélée avec les opérations d'émissions de titres publics par les Trésors des États membres de l'Union. Leur solde est passé d'un déficit de FCFA 15,5 milliards en 2004 à un excédent estimé à FCFA 85,9 milliards en 2007, du fait des opérations des Trésors de la Côte d'Ivoire et du Sénégal.

Encart rédigé par la BCEAO

2.2. L'évolution de la situation économique et financière dans la zone CEMAC

Taux de croissance du PIB en volume				
	(en pourcentage)			
	2004	2005	2006	2007 (a)
Cameroun	3,7	2,3	3,2	3,0
Centrafrique	3,5	3,0	4,3	3,8
Congo	3,7	7,8	6,7	- 2,2
Gabon	1,4	3,0	1,3	5,4
Guinée équatoriale	32,6	8,9	5,3	23,2
Tchad	33,7	8,6	- 0,5	0,7
CEMAC	6,6	3,7	3,1	4,0
(a) estimations				
Source : BEAC				

Après le ralentissement observé en 2005 et 2006, l'année 2007 a été marquée par une légère reprise de la croissance dans la sous-région. La hausse du PIB, en termes réels, s'est établie à 4,0 %, contre 3,1 % l'an passé. Le PIB réel du secteur pétrolier (y compris l'industrie gazière) a crû de 4 %, le secteur non pétrolier enregistrant un taux de croissance identique. Cette reprise de l'activité économique est intervenue dans un contexte marqué par une stabilité dans l'évolution des termes de l'échange (+ 0,4 %) et la poursuite de la baisse de la production pétrolière de la CEMAC (- 4,4 % après - 3,9 % en 2006).

Les résultats des pays de la CEMAC en matière de croissance restent fortement dépendants des évolutions de la conjoncture pétrolière. La Guinée Équatoriale (+ 23,2 %) et le Gabon (+ 5,4 %) ont ainsi enregistré des taux de croissance soutenus, en liaison avec l'augmentation de leur production de pétrole brut. À l'inverse, le Congo, dont la production de pétrole s'est contractée de 17,3 %, a enregistré un taux de croissance négatif (- 2,2 %). Les performances macroéconomiques du Cameroun, qui représente plus du tiers du PIB de la CEMAC, sont demeurées stables (+ 3,0 % après + 3,2 %), tandis que la Centrafrique enregistrait un ralentissement de son taux de croissance (+ 3,8 % contre + 4,3 % en 2006). L'économie tchadienne, confrontée à une instabilité de son environnement sécuritaire, continue d'évoluer à un rythme très ralenti (+ 0,7 % après - 0,5 % l'an passé).

Après une accentuation des tensions inflationnistes en 2006, le taux d'inflation a décéléré en 2007. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,6 % en moyenne annuelle, après 5,2 % en 2006.

S'agissant des relations financières internationales, le Cameroun bénéficie d'un programme FRPC avec le FMI. La FRPC en faveur du Tchad est suspendue depuis août 2005, les première et deuxième revues du programme n'ayant pu être finalisées. Depuis avril 2007, le Congo bénéficie de programmes de référence (sans financement), la 3^{ème} revue de la FRPC n'ayant pas été approuvée. En décembre 2006, le FMI a approuvé la mise en place d'une FRPC en faveur de la RCA, pour un montant de USD 55 millions.

Accords FRPC entre le FMI et les pays de la CEMAC au 31 juillet 2008				
	(en millions de DTS)			
	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Cameroun	24/10/2005	31/01/2009	18,57	2,67
Centrafrique	22/12/2006	21/12/2009	44,56	15,19
Congo ¹	06/12/2004	05/06/2008	54,99	31,41
Tchad ¹	16/02/2005	31/05/2008	25,20	21,00
Source : FMI				
¹ Accords suspendus				

2.2.1. L'activité

Comptes nationaux des pays de la CEMAC				
Agrégation des comptes nationaux des 6 pays de la CEMAC				
	(en milliards de francs CFA courants)			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	26 351,6	32 095,8	36 610,1	38 960,8
PIB (au prix du marché)	19 462,5	24 219,4	27 049,5	28 372,5
Importations de biens et services	6 889,1	7 876,4	9 560,6	10 588,3
Biens	3 698,1	4 218,8	5 377,8	5 997,5
Services	3 191,0	3 657,6	4 182,9	4 590,8
EMPLOIS	26 351,7	32 095,8	36 610,1	38 960,8
Consommation finale	11 294,2	13 093,8	14 117,6	14 985,6
Publique	1 511,9	1 701,8	1 947,4	2 170,4
Privée	9 782,3	11 392,0	12 170,1	12 815,3
Formation brute de capital fixe (b)	5 270,7	5 839,8	7 310,0	8 343,0
Exportations de biens et services	9 786,8	13 162,2	15 182,5	15 632,1
Biens	9 153,0	12 499,5	14 461,0	14 866,1
Services	633,8	662,7	721,5	766,0
Épargne Intérieure Brute	8 168,3	10 888,8	12 189,5	13 106,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 897,6	4 205,8	4 729,6	4 980,9
Revenus des facteurs	- 2 886,9	- 1 376,5	- 2 184,4	- 2 720,9
Épargne intérieure nette	5 281,5	5 989,1	6 481,8	6 862,4
Taux d'investissement (en %)	27,1	24,1	27,0	29,4
Variation en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	6,6	3,7	3,1	4,0
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	0,6	2,9	5,2	1,6
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	1,4	2,5	4,9	2,7
(a) estimations (b) y compris variations de stocks				
Source : BEAC				

La croissance de la CEMAC a été principalement soutenue par le secteur non pétrolier, qui a contribué à hauteur de 3,5 points à la croissance du PIB. L'activité économique n'a, en revanche, bénéficié que d'une contribution modeste du secteur pétrolier (0,6 point). Si la production de pétrole brut a reculé de 4,4 % en volume, passant de 54,6 millions de tonnes en 2006 à 52,2 millions de tonnes en 2007, le secteur des hydrocarbures a toutefois bénéficié d'une hausse de 2,6 % de ses prix moyens à l'exportation (exprimés en franc CFA). Les volumes extraits ont sensiblement reculé au Congo (- 17,3 %) et au Tchad (- 7,6 %) et, dans une moindre mesure, au Cameroun (- 2,3 %). Au total, la Guinée Équatoriale reste le premier producteur de la Zone franc, avec 17,5 millions de tonnes, devant le Gabon (12,1), le Congo (11,0), le Tchad (7,3) et le Cameroun (4,3).

Le pétrole en zone CEMAC					
	Production 2007 (en millions de tonnes)	En pourcentage de la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB 2007	Exportations pétrolières en % des exportations 2007	Recettes pétrolières en % des recettes budgétaires 2007
Guinée Équatoriale	17,5	3,6	77,0	83,1	90,8
Gabon	12,1	2,5	54,2	79,3	58,6
Congo	11,0	2,3	58,0	88,5	82,1
Tchad	7,3	1,5	48,1	87,0	75,6
Cameroun	4,3	0,9	10,5	49,0	33,2
Total CEMAC	52,2	10,7	42,3	78,7	67,0

Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2008)

Le secteur primaire a contribué à la croissance à hauteur de 0,5 point, grâce à la bonne tenue des productions vivrières et maraîchères, notamment au Cameroun. L'apport des cultures d'exportation à la croissance est resté modeste, du fait de la baisse des récoltes de coton (– 15,4 % après – 24,3 % en 2006) et de cacao (– 4,6 %), partiellement compensée par le redressement de la production de café (+ 9,5 %). Dans le secteur de la sylviculture, la hausse de la production de grumes et de bois débités (+ 6,4 %), tout particulièrement au Cameroun et au Congo, a permis de soutenir la croissance (à hauteur de 0,1 point).

L'apport des industries minières a été positif, les productions de manganèse au Gabon (+ 10,0 %) et de diamants bruts en RCA (+ 0,5 % par rapport à 2005) restant favorablement orientées.

Le dynamisme des industries du secteur secondaire s'est confirmé en 2007, avec un apport de 2,3 points à la croissance (contre 0,8 point en 2006). La contribution du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) s'est élevée à 0,4 point, en raison des travaux d'aménagement et de réhabilitation des réseaux routiers. Les industries manufacturières ont soutenu la croissance à hauteur de 0,3 point, reflétant l'importance des programmes d'investissement mis en œuvre par les entreprises pour étendre leurs capacités de production, notamment dans le secteur agro-alimentaire, et se conformer à la nouvelle législation forestière relative à la transformation du bois.

Dans le secteur tertiaire, les bonnes performances enregistrées dans les activités commerciales, de transport et de télécommunication ont permis de soutenir la croissance à hauteur de 2,2 points. Ce secteur a tout particulièrement profité de la vigueur de la demande intérieure, comme l'illustre la poursuite du développement de la téléphonie mobile.

Le taux d'investissement a progressé de plus de deux points en 2007, pour atteindre 29,4 % du PIB (contre 27,0 % en 2006), grâce essentiellement au dynamisme des investissements privés, en particulier dans le secteur pétrolier (investissements d'exploration et de développement).

2.2.2. L'inflation

Après une accélération de la progression des prix en 2006, les pays de la CEMAC ont connu une sensible atténuation des tensions inflationnistes en 2007. L'indice des prix à la consommation des ménages est ressorti en hausse de 1,6 % en moyenne annuelle, après 5,2 % en 2006. Cette évolution modérée des prix, inférieure à la norme communautaire fixée en matière de convergence (3 %), masque toutefois la persistance de tensions inflationnistes dans certains États de la sous-région, en particulier au Gabon et en Guinée Équatoriale, où le rythme de progression des prix s'est accéléré.

Évolution des indices des prix à la consommation				
	(en moyenne annuelle – en pourcentage)			
	2004	2005	2006	2007 (a)
Cameroun	0,3	1,9	5,1	1,1
Centrafrique	– 2,1	2,9	6,6	1,0
Congo	3,6	2,5	4,7	2,5
Gabon	0,4	– 0,2	4,0	4,8
Guinée Équatoriale	4,2	5,0	5,0	5,5
Tchad	– 5,3	7,9	8,1	– 9,0
CEMAC en moyenne annuelle	0,6	2,9	5,2	1,6
CEMAC en glissement	1,4	2,5	4,9	2,5
Déflateur du PIB (variation annuelle)	4,7	20,0	8,3	0,8
(a) estimations				
Source : BEAC				

Cette évolution résulte principalement de l'amélioration de l'offre de produits vivriers et céréaliers sur les principaux marchés de la sous-région, alors même que la forte augmentation des cours mondiaux des produits pétroliers n'a été que partiellement répercutée dans les prix domestiques, du fait des mécanismes de blocage des prix. À l'inverse, la vigueur de la demande intérieure au Gabon et en Guinée Équatoriale a attisé les tensions inflationnistes dans ces pays.

2.2.3. Les finances publiques

Dans un contexte marqué par une stagnation des recettes pétrolières, l'évolution des finances publiques des pays de la CEMAC est restée globalement assez maîtrisée. L'excédent budgétaire cumulé base engagements, hors dons, a atteint 8,5 % du PIB, contre 9,9 % en 2006. La Centrafrique continue de présenter une situation budgétaire particulièrement tendue, avec un déficit budgétaire base engagements, hors dons, qui s'est établi à - 3 % en 2007 (contre - 4,5 % en 2006).

Les recettes totales, hors dons, ont augmenté de seulement 4 % par rapport à l'exercice 2006, du fait de la stagnation des recettes pétrolières (- 0,1 %) consécutive au recul de la production. Les recettes pétrolières ont représenté en 2007 67 % des recettes budgétaires totales (70 % en 2006). Les recettes non pétrolières sont, en revanche, ressorties en hausse de 13,2 %, reflétant les efforts entrepris par les autorités pour favoriser la mobilisation des ressources intérieures par un élargissement de l'assiette fiscale, une restriction du régime des exonérations et l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes. Le taux de pression fiscale s'est établi à 29,1 % du PIB (29,4 % en 2006).

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en hausse de 10,9 %, soit un rythme sensiblement ralenti par rapport à l'exercice précédent (+ 29,4 %). La progression des dépenses budgétaires reste principalement tirée par l'évolution des dépenses en capital (+ 18,6 %), en liaison avec la mise en œuvre des projets de réhabilitation des infrastructures dans certains pays. Le taux d'investissement public (hors financements sur ressources extérieures) a poursuivi son redressement, s'établissant à 7 % du PIB après 5,9 % du PIB en 2006.

Les dépenses courantes ont augmenté de 7 %. Le service de la dette, notamment extérieure, s'est contracté de 35,5 % en un an, à la faveur des allègements de dette obtenus en particulier par le Cameroun et le Congo. En revanche, les dépenses de transferts et subventions ont crû de 17,5 %, en raison de l'alourdissement des aides versées par les États en faveur des entreprises publiques du secteur de l'énergie, dans la quasi-totalité des pays de la zone. La masse salariale s'est inscrite en hausse de 10 %, à la suite de mesures de revalorisation des traitements.

L'excédent du solde primaire s'est établi à 10,3 % du PIB, après 12,5 % en 2006. Le solde budgétaire base engagements (dons compris) a atteint FCFA 2 561 milliards.

Au total, la situation financière relativement satisfaisante de la majorité des États de la CEMAC a permis d'accélérer l'apurement des arriérés extérieurs. Ceux-ci ont été réduits de FCFA 1 324 milliards au cours de l'exercice, à la suite tout particulièrement de l'accord conclu par le Congo avec ses créanciers privés. Le solde base caisse est ressorti en excédent, s'établissant à FCFA 1 027,6 milliards.

Cette évolution a permis aux États de poursuivre leur désendettement intérieur, à l'égard tant du secteur non bancaire (à hauteur de FCFA 1 312,5 milliards) que du secteur bancaire (à hauteur de FCFA 964,6 milliards).

Tableau des opérations financières de la CEMAC

Agrégation des TOFE des 6 pays de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	4 413,5	6 192,6	10 354,5	8 421,0
Recettes	4 245,6	6 030,5	7 954,6	8 272,9
Recettes non pétrolières	1 950,4	2 159,3	2 391,9	2 708,6
Recettes pétrolières	2 287,6	3 864,5	5 553,2	5 545,1
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	167,9	162,2	2 399,8	148,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	3 620,1	4 082,1	5 283,2	5 859,9
Dépenses courantes	2 490,5	2 876,0	3 399,4	3 636,4
Salaires	923,0	920,9	972,7	1 069,5
Intérêts	479,8	436,8	451,9	291,5
Intérêts sur la dette intérieure	73,2	85,1	78,2	66,3
Intérêts sur la dette extérieure	406,6	351,7	373,7	225,2
Autres dépenses courantes	1 087,7	1 518,3	1 974,8	2 275,4
Dépenses en capital	1 114,4	1 186,3	1 854,5	2 198,9
Dépenses budgétaires	793,6	949,6	1 587,0	1 992,2
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	320,8	236,7	267,5	206,7
Dépenses de restructuration	15,2	19,8	24,3	6,8
Prêts nets	0,0	0,0	5,0	17,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	1 426,0	2 621,8	3 390,8	2 911,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	793,4	2 110,5	5 071,3	2 561,0
ARRIÉRÉS	– 1 988,2	– 216,8	– 339,2	– 1 533,4
Arriérés intérieurs	– 82,3	– 146,3	– 294,9	– 209,7
Arriérés extérieurs	– 1 905,9	– 70,6	– 44,3	– 1 323,7
SOLDE (base caisse) (3)	– 1 194,8	1 893,7	4 732,1	1 027,6
FINANCEMENT	1 194,8	– 1 893,6	– 4 732,0	– 1 027,6
Financement Intérieur	– 713,4	– 1 655,5	– 2 445,8	– 2 277,1
Bancaire	– 355,5	– 1 125,5	– 1 180,7	– 964,6
Non bancaire	– 357,9	– 529,9	– 1 265,1	– 1 312,5
Financement Extérieur	1 908,2	– 238,2	– 2 286,3	1 249,6
Tirages sur emprunts	271,9	146,0	179,4	567,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	– 775,7	– 827,5	– 2 890,4	– 603,8
Réaménagement de la dette extérieure	2 410,4	443,4	424,7	1 283,5
Divers	1,7	0,0	0,0	2,4
PIB nominal	19 462,5	24 219,4	27 049,5	28 372,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	21,8	24,9	29,4	29,2
Dépenses courantes	12,8	11,9	12,6	12,8
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	4,9	9,0	10,9	9,2
<i>base engagements (dons compris)</i>	4,1	8,7	18,7	9,0
<i>base caisse</i>	– 6,1	7,8	17,5	3,6

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

2.2.4. La balance des paiements

Balance des paiements des pays de la CEMAC				
Agrégation des balances des paiements des 6 pays de la CEMAC				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	130,2	1 438,4	925,3	– 194,6
Balance commerciale	5 454,9	8 280,7	9 083,3	8 868,6
Exportations FOB	9 153,0	12 499,5	14 461,0	14 866,1
Importations FOB	– 3 698,1	4 218,8	5 377,8	5 997,5
Balance des services	– 2 557,3	– 2 994,9	– 3 461,4	– 3 824,8
Balance des revenus	– 2 886,9	– 4 022,5	– 4 914,5	– 5 369,6
Balance des transferts courants	119,4	175,0	217,9	131,2
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	147,1	– 181,7	578,6	1 356,1
Compte de capital	145,7	125,5	2 302,1	126,3
Publics (nets)	101,8	81,4	2 257,6	81,4
Privés (nets)	43,9	44,1	44,5	45,0
Comptes financiers	1,4	– 307,2	– 1 723,6	1 229,7
Investissements directs (nets)	719,2	929,3	1 465,6	1 986,5
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>254,3</i>	<i>248,2</i>	<i>735,3</i>	<i>929,2</i>
Investissements de portefeuille (nets)	– 15,0	– 0,2	– 0,3	– 0,2
Autres investissements (nets)	– 702,8	– 1 236,3	– 3 188,8	– 756,5
ERREURS ET OMISSIONS	– 209,5	– 227,6	– 168,6	– 339,8
SOLDE GLOBAL	67,8	1 029,2	1 335,3	821,6
FINANCEMENT	– 67,8	– 1 029,2	– 1 335,3	– 821,6
Variations des réserves officielles (baisse : +)	– 575,0	– 1 402,1	– 1 715,7	– 783,8
Financements exceptionnels	507,2	372,8	380,5	– 37,8
Variation des arriérés extérieurs (baisse : –)	– 1 905,9	– 70,6	– 44,3	– 1 323,7
Rééchelonnements et annulations de dettes	2 413,1	443,4	424,7	1 285,9
Exportations/Importations (%)	247,5	296,3	268,9	247,9
(a) Estimations				
Source : BEAC				

L'année 2007 s'est soldée par un déficit du compte courant, qui a représenté 0,7 % du PIB, après un excédent de 3,4 % du PIB en 2006. Cette évolution tient à la réduction de l'excédent commercial (– 2,3 %) et à la détérioration des soldes de la balance des services et des revenus.

Les exportations ont augmenté de 2,8 % en valeur, la progression des ventes de certains produits de base, notamment le bois et le café, ayant permis de compenser la baisse de la valeur des exportations de pétrole. En dépit d'une hausse des prix moyens à l'exportation de 2,6 %, les ventes de pétrole brut, qui ont représenté 78,7 % des exportations commerciales en 2007, ont reculé de 2,4 % en valeur, sous l'effet de la diminution des volumes extraits (– 4,4 %). De leur côté, les importations se sont accrues de 11,5 %, du fait principalement de la forte progression des importations de produits pétroliers.

Le déficit de la balance des services s'est aggravé, reflétant notamment le dynamisme de certaines branches, comme l'exploitation forestière et les télécommunications, et la poursuite des programmes d'investissements du secteur pétrolier en matière de recherche et de développement au Cameroun, au Congo et en Guinée Équatoriale. Les dépenses en matière de fret et d'assurance (+ 13,3 %, à FCFA 1 173 milliards) et les prestations de services aux entreprises privées (+ 10,5 %, à FCFA 1 928 milliards) ont ainsi été à l'origine de l'accroissement du déficit de la balance des services. L'alourdissement du déficit de la balance des revenus s'explique par l'augmentation des revenus des investissements (+ 9,2 %, à FCFA 5 257 milliards).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a plus que doublé en un an, passant de FCFA 578,6 milliards à FCFA 1 356,1 milliards. Cette évolution reflète la progression des investissements directs étrangers (+ 35,5 %), notamment dans le secteur pétrolier.

Au total, l'excédent global de la balance des paiements s'est contracté de 38,5 % par rapport à 2006, pour atteindre FCFA 821,6 milliards. Ces ressources, complétées des allègements de dette extérieure obtenus par le Congo dans le cadre du Club de Londres, ont permis d'augmenter les réserves officielles à hauteur de FCFA 784 milliards et de réduire les arriérés de paiement extérieurs de FCFA 1 324 milliards.

2.2.5. La dette extérieure

Dette extérieure des pays de la CEMAC				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	22 949,3	24 151,0	19 951,3	16 722,1
Dette à long terme	20 392,7	21 402,4	17 890,9	14 528,6
Dette publique garantie	19 777,7	20 770,4	17 298,9	14 039,6
Dette privée non garantie	615,0	632,0	592,0	489,0
Recours aux crédits FMI	576,3	602,0	481,0	210,0
Dette à court terme	1 980,3	2 146,6	1 579,4	1 983,5
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 526,3	1 363,6	1 433,4	1 820,5
<i>Envers créanciers publics</i>	1 255,1	535,0	484,5	698,1
<i>Envers créanciers privés</i>	271,2	828,6	948,9	1 122,4
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	3 469,4	3 497,3	3 485,7	4 202,8
<i>Envers créanciers publics</i>	2 449,3	1 046,0	1 135,5	1 764,1
<i>Envers créanciers privés</i>	1 020,1	2 451,3	2 350,2	2 438,7
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale / exportations biens et services	178,2	130,1	79,9	57,5
Dette totale / PIB	76,2	65,4	43,4	32,3
Service de la dette/ exportations biens et services	7,2	5,8	4,5	2,9
Service de la dette / recettes budgétaires	14,7	13,5	9,8	5,6
Dette multilatérale / dette totale	20,1	23,1	25,3	25,0
Sources : Banque mondiale et BEAC				

À fin 2006, l'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC a diminué de 16,2 % par rapport à fin 2005 pour s'établir à USD 16,7 milliards, soit 32,3 % du PIB (43,4 % en 2005). Cette évolution traduit, pour l'essentiel, les annulations de dette obtenus en 2006 par le Cameroun dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. La diminution de l'endettement extérieur des pays de la CEMAC devrait se poursuivre en 2007 et 2008, à la suite en particulier de l'opération de remboursement anticipé de la dette du Gabon. Selon la BEAC, le stock de dette extérieure rapporté au PIB atteindrait 23 % en 2007 et 15 % en 2008.

2.2.6. L'intégration régionale

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter l'union monétaire existante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur l'harmonisation graduelle des politiques économiques et de l'environnement juridique.

Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les Chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à refonder les institutions régionales. Une Commission a remplacé le Secrétariat Exécutif, et le gouvernement de la BEAC a été élargi par la création de trois postes de directeurs généraux. Un Comité de Politique Monétaire a par ailleurs été institué, qui s'est réuni pour la première fois en janvier 2008.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par la Commission de la CEMAC. La Directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs, ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %. Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation, qui est d'application immédiate, devait être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Cette échéance n'a toutefois pas été respectée et devra donc être reportée. Par ailleurs, chaque État doit transmettre à la Commission de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence, qui doit conduire par étape au respect des critères de surveillance. Toutefois, seuls les programmes du Cameroun et du Gabon ont été finalisés.

L'examen de la situation de la convergence, au 31 décembre 2007, met en évidence une relative amélioration en matière de respect des critères de surveillance multilatérale par les pays membres : un pays, le Cameroun, respecte tous les critères en 2007, alors qu'aucun État membre ne remplissait les quatre conditions l'année précédente. Tous les pays de la CEMAC enregistrent en 2007 une amélioration de leurs performances en matière de convergence, à l'exception du Gabon et de la Guinée Équatoriale dont les résultats sont stables.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

(Résultats au 31 décembre 2007)

Critères de surveillance	Cameroun		RCA		Congo		Gabon		Guinée Équatoriale		Tchad	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3	–	+	–	+	–	+	–	–	–	–	–	+
Solde budg. de base positif ou nul	+	+	–	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Variation arriérés ≤ 0	+	+	–	–	–	–	+	+	+	+	–	–
Dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70	+	+	–	–	–	–	+	+	+	+	+	+
Nombre de critères respectés	3 / 4	4 / 4	0 / 4	2 / 4	1 / 4	2 / 4	3 / 4	3 / 4	3 / 4	3 / 4	2 / 4	3 / 4
+ = respecté ; – = non respecté												
Source : Secrétariat Exécutif de la CEMAC												

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le dispositif mis en place dans la sous-région est animé par le groupe anti-blanchiment d'Afrique centrale (GABAC), institué en 2001 et opérationnel depuis début 2004. Le GABAC a orienté principalement son action vers le développement de ses relations avec le GAFI et TRACFIN, tout en s'attellant à la sensibilisation des responsables politiques et financiers de la sous-région en vue de la création d'agences nationales d'investigation financière (ANIF) dans les pays membres de la CEMAC. Si les États de la CEMAC ont tous désormais formellement établi des Agences nationales, seules deux d'entre elles (au Cameroun et au Gabon) sont toutefois réellement opérationnelles et disposent des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Le corpus réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment repose sur un règlement communautaire, adopté en mars 2003 par le Comité Ministériel de l'UMAC et d'application immédiate dans les pays membres, et sur un règlement COBAC, publié en avril 2005, relatif aux diligences s'appliquant en ce domaine aux établissements assujettis (établissements de crédit, intermédiaires en opérations de banques, établissements de microfinance, bureaux de change).

L'intégration financière au sein de la sous-région continue de se heurter à l'existence de deux projets de bourse concurrents. Ainsi, un projet de bourse régionale (BVMAC) a été lancé en 2003 à Libreville, mais sa mise en œuvre ne progresse que lentement. La BVMAC a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF. Elle assurera l'animation et la gestion courante de la Bourse Régionale ; les fonctions de banque de règlement devraient être assurées, à titre transitoire, par la BEAC. Le premier emprunt obligataire émis par un État de la sous-région, le Gabon, en décembre 2007, a été introduit à la cote de la BVMAC en août 2008. S'agissant de la bourse de Douala (Douala Stock Exchange – DSX –), inaugurée en 2003, le démarrage des opérations, un temps différé, semble se concrétiser. Après l'introduction, en juillet 2006, des actions de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), le DSX a accueilli, en juin 2008, les titres détenus par l'État dans la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM, filiale du groupe BOLLORE). Plusieurs opérations similaires sont prévues d'ici à la fin de l'année 2008.

2.2.7. Les perspectives pour 2008

D'après les prévisions de la BEAC, la situation macroéconomique des pays de la CEMAC en 2008 devrait être marquée par une consolidation de l'activité économique. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'établirait à 5,8 %, après 4 % en 2007.

Ces projections s'appuient principalement sur un raffermissement de la croissance du secteur pétrolier, dont le PIB réel progresserait de 8,5 % (contre 4 % en 2007), ce qui se traduirait par une contribution à la croissance globale de l'ordre de 1,2 point (0,6 point en 2007). La production pétrolière devrait enregistrer un léger recul (– 0,6 %), compensée par une forte hausse (+ 63,4 %) de la production de méthanol. L'année 2008 devrait également bénéficier du dynamisme du secteur non pétrolier, qui contribuerait à hauteur de 4,6 points à la croissance (3,5 points en 2007), grâce à une progression du PIB réel non pétrolier de 5,4 % (après 4 % en 2007). Ce dynamisme s'appuierait sur la relance du secteur agricole, le redressement des industries manufacturières et la poursuite du développement des activités tertiaires et du secteur du BTP.

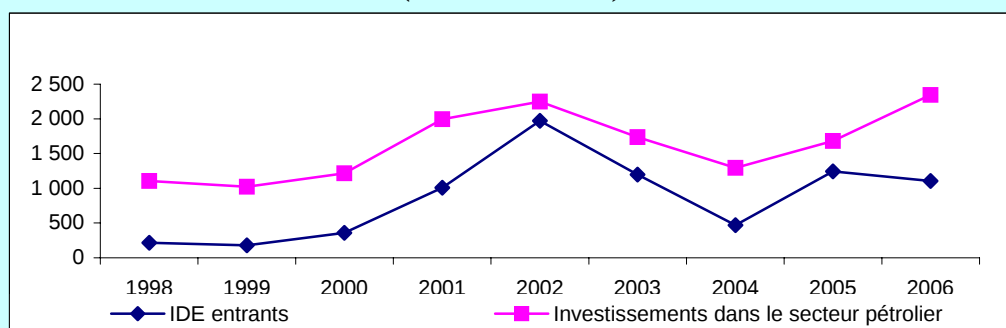
L'évolution de l'activité serait soutenue par une demande intérieure restant favorablement orientée, grâce à la progression de la consommation privée et à l'intensification des investissements dans le secteur pétrolier et dans le secteur public.

En ce qui concerne l'évolution des prix, les tensions inflationnistes devraient sensiblement s'accroître en 2008. Toujours selon la BEAC, l'indice des prix à la consommation progresserait de 4,2 %, contre 1,6 % en 2007. Cette évolution refléterait principalement l'augmentation au niveau international des prix des produits alimentaires, conjuguée à des difficultés d'approvisionnement en produits vivriers (notamment au Gabon et en Guinée Équatoriale), les tensions sur les prix des carburants et les hausses de salaires dans la fonction publique.

Investissements directs étrangers et investissements de portefeuille des agents non-résidents en zone CEMAC

Les investissements directs étrangers (IDE), qui ont représenté en moyenne 5 % du PIB sur la période 1997-2006, constituent une part importante du financement extérieur des économies de la CEMAC. Ces flux se sont accrus graduellement entre 1997 et 2006, pour s'établir à FCFA 1 105,1 milliards en 2006 (alors qu'un désengagement net des investisseurs étrangers de l'ordre de FCFA 219,4 milliards avait eu lieu en 1997). Cette dynamique s'explique surtout par le développement de l'activité pétrolière, les investissements bruts dans le secteur pétrolier et les flux d'IDE présentant une forte corrélation (cf. graphique 1).

Graphique 1 : Evolution comparée des flux d'IDE et des investissements bruts pétroliers dans la CEMAC 1998-2006
(en FCFA milliards)



Source : BEAC

La composition des flux d'investissements directs des non résidents dans la CEMAC entre 1997 et 2006 présente les caractéristiques suivantes (cf. tableau ci après) :

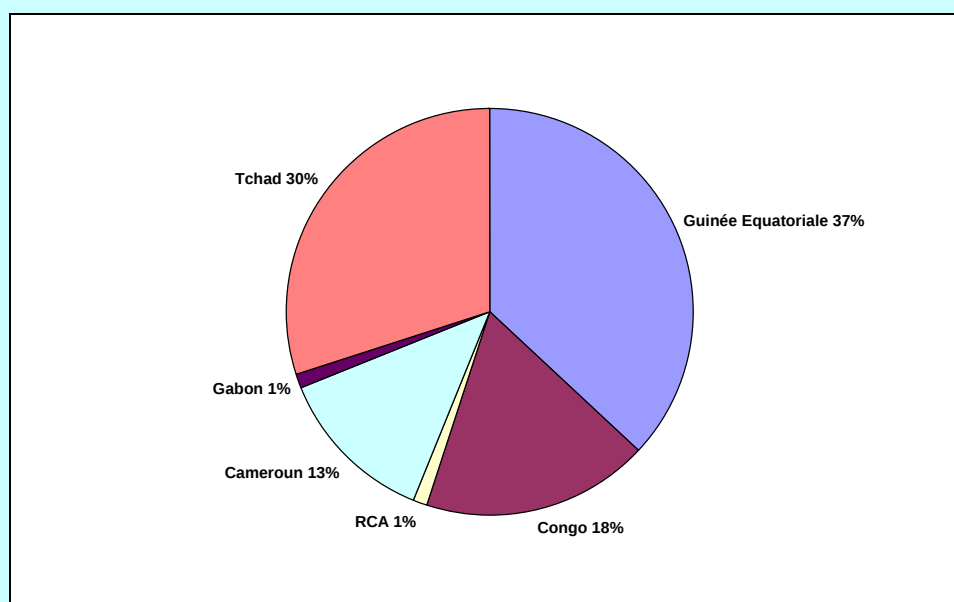
- les apports nets de capitaux dans le capital social des entreprises créées par des non résidents dans le cadre de projets d'investissement ont représenté en moyenne près de FCFA 130,4 milliards de francs par an sur la période considérée ;
- les autres opérations financières (avances, prêts, etc.) entre entreprises apparentées (ie. entre la maison mère et ses filiales en zone CEMAC) ont représenté, en moyenne sur la période, une part prépondérante des flux d'IDE, s'élevant à FCFA 408,6 milliards en moyenne annuelle ;
- les flux sous la forme de bénéfices réinvestis ont sensiblement progressé sur la période, reflétant, d'une part, la volonté des investisseurs étrangers de soutenir les entreprises dans lesquelles ils ont investi et d'améliorer leurs outils de production et, d'autre part, les opportunités existantes en termes de rentabilité additionnelle des capitaux investis. Depuis 2004, ces flux ont en effet tendance à se substituer aux autres opérations financières réalisées entre entreprises apparentées ;
- au cours de la période sous revue, l'évolution du solde net négatif des opérations de crédits commerciaux entre entreprises apparentées a été influencée par la tendance croissante à la constitution d'avoirs extérieurs sous cette forme. Cette progression est liée notamment à l'augmentation graduelle du niveau des ventes de pétrole brut à l'étranger.

Flux des investissements directs et de portefeuille des non résidents dans la CEMAC										
	(en millions de F CFA)									
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 estim.
IDE entrants	- 219 441	215 543	178 476	356 888	1 007 759	1 971 338	1 195 157	469 619	1 242 184	1 105 136
Capital social	48 989	53 508	55 517	125 265	34 979	297 533	200 407	156 452	200 792	151 199
Bénéfices non distribués et/ou réinvestis	44 499	-28642,2	104 677	271 413	-66 676	196 821	134 825	959 422	1 444 181	976 274
Crédits commerciaux entre entreprises apparentées	- 195 558	- 79 528	- 153 825	- 92 275	14 244	- 115 506	65 037	- 386 574	- 549 691	- 82 592
Avoirs (*)	- 190 531	- 82 318	- 172 041	- 128 325	13 867	- 298 803	57 956	- 331 223	- 555 384	- 87 113
Engagements	- 5 027	2 790	18 216	36 050	378	183 297	7 081	- 55 351	5 693	4 520
Autres opérations financières entre entreprises apparentées	- 117 371	270 205	172 107	52 485	1 025 211	1 592 490	794 888	- 259 681	146 902	60 255
Avoirs (*)	- 218 944	11 038	- 172 092	- 322 124	92 998	113 029	91 704	33 653	- 29 940	308 935
Engagements	101 573	259 167	344 199	374 609	932 214	1 479 461	703 184	- 293 334	176 841	- 248 679
Investissements de portefeuille (engagements)	11 205	- 12 265	- 16 041	- 1 187	67 164	- 1 036	2 460	- 2 493	- 1 641	- 2 239
Titres de participations	- 5 857	- 12 355	- 20 484	- 1 148	4 612	1 796	34	- 4 476	- 1 619	- 2 510
Titres d'engagements	17 062	90	4 443	- 39	62 552	- 2 832	2 426	1 983	- 22	271

(*) signe (-) = accroissement net des avoirs vis-à-vis de l'extérieur
 signe (+) = diminution nette des avoirs vis-à-vis de l'extérieur

En rapport avec le faible niveau de développement des marchés financiers dans la sous-région, les flux d'investissements de portefeuille de l'étranger dans la CEMAC sont demeurés relativement négligeables au cours de la période 1997 - 2006.

Graphique 2 : Répartition des flux nets d'investissements directs de l'étranger dans les économies de la CEMAC
 (en moyenne entre 2000 et 2006)



Source : BEAC

Encart rédigé par la BEAC

LA POLITIQUE
ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES
DANS LES ZONES
D'ÉMISSION AFRICAINES

3.1. La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

3.1.1. La politique monétaire en 2007

3.1.1.1 La formulation de la politique monétaire

3.1.1.1.1. *Le cadre institutionnel*

Les textes de l'Union instituent une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1 du Traité de l'UMOA du 14 novembre 1973). Les États de l'Union s'engagent à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4 du Traité). L'article 12 du Traité de l'UMOA confie au Conseil des Ministres de l'Union la responsabilité de la politique monétaire. L'article 52 des statuts de la BCEAO confie au Conseil d'administration de la Banque centrale la conduite de la politique monétaire dans le cadre des directives du Conseil des Ministres de l'Union, avec le concours, à l'échelon national, des comités nationaux de crédit. Enfin, l'article 44 des statuts de la BCEAO indique que le Gouverneur fait exécuter les décisions du Conseil des Ministres et du Conseil d'administration.

Cette organisation devrait connaître assez rapidement des évolutions significatives. En effet, la Conférence des Chefs d'État de l'UEMOA a approuvé, en janvier 2007, les principales orientations d'une réforme de la BCEAO qui prévoit, notamment, la création d'un Comité de Politique Monétaire qui sera en charge de la définition de la politique monétaire. Les nouveaux statuts de la BCEAO sont actuellement en cours de ratification dans les États.

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du Franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. L'article 5 de la convention de compte d'opérations entre la France et les pays de l'UMOA du 4 décembre 1973 prévoit que, lorsque le compte d'opérations devient débiteur, la BCEAO prend les mesures conservatoires figurant à l'article 20 du traité de l'UMOA.

En 2005, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de changes a connu des aménagements avec notamment l'abaissement de 65 % à 50 % de la fraction des avoirs en devises que la BCEAO doit conventionnellement déposer sur le compte d'opérations.

Le 8 février 2008, M. Philippe-Henri Dacoury-Tabley a succédé à M. Charles Konan Banny en qualité de Gouverneur de la BCEAO.

3.1.1.1.2. *Les objectifs*

Conformément à l'article 12 du Traité de l'UMOA, le Conseil des Ministres des Finances de l'Union « définit la politique monétaire et de crédit afin d'assurer la sauvegarde de la monnaie commune et de pourvoir au financement de l'activité et du développement économique des États de l'Union ».

Les objectifs de la politique monétaire s'inscrivent aussi dans le cadre de « la convergence des performances et des politiques économiques des États membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale » (article 4 du Traité de l'UEMOA du 11 janvier 1994) et doivent soutenir l'intégration économique de l'Union (article 62).

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire. Ainsi, l'article 51 stipule que, au cours de toute période de trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être

supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le Conseil d'administration de la BCEAO doit prendre toutes les dispositions appropriées pour rétablir ce rapport au niveau du seuil statutaire.

3.1.1.1.3. Les instruments

La BCEAO dispose de trois types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les plafonds des concours globaux aux États, aux banques et aux établissements financiers, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt directeurs.

Les plafonds de concours globaux aux États résultent de l'addition des plafonds d'avances statutaires et, depuis 1994, de l'encours des titres représentatifs des créances consolidées sur les États, dans la mesure où la BCEAO s'est engagée à racheter à la valeur d'émission ou à refinancer la totalité de ces titres à l'initiative du détenteur. L'article 16 des statuts fixe à 20 % du montant des recettes fiscales de l'année budgétaire précédente le plafond des avances statutaires aux États de l'Union (découverts en compte courant et refinancement des titres publics). En septembre 1998, le Conseil des Ministres de l'Union avait décidé de geler les plafonds des avances statutaires au niveau atteint en décembre 1998, en vue de l'extinction totale, en 2001, des concours monétaires directs de la BCEAO aux États. Fin 2001, constatant la non-réalisation de l'objectif d'apurement, le Conseil des Ministres a décidé, à titre conservatoire, de geler les concours concernés au niveau atteint au 31 décembre 2001, soit FCFA 388,8 milliards, en invitant les États à résorber l'utilisation des concours monétaires excédant, le cas échéant, les plafonds statutaires.

En 2002, le Conseil des Ministres a décidé de mettre en œuvre un programme de consolidation des concours monétaires directs de la BCEAO aux Trésors nationaux. Ce dispositif repose sur la consolidation des avances statutaires, au niveau atteint au 31 décembre 2002, et leur remboursement sur une période de dix ans, à compter du 1^{er} janvier 2003, à un taux d'intérêt de 3 %. Le stock initial d'avances consolidées s'élevait à FCFA 389,8 milliards, y compris les avances accordées en dépassement des plafonds statutaires, pour lesquelles un taux d'intérêt de 6,5 % et un amortissement accéléré, sur 12 mois, avaient été fixés. La suppression progressive des concours monétaires directs envisagée dans la décision de 2002 s'appuyait, en parallèle, sur une stratégie d'assainissement budgétaire de la part des États, fondée notamment sur le renoncement aux avances directes prévues aux articles 14 et 15 des statuts de la BCEAO, et sur la promotion d'une politique d'émission régulière de titres publics. Au plan formel, la consolidation des concours monétaires a fait l'objet d'une convention entre la BCEAO et les Ministères des Finances de l'ensemble des pays concernés. Le remboursement effectif des avances statutaires a démarré en 2003, selon le calendrier prévu, et s'est poursuivi depuis, avec cependant quelques difficultés (voir infra).

Les plafonds des concours aux banques sont fixés, pour chacun des pays de l'Union, par le Conseil des Ministres, sur proposition du Conseil d'administration de la BCEAO. Ils ont une valeur indicative et servent, notamment, de référence dans le cadre de la programmation monétaire (voir tableau infra).

Le système de réserves obligatoires a été mis en place en 1993. Ce dispositif permet de renforcer l'efficacité de la politique de taux d'intérêt, notamment par l'application de coefficients différenciés selon les États. Cette différenciation vise à prendre en compte les divergences d'évolution des crédits à l'économie et de la situation de liquidité des banques au sein de l'Union. Pour les banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux avoirs bruts détenus par les banques hors UEMOA. Les établissements financiers non bancaires sont astreints à des réserves assises sur les emplois de clientèle diminués des emprunts aux agents financiers. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées. Plusieurs modifications des coefficients de réserves sont intervenues ces dernières années (cf. infra) ; la dernière en date remonte au 16 juin 2005.

Plafonds des concours susceptibles d'être apportés par la Banque centrale aux États et aux banques

(en milliards de francs CFA)

	Plafonds des concours à l'État		Plafonds des concours aux banques	Montant global des plafonds de concours de la Banque centrale	
	hors titres d'État	y compris titres d'État		hors titres d'État	y compris titres d'État
Bénin					
2004	0,0	0,3	0,0	0,0	0,3
2005	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1
2006	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2007	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Burkina Faso					
2004	29,1	30,5	1,2	30,3	31,7
2005	26,0	26,7	1,1	27,1	27,8
2006	22,7	22,7	1,0	23,7	23,7
2007	19,4	19,4	1,0	20,4	20,4
Côte d'Ivoire					
2004	182,1	213,2	38,6	220,7	251,8
2005	184,8	200,3	10,0	194,8	210,3
2006	146,9	166,9	5,0	151,9	171,9
2007	128,5	148,5	5,0	133,5	153,5
Guinée-Bissau					
2004	2,1	7,7	0,0	2,1	7,7
2005	1,9	7,4	0,0	1,9	7,4
2006	1,7	7,1	0,0	1,7	7,1
2007	1,4	6,7	0,0	1,4	6,7
Mali					
2004	19,6	23,5	0,0	19,6	23,5
2005	17,5	19,4	0,0	17,5	19,4
2006	15,3	15,3	0,0	15,3	15,3
2007	13,1	13,1	0,0	13,1	13,1
Niger					
2004	23,4	27,6	0,0	23,4	27,6
2005	17,5	19,4	0,0	17,5	19,4
2006	18,2	18,2	0,0	18,2	18,2
2007	27,2	27,2	0,0	27,2	27,2
Sénégal					
2004	62,2	86,1	0,0	62,2	86,1
2005	55,5	67,4	0,0	55,5	67,4
2006	48,5	48,5	0,0	48,5	48,5
2007	41,3	41,3	0,0	41,3	41,3
Togo					
2004	19,3	20,8	0,0	19,3	20,8
2005	17,2	18,1	0,0	17,2	18,1
2006	15,0	15,4	0,0	15,0	15,4
2007	12,8	12,8	0,0	12,8	12,8
TOTAL					
2004	337,8	409,7	39,8	377,6	449,5
2005	320,4	358,8	11,1	331,5	369,9
2006	268,3	294,1	6,0	274,3	300,1
2007	243,7	269,0	7,0	249,7	276,0

Source : BCEAO

Les réformes mises en place en 1993 puis en 1996 (réforme de la procédure d'adjudication) visaient à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. La réalisation de cet objectif suppose un développement suffisant du marché interbancaire pour que ce dernier puisse jouer le rôle de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Les taux directeurs de la BCEAO sont au nombre de quatre :

- le taux d'escompte,
- le taux des prises en pension,
- le taux des appels d'offres,
- le taux des bons émis par l'Institut d'émission.

Le taux d'escompte et celui des prises en pension sont fixés de façon discrétionnaire par la Banque centrale. Les taux des appels d'offres et des bons émis par l'Institut d'émission sont déterminés par une procédure d'adjudication à taux multiples. La BCEAO se réserve cependant le droit, en fonction des circonstances, d'organiser des appels d'offres à taux fixes.

3.1.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.1.1.2.1. Les objectifs pour l'exercice 2007

Arrêtées par le Conseil des Ministres de l'UMOA du 8 septembre 2006, les directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2007 prenaient en compte les orientations de politique économique retenues au niveau régional visant à poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques, à accélérer les réformes structurelles (notamment pour les filières agricoles) et à renforcer les infrastructures. Elles s'inscrivaient aussi dans un environnement marqué par la persistance d'un prix élevé du pétrole. Sur cette base, l'objectif retenu pour l'action monétaire visait la stabilité des prix, avec un taux d'inflation de 2 % maximum. La politique monétaire devait également contribuer à l'approfondissement du marché financier et à la promotion d'un marché de titres publics efficient. Les équilibres monétaires projetaient un renforcement de la position extérieure nette des institutions monétaires (amélioration de FCFA 290,0 milliards), une progression modérée du crédit intérieur (+ 3,8 %) en liaison avec une amélioration (+ 3,3 %) de la Position Nette des Gouvernements (PNG) et un accroissement des crédits à l'économie (+ 4,6 %), une hausse de la masse monétaire (+ 5,9 %)¹.

Sur la base de ces orientations, le Conseil d'administration de la BCEAO a arrêté pour l'exercice 2007, les repères de crédit à l'économie, le niveau maximum des interventions de la Banque centrale en faveur des banques et établissements financiers et le plafond de ses concours aux États.

3.1.1.2.2. Les concours globaux de la BCEAO

L'année 2007 a été marquée par une hausse des concours globaux de la BCEAO, résultat du recul des concours aux États (FCFA – 25,9 milliards) et d'une progression sensible des concours au secteur bancaire (FCFA + 103,6 milliards). Au total, les concours accordés ont été supérieurs de FCFA 143,7 milliards aux repères retenus dans les programmes monétaires (FCFA 276,0 milliards).

¹ Ces objectifs étaient établis sur la base de données prévisionnelles pour 2006.

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux*(en milliards de francs CFA)*

	Banques (a)		Trésors (b)		Total	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
			y compris titrisation		y compris titrisation	
Bénin	0,0	15,3	0,0	0,0	0,0	15,3
Burkina Faso	1,0	6,4	22,7	19,4	23,7	25,7
Côte d'Ivoire	1,3	52,1	172,9	164,1	174,2	216,2
Guinée-Bissau	0,0	0,0	7,0	6,7	7,0	6,7
Mali	0,0	7,0	15,3	13,1	15,3	20,1
Niger	1,1	0,2	35,2	33,7	36,3	34,0
Sénégal	21,6	46,7	48,5	41,3	70,1	88,0
Togo	0,0	0,9	15,3	12,8	15,3	13,7
Total	25,0	128,6	316,9	291,1	342,0	419,7

(a) Banques et établissements financiers

(b) Avances statutaires et mobilisations d'obligations cautionnées (article 12)

Source : BCEAO

Les concours aux banques

La BCEAO avait fixé pour 2007 son plafond indicatif de refinancement aux banques à un niveau faible (FCFA 7 milliards) mais en rapport avec les réalisations des deux années précédentes qui étaient concentrées sur un seul pays. Compte tenu du resserrement de la liquidité bancaire intervenu au dernier trimestre, en partie lié à l'acquisition par les établissements bancaires des bons et des obligations émis par les États sur le marché financier, ce plafond n'a pas été respecté et les concours de la BCEAO aux banques et établissements financiers se sont élevés à FCFA 128,6 milliards fin 2007. Même s'ils ont significativement progressé, ces concours restent relativement faibles, ressortant à 2,6 % des crédits à l'économie.

Concours de la BCEAO aux banques (yc établissements financiers)*(en milliards de francs CFA)*

	2005	2006	2007			
	Décembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Marché monétaire	0,0	0,0	31,3	30,8	35,0	50,0
Pension	11,6	25,0	5,5	2,9	3,3	78,6
Total	11,6	25,0	36,8	33,7	38,3	128,6

Source : BCEAO

Les concours aux Trésors nationaux

La réforme des concours de la BCEAO aux Trésors nationaux décidée en 2002 a conduit à la consolidation des concours monétaires directs, préalablement accordés au titre de l'article 14 des statuts. Ces concours consolidés s'amortissent selon un échéancier dont le montant avait été fixé à FCFA 39,5 milliards en capital et FCFA 7,8 milliards en intérêts pour l'année 2007. La Côte d'Ivoire et le Niger enregistrent toujours un volant d'arriérés de paiement.

Les créances consolidées au titre de l'ex Banque centrale et de l'ex Banque de Crédit National de Guinée-Bissau sont, par ailleurs, passées de FCFA 5,4 milliards à 5,2 milliards. Enfin, l'encours

(FCFA 0,3 milliard) des titres d'État détenu par la BCEAO² a été totalement apuré. Au total, les créances globales de la Banque centrale se sont réduites de FCFA 25,9 milliards.

Concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux					
<i>(en milliards de francs CFA)</i>					
	2006	2007			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Concours monétaires directs consolidés	311,2	308,5	304,4	299,2	285,8
Titres d'État	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Consolidations (1)	5,4	5,4	5,3	5,3	5,2
Total	316,9	313,9	309,7	304,5	291,0

Source : BCEAO (1) Au titre de l'ex Banque centrale et de l'ex Banque de Crédit National de Guinée-Bissau

3.1.1.2.3. Les réserves obligatoires

Depuis le réaménagement des coefficients applicables aux banques, intervenu le 16 juin 2005, aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires. Pour ce qui concerne les établissements financiers, le coefficient de 5 % est inchangé depuis octobre 1993. Le secteur bancaire est resté globalement très liquide en 2007 : en moyenne, l'excédent net des réserves constituées sur les réserves requises a atteint FCFA 317,2 milliards, contre FCFA 205 milliards en 2006. Cette augmentation des réserves libres (moyennes) des banques résulte de la progression des réserves constituées (FCFA 810 milliards contre FCFA 646 milliards) plus importante que la hausse des réserves obligatoires (de FCFA 441 milliards à FCFA 493 milliards). Toutefois, au dernier trimestre 2007, les réserves des banques (nettes des refinancements de la Banque centrale) se sont repliées à FCFA 146,2 milliards contre FCFA 179,2 milliards un an plus tôt.

Coefficients de réserves obligatoires des banques					
<i>(en pourcentage)</i>					
	Du 16 août au 15 septembre 2000	Du 16 septembre 2000 au 15 avril 2002	Du 16 avril 2002 au 15 mars 2004	Du 16 mars 2004 au 15 juin 2005	Depuis le 16 juin 2005
Bénin	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0
Burkina Faso	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0
Côte d'Ivoire	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Guinée-Bissau	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mali	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0
Niger	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0
Sénégal	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0
Togo	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0

Source : BCEAO

3.1.1.2.4. Les taux d'intérêt directeurs

La BCEAO avait fortement augmenté ses taux d'intérêt à la suite de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Depuis cette date, le retour à la stabilité des prix avait permis de baisser les taux d'intérêt à deux reprises en 2003 et en 2004. Depuis, le mouvement a été interrompu : la Banque centrale a décidé de maintenir inchangés ses taux directeurs en 2005 avant de les relever de 0,25 point de base en août 2006, en portant le taux des pensions à 4,25 % et le taux d'escompte à 4,75 %. Cette décision avait été prise

² Dans le cadre de la restructuration du système intervenue début 1990, les États avaient émis des titres en représentation des concours précédemment consolidés par la BCEAO. À l'émission, en 1994, la valeur nominale de ces titres était de FCFA 440,2 milliards. Fin décembre 2006, la valeur faciale des titres vivants était de FCFA 302 millions, dont 250,2 millions détenus par la BCEAO qui ont été réglés par le Togo en janvier 2007.

dans un contexte marqué par l'augmentation des cours du pétrole et une hausse des taux directeurs des principales Banques centrales. En 2007, l'absence de modification s'était inscrite dans le contexte d'une certaine modération de l'inflation dans l'UEMOA. Toutefois, face à la persistance, depuis fin 2007, de tensions inflationnistes, dans un contexte caractérisé par une forte progression du crédit et de la masse monétaire, la BCEAO a décidé, le 16 août 2008, de porter son taux de pension de 4,25 % à 4,75 %. Elle a, parallèlement, fixé son taux d'escompte à 6,75 %, soit une augmentation de 200 points de base.

Évolution des principaux taux directeurs (BCEAO et Eurosysteme)			
Fin 2006			
Taux des pensions BCEAO	4,25 %	Taux d'escompte BCEAO	4,75 %
Taux de soumission minimal BCE	3,50 %	Taux des prêts marginaux BCE	4,50 %
Écart (points)	0,75	Écart (points)	0,25
Fin 2007			
Taux des pensions BCEAO	4,25 %	Taux d'escompte BCEAO	4,75 %
Taux de soumission minimal BCE	4,00 %	Taux des prêts marginaux BCE	5,00 %
Écart (points)	0,25	Écart (points)	– 0,25
Mi août 2008			
Taux des pensions BCEAO	4,75 %	Taux d'escompte BCEAO	6,75 %
Taux de soumission minimal BCE	4,25 %	Taux des prêts marginaux BCE	5,25 %
Écart (points)	0,50	Écart (points)	1,50
Sources : BCEAO et BCE			

À la fin de 2007, compte tenu de la remontée des taux de l'Eurosysteme, l'écart positif entre les taux de la BCEAO et de la BCE s'était réduit, passant à 0,25 point, en ce qui concerne le taux des pensions alors que, pour la première fois depuis 1999 (date de création de l'euro), le taux d'escompte de la BCEAO était devenu inférieur au taux des prêts marginaux de la BCE. Depuis la modification des taux directeurs de la BCEAO, du 16 août 2008, l'écart s'est accru de 0,25 point pour le taux des pensions tandis que le taux d'escompte redevenait supérieur (+1,5 point) au taux des prêts marginaux de la BCE.

Principaux taux directeurs de la BCEAO			(en pourcentage)
Date de changement	Taux d'escompte	Taux des prises en pension	
Janvier 1996	7,50	6,50	
5 août 1996	7,25	6,50	
12 août 1996	7,25	6,25	
19 août 1996	7,00	6,00	
21 octobre 1996	6,50	6,00	
17 février 1997	6,25	5,75	
8 septembre 1997	6,00	5,50	
31 août 1998	6,25	5,75	
4 janvier 1999	5,75	5,25	
19 juin 2000	6,50	6,00	
7 juillet 2003	5,50	5,00	
20 octobre 2003	5,00	4,50	
22 mars 2004	4,50	4,00	
28 août 2006	4,75	4,25	
16 août 2008	6,75	4,75	
Source : BCEAO			

Les taux réglementés, applicables à l'épargne sur livrets, sont restés inchangés à 3,5 % durant l'exercice 2007.

3.1.2. Les agrégats monétaires

3.1.2.1. Les composantes de la masse monétaire

Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire										
(en milliards de francs CFA)										
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajust.	Total
Monnaie fiduciaire										
2004	129,9	175,0	671,5	32,6	275,4	97,7	344,3	73,4	0,0	1 799,7
2005	195,2	153,8	754,1	40,5	344,9	108,3	389,3	63,1	0,0	2 049,3
2006	253,0	142,0	815,2	39,7	343,7	132,9	453,4	100,1	- 50,2	2 229,9
2007	238,9	202,4	1 043,4	43,5	323,9	133,3	483,6	122,0	- 50,1	2 540,8
Monnaie scripturale										
2004	207,4	243,7	628,8	10,4	294,3	85,3	563,2	120,0	118,3	2 271,4
2005	235,0	242,6	643,0	10,3	297,9	84,2	593,3	123,2	100,7	2 330,2
2006	249,4	271,0	735,9	13,6	357,0	96,2	652,1	150,0	126,2	2 651,5
2007	351,0	315,3	939,9	20,1	384,9	136,6	783,9	156,5	177,6	3 265,7
Quasi-monnaie										
2004	165,4	205,5	636,9	0,6	197,5	50,3	538,3	114,1	0,0	1 908,7
2005	185,3	204,6	683,9	1,5	214,1	56,2	582,4	127,2	0,0	2 055,1
2006	223,6	248,5	743,7	1,9	231,2	60,0	645,7	134,8	0,0	2 289,4
2007	279,5	295,4	853,3	5,4	309,5	86,3	704,5	171,1	0,0	2 705,0
Total										
2004	502,7	624,3	1 937,2	43,5	767,2	233,3	1 445,8	307,5	118,3	5 979,8
2005	615,4	601,0	2 081,0	52,4	856,8	248,7	1 564,9	313,6	100,7	6 434,6
2006	726,0	661,6	2 294,8	55,2	932,0	289,1	1 751,2	385,0	76,0	7 170,8
2007	869,4	813,2	2 836,6	68,9	1 018,3	356,2	1 972,0	449,5	127,4	8 511,5
Taux de croissance										
2004	- 9,4	- 7,3	9,5	42,6	- 2,4	20,2	12,9	18,2	13	5,8
2005	22,4	- 3,7	7,4	20,3	11,7	6,6	8,2	2,0	- 14,8	7,6
2006	18,0	10,1	10,3	5,3	8,8	16,2	11,9	22,7	- 24,5	11,4
2007	19,7	22,9	23,6	24,9	9,3	23,2	12,6	16,8	67,6	18,7

Source : BCEAO

En 2007, la masse monétaire a progressé de 18,7 %, soit un rythme nettement supérieur à celui du PIB nominal (+ 6,3 %). La circulation fiduciaire a augmenté de 13,9 %, moins rapidement que les autres composantes, et sa part dans le total est passée de 31 % à 30 %.

L'estimation de la circulation financière impacte les statistiques monétaires par pays. En effet, lorsque les billets reviennent aux guichets de la BCEAO et en attendant leur tri, effectué par lettre d'identification propre à chaque pays émetteur, la répartition par pays pour le calcul des circulations fiduciaires nationales est faite sur la base des coefficients déterminés à l'issue des opérations de tri d'une période antérieure plus ou moins proche. Les corrections entraînées par les ajustements destinés à rétablir les situations monétaires sur la base des résultats effectifs de tri peuvent être significatives, surtout pour les plus petits pays de l'Union.

3.1.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire ont progressé de 19,6 % au titre des avoirs extérieurs nets et de 14 % au titre des crédits à l'économie. La position nette débitrice des gouvernements est restée quasiment stable. Le poste « Autres éléments » correspond aux éléments non monétaires qui figurent dans la situation nette de la Banque centrale et des banques commerciales, et son évolution n'appelle pas de commentaires particuliers.

Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire										
(en milliards de francs CFA)										
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux	Total
Avoirs extérieurs nets										
2004	329,0	274,1	641,9	32,5	367,5	60,4	670,3	145,0	664,4	3 185,2
2005	375,7	170,2	704,0	36,7	425,9	71,6	657,8	135,8	717,9	3 295,7
2006	520,2	221,0	821,8	43,2	524,0	155,5	779,5	204,1	630,2	3 899,5
2007	656,8	409,3	1 036,6	51,5	526,4	225,1	851,2	199,1	709,9	4 665,8
Position nette des Gouvernements										
2004	- 98,8	3,4	343,7	9,7	- 59,7	85,3	24,1	7,2	391,0	705,9
2005	- 95,6	9,0	379,3	12,5	- 28,4	70,6	- 35,6	3,2	401,3	716,3
2006	- 160,8	- 30,2	345,3	10,4	- 128,2	- 7,9	11,1	2,6	443,3	485,8
2007	- 287,9	- 93,8	430,7	10,2	- 123,5	- 49,8	93,2	8,1	494,5	481,6
Crédits à l'économie										
2004	312,1	381,9	1 174,0	2,3	515,5	101,1	856,9	174,4	0,0	3 518,1
2005	375,1	475,3	1 189,4	3,4	482,2	121,2	1 067,0	195,3	0,0	3 908,9
2006	415,8	542,4	1 291,0	6,3	575,2	159,6	1 111,3	196,4	0,0	4 298,1
2007	519,9	546,6	1 531,7	10,5	618,3	191,9	1 230,3	255,1	0,0	4 904,3
Autres éléments										
2004	- 39,5	- 35,2	- 222,4	- 1,0	- 56,2	- 13,5	- 105,4	- 19,1	- 937,2	- 1 429,4
2005	- 39,8	- 53,5	- 191,7	- 0,1	- 22,9	- 14,8	- 124,2	- 20,7	- 1 018,5	- 1 486,2
2006	- 49,2	- 71,6	- 163,3	- 4,8	- 39,0	- 18,2	- 150,7	- 18,2	- 997,5	- 1 512,5
2007	- 19,4	- 48,9	- 162,5	- 3,3	- 2,9	- 11,0	- 202,6	- 12,8	- 1 077,0	- 1 540,3
Total										
2004	502,7	624,3	1 937,2	43,5	767,2	233,3	1 445,8	307,5	118,3	5 979,8
2005	615,4	601,0	2 081,0	52,4	856,8	248,7	1 564,9	313,6	100,7	6 434,6
2006	726,0	661,6	2 294,8	55,2	932,0	289,1	1 751,2	385,0	76,0	7 170,8
2007	869,4	813,2	2 836,6	68,9	1 018,3	356,2	1 972,0	449,5	127,4	8 511,5

Source : BCEAO

3.1.2.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires							
(en milliards de francs CFA)							
	BCEAO			INSTITUTIONS FINANCIÈRES			TOTAL NET
	Créances	Engagem.	Net	Créances	Engagem.	Net	
Bénin							
2004	305,9	53,8	252,0	160,2	83,2	77,0	329,0
2005	365,6	45,1	320,5	157,8	102,5	55,2	375,7
2006	453,1	16,4	436,7	189,5	106,0	83,5	520,2
2007	537,0	15,7	521,3	235,6	100,1	135,5	656,8
Burkina Faso							
2004	318,1	86,2	231,9	131,9	89,7	42,3	274,1
2005	245,2	80,7	164,4	114,6	108,9	5,8	170,2
2006	275,3	72,3	202,9	129,8	111,7	18,1	221,0
2007	457,0	102,0	355,0	176,2	121,9	54,3	409,3
Côte d'Ivoire							
2004	809,1	191,3	617,8	169,1	145,0	24,1	641,9
2005	768,6	150,8	617,8	229,6	143,4	86,2	704,0
2006	888,8	112,8	776,0	234,3	188,5	45,8	821,8
2007	1 111,2	117,0	994,2	242,5	200,1	42,4	1 036,6
Guinée-Bissau							
2004	34,5	7,9	26,6	6,5	0,5	5,9	32,5
2005	44,7	7,8	36,9	4,3	4,6	- 0,2	36,7
2006	40,6	6,7	33,9	10,0	0,7	9,3	43,2
2007	49,9	5,5	44,4	10,2	3,1	7,1	51,5
Mali							
2004	410,4	91,2	319,3	134,3	86,1	48,2	367,5
2005	477,3	77,5	399,8	136,5	110,4	26,1	425,9
2006	481,2	21,2	460,0	187,4	123,4	64,0	524,0
2007	481,8	21,3	460,5	198,3	132,4	65,9	526,4
Niger							
2004	120,8	79,3	41,5	39,0	20,0	18,9	60,4
2005	140,9	81,3	59,7	47,9	36,0	11,9	71,6
2006	183,6	22,2	161,3	44,5	50,3	- 5,8	155,5
2007	262,5	28,4	234,1	60,0	69,0	- 9,0	225,1
Sénégal							
2004	658,9	187,8	471,1	297,0	97,8	199,2	670,3
2005	663,8	179,1	484,6	297,9	124,7	173,2	657,8
2006	661,3	92,0	569,3	364,9	154,7	210,2	779,5
2007	734,8	90,5	644,3	373,3	166,4	206,9	851,2
Togo							
2004	172,3	66,8	105,5	84,0	44,6	39,5	145,0
2005	108,5	25,2	83,2	92,1	39,5	52,6	135,8
2006	185,0	32,0	153,1	91,3	40,3	51,0	204,1
2007	193,0	30,5	162,5	85,9	49,3	36,6	199,1
Services centraux et ajustements							
2004	899,5	- 64,6	964,1	- 577,5	- 277,9	- 299,7	664,4
2005	955,2	0,0	955,2	- 584,9	- 303,3	- 281,6	673,6
2006	844,6	- 73,0	917,6	- 651,6	- 349,5	- 302,1	615,4
2007	968,5	- 107,7	1 076,2	- 774,2	- 407,9	- 366,3	709,9
TOTAL							
2004	3 729,4	699,6	3 029,8	444,4	289,0	155,4	3 185,2
2005	3 769,7	647,5	3 122,2	495,8	366,6	129,2	3 251,4
2006	4 013,4	302,6	3 710,8	600,0	426,1	173,9	3 884,7
2007	4 795,6	303,1	4 492,5	607,7	434,4	173,3	4 665,8

Source : BCEAO

– Les avoirs officiels nets

BCEAO : Avoirs officiels nets par État

(en milliards de francs CFA)

	AVOIRS					ENGAGEMENTS					SOLDES
	Avoirs en or	Position crédit. au titre des disp. ext.	Avoirs en devises (a)	Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allocat. en DTS	Engag. Ext. (b)	Total	
Bénin											
2004	0,0	303,7	0,4	304,1	1,7	0,0	305,9	7,5	46,3	53,8	252,0
2005	0,0	361,9	3,0	364,8	0,0	0,0	364,8	0,0	0,0	0,0	364,8
2006	0,0	444,8	7,8	452,7	0,4	0,0	453,1	7,1	9,4	16,4	436,7
2007	0,0	534,2	3,0	537,2	– 0,3	0,0	537,0	6,6	9,1	15,7	521,3
Burkina Faso											
2004	0,0	312,0	0,2	312,2	5,8	0,1	318,1	7,5	78,7	86,2	231,9
2005	0,0	237,4	0,0	237,4	0,0	0,0	237,4	0,0	0,0	0,0	237,4
2006	0,0	270,1	0,7	270,8	4,4	0,0	275,3	7,1	65,3	72,3	202,9
2007	0,0	452,1	1,2	453,3	3,6	0,1	457,0	6,6	95,4	102,0	355,0
Côte d'Ivoire											
2004	0,0	807,7	0,8	808,5	0,5	0,1	809,1	30,2	161,1	191,3	617,8
2005	0,0	758,5	0,0	758,5	0,0	0,0	758,5	0,0	150,8	150,8	607,7
2006	0,0	893,5	0,8	894,4	– 6,1	0,5	888,8	28,3	84,5	112,8	776,0
2007	0,0	1 119,9	1,8	1 121,7	– 10,7	0,3	1 111,2	26,6	90,4	117,0	994,2
Guinée-Bissau											
2004	0,0	33,9	0,3	34,2	0,0	0,3	34,5	1,0	6,9	7,9	26,6
2005	0,0	43,5	0,0	43,5	0,0	0,0	43,5	0,0	7,8	7,8	35,7
2006	0,0	40,1	0,5	40,6	– 0,3	0,3	40,6	0,9	5,7	6,7	33,9
2007	0,0	50,1	0,2	50,3	– 0,4	0,0	49,9	0,9	4,6	5,5	44,4
Mali											
2004	0,0	402,6	0,4	403,0	7,2	0,3	410,4	12,7	78,5	91,2	319,3
2005	0,0	467,1	0,0	467,1	0,0	0,0	467,1	0,0	0,0	0,0	467,1
2006	0,0	475,3	0,6	475,9	5,3	0,0	481,2	11,9	9,3	21,2	460,0
2007	0,0	476,8	0,8	477,6	4,2	0,0	481,8	11,2	10,1	21,3	460,5
Niger											
2004	0,0	113,2	0,3	113,5	6,8	0,5	120,8	7,5	71,8	79,3	41,5
2005	0,0	132,2	0,0	132,2	0,0	0,0	132,2	0,0	0,0	0,0	132,2
2006	0,0	174,1	4,1	178,2	5,3	0,1	183,6	7,1	15,2	22,2	161,3
2007	0,0	253,7	4,5	258,1	4,3	0,0	262,5	6,6	21,7	28,4	234,1
Sénégal											
2004	0,0	653,0	1,0	654,0	1,2	3,8	658,9	19,5	168,3	187,8	471,1
2005	0,0	656,7	0,0	656,7	0,0	0,0	656,7	0,0	0,0	0,0	656,7
2006	0,0	661,8	1,5	663,3	– 2,1	0,0	661,3	18,3	73,6	92,0	569,3
2007	0,0	737,3	1,1	738,5	– 3,8	0,1	734,8	17,2	73,3	90,5	644,3
Togo											
2004	0,0	171,8	0,2	172,0	0,3	0,0	172,3	8,7	58,0	66,8	105,5
2005	0,0	105,7	0,0	105,7	0,0	0,0	105,7	0,0	0,0	0,0	105,7
2006	0,0	183,3	3,0	186,2	– 1,2	0,0	185,0	8,2	23,7	32,0	153,1
2007	0,0	193,3	1,6	194,9	– 2,0	0,0	193,0	7,7	22,8	30,5	162,5
Services centraux et ajustements											
2004	244,8	– 2 836,1	3 452,5	616,4	0,0	0,0	899,5	0,0	– 64,6	– 64,6	964,1
2005	315,5	– 2 762,9	3 402,4	639,5	0,0	0,0	955,2	0,0	44,3	44,3	999,6
2006	357,5	– 3 143,1	3 629,7	486,6	0,0	0,5	844,6	0,0	– 73,0	– 73,0	917,6
2007	410,3	– 3 817,4	4 349,0	531,6	0,0	0,5	968,5	0,0	– 107,7	– 107,7	1 076,2
Total											
2004	244,8	0,0	3 456,0	3 700,8	23,5	5,1	3 729,4	94,6	605,0	699,6	3 029,8
2005	315,5	0,0	3 406,2	3 721,7	45,9	2,1	3 769,7	94,3	508,9	603,2	3 166,5
2006	357,5	0,0	3 648,7	4 006,2	5,7	1,5	4 013,4	88,9	213,7	302,6	3 710,8
2007	410,3	0,0	4 363,3	4 773,6	20,9	1,0	4 795,6	83,5	219,6	303,1	4 492,5

(a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO

(b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations

Source : BCEAO

En redressement continu depuis 1999, les avoirs officiels nets ont augmenté de 21 % en 2007 (+ FCFA 782 milliards). Les réserves officielles de change brutes (total des avoirs) ont également enregistré une progression au cours de la période, s'inscrivant à FCFA 4 795 milliards à fin décembre 2007, contre FCFA 4 013 milliards en décembre 2006. Cette évolution traduit les rapatriements de recettes d'exportations mais aussi l'impact de la cession de 51 % du capital de ONATEL (Burkina Faso) à MAROC TELECOM, les dédommagements reçus par l'État ivoirien de la société responsable de la gestion des déchets toxiques, la cession à des investisseurs étrangers de licences de téléphonie au Bénin, au Sénégal et au Niger ainsi que la réception, par ce dernier pays, de redevances minières.

En termes de couverture des importations, les réserves officielles de change sont restées stables, à environ 5 mois d'importations de biens et services. De son côté, le taux de couverture de l'émission monétaire s'est maintenu à un niveau élevé, atteignant 114,5 % fin 2007 (117,1 % fin 2006).

L'augmentation des avoirs officiels nets a été constatée, à des degrés divers, dans tous les pays de l'Union. Les pays de l'UEMOA présentent des niveaux de réserves de change brutes très inégaux. L'importance relative des réserves de change par pays doit toutefois être relativisée, du fait du principe de solidarité financière et de centralisation des avoirs extérieurs dans le cadre de l'Union monétaire.

– Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

La position extérieure nette des banques a légèrement baissé, de FCFA 0,6 milliard, en liaison avec une progression des engagements (+ FCFA 8,3 milliards) plus élevée que celle des avoirs bruts (+ FCFA 7,7 milliards).

3.1.2.2.2. La position nette des gouvernements

Position nette des Gouvernements					
(en milliards de francs CFA)					
	2006		2007		
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Billets et monnaies	18,4	20,3	20,4	17,5	18,0
Dépôts à la Banque centrale	350,5	449,7	513,8	634,4	507,9
Dépôts dans les banques	789,9	782,1	882,5	941,3	989,9
Obligations cautionnées	19,5	15,6	16,1	15,2	16,5
Total des créances	1 178,3	1 267,8	1 432,7	1 608,4	1 532,3
Concours de la Banque centrale	316,9	308,4	304,5	299,2	291,0
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours Article 16	311,3	303,1	299,2	293,9	285,8
CCP	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'État	5,6	5,4	5,3	5,3	5,2
Concours des banques	1 056,4	992,4	1 128,6	1 381,3	1 407,8
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	45,8	44,5	53,3	60,4	60,9
Dépôts en CNE	45,2	47,7	50,0	50,4	49,5
Concours du FMI	148,0	144,3	142,2	163,4	155,2
Autres concours	51,7	51,7	51,7	51,7	49,6
Total des engagements	1 664,1	1 589,1	1 730,2	2 006,5	2 014,0
Position nette	- 485,8	- 321,4	- 297,5	- 398,1	- 481,6
Source : BCEAO					

En 2007, la position nette des gouvernements (PNG), qui reste fortement débitrice, s'est légèrement améliorée (à hauteur de FCFA 4,2 milliards). Cette évolution s'explique principalement par une progression de FCFA 350 milliards des engagements, dont l'impact a été plus que compensé par la hausse

de FCFA 354 milliards des créances, notamment des dépôts à la BCEAO et dans les banques consécutive aux entrées exceptionnelles de ressources au profit des États. Les concours de la BCEAO ont diminué, en conformité avec la politique d'élimination des avances directes de la Banque centrale aux États.

3.1.2.2.3. Les crédits à l'économie

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale				
	(en millions de francs CFA)			
	2004	2005	2006	2007
Bénin	312 052	375 102	415 821	519 922
Court terme	217 971	248 911	250 126	307 750
Moyen et long terme	94 081	126 191	165 695	212 172
Burkina Faso	381 945	475 263	542 368	546 631
Court terme	233 070	310 774	368 103	320 239
Moyen et long terme	148 875	164 489	174 264	226 391
Côte d'Ivoire	1 173 983	1 189 382	1 290 990	1 531 740
Court terme	890 863	904 572	963 131	1 164 871
Moyen et long terme	283 120	284 810	327 859	366 868
Guinée-Bissau	2 251	3 370	6 329	10 469
Court terme	2 099	2 981	5 705	8 742
Moyen et long terme	152	389	624	1 727
Mali	515 550	482 207	575 228	618 331
Court terme	372 876	345 196	397 372	402 805
Moyen et long terme	142 674	137 011	177 856	215 526
Niger	101 055	121 241	159 630	191 922
Court terme	70 989	82 971	109 873	113 493
Moyen et long terme	30 066	38 270	49 757	78 429
Sénégal	856 888	1 066 962	1 111 277	1 230 254
Court terme	551 225	661 952	603 100	642 134
Moyen et long terme	305 663	405 010	508 177	588 120
Togo	174 386	195 323	196 421	255 065
Court terme	106 828	127 164	117 265	152 268
Moyen et long terme	67 558	68 159	79 156	102 797
TOTAL	3 518 109	3 908 850	4 298 065	4 904 333
Court terme	2 445 920	2 684 521	2 814 677	3 112 304
Moyen et long terme	1 072 189	1 224 329	1 483 388	1 792 030

Source : BCEAO

Après avoir augmenté de 10 % en 2006, les crédits à l'économie ont de nouveau enregistré une progression soutenue en 2007 (+ 14 %). Le ratio des crédits à l'économie rapportés au PIB s'est ainsi inscrit en hausse (17,8 % contre 16,6 % en 2006). La hausse des crédits résulte pour l'essentiel des concours distribués aux entreprises opérant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications, de l'énergie, des mines et des bâtiments et travaux publics.

Malgré l'augmentation enregistrée en Côte d'Ivoire et au Sénégal, le stock de fin d'année des crédits de campagne a reculé de 8 % à FCFA 147 milliards, en liaison notamment avec leur repli au Burkina Faso et en Guinée-Bissau. Pour l'ensemble de l'UEMOA, les crédits de campagne représentaient 3,0 % du stock de crédit à fin 2007.

Le rythme de progression des crédits à moyen et long terme (+ 20,8 %) a été comparable à celui de 2006 (+ 21,1 %). La part des concours à long et moyen terme dans l'ensemble des crédits reste cependant limitée (36,5 %), en raison, notamment, de la faiblesse du taux d'investissement.

Le montant des émissions de titres publics et privés³ est passé de FCFA 382,8 milliards en 2006 à FCFA 708,3 milliards. L'essentiel de ces émissions a porté sur les bons (FCFA 330,6 milliards) et emprunts obligataires (FCFA 270,8 milliards) des Trésors. D'autres agents économiques (cf infra) ont également réalisé des émissions d'obligations (FCFA 106,9 milliards).

3.1.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

Objectifs et résultats de la politique monétaire pour 2007			
	Réalisations décembre 2006	Objectifs pour décembre 2007 (a)	Réalisations décembre 2007
<i>(en milliards de francs CFA)</i>			
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires	3 899,5	4 125,0	4 665,8
Positions nettes des Gouvernements	485,8	449,3	481,6
Concours globaux de la BCEAO	342,0	275,0	419,7
Crédits à l'économie	4 298,1	4 253,4	4 904,3
Masse monétaire	7 170,8	7 184,9	8 511,5
Taux d'inflation (en % et en moyenne annuelle)	2,3	2,0	2,4
Pour mémoire :	Réalisations	Hypothèses	Réalisations
Taux de croissance du PIB	3,1 %	4,1 %	3,0 %
Déflateur du PIB en moyenne annuelle	2,6 %	1,9 %	3,2 %
(a) fixés en décembre sur la base des prévisions pour 2006			
Source : BCEAO			

3.1.3.1. Le taux de couverture de l'émission monétaire

Le taux de couverture des engagements à vue (billets émis et dépôts des banques auprès de la Banque centrale) par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé, en 1993, à 17 %, soit un niveau inférieur au plancher de 20 % prévu par les statuts de la BCEAO. Les effets de la dévaluation du franc CFA l'ont porté à 81,4 % fin 1994 ; il a continué à progresser et se maintient nettement au-dessus de 100 % depuis 1999.

Taux de couverture de l'émission monétaire			
	2005	2006	2007
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (en milliards de FCFA) (1)	3 769,7	4 028,2	4 795,6
Engagements monétaires à vue de la BCEAO (en milliards de FCFA) (2)	3 162,7	3 428,7	4 203,6
Taux de couverture de l'émission monétaire (1) / (2)	119,2 %	117,5 %	114,1 %
Source : BCEAO			

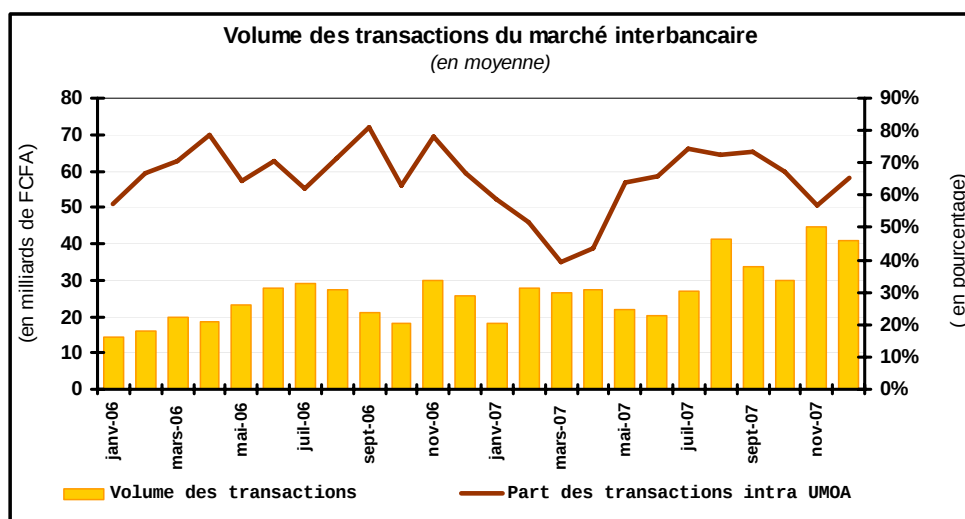
³ Par appel public à l'épargne.

3.1.3.2. Les agrégats monétaires

L'augmentation de la masse monétaire a été supérieure à l'objectif retenu pour 2007 (+ 18,7 % contre + 5,9 %). Le taux de liquidité de l'économie (M2/PIB) a progressé, passant de 27,8 % à 31 %. À fin 2007, les avoirs extérieurs nets ont atteint FCFA 4 665 milliards, en progression de FCFA 766 milliards, contre un objectif de croissance de FCFA 290 milliards. La position nette des gouvernements s'est stabilisée à environ FCFA 480 milliards, au lieu de l'amélioration de FCFA 15,5 milliards initialement prévue. L'augmentation (+ 14,1 %) des crédits à l'économie a dépassé de FCFA 420 milliards les objectifs de la programmation monétaire (+ 4,6 %).

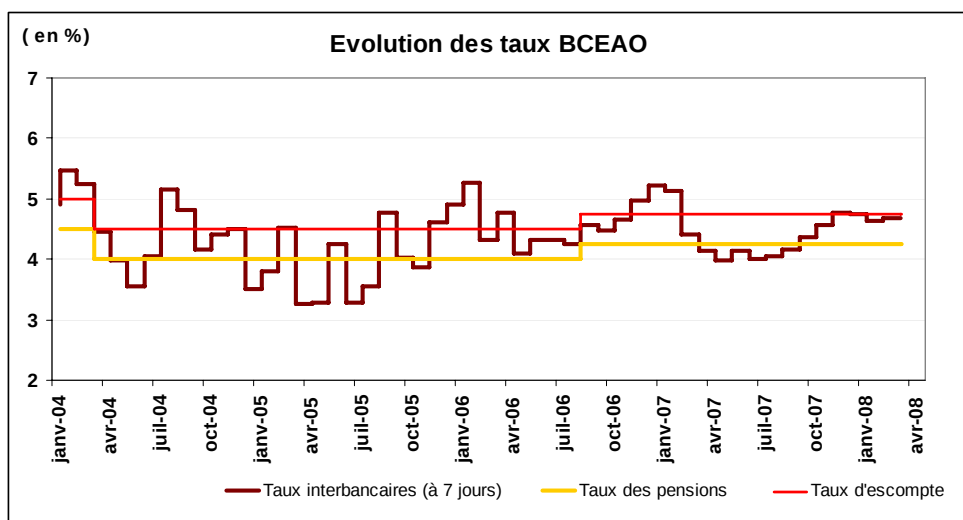
3.1.3.3. La liquidité bancaire et le marché interbancaire

Mesurée par l'excédent des réserves constituées auprès de la Banque centrale sur les réserves requises, la liquidité du secteur bancaire est restée élevée en 2007. Toutefois, les réserves libres ont connu des fluctuations assez sensibles avec, notamment, deux points bas en début (FCFA 87,4 milliards) et en fin d'année (FCFA 156,6 milliards) et un point haut en juin-juillet (à plus de FCFA 450 milliards).



Le marché interbancaire, qui a pour vocation de recycler les excédents de trésorerie, a enregistré un regain d'activité : globalement, sur l'année 2007, le montant moyen hebdomadaire des transactions s'est établi à FCFA 30,0 milliards, contre FCFA 22,1 milliards en 2006. Le montant des transactions, rapporté à la taille du système bancaire, reste toutefois limité. Cette faiblesse des volumes s'explique par l'importance des excédents de trésorerie qui réduit d'autant les besoins de refinancement des banques de l'Union. En 2007, l'activité interbancaire s'est concentrée sur les places de Dakar, d'Abidjan et de Cotonou.

Les taux interbancaires ont évolué dans une fourchette allant de 3,0 % à 7,50 % (contre 2,50 % à 8,25 % en 2006). Cette amplitude reflète des opérations marginales en termes de volume : sur le compartiment principal à une semaine les taux moyens pondérés ont varié entre 3,73 % et 5,38 % contre 4,10 % et 5,26 % en 2006, avec une tendance à la baisse du taux minima depuis la reprise des adjudications de la BCEAO.



Source : BCEAO

La baisse continue de la liquidité bancaire, observée depuis 2004, s'est traduite par des tensions sur les taux du marché interbancaire. Ces tensions s'expliquent, notamment, par les besoins de trésorerie ponctuels auxquels peuvent être confrontés les établissements de crédit, même dans le contexte d'un secteur bancaire globalement « hors banque ». Les taux d'intérêt à court terme ont ainsi pu atteindre des niveaux nettement supérieurs aux taux directeurs⁴ : le taux interbancaire à une semaine s'est, par exemple, établi à 5,23 % en janvier 2007.

Cette situation a incité la BCEAO à revenir sur le guichet de l'open market (pour la première fois depuis mai 1998). Ce retour s'est traduit par la réalisation, à compter du 5 février 2007, d'injections hebdomadaires de liquidités (46 entre le 5 février 2007 et la fin de l'année) qui ont permis de ramener le taux interbancaire à une semaine (en moyenne pondérée) en dessous du taux d'escompte (4,75 %). Par ailleurs, la présence de la BCEAO sur le marché interbancaire a favorisé un lissage des taux en réduisant leur volatilité grâce à la réduction des tensions lors des phases de repli de la liquidité bancaire.

3.1.4. Les objectifs pour 2008

Le Conseil des Ministres de l'UMOA du 17 septembre 2007 a fixé les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'exercice 2008. Elles sont axées sur la maîtrise de l'inflation et la consolidation de la stabilité macro économique grâce, notamment, à l'intensification des efforts d'assainissement des finances publiques, dans un environnement marqué par le maintien des prix des produits pétroliers à des niveaux élevés et la hausse des prix des produits alimentaires.

Dans ce contexte, et avec une prévision de croissance de l'économie de l'UEMOA de 4,2 % en termes réels, le Conseil d'administration de la BCEAO de décembre 2007 a fixé les équilibres monétaires pour l'exercice 2008 (sur la base des données prévisionnelles 2007) :

- une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires de FCFA 147 milliards ;
- une hausse des crédits à l'économie de FCFA 192,2 milliards (+ 4,2 %) et une détérioration de FCFA 69,5 milliards de la position débitrice nette des gouvernements ;
- une progression de la masse monétaire de 5,6 %.

La revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour 2008 a conclu à une révision à la hausse pour les avoirs extérieurs. La prévision du taux de croissance de l'UEMOA a été

⁴Taux directeurs : 4,75 % pour le taux d'escompte et 4,25 % pour le taux des pensions.

maintenue à 4,2 % en dépit d'incertitudes relatives à sa réalisation du fait, en particulier, de l'impact de l'accélération des prix à la consommation sur la demande intérieure et la situation des finances publiques. À fin avril 2008, l'indice des prix à la consommation avait progressé, en effet, en glissement annuel, de 5,7 % (avec une contribution de 4,3 points des produits alimentaires) largement au dessus de la tendance moyenne (2,7 %) des dix dernières années.

Compte tenu de l'alourdissement du coût des importations de produits alimentaires et pétroliers, le déséquilibre du compte courant extérieur (hors dons) ressortirait à 8,5 % du PIB contre une prévision initiale de 6,5 % et une réalisation 2007 de 7,9 %. Néanmoins, compte tenu des perspectives de mobilisation accrue des ressources extérieures et du regain d'intérêt des investisseurs étrangers, notamment dans le secteur minier, l'excédent global de la balance des paiements dégagé au niveau régional s'élèverait, comme prévu, à environ FCFA 147 milliards. Les avoirs extérieurs nets atteindraient ainsi FCFA 4 812 milliards (pour des prévisions initiales de FCFA 4 480 milliards).

En revanche, la situation des finances publiques tendrait à se dégrader en liaison, notamment, avec les mesures budgétaires (transferts, réduction de taxes) qui ont été engagées pour atténuer l'impact de la flambée des prix pétroliers et des biens alimentaires sur le niveau de vie des populations.

3.1.5. Le système bancaire

En 2007, le nombre d'établissements agréés dans l'UEMOA a progressé de 5 unités pour s'inscrire à 121 (97 banques et 24 établissements financiers). Cette augmentation résulte de l'agrément de trois banques et de quatre établissements financiers, et du retrait de deux établissements financiers. Les agréments bancaires ont été octroyés au Mali (Banque pour le Commerce et l'Industrie), au Burkina Faso (Coris Bank International) et au Togo (Banque Populaire d'Épargne et de Crédit). En ce qui concerne les établissements financiers, il s'agit de la Société Financière de Garantie Interbancaire au Burkina Faso, du Crédit Solidaire en Côte d'Ivoire et des succursales de SAFCA-ALIOS FINANCE au Burkina Faso et au Mali. L'agrément a été retiré, au Burkina Faso, à Financière du Burkina (à l'occasion de sa transformation en Coris Bank International) et au Sénégal, à Attijariwafa Bank (absorbée par la Banque Sénégal-Tunisienne) devenue Attijari Bank Sénégal.,

Les établissements de crédit de l'UEMOA exercent, en majorité, une activité de banque universelle. Le secteur bancaire de l'Union est caractérisé par une structure oligopolistique. En 2007, six groupes détenaient chacun au moins 3 % de part de marché (par rapport au total des bilans de l'UEMOA). Ces six groupes, internationaux ou régionaux, contrôlent 35 établissements de crédit installés dans la quasi-totalité des pays de l'Union. Au total, ils concentrent 54 % du total des bilans, 46,4 % des guichets, 41,2 % des comptes ouverts à la clientèle et emploient 50,3 % des agents.

En 2007, les crédits à la clientèle (FCFA 5 355 milliards) ont progressé de 13,7 %, soit à un rythme moins rapide que les ressources de clientèle (+ 17,1 %). Les encours des grandes banques, c'est à dire les 33 banques (contre 27 en 2006) disposant d'un total de bilan supérieur à FCFA 100 milliards, représentaient 74,6 % du total.

La situation de trésorerie nette du système bancaire de l'Union est restée largement excédentaire, à FCFA 973 milliards contre FCFA 861 milliards en 2006.

Les crédits de court terme (FCFA 3 149 milliards) ont augmenté de 8,8 %. Les concours à moyen terme (FCFA 1 588 milliards) ont aussi sensiblement progressé (+ 27,7 %), ainsi que les crédits à long terme (+ 12,1 %) mais le montant de ces derniers reste faible (FCFA 173 milliards).

Les créances en souffrance nettes se sont accrues de 4,2 %, pour atteindre FCFA 394 milliards

essentiellement du fait des établissements du Burkina, du Niger et du Togo où l'encours de créances en souffrance a respectivement progressé de 41 %, 31 % et 60 %. En revanche, des baisses ont été enregistrées en Côte d'Ivoire (- 24,4 %) et au Mali (- 12 %). Parallèlement, le taux brut de dégradation des créances est passé de 20,5 % en 2006 à 18,6 % en 2007. Les établissements du Togo, du Mali et du Niger affichent les taux les plus élevés (respectivement 28,8 %, 25,4 % et 21,2 %). Le taux de provisionnement des créances en souffrance stagne à 66 % et le taux net de dégradation a légèrement baissé de 8 % à 7,4 %.

La croissance des dépôts à vue (+ 20,4 %) a largement dépassé celle des ressources à terme (+ 15,9 %). Les montants de ces deux catégories de dépôts sont assez proches : FCFA 3 471 milliards pour les dépôts courts et FCFA 3 284 milliards pour les ressources longues. Les fonds propres des banques se sont renforcés de près de 7,4 % à FCFA 752 milliards.

Situation simplifiée du système bancaire de l'UMOA

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Emplois de trésorerie et interb.	1 401,0	1 570,0	1 960,5	Ress. de trésorerie et interb.	570,3	710,2	988,3
Emplois de clientèle	4 266,8	4 616,9	5 235,5	Ressources de clientèle	5 169,9	5 715,2	6 766,9
Opérations sur titres et diverses	735,6	893,8	1 232,5	Opérations sur titres et divers	284,5	319,1	366,1
Valeurs immobilisées	469,0	524,3	633,2	Prov., Fonds propres et ass.	807,6	860,6	940,4
TOTAL	6 872,4	7 605,0	9 061,7	TOTAL	6 832,4	7 605,0	9 061,7
<i>Hors-bilan</i>							
Engagements de financement	307,0	364,2	569,6	Coef. net d'exploitation (%)	66,6	70,2	70,6
Engagements de garantie	1 024,2	1 081,8	1 210,5	(Frais gén. + dot. am/PNB)			
Engagements douteux	32,2	39,6	19,2	Taux de marge nette (%)	9,2	8,2	12,3
Autres engagements	26,0	14,1	42,4	(Résultat net / Produit net bancaire)			
TOTAL	1 389,4	1 499,8	1 841,7	Coefficient de rentabilité (%)	6,1	5,6	8,5
				(Résultat net / Fonds propres)			

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Le résultat d'exploitation est estimé à FCFA 136 milliards, soit une hausse de 66 %. Les données provisoires font apparaître, pour l'ensemble des établissements de crédit de l'Union, un résultat net de FCFA 75 milliards pour l'exercice 2007 (il se décompose en FCFA 133 milliards de profits et FCFA 58 milliards de pertes) contre FCFA 44 milliards en 2006. Sauf au Mali et en Guinée-Bissau, le résultat net a été excédentaire dans tous les pays. Les grandes banques représenteraient 148,2 % du bénéfice net total. Le coefficient net d'exploitation s'est stabilisé à 70,6 % (70,2 % en 2006). En revanche, le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité se sont significativement améliorés.

Situation résumée des Systèmes Financiers Décentralisés (*)

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2005	2006	2007**	PASSIF	2005	2006	2007**
Encours de crédit	297,1	336,7	380,2	Dépôts	279,0	329,5	400,8
Créances en souffrance	18,4	22,0	22,6	Ratio de qualité du portefeuille	6,2 %	6,5 %	6,0 %
				Résultat net	4,3	nd	nd
Nombre de SFD	673	718	798	Nombre de bénéficiaires	5,8	7,4	8,3
Nombre de points de service	3 500	4 240	4 782	(en millions)			

* estimations pour le secteur sur la base d'un échantillon représentant 90 % des opérations de finance décentralisée de la zone

** estimations

Source : BCEAO

À côté du secteur bancaire traditionnel, l'activité de microfinance, qui représente environ 7 % des crédits et des dépôts, connaît un développement soutenu avec plus de 700 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) pour plus de 4 500 points de service et 8,3 millions de bénéficiaires (dont plus de 5 millions de bénéficiaires directs). Selon les estimations établies à partir d'un échantillon réalisant 90 % des opérations de finance décentralisée de la zone, en 2007, la collecte de dépôts s'est accrue de 21 %, pour s'établir à FCFA 400 milliards, alors que les crédits distribués représentaient FCFA 380 milliards, soit une progression de 13 %. Cette expansion s'est accompagnée d'une amélioration de la qualité du portefeuille global des SFD : fin décembre 2007, les créances en souffrance, évaluées à FCFA 22,6 milliards (+ 2,7 %), représentaient 6,0 % des crédits, contre 6,5 % l'année précédente. Ce taux se maintient, toutefois, au dessus du seuil de 5 % qui est généralement recommandé pour les établissements de microfinance. Certaines institutions présentent ainsi un niveau de risques élevé qui nécessite un suivi rapproché en termes de supervision.

3.1.6. Les marchés de titres et la bourse régionale des valeurs mobilières

3.1.6.1. Le marché primaire

Volume total annuel des émissions de titres				
(en millions de FCFA)				
	2004	2005	2006	2007
Titres de créances négociables	160 000	270 720	216 230	330 607
Obligations (par appel public à l'épargne)	65 200	194 898	166 644	377 663
Total	225 200	465 618	382 874	708 270
Source : BCEAO				

Après avoir diminué de près de 18 % en 2006, les émissions de titres ont progressé de 85 % en 2007, passant de FCFA 382,8 milliards à FCFA 708,3 milliards.

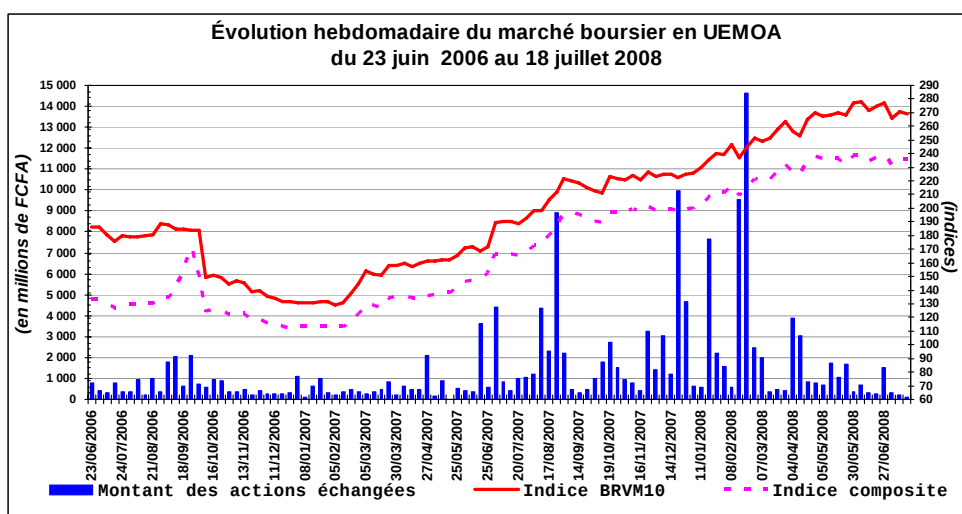
Des titres de créances négociables ont été émis par adjudication (avec le concours de la BCEAO) par les Trésors nationaux du Burkina Faso (deux opérations pour un total de FCFA 46,9 milliards), du Mali (deux opérations pour un total de FCFA 53,1 milliards), du Niger (deux opérations pour un total de FCFA 30 milliards), du Sénégal (FCFA 67,2 milliards) et de Côte d'Ivoire (FCFA 133,5 milliards). Le montant total de ces émissions s'est établi à FCFA 330,6 milliards (contre FCFA 198 milliards pour l'exercice précédent). Elles étaient assorties de taux d'intérêt moyens compris entre 4,68 % et 7,46 %, en augmentation par rapport à l'an passé (3,82 % et 5,3 %).

Il est à noter qu'après le défaut des ICS — Industries Chimiques du Sénégal — sur leur échéance du 8 février 2006, une ligne n'a pas été honorée en 2007 : il s'agit de FCFA 6,7 milliards de bons du Trésor émis par la Guinée-Bissau (à échéance du 11 février 2007).

Sur le marché obligataire, un emprunt a été émis par la Côte d'Ivoire (FCFA 51,7 milliards pour 3 ans à 6,00 %), le Bénin (FCFA 41,9 milliards pour 10 ans à 5,50 %), le Burkina Faso (FCFA 41,3 milliards pour 10 ans à 5,50 %), le Togo (FCFA 20 milliards pour 10 ans à 6,00 %) et deux emprunts par le Sénégal (FCFA 58,7 milliards pour 10 ans à 5,50 % et FCFA 57,2 milliards pour 5 ans à 5,50 %). Pour les quatre États concernés, les titres d'une maturité de 10 ans ont été émis, par voie d'adjudication avec le concours de la BCEAO, pour le financement d'infrastructures économiques de base. Par ailleurs, d'autres émetteurs (BOAD, SEMA Mali, CELTEL Burkina, SOTRA Côte d'Ivoire, BOA Burkina et CAA Bénin) ont levé FCFA 106,9 milliards.

3.1.6.2. Le marché secondaire : la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution sous-régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Elle a débuté ses activités en 1998. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM reste une place essentiellement ivoirienne, puisque fin 2007, sur les 38 sociétés inscrites à la cote actions (inchangé par rapport à 2006), quatre seulement n'étaient pas ivoiriennes : la Sonatel (Sénégal), la Bank of Africa (Bénin), la Bank of Africa (Niger) et Ecobank Transnational Incorporated – ETI – (Togo). Fin 2007, la capitalisation de la BRVM atteignait un total de FCFA 4 303,1 milliards, contre FCFA 2 476,2 milliards un plus tôt. La capitalisation du compartiment actions s'élevait à FCFA 3 725,1 milliards (+ 80 % par rapport à 2006). La capitalisation obligataire représentait FCFA 578 milliards (+ 41,0 % par rapport à 2006). À mi juillet 2008, la capitalisation s'élevait à FCFA 4 933 milliards, dont FCFA 4 408 milliards pour le compartiment actions et FCFA 525 milliards pour le compartiment obligataire.



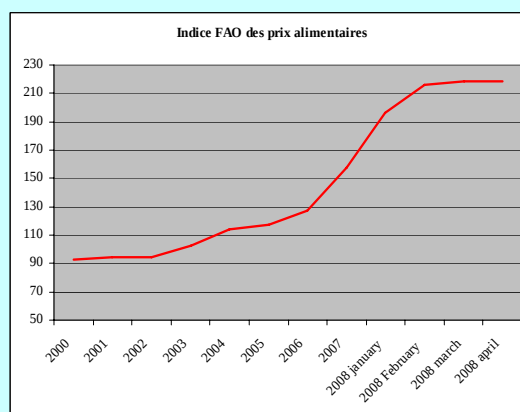
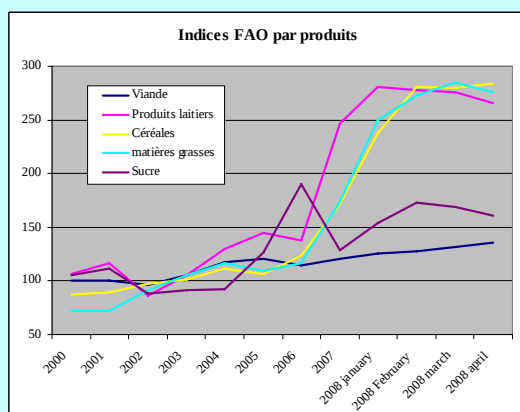
En 2007, les indices BRVM 10 et BRVM Composite ont progressé de, respectivement, 71 % et 77 %.

Le volume total des transactions a triplé en 2007, passant de 3 002 401 titres échangés en 2006 à 10 781 426 en 2007. Sur le marché des actions, le volume des transactions est passé de 2 371 155 titres à 9 761 748 titres. Sur le marché obligataire, le volume des transactions a également été en hausse sensible, avec 1 019 678 titres échangés contre 631 241 titres en 2006. Sur le marché action, le volume moyen des transactions par séance s'est inscrit en forte augmentation à, environ, FCFA 300 millions, contre FCFA 150 millions en 2006. Toutefois, les échanges sont restés concentrés sur un petit nombre de titres comme la SONATEL qui a représenté près de 60 % des échanges en valeur (3,2 % des volumes) ou ETIT (ECOBANK) qui a enregistré 80 % du volume de titres échangés (5,6 % en valeur).

L'objectif de dynamisation et d'approfondissement du marché financier régional a conduit à l'adoption, en 2003, d'un plan à moyen terme, financé par des bailleurs multilatéraux (BIRD, MIGA, BOAD) et bilatéraux (AFD, ACDI). Ce plan, en cours de réalisation, doit s'étaler jusqu'en 2009. Il vise à améliorer l'efficacité du marché, à renforcer le régulateur régional et à développer la formation des acteurs du marché.

Impact de la hausse des prix alimentaires dans la Zone franc

L'année 2007 a été marquée par une rapide progression des prix des aliments de base, l'indice FAO¹ des prix alimentaires ayant augmenté de 23,5 % en 2007 (contre 8,6 % en 2006). Cette hausse s'est accélérée au cours des premiers mois de 2008, avec une augmentation de 11,2 % entre janvier et avril. Les hausses les plus importantes ont concerné les produits laitiers (+ 79 % en 2007), les matières grasses (+ 48,7 %) et les céréales (+ 38,7 %).



Source : FAO

Cette évolution s'explique principalement par : l'augmentation de la demande mondiale, notamment en provenance des pays émergents, liée au changement des habitudes alimentaires, la baisse des stocks céréaliers, les mauvaises conditions climatiques dans certains pays producteurs (Australie, États-Unis), l'impact de l'augmentation des prix du pétrole sur les coûts de production, et également l'augmentation de la demande d'intrants (soja, maïs) nécessaires à la production des agrocarburants. Certaines pratiques commerciales, telles que les restrictions aux exportations de riz ou de blé, ont contribué à accentuer ce phénomène en réduisant l'offre globale.

Si le repli enregistré récemment sur les marchés des produits de base ne se confirmait pas, la persistance de prix élevés pourrait présenter des risques pour la stabilité macroéconomique et la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, qui sont importateurs nets de produits alimentaires et pétroliers.

L'inflation enregistrée en 2007 en CEMAC et en UEMOA, de respectivement 1,6 % et 2,4 % seulement, masque une accélération en fin d'année qui s'est poursuivie au premier semestre 2008. En UEMOA, l'inflation s'est ainsi établie à 6,3 % en glissement annuel à fin juin 2008. Les pays de la CEMAC ont semblé moins affectés en 2007, mais le différentiel d'inflation entre les deux zones, favorable à la CEMAC, s'est annulé depuis décembre. En glissement annuel, l'inflation dans la sous-région a atteint 5,1 % en mars 2008. On notera que cette accélération récente est également constatée, à un niveau plus élevé, dans d'autres pays d'Afrique sub-saharienne, tels que l'Afrique du Sud, le Nigéria, le Ghana, ou encore l'Angola.

Dans les pays en développement, l'accélération de l'inflation est imputable, en partie, à l'augmentation des prix des produits alimentaires. Les prix intérieurs y sont en effet fortement influencés par l'évolution des prix alimentaires, qui entrent, en moyenne, pour 40 % en UEMOA et 57 % en CEMAC², dans la

¹ L'indice des prix alimentaires de la FAO est calculé sur la base moyenne de six indices de prix de groupes de denrées, pondérés par les parts moyennes d'exportation de chacun des groupes sur la période 1998-2000.

² Pourcentages calculés à partir des données Afristat. Par comparaison, pour la zone Euro, la proportion est de 19,5 %.

composition des indices de prix à la consommation. La hausse des prix alimentaire a particulièrement affecté les pays dont les modes de consommation reposent largement sur des produits importés (Sénégal, Gabon, Congo). Les tensions inflationnistes ont aussi été accentuées par la vigueur de la consommation privée face à une offre de produits vivriers locaux insuffisante (Gabon, Sénégal), des difficultés d'approvisionnement (Cameroun) et le renchérissement du coût des transports des produits lié à la hausse des prix des carburants à la pompe. A l'inverse, la dépréciation du dollar face au franc CFA a contribué à atténuer l'impact de la hausse des prix internationaux des produits céréaliers et pétroliers sur les prix domestiques.

L'accélération de l'inflation s'est accompagnée dans plusieurs pays (RCI, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal) de mouvements de protestation sociale. Face à cette situation, les pays de la Zone franc ont eu recours à des mesures d'urgence reposant sur : des contrôles des prix (Sénégal, Gabon), la baisse voire la suspension des droits de douanes sur les produits importés de grande consommation (RCI, Guinée-Bissau, Sénégal, Burkina Faso, Niger, Cameroun), la diminution de la TVA sur certains produits (Mali, Burkina Faso, Sénégal, RCI, Gabon, Cameroun), le relèvement des quotas d'importations (Cameroun). Pour compenser les pertes de pouvoir d'achat, certains pays ont revalorisé les salaires de la fonction publique (Mali, Cameroun) ou réduit les impôts (Sénégal). Si le recours à de telles mesures peut être efficace à court terme, leur utilisation prolongée n'est pas sans risque, du fait des distorsions de prix et des pertes de recettes budgétaires qu'elle peut engendrer.

La communauté internationale a également mobilisé des financements. Le FMI a ouvert la possibilité d'augmentation des droits de tirage octroyés dans le cadre des programmes FRPC en cours. Le Bénin, la République centrafricaine et le Burkina-Faso ont ainsi bénéficié d'une augmentation de leur droit de tirage de respectivement USD 15 millions, USD 13,5 millions et USD 14,3 millions. Pour le Mali, le FMI a mis immédiatement à disposition la moitié du montant accordé dans le cadre d'une nouvelle FRPC d'un total de USD 45,7 millions. Le FMI réfléchit, aussi, à une réforme de la facilité de protection contre les chocs exogènes (ESF), pour apporter des financements supplémentaires aux pays éligibles à la FRPC mais ne bénéficiant pas d'un tel programme.

La Banque mondiale a mis en place un mécanisme de financement rapide (Global Food Response Program) pour un montant de USD 1,2 milliard, destiné à des programmes d'approvisionnement en semences et en engrais, de protection sociale et de nutrition scolaire en fonction des besoins spécifiques des pays. Elle a également annoncé une hausse de 50 % de ses prêts dans le domaine agricole d'ici à 2009 (soit USD 6 milliards), ainsi que la mise en place d'instruments de gestion des risques et des mécanismes d'assurance des récoltes.

La Banque Africaine de Développement a décidé d'augmenter de USD 1 milliard ses financements au secteur agricole, pour les porter à USD 4,8 milliards. Elle a également dégagé une enveloppe de USD 250 millions de fonds supplémentaires pour faciliter l'achat d'engrais.

Plus généralement, la crise alimentaire a ravivé l'intérêt porté aux politiques agricoles. Plusieurs pays ont lancé des plans d'action, visant à encourager la production locale au travers de subventions pour le financement des engrais, des semences et l'accès aux équipements agricoles.

Au niveau régional, le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté, le 27 juin 2008, un plan d'actions destiné à assurer l'autosuffisance et la sécurité alimentaire d'ici à 2015. Dans ce cadre, la Commission de l'UEMOA, en juillet 2008, a débloqué une enveloppe de FCFA 12 milliards de financements supplémentaires. En juin 2008, la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC a invité les Etats à engager des mesures pour renforcer et diversifier la production vivrière et pris acte du mandat donné à la Commission de la CEMAC pour la mise en application de la Déclaration de Maputo sur l'allocation de 10% des budgets nationaux d'investissements à l'agriculture.

3.2. La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

3.2.1. La politique monétaire en 2007

3.2.1.1. La formulation de la politique monétaire

3.2.1.1.1. *Le cadre institutionnel*

La convention entre les États membres de la zone d'émission de la BEAC (et, depuis le 25 juin 1999, la convention régissant l'Union monétaire de l'Afrique centrale : UMAC) et les statuts de la BEAC ont confié à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Dans le cadre de la réforme des institutions de la CEMAC, une nouvelle organisation de la BEAC et des statuts révisés ont été adoptés en septembre 2007 par le Comité ministériel de l'UMAC et par le Conseil d'administration de la Banque centrale. Un Comité de Politique Monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend 14 membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe, pour chaque État de la zone d'émission, des objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur et de finances publiques. Le CPM a tenu sa première séance le 11 janvier 2008. Ses décisions font l'objet d'un communiqué de presse.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts de la BEAC indique que le montant total des avances en compte courant consenties aux États membres par la Banque centrale, ajouté au montant total des opérations sur effets publics mobilisés au guichet de l'Institut d'Émission par les établissements de crédit, ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice précédent.

Aux termes de la Convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change).

En 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de changes a connu des aménagements avec notamment la mise en œuvre d'un abaissement progressif de 65 % à 50 % (entre juillet 2007 et juillet 2009) de la quotité des avoirs en devises à déposer conventionnellement sur le compte d'opérations.

Le 6 juillet 2007, M. Philibert Andzembé a succédé à M. Jean-Félix Mamalepot en qualité de Gouverneur de la BEAC.

3.2.1.1.2. Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ».

Les statuts de la BEAC précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire : l'article 11 indique que le taux de couverture extérieure de la monnaie, défini par le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue, ne peut être inférieur ou égal à 20 % au cours de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire, ou si le compte d'opérations est débiteur pendant plus de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation.

3.2.1.1.3. Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : le refinancement des banques, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

Le refinancement des banques

S'appuyant sur un objectif de refinancement fixé chaque année par le CPM pour chaque pays membre, le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appel d'offres à l'initiative de la BEAC pour une durée de 7 jours (ce mécanisme peut être utilisé pour les retraits de liquidité), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de 2 à 7 jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les anciens crédits à moyen terme irrévocables et les nouveaux crédits d'investissement productifs ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les objectifs de refinancement peuvent être dépassés, en particulier dans le cadre des interventions ponctuelles directes de la BEAC. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 % ou si le pays est sous programme avec le FMI, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les taux d'intérêt

La BEAC utilise quatre taux directeurs, fixés par le CPM, en vertu des nouveaux statuts de la Banque centrale :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs », procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours) ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 200 points de base ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC.

Le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances statutaires aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Par ailleurs, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à FCFA 5 millions, reste un taux réglementé par la BEAC. Le CPM, lors de sa réunion du 2 juillet 2008, l'a ramené de 4,25 % à 3,25 % et a décidé la suppression du taux débiteur maximum (TDM).

Enfin, une nouvelle politique de rémunération des dépôts publics par la BEAC a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008 ; elle s'est traduite par l'instauration de 3 taux différents pour les placements publics :

- le taux d'intérêt sur placement public au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP₀), fixé à 3,65 % à compter du 10 juillet 2008,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁), fixé à 3,45 % à compter du 10 juillet 2008,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux classiques (TISPP₂), fixé à 3,15 % à compter du 10 juillet 2008.

Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du Gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique des taux d'intérêt. Dans le cadre de cette mesure, les banques sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés.

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États de la CEMAC.

3.2.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.2.1.2.1. Les concours aux États

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux								
<i>(en millions de francs CFA)</i>								
	Décembre 2006			Décembre 2007			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Date notifi. plafond	Exercice budg. de référence
Cameroun	318 000	166 054	151 946	318 000	80 431	237 569	03/05/06	2005
Centrafrique	15 540	15 540	0	15 540	15 540	0	10/06/03	2002
Congo	253 542	131 427	122 115	374 087	153 895	220 192	08/05/07	2006
Gabon	198 412	60 875	137 537	235 320	98 876	136 444	11/12/07	2006
Guinée Équatoriale	154 705	0	154 705	154 705	0	154 705	16/08/05	2004
Tchad	55 043	0	55 043	55 043	17 000	38 043	06/04/06	2005
Total Zone	995 242	373 896	621 346	1 152 695	365 742	786 953		
Source : BEAC								

La décision de juillet 2001 du Conseil d'administration de la BEAC de geler les plafonds d'avances aux États n'ayant pas été mise en œuvre, une révision des plafonds statutaires est intervenue en 2006 et en 2007. Cette actualisation, qui a permis de tenir compte de l'augmentation des recettes budgétaires ordinaires correspondant aux exercices 2005 et 2006, a eu pour conséquence d'accroître le plafond des avances statutaires de 43,5 % par rapport aux plafonds en vigueur fin 2005. En 2007, en dépit de l'augmentation des plafonds du Congo et du Gabon, les utilisations se sont toutefois inscrites en baisse de 2,2 % par rapport à fin 2006. Cette évolution tient uniquement à la réduction du tirage du Cameroun, dont les utilisations ont diminué de moitié en un an. Le Congo, le Gabon et le Tchad ont, en revanche, accru leurs recours aux avances. La Guinée Équatoriale n'utilisait pas, au 31 décembre 2007, la facilité offerte par les avances statutaires, tandis que la Centrafrique ne dispose plus de marge de tirage.

Deux États avaient dépassé le plafond statutaire en 2004 : la RCA, à hauteur de FCFA 1,5 milliard, et le Tchad, à hauteur de FCFA 14 milliards. Ces avances exceptionnelles ont fait l'objet de conventions de consolidation, entrées en vigueur en septembre 2005, par décision du Conseil d'administration de la BEAC.

Toutefois, en 2006, la RCA a eu de nouveau recours à des avances exceptionnelles, à hauteur de FCFA 19,1 milliards. À l'issue du Conseil d'administration de la BEAC de novembre 2006, une nouvelle convention de consolidation a été conclue, portant l'encours des crédits consolidés de la Centrafrique à près de FCFA 39 milliards à fin décembre 2006. Depuis cette date, s'il n'y a plus d'arriérés en capital, les difficultés de trésorerie de l'État centrafricain se sont traduites par l'accumulation de nouveaux arriérés d'intérêts, qui ont porté l'encours des crédits consolidés à FCFA 41,1 milliards.

À fin décembre 2007, le Cameroun et le Gabon ont réduit leurs engagements à l'égard de la Banque centrale au titre des crédits consolidés. Le Congo et la Guinée Équatoriale avaient, pour leur part, intégralement soldé leurs engagements fin 2006. Le Tchad a, en revanche, accumulé des arriérés d'intérêts, qui ont atteint, à fin décembre 2007, FCFA 1,8 milliard.

Situation des crédits consolidés sur les États

(en millions de francs CFA)

	Encours de crédits consolidés		Arriérés au 31/12/2007		
	Au 31/12/2006	Au 31/12/2007	Capital	Intérêts	Total
Cameroun	1 793	937	0	0	0
Centrafrique	39 035	41 094	0	1 485	1 485
Congo	0	0	0	0	0
Gabon	694	528	0	0	0
Guinée Équatoriale	0	0	0	0	0
Tchad	32 335	34 194	0	1 859	1 859
Total Zone	73 887	76 753	0	3 344	3 344

Source : BEAC

3.2.1.2.2. Les concours aux banques

En 2007, la liquidité du système bancaire est demeurée à un niveau élevé, ce qui s'est traduit par le maintien des refinancements du système bancaire à un faible niveau, à l'exception de pointes ponctuelles d'utilisations, en particulier au Congo et au Tchad. Au cours de l'année 2007, les objectifs de refinancement ont d'ailleurs été réduits pour le Gabon et le Tchad, les objectifs pour les autres pays restant stables.

Concours de la BEAC aux banques

(Objectifs de refinancement et utilisations en 2007)

(en millions de francs CFA)

	1 ^{er} semestre 2007			2 ^{ème} semestre 2007		
	Objectifs		Utilisations *	Objectifs		Utilisations *
	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	1 ^{er} semestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	2 ^{ème} semestre
Cameroun	6 000	6 000	362	6 000	6 000	343
RCA	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0
Congo	6 000	16 000	0	16 000	16 000	30 000
Gabon	8 000	8 000	0	8 000	2 000	0
Guinée Équatoriale	500	500	0	500	500	0
Tchad	35 000	30 000	10 000	30 000	20 000	3 500
Total Zone	63 500	68 500	10 362	68 500	52 500	33 843

Source : BEAC

* pointe maximale au cours de la période sous revue ; le total de la zone ne correspond donc pas nécessairement à la somme des pointes maximales par pays.

Le volume des ponctions de liquidité s'est fortement accru par rapport à l'année 2006, suite à la décision prise par le Conseil d'administration de la BEAC, en mai 2007, de recourir plus largement aux appels d'offre négatifs pour lutter contre la surliquidité bancaire. Ainsi, le volume moyen des placements bancaires auprès de la BEAC s'est établi, en décembre 2007, à FCFA 560 milliards contre FCFA 11,3 milliards en décembre 2006.

Les volumes d'injection de liquidité sont restés à un très faible niveau, seules les facilités à très court terme du guichet A étant utilisées par les établissements bancaires.

Interventions de la BEAC		
<i>(moyenne du mois de décembre – encours en millions de francs CFA)</i>		
	2006	2007
Injections de liquidités		
<i>Guichet A</i>	12 251	6 231
Appel d'offres à 7 jours	11 728	3 431
Pensions de 2 à 7 jours	523	2 800
Avances aux taux de pénalité	0	0
Interventions ponctuelles	0	0
Avances exceptionnelles sur certificat de placement	0	0
<i>Guichet B</i>	122	0
Total	12 373	6 231
Ponctions de liquidités		
7 jours	11 297	234 800
28 jours	0	195 000
84 jours	0	130 150
Total	11 297	559 950
Source : BEAC		

Les refinancements de la BEAC ont représenté 7 % des facultés d'avances (guichet A) en décembre 2007, contre 11 % en décembre 2006 et 16 % en décembre 2005. Le taux de couverture des crédits bancaires par les dépôts de la clientèle a atteint 213,6 % au 31 décembre 2007, après 185,5 % fin 2006. Cette évolution s'explique par une hausse des dépôts (+ 30 %) supérieure à celle des crédits bruts (+ 11,8 %). Le taux de couverture excède ainsi largement le minimum de 75 % prescrit par la COBAC dans tous les pays.

Ratios de refinancement du secteur bancaire		
<i>(en millions de francs CFA et en pourcentage)</i>		
	Décembre 2006	Décembre 2007
Montant des accords de classement valides	174 407	89 037
Facultés d'avances des établissements de crédit	112 237	88 114
Objectifs de refinancement	63 500	52 500
Refinancement de la BEAC	12 373	6 231
Refinancement de la BEAC en % :		
– des accords de classement	7,1	7,0
– des facultés d'avances	11,0	7,1
– de l'objectif de refinancement	19,5	11,9
Source : BEAC		

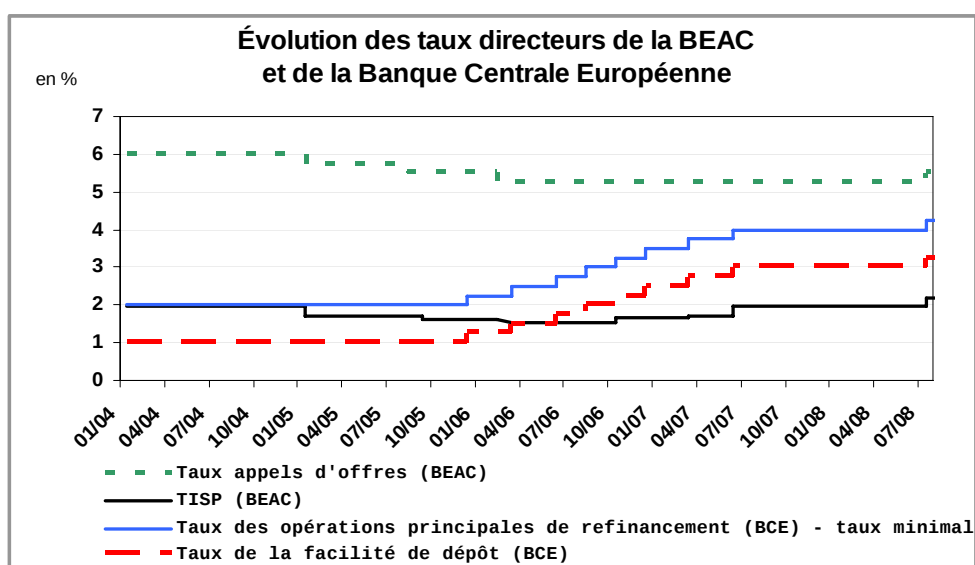
3.2.1.2.3. Les taux d'intérêt directeurs

Alors que la BEAC n'avait pas modifié ses deux principaux taux directeurs depuis la baisse de mars 2006, le CPM, en juillet 2008, a décidé de relever le TIPP et le TIAO de 25 points de base, compte tenu, en particulier, de la persistance des tensions inflationnistes anticipées pour 2008 dans la sous-région.

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (qui était, fin 2004, de 375 points de base) s'est progressivement réduit, pour ne plus représenter que 125 points de base à fin juillet 2008.

Taux d'intervention de la BEAC

	Taux des appels d'offres	Taux des prises en pension	Taux de pénalité des banques	Taux débiteur maximal	Taux créditeur minimal	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours
	(TIAO)	(TIPP)	(TPB)	(TDM)	(TCM)				(TISP)	(TISP)	(TISP)
1 ^{er} janvier 1996	8,60	10,75	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50				
8 février 1996	8,60	10,75	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,50	4,75	
12 mars 1996	8,60	10,75	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,50	4,56	4,63
15 avril 1996	8,20	10,20	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		4,00	4,06	4,13
6 mai 1996	8,00	10,00	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,90	3,96	4,03
3 juin 1996	8,00	10,00	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,60	3,66	3,73
4 juin 1996	8,00	10,00	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,60	3,66	3,73
29 juillet 1996	8,00	10,00	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50		3,30	3,36	3,43
16 oct. 1996	7,75	9,75	15,00	22,00	5,00	8,00	10,50		3,00	3,06	3,13
21 nov. 1996	7,75	9,75	15,00	22,00	5,00	7,75	10,25		3,00	3,06	2,13
23 mai 1997	7,50	9,50	15,00	22,00	5,00	7,50	10,25		3,00	3,06	2,13
7 déc. 1998	7,00	9,00	15,00	22,00	4,75	7,00	10,50		2,75	2,81	2,88
12 mai 1999	7,60	9,60	15,00	22,00	5,00	7,60	10,50		3,15	3,21	3,28
14 janvier 2000	7,30	9,30	15,00	22,00	5,00	7,30	10,50		3,25	3,31	3,38
25 mai 2000	7,00	9,00	15,00	22,00	5,00	7,00	10,50		3,30	3,36	3,43
13 sept. 2000	7,00	9,00	15,00	22,00	5,00	7,00	10,50		3,60	3,66	3,73
6 sept. 2001	6,50	8,50	15,00	18,00	5,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,66	3,73
7 janvier 2002	6,50	8,50	15,00	18,00	5,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,46	3,53
11 avril 2002	6,35	8,35	15,00	18,00	5,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,06	3,13
18 déc. 2002	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,8250
11 mars 2003	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,8250
2 avril 2003	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,7250
9 mai 2003	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,6250
18 juin 2003	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,3250
28 juillet 2003	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,1750
3 nov. 2003	6,30	8,30	15,00	18,00	5,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,0750
2 déc. 2003	6,00	7,80	15,00	18,00	5,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,0750
1 ^{er} juil. 2004	6,00	7,80	15,00	18,00	5,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,0750
20 janv. 2005	5,75	7,50	15,00	18,00	5,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,8250
16 sept. 2005	5,50	7,25	15,00	17,00	4,75	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,7250
3 mars 2006	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
27 mars 2006	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
9 juin 2006	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
1 sept. 2006	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
10 oct. 2006	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,55	1,6125	1,6750
11 déc. 2006	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,7750
13 mars 2007	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,8250
14 juin 2007	5,25	7,00	12,00	15,00	4,25	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,0750
3 juillet 2008	5,50	7,25	12,00	supprimé	3,25	5,50	10,00	0,50	2,20	2,2625	2,3250



Source : BEAC-BCE

3.2.1.2.4. Les réserves obligatoires

Le Conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. Le CPM de la BEAC a décidé, le 2 juillet 2008, de réaménager la composition de ces groupes afin de tenir compte des niveaux respectifs de liquidité dans les différents pays, en relevant tout particulièrement les exigences de constitution des réserves obligatoires pour le système bancaire du Congo.

Coefficients des réserves obligatoires

	De mai 2003 à mars 2006		De mars 2006 à mars 2007		De mars 2007 à juillet 2008		Depuis juillet 2008	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
Cameroun	7,75	5,75	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25
RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
Congo	7,75	5,75	7,75	5,75	10,25	8,25	14,00	10,50
Gabon	7,75	5,75	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25
Guinée Équatoriale	7,75	5,75	10,00	7,00	12,50	9,50	14,00	10,50
Tchad	5,00	3,00	5,00	3,00	7,50	5,50	9,00	6,50

Source : BEAC

Entre 2003 et mars 2006, les coefficients de réserves obligatoires étaient restés inchangés. Compte tenu de la forte augmentation de la liquidité du système bancaire équato-guinéen, les coefficients des réserves obligatoires s'appliquant aux banques de ce pays ont été relevés en mars 2006, en mars 2007 puis en juillet 2008 pour atteindre 14 % sur les dépôts à vue et 10,5 % sur les dépôts à terme. Une évolution similaire des systèmes bancaires du Cameroun, du Congo et du Gabon a conduit la BEAC à augmenter sensiblement les coefficients sur les dépôts à vue et les dépôts à terme, qui sont passés respectivement de 7,75 % à 11,75 % et de 5,75 % à 9,25 % entre mars 2003 et juillet 2008, les coefficients applicables au Congo étant même, à cette date, alignés sur ceux de la Guinée Équatoriale. Les coefficients appliqués aux banques tchadiennes ont été augmentés en mars 2007 puis en juillet 2008, pour atteindre 9 % sur les dépôts à vue et 6,5 % sur les dépôts à terme. Par ailleurs, depuis mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de RCA.

En décembre 2007, les réserves obligatoires à constituer atteignaient FCFA 372,3 milliards (soit 36,7 % des réserves libres des banques) contre FCFA 226,3 milliards (soit 26,8 % des réserves libres des banques) en décembre 2006.

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2007

(en millions de francs CFA et en pourcentage)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Ratio (1) / (2)
Cameroun	160 436	457 473	35,1 %
Centrafrique	0	7 281	0,00 %
Congo	43 915	181 619	24,2 %
Gabon	84 565	139 519	60,6 %
Guinée Équatoriale	66 574	181 516	36,7 %
Tchad	16 852	47 893	35,2 %
TOTAL CEMAC	372 342	1 015 301	36,7 %

Réserves libres des banques = Placements bancaires en appels d'offres négatifs + Soldes des comptes courants des banques
Source : BEAC

3.2.2. Les agrégats monétaires

En 2007, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC s'est accrue de 13,2 %, après 18,5 % l'année précédente. La situation monétaire à fin décembre 2007 est en particulier caractérisée par une forte augmentation des avoirs extérieurs nets (+ 30,6 %) par rapport à fin décembre 2006, après une précédente hausse de 61,6 %.

3.2.2.1. Les composantes de la masse monétaire

Évolution des principales composantes de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	Total
Monnaie fiduciaire							
2004	324 092	81 342	151 632	138 487	45 730	110 119	851 402
2005	273 413	89 857	198 690	189 953	57 662	154 824	964 399
2006	265 597	80 928	237 381	218 637	68 213	217 214	1 087 970
2007	355 211	58 998	239 166	225 450	80 934	240 311	1 200 070
Monnaie scripturale							
2004	484 650	16 376	122 904	245 009	124 801	65 323	1 060 981
2005	541 144	23 846	188 950	331 802	176 570	77 793	1 343 242
2006	639 573	24 533	313 376	399 225	192 800	140 387	1 715 859
2007	773 092	38 274	384 481	462 866	291 235	132 849	2 090 395
Quasi-monnaie							
2004	619 850	12 512	55 446	273 405	36 646	13 283	1 012 050
2005	687 773	14 717	62 036	313 007	44 822	15 917	1 139 717
2006	740 497	17 513	82 889	360 698	57 512	19 690	1 281 273
2007	759 615	21 198	91 015	358 114	77 748	24 612	1 334 752
Total							
2004	1 428 592	110 230	329 982	656 901	207 177	188 725	2 924 433
2005	1 502 330	128 420	449 676	834 762	279 054	248 534	3 447 358
2006	1 645 667	122 974	633 646	978 560	318 525	377 291	4 085 102
2007	1 887 918	118 470	714 662	1 046 430	449 917	397 772	4 625 217
Part en pourcentage en 2007							
Monnaie fiduciaire	18,8	49,8	33,5	21,5	18,0	60,4	26,0
Monnaie scripturale	41,0	32,3	53,8	44,3	64,7	33,4	45,2
Quasi-monnaie	40,2	17,9	12,7	34,2	17,3	6,2	28,8

(a) : Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31/12 de chaque année.

Source : BEAC

L'analyse de la composition de la masse monétaire à fin décembre 2007 fait apparaître une augmentation de la part de la monnaie scripturale, qui passe de 42 % à 45 %, au détriment de la circulation fiduciaire et de la quasi-monnaie dont les parts sont passées, respectivement, de 26,6 % à 26,0 % et de 31,3 % à 28,8 %.

Le stock des billets et monnaies en circulation a augmenté de 10,3 %. Cette évolution a concerné tous les pays, à l'exception de la Centrafrique.

Après une hausse de 27,7 % en 2006, les dépôts à vue ont de nouveau progressé en 2007 (+ 19,3 %), cette hausse s'observant dans l'ensemble des pays de la zone, mis à part le Tchad.

Les dépôts à terme et les comptes d'épargne ont légèrement augmenté (+ 4,2 %) en 2007.

3.2.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

Évolution des principales contreparties de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Équatoriale	Tchad	Services Centraux	CEMAC
Avoirs extérieurs nets								
2004	354 993	49 517	58 302	285 466	503 594	55 819	214 715	1 515 327
2005	497 563	56 192	460 563	536 514	1 245 282	78 879	210 483	3 001 304
2006	1 031 904	42 989	1 042 569	709 257	1 577 990	265 728	245 618	4 852 118
2007	1 513 195	31 552	1 109 504	1 108 897	1 804 294	417 823	369 872	6 337 802
Créances nettes sur les États (b)								
2004	332 759	60 192	184 919	112 511	- 332 011	83 887	0	442 202
2005	204 154	72 037	- 54 121	17 302	- 1 027 446	86 199	0	- 701 077
2006	- 138 116	79 293	- 489 959	- 489 559	- 89 917	- 1 354 038	0	- 1 969 498
2007	- 423 470	84 862	- 480 943	- 519 767	- 1 524 068	- 102 302	0	- 2 965 864
Crédits à l'économie (c)								
2004	904 889	55 162	85 046	422 661	62 838	92 853	0	1 650 307
2005	976 837	54 108	86 135	464 674	93 827	129 614	0	1 852 864
2006	999 459	56 432	96 504	555 528	129 452	136 528	0	2 019 423
2007	1 083 060	59 074	114 113	635 598	183 694	121 622	0	2 268 585
Ressources non monétaires et divers nets								
2004	- 164 049	- 54 641	1 715	- 163 737	- 27 244	- 43 834	- 214 715	- 683 403
2005	- 177 224	- 53 917	- 42 901	- 183 728	- 32 609	- 46 158	- 210 483	- 705 733
2006	- 247 580	- 55 740	- 15 468	- 196 308	- 34 879	- 48 213	- 245 618	- 816 941
2007	- 284 867	- 57 018	- 28 012	- 178 298	- 14 003	- 39 371	- 369 872	- 1 015 306
TOTAL								
2004	1 428 592	110 230	329 982	656 901	207 177	188 725	0	2 924 433
2005	1 502 330	128 420	449 676	834 762	279 054	248 534	0	3 447 358
2006	1 645 667	122 974	633 646	978 560	318 525	377 291	0	4 085 102
2007	1 887 918	118 470	714 662	1 046 430	449 917	397 772	0	4 625 217

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31/12 de chaque année.

(b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire

(c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC

3.2.2.1. Les avoirs extérieurs nets

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires								
(en millions de francs CFA)								
	Institution monétaire centrale			Banques			Dette Postale	Total net
	Créances	Engagements (a)	Net	Créances (b)	Engagements (b)	Net (b)		
Cameroun								
2004	405 700	164 007	241 693	188 521	70 277	118 244	- 4 944	354 993
2005	536 433	154 931	381 502	232 689	111 684	121 005	- 4 944	497 563
2006	864 255	7 922	856 333	275 990	95 475	180 515	- 4 944	1 031 904
2007	1 306 470	10 897	1 295 573	344 104	121 538	222 566	- 4 944	1 513 195
Centrafrique								
2004	73 777	22 390	51 387	6 236	6 769	- 533	- 1 337	49 517
2005	80 584	20 889	59 695	4 894	7 060	- 2 166	- 1 337	56 192
2006	65 946	22 391	43 555	9 880	9 109	771	- 1 337	42 989
2007	40 975	24 058	16 917	23 716	9 081	14 635	0	31 552
Congo								
2004	59 939	16 206	43 733	42 151	27 582	14 569	0	58 302
2005	410 099	22 397	387 702	81 841	8 980	72 861	0	460 563
2006	920 427	19 054	901 373	148 538	7 342	141 196	0	1 042 569
2007	973 022	28 343	944 679	172 501	7 676	164 825	0	1 109 504
Gabon								
2004	216 249	51 610	164 639	194 479	73 652	120 827	0	285 466
2005	375 379	41 426	333 953	265 562	63 001	202 561	0	536 514
2006	558 622	30 741	527 881	246 781	65 405	181 376	0	709 257
2007	551 664	20 141	531 523	714 972	137 598	577 374	0	1 108 897
Guinée Équatoriale								
2004	455 082	786	454 296	52 983	3 685	49 298	0	503 594
2005	1 169 065	550	1 168 515	85 406	8 639	76 767	0	1 245 282
2006	1 527 448	366	1 527 802	67 991	17 083	50 908	0	1 577 990
2007	1 713 712	522	1 713 190	134 844	43 740	91 104	0	1 804 294
Tchad								
2004	109 131	46 710	6 2421	18 964	25 566	- 6 602	0	55 819
2005	128 603	44 658	83 945	27 995	33 061	- 5 066	0	78 879
2006	314 851	34 532	280 319	37 683	52 274	- 14 591	0	265 728
2007	429 741	25 572	404 169	71 473	57 819	13 654	0	417 823
Services Centraux								
2004	215 707	992	214 715					214 715
2005	233 925	23 442	210 483					210 483
2006	298 776	53 158	245 618					245 618
2007	1 659 035	1 289 163	369 872					369 872
TOTAL								
2004	1 535 585	302 701	1 232 884	438 201	149 477	288 724	- 6 281	1 515 327
2005	2 911 098	285 303	2 625 795	511 593	129 803	381 790	- 6 281	3 001 304
2006	4 498 618	116 457	4 382 161	629 738	153 500	476 238	- 6 281	4 852 118
2007	5 385 882	109 959	5 275 923	1 300 402	233 579	1 066 823	- 4 944	6 337 802

(a) Non compris les allocations de DTS ; chiffres au 31/12 de chaque année.
(b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990
Source : BEAC

Après une hausse de 61,6 % en 2006, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 30,6 % en 2007. Cette accumulation d'avoirs extérieurs traduit l'importance des recettes d'exportation de pétrole et l'afflux d'investissements directs étrangers dans la sous-région, en particulier dans le secteur pétrolier.

– Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

La position nette des banques à l'égard de l'extérieur a présenté, en fin d'année 2007, un excédent en forte progression, atteignant FCFA 1 066 milliards, contre FCFA 476 milliards fin 2006. Les avoirs extérieurs nets des banques ont en particulier fortement progressé au Gabon.

– Les avoirs officiels nets

Avoirs officiels nets par État

(en millions de francs CFA)

	AVOIRS					ENGAGEMENTS			SOLDES
	Avoirs en or	Avoirs en devises (a)	Position réserve	Avoirs en DTS	Total	Recours au Crédit FMI	Engagements extérieurs (b)	Total	
Cameroun									
2004	6 330	398 567	480	323	405 700	160 231	3 776	164 007	241 693
2005	8 548	526 148	551	1 186	536 433	151 253	3 678	154 931	381 502
2006	9 463	851 951	534	2 307	864 255	3 971	3 951	7 922	856 333
2007	11 234	1 292 546	554	2 136	1 306 470	7 464	3 433	10 897	1 295 573
R.C.A.									
2004	2 351	70 127	119	1 180	73 777	21 197	1 193	22 390	51 387
2005	3 175	77 218	126	65	80 584	19 953	936	20 889	59 695
2006	3 515	61 958	119	354	65 946	20 960	1 431	22 391	43 555
2007	4 173	36 352	112	338	40 975	22 000	2 058	24 058	16 917
Congo									
2004	2 351	53 713	400	3 475	59 939	13 961	2 245	16 206	43 733
2005	3 175	405 146	426	1 352	410 099	14 702	7 695	22 397	387 702
2006	3 515	916 416	402	94	920 427	17 668	1 386	19 054	901 373
2007	4 173	968 367	406	76	973 022	16 604	11 739	28 343	944 679
Gabon									
2004	2 713	210 393	134	3 009	216 249	48 035	3 575	51 610	164 639
2005	3 663	371 507	143	66	375 379	37 861	3 565	41 426	333 953
2006	4 056	553 945	183	438	558 622	28 350	2 391	30 741	527 881
2007	4 814	546 312	244	294	551 664	11 001	9 140	20 141	531 523
Guinée Équatoriale									
2004	0	454 753	0	329	455 082	0	786	786	454 296
2005	0	1 168 715	0	350	1 169 065	0	550	550	1 168 515
2006	0	1 527 118	0	330	1 527 448	0	366	366	1 527 082
2007	0	1 713 402	0	310	1 713 712	0	522	522	1 713 190
Tchad									
2004	2 351	106 538	210	32	109 131	46 109	601	46 710	62 421
2005	3 175	125 163	224	41	128 603	44 145	513	44 658	83 945
2006	3 515	311 077	211	48	314 851	33 684	848	34 532	280 319
2007	4 172	425 325	198	46	429 741	24 831	741	25 572	404 169
Services Centraux									
2004	21 621	190 233	0	3 853	215 707	0	992	992	214 715
2005	29 200	204 699	0	26	233 925	0	23 442	23 442	210 483
2006	32 299	258 638	0	7 839	298 776	0	53 158	53 158	245 618
2007	38 341	1 620 401	0	293	1 659 035	0	1 289 163	1 289 163	369 872
TOTAL									
2004	37 717	1 484 324	1 343	12 201	1 535 585	289 533	13 168	302 701	1 232 884
2005	50 936	2 855 606	1 470	3 086	2 911 098	267 914	17 389	285 303	2 625 795
2006	56 363	4 429 396	1 449	11 410	4 498 618	104 633	11 824	116 457	4 382 161
2007	66 907	5 313 968	1 514	3 493	5 385 882	81 900	28 059	109 959	5 275 923

(a) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31/12 de chaque année.

(b) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations

Source : BEAC

Les avoirs officiels nets ont progressé de 20,4 % en 2007, cette hausse s'observant dans tous les pays, à

l'exception de la RCA. Alors que les réserves officielles brutes ont augmenté de 19,7 %, les engagements extérieurs ont fléchi de 5,6 % (de FCFA 116,4 milliards fin 2006 à FCFA 109,9 milliards fin 2007), du fait principalement des remboursements des concours au FMI et des allègements de dette.

3.2.2.2.2. La position nette des gouvernements

La position nette créditrice des Trésors nationaux vis-à-vis des institutions financières s'est encore consolidée en 2007. Cette évolution traduit la très forte augmentation des dépôts des Trésors (+ 33,5 %), tant auprès de la BEAC qu'auprès des banques. La Centrafrique restait cependant, à fin 2007, le seul pays de la sous-région présentant une position nette débitrice.

Position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire				
	<i>(en millions de francs CFA)</i>			
	2004	2005	2006	2007
Créances des Trésors	878 191	1 880 908	2 848 839	3 802 882
Dépôts auprès de la BEAC	589 027	1 423 503	2 396 032	2 764 026
Dépôts auprès des banques	289 164	457 405	452 807	1 038 856
Engagements des Trésors	1 320 393	1 179 831	879 341	837 018
Envers la BEAC	712 782	618 199	454 783	443 866
Avance en compte courant	560 820	544 400	401 567	367 113
Crédit à moyen terme	68 649	0	0	0
Créances consolidées	83 313	73 799	53 216	76 753
Envers le FMI	289 533	267 914	104 633	81 900
Envers les banques	311 797	287 437	313 644	306 308
Effets publics	176 132	169 177	192 460	190 329
Crédits aux entités publiques	135 665	118 260	121 184	115 979
Envers les CCP	6 281	6 281	6 281	4 944
Position nette	- 442 202	701 077	1 969 498	2 965 864

Source : BEAC ; chiffres au 31/12 de chaque année.

3.2.2.2.3. Les crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a augmenté de près de 12,3 % en 2007, après un accroissement de 9 % l'année précédente.

Les créances à court terme, qui représentent plus de 60 % des crédits à l'économie, se sont accrues de 11,2 %. Cette évolution tient principalement à un plus large recours à cette catégorie de crédits au Cameroun, au Gabon et en Guinée Équatoriale.

L'encours des crédits à moyen terme est ressorti en hausse de 15,6 %, du fait des investissements de capacité et de productivité dans le secteur industriel et des travaux de réhabilitation et de développement des infrastructures dans plusieurs États.

Les crédits à long terme, qui concernent essentiellement l'habitat, se sont contractés de 2,3 %, sous l'effet de la forte baisse des encours au Tchad (- 53,4 %). Les crédits à long terme représentaient toujours une part très réduite des encours totaux (2,8 %).

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale				
	<i>(en millions de francs CFA)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
Cameroun (b)	904 889	976 837	999 459	1 083 060
Court terme	627 180	643 303	654 283	697 649
Moyen terme	247 297	298 218	306 548	340 361
Long terme	30 412	35 316	38 628	45 050
R.C.A.	55 162	54 108	56 432	59 074
Court terme	50 907	49 152	51 211	54 314
Moyen terme	3 957	4 512	4 826	4 273
Long terme	298	444	395	487
Congo	85 046	86 135	96 504	114 113
Court terme	63 132	64 835	69 708	75 092
Moyen terme	21 891	21 068	26 499	38 567
Long terme	23	232	297	454
Gabon	422 661	464 674	555 528	635 598
Court terme	239 217	291 615	231 717	262 959
Moyen terme	173 640	164 591	315 972	365 273
Long terme	9 804	8 468	7 839	7 366
Guinée Équatoriale	62 838	93 827	129 452	183 694
Court terme	45 803	75 373	108 546	160 438
Moyen terme	17 035	18 454	20 843	23 195
Long terme	0	0	63	61
Tchad	92 853	129 614	136 528	121 622
Court terme	79 944	105 138	106 528	95 135
Moyen terme	10 526	13 411	14 940	19 469
Long terme	2 383	11 065	15 060	7 018
CEMAC	1 650 307	1 852 864	2 019 423	2 268 585
Court terme	1 115 358	1 239 004	1 233 413	1 371 337
Moyen terme	491 969	556 705	721 613	834 363
Long terme	42 980	57 155	64 397	62 885

(a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.
(b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit Foncier
Chiffres au 31/12 de chaque année.
Source : BEAC

3.2.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

3.2.3.1. Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2007, le taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone s'est accru, pour s'établir à 96,7 % contre 94,6 % un an plus tôt.

3.2.3.2. L'évolution de l'inflation

L'agrégat monétaire M2, qui avait crû de 18,5 % en 2006, a connu en 2007 une évolution en ligne avec l'objectif défini en début d'année, la masse monétaire ressortant en hausse de 13,2 %.

L'année 2007 a été marquée par une réduction de l'inflation. L'indice des prix à la consommation des ménages est ressorti en hausse de 1,6 % en moyenne annuelle, après 5,2 % en 2006. Cette modération des prix traduit principalement l'augmentation de l'offre de produits céréaliers et vivriers, notamment au Tchad, au Cameroun et au Congo, l'amélioration des circuits d'approvisionnement et de distribution des biens de consommation courante au Tchad et en Centrafrique mais aussi la répercussion limitée sur les prix à la pompe (en raison des politiques de subvention ou de contrôle) de l'appréciation des cours mondiaux du pétrole brut (voir aussi chapitre « Évolution économique et financière »).

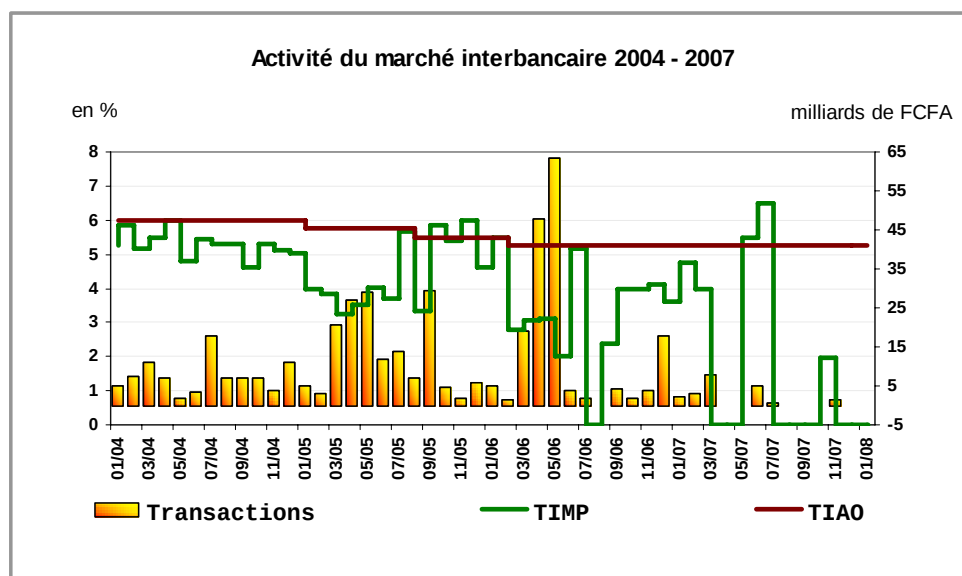
Objectifs monétaires et résultats en 2007

	Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets (en %)	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
Cameroun			
Objectifs	79,8 % - 81,8 %	3,9 % - 5,9 %	4,2 % - 6,2 %
Résultats	88,5 %	8,4 %	14,7 %
Centrafrique			
Objectifs	73,0 % - 75,0 %	9,3 % - 11,3 %	10,0 % - 12,0 %
Résultats	60,7 %	4,7 %	- 3,7 %
Congo			
Objectifs	91,8 % - 93,8 %	33,6 % - 35,6 %	12,0 % - 14,0 %
Résultats	85,9 %	18,2 %	12,8 %
Gabon			
Objectifs	88,8 % - 90,8 %	13,9 % - 15,9 %	15,7 % - 17,7 %
Résultats	84,7 %	14,4 %	6,9 %
Guinée Équatoriale			
Objectifs	99,7 % - 101,7 %	4,3 % - 6,3 %	46,8 % - 48,8 %
Résultats	97,7 %	41,9 %	41,3 %
Tchad			
Objectifs	91,9 % - 93,0 %	30,3 % - 32,3 %	7,9 % - 9,9 %
Résultats	90,8 %	- 10,9 %	5,4 %
Total CEMAC			
Objectifs	95,7 %	10,5 %	12,2 %
Résultats	96,7 %	12,3 %	13,2 %

Source : BEAC

3.2.3.3. L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

Le volume des transactions sur le marché interbancaire a été particulièrement modeste en 2007, pour s'établir, en moyenne mensuelle, à FCFA 3,4 milliards contre FCFA 15,5 milliards en 2006.



Source : BEAC

Les taux appliqués sur le marché interbancaire présentent une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 1,95 % et 6,5 % en 2007. Ceci traduit la variabilité des niveaux de liquidité dans le temps et entre les différents États de la CEMAC.

L'importance des opérations intra-groupe réalisées hors marché et les surliquidités bancaires constituent les principaux facteurs explicatifs de l'étroitesse du marché interbancaire en CEMAC. Toutefois, le développement du marché interbancaire demeure aussi entravé par l'existence de risques spécifiques liés à l'absence de cadre juridique et de support (les certificats de placement émis en contrepartie des dépôts spéciaux des banques ne sont pas utilisés comme collatéraux).

3.2.4. Les objectifs pour 2008

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM en juillet 2008, reposent sur les hypothèses suivantes :

- un raffermissement de la croissance économique, le PIB en termes réels devant s'accroître de 5,8 % ;
- une accentuation des tensions inflationnistes, le rythme de progression des prix devant s'établir à 4,2 % en moyenne annuelle.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- une progression du taux de couverture des avoirs extérieurs, qui s'élèverait à 100,2 % à la fin de 2008 ;
- une croissance des crédits à l'économie estimée à 11,7 % ;
- une augmentation de la masse monétaire (M2) de 13,8 %.

3.2.5. Le système bancaire

Situation simplifiée du système bancaire de la CEMAC							
(en milliards de francs CFA)							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Trésorerie et divers	1 758,7	2 087,0	3 052,5	Trésorerie et divers	418,6	436,2	589,1
Crédits à l'État	79,7	79,5	78,6	Dépôts de l'État	474,2	425,9	1 019,9
Crédits à l'économie	1 534,6	1 718,3	1 958,2	Dépôts du secteur privé	2 446,9	2 974,0	3 398,4
Créances en souffrance nettes	47,2	35,4	32,2	Fonds propres	435,9	474,9	532,2
Valeurs immobilisées	355,4	390,8	418,1				
Total	3 775,6	4 310,9	5 539,6	Total	3 775,6	4 310,9	5 539,6
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	55,1	54,1	51,3	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	21,8	23,3	24,8
				Coefficient de rentabilité (%) (Résultat net / fonds propres)	14,2	15,4	17,6

Source : COBAC

À fin décembre 2007, le système bancaire de la CEMAC comptait 36 établissements de crédit en activité (contre 35 en 2006), une nouvelle banque ayant été agréée au Gabon. Parmi ces 36 établissements, 32 ont donné lieu à une évaluation par la COBAC, synthétisée par une cotation globale : 2 présentent une situation financière solide (contre 4 en 2006), 25 sont en bonne situation financière (22 en 2006), 4 en situation financière fragile (situation inchangée par rapport à 2006) et une banque était en situation financière critique (3 en 2006). Les systèmes bancaires camerounais et gabonais, qui ont longtemps représenté plus de 80 % du marché bancaire de la CEMAC en matière de distribution de crédits et de collecte des dépôts, voient leur part se réduire progressivement (environ 70 % pour les dépôts et 75 % pour les crédits) au profit de la Guinée Équatoriale et du Congo.

L'activité du système bancaire de la CEMAC est restée dynamique en 2007 : le total agrégé des bilans s'est inscrit en hausse de 28,5 % par rapport à 2006, après + 14,1 % l'année précédente. Cette évolution traduit la forte progression des dépôts de la clientèle (+ 29,9 %), les dépôts des États ayant plus que doublé, tandis que les dépôts du secteur privé ressortaient en progression de 12,6 %.

Les encours de crédits bruts ont augmenté de 11,8 %, en liaison avec la hausse des financements accordés aux entreprises du secteur privé (+ 11,5 %). La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée par rapport à 2006 : les créances en souffrance ont représenté 11,1 % des encours de crédits bruts (contre 12,2 % en 2006) et sont provisionnées à hauteur de 87,4 % (contre 86 % l'an passé).

La situation de surliquidité du système bancaire de la CEMAC s'est ainsi accentuée : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 2 500 milliards, en hausse de 49,6 %, et représente près de 45 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 213 % (contre 185 % en 2006).

Le produit net bancaire a augmenté de 20,4 %, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 18,9 %) et sur les opérations diverses (+ 13,6 %). Au total, le résultat net (FCFA 93,7 milliards) s'est inscrit en hausse de 27,9 %, les frais généraux progressant de 14,2 %.

Avec 679 établissements agréés à fin décembre 2007, le secteur de la microfinance reste un important vecteur de financement pour les économies de la CEMAC, notamment au Cameroun et au Congo. D'après les estimations de la COBAC, les encours de dépôts et de crédits des établissements de microfinance ont été multipliés par quatre, au niveau de la sous-région, entre 2000 et 2006. Les dépôts collectés se sont élevés, à fin septembre 2007, à près de FCFA 282 milliards et les encours de crédits à près de FCFA 140 milliards, soit respectivement 7 % et 6 % des dépôts et des crédits gérés par le système bancaire de la CEMAC.

Quelques données sur l'Aide publique au développement

Depuis 2002, l'Aide publique au développement (APD) consentie par les membres de l'OCDE aux pays en développement (PED) s'est inscrite dans une tendance régulière à la hausse : les flux d'APD ont quasiment doublé, pour atteindre USD 104,4 milliards en 2006, malgré le léger repli intervenu en 2006 (– 2,5 % par rapport à 2005). Cette forte augmentation s'explique, en partie, par la progression des allègements de dette, qui ont représenté 17,8 % des flux d'APD en 2006 (soit USD 18,6 milliards) et 15,2 % en moyenne sur la période. Concernant les pays membres du CAD (Comité d'Aide au Développement de l'OCDE), les versements nets d'APD rapportés à leur revenu national brut (RNB) qui avaient augmenté régulièrement entre 2002 et 2005, passant de 0,23 % en 2002 à 0,33 % en 2005, se sont légèrement repliés en 2006 (0,31 %).

Apports financiers aux PED et aux organismes multilatéraux (en millions USD, aux prix et taux de change courants)

	2002	2003	2004	2005	2006
APD (bilatérale et multilatérale)	58 297	69 065	79 432	107 099	104 421
dont annulations de dettes	4 538	8 317	7 134	24 999	18 600
APD (en % du RNB)	0,23	0,25	0,26	0,33	0,31
Autres apports publics	– 45	– 348	– 5 601	1 430	– 9 774
Apports du secteur privé aux conditions de marché*	5 621	46 573	75 262	179 559	194 779
Dons nets des ONG	8 768	10 239	11 320	14 712	14 648
Total des apports	72 640	125 529	160 412	302 800	304 074

Source : rapport CAD 2007

* investissements directs étrangers, investissements de portefeuille, crédits à l'exportation

La France demeure l'un des principaux contributeurs de l'aide internationale parmi les membres du G7. En termes de ratio d'APD par rapport au revenu national brut, en 2006, la contribution française, 0,47 %, était 1,5 fois plus élevée que celle de la moyenne des pays du CAD, les contributions des pays du G7 s'échelonnant entre 0,18 % et 0,51 %. La France s'est engagée à porter son effort en matière d'APD à 0,51 % de son RNB d'ici à 2010, puis à 0,70 % à l'horizon 2015. En 2006, les versements nets d'APD de la France ont augmenté de 2,9 % par rapport à 2005, pour s'établir à USD 10,6 milliards. Plus des deux-tiers de l'aide française sont consacrés au continent africain. L'aide française s'appuie sur des stratégies sectorielles visant à renforcer sa contribution à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Près du tiers des dons destinés aux pays pauvres concernent l'éducation et la santé.

Versements nets d'APD aux PED et organismes multilatéraux (en millions USD, aux prix et taux de change courants)

	2002	2003	2004	2005	2006
États-Unis	13 290	16 320	19 705	27 935	23 532
% du RNB	0,13	0,15	0,17	0,23	0,18
Royaume-Uni	4 929	6 262	7 905	10 772	12 459
% du RNB	0,31	0,34	0,36	0,47	0,51
Japon	9 283	8 880	8 922	13 147	11 187
% du RNB	0,23	0,20	0,19	0,28	0,25
France	5 486	7 253	8 473	10 026	10 601
% du RNB	0,37	0,40	0,41	0,47	0,47
Allemagne	5 324	6 784	7 534	10 082	10 435
% du RNB	0,27	0,28	0,28	0,36	0,36

Source : rapport CAD 2007

Les pays d'Afrique sub-saharienne (ASS) bénéficient de plus de la moitié de l'aide publique française. En 2006, 52,5 % des versements nets de la France en matière d'APD bilatérale ont été destinés à l'ASS, soit un niveau proche de celui observé en 2005 (54 %). L'aide française a

représenté près de 11 % du total des flux d'APD reçus par ces pays en 2006.

Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique sub-saharienne (en millions USD, aux prix et taux de change de 2005)					
	2002	2003	2004	2005	2006
Allemagne	1 224	2 115	1 212	2 400	3 130
États-Unis	2 567	4 919	3 610	4 065	5 444
France	2 919	3 390	3 019	3 906	4 158
Japon	635	543	626	1 136	2 717
Royaume-Uni	1 271	1 669	2 313	3 770	5 213
Total CAD bilat.	14 907	19 301	17 137	22 384	28 536
Total multilatéral	8 930	7 718	9 153	9 322	10 168
Total général*	24 280	27 104	26 392	31 867	39 005

Source : rapport CAD 2007

* le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.

En 2006, les pays membres de la Zone franc se sont vus accorder 16,5 % du total de l'APD nette versée par la France aux PED et 31 % de l'APD française à l'Afrique sub-saharienne. Cette aide bilatérale aux pays de la Zone franc s'est élevée en 2006 à USD 1,3 milliard, dont 18 % étaient constitués d'annulations de dettes liées à la mise en œuvre de l'initiative PPTE.

APD bilatérale nette française en faveur des pays de la Zone franc (en millions USD, aux prix et taux de change courants)					
	2002	2003	2004	2005	2006
Bénin	40	37	63	43	74
Burkina Faso	77	66	84	80	131
Cameroun	119	291	129	22	244
Centrafrique	16	24	37	35	27
Comores	11	11	13	16	19
Congo	24	18	36	1 014	123
Côte d'Ivoire	531	116	62	68	107
Gabon	41	- 49	14	17	30
Guinée-Bissau	4	4	5	16	10
Guinée Équatoriale	5	4	5	4	4
Mali	64	70	82	90	82
Niger	34	156	196	70	89
Sénégal	104	120	510	158	287
Tchad	35	57	46	45	42
Togo	19	21	27	31	33
Total	1 101	946	1 309	1 709	1 302
Total APD bilat. française	3 615	5 213	5 567	7 239	7 919

Source : Base de données CAD 2008

Au total, les pays de la Zone franc ont bénéficié, en 2006, de recettes nettes d'APD représentant USD 6,1 milliards, en hausse de 9,2 % par rapport à 2005. Ces recettes ont représenté 15,4 % de l'APD perçue par les pays d'Afrique sub-saharienne en 2006.

Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone Franc (en millions USD aux prix et taux de change de 2005) *					
	2002	2003	2004	2005	2006
Bénin	216	295	386	346	375
Burkina Faso	471	507	624	681	871
Cameroun	656	895	773	417	1 684
Centrafrique	60	51	110	96	134
Comores	32	24	25	25	30
Congo	57	69	115	1 444	254
Côte d'Ivoire	1 068	254	161	110	251
Gabon	72	- 11	40	52	31
Guinée Équatoriale	20	21	30	38	27
Guinée-Bissau	59	145	77	79	82
Mali	466	543	568	699	825
Niger	297	457	541	511	401
Sénégal	445	447	1 037	672	825
Tchad	228	247	329	382	284
Togo	51	50	64	83	79
Total ZF	4 198	3 994	4 880	5 635	6 153
Total ASS	18 605	24 166	25 790	31 867	39 922

Source : rapport CAD 2007

* les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD

3.3. La politique et les agrégats monétaires aux Comores

3.3.1. La politique monétaire en 2007

3.3.1.1. La formulation de la politique monétaire

3.3.1.1.1. *Le cadre institutionnel de la politique monétaire*

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la Banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». De nouveaux statuts ont en effet été approuvés par le Conseil d'administration de la BCC en décembre 2007, afin de renforcer l'indépendance de la Banque centrale à l'égard des autorités politiques, d'encadrer plus étroitement le dispositif des avances monétaires à l'État et de moderniser les instruments de politique monétaire. Ces statuts doivent encore être ratifiés par les Parlements comorien et français pour entrer pleinement en application.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, la BCC verse les disponibilités en devises, exception faite des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

3.3.1.1.2. *Les objectifs de la politique monétaire*

La banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (art. 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement. La politique monétaire doit également permettre de respecter un niveau des avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la Banque centrale des Comores, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55).

3.3.1.1.3. *Les instruments de la politique monétaire*

La Banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

Pour réguler la masse monétaire en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, les autorités monétaires disposent essentiellement des plafonds de refinancement et du taux d'escompte. Mais ces instruments ne peuvent être efficaces que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement de la Banque centrale. Pour pouvoir répondre aux situations dans lesquelles cette condition n'est pas remplie, l'Institut d'émission est également autorisé par ses statuts (article 21) à imposer aux banques des réserves obligatoires sur les dépôts et les crédits.

Ainsi, en 1999, les autorités monétaires ont décidé d'instaurer un système de réserves obligatoires assises sur les dépôts. Le système mis en place présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un taux uniforme s'applique à toutes les exigibilités comprises dans l'assiette ; initialement fixé à 30 %, il a été relevé à 35 % en 2000 et abaissé à 25 % en juin 2006.
- ces réserves sont constituées sur un compte à la Banque centrale et sont rémunérées au taux moyen

mensuel de l'EONIA¹, constaté durant le mois précédent, diminué de 25 points de base depuis le 1^{er} janvier 2006. Les réserves libres des banques sont rémunérées au taux moyen de l'EONIA – 1/8.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents.

Les taux d'intérêt bancaires sont administrés, en raison de l'absence de concurrence. Sur proposition de la Banque centrale, le Ministère des Finances fixe des taux débiteurs maxima et des taux créditeurs minima. Cependant, depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le Ministre des Finances, sur proposition de la BCC. L'évolution de ces taux tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la Zone euro.

3.3.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

3.3.1.2.1. Les plafonds d'avances et de refinancement

En octobre 2005, une opération exceptionnelle de consolidation partielle des avances à l'État a eu lieu et a abouti à la conversion en dette à long terme de FC 1,5 milliard d'avances, amortie sur 10 ans. Cette consolidation a permis à l'État comorien de retrouver une marge de tirage au titre des avances statutaires. Ainsi, au 31 décembre 2007, l'encours des avances statutaires de la BCC sur l'État s'est élevé à FC 4 225 millions (pour un plafond de FC 4 532 millions).

En 1997, le Conseil d'administration de la BCC avait fixé le plafond de réescompte de la Banque de Développement des Comores (BDC) à FC 100 millions. Ce plafond, qui n'a plus été utilisé entre 1998 et 2004, période de gel des activités de crédit de la BDC, a néanmoins été reconduit tacitement chaque année. La reprise des activités de crédit de la BDC en 2004 lui redonne une utilité. Aucun plafond de réescompte n'a jamais été fixé pour la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC-C). Comme les années précédentes, en raison de la surliquidité du système financier, la BCC n'a pas eu à fournir de refinancement aux banques et aux établissements financiers en 2007.

3.3.1.2.2. Les réserves obligatoires

Le système de réserves obligatoires, mis en place en 1999, n'a concerné que la BIC-C et la Société Nationale des Postes et des Services Financiers (SNPSF), seuls établissements de crédit habilités à recevoir des dépôts du public. Avec une trésorerie s'élevant respectivement, en fin d'année, à FC 12,9 milliards et FC 1,7 milliard, ces deux établissements respectaient, au 31 décembre 2007, la réglementation relative aux réserves obligatoires.

L'élargissement du système bancaire étant susceptible de placer les établissements agréés dans une situation de trésorerie plus tendue, le taux des réserves obligatoires a été ramené de 35 à 25 % en juin 2006.

3.3.1.2.3. Les taux d'intérêt

Depuis 2000, les taux de la Banque centrale des Comores sont indexés sur l'EONIA.

Le 1^{er} janvier 2006, le taux de rémunération des réserves obligatoires a été fixé à EONIA – ¼ et celui des réserves libres à EONIA – 1/8, tandis que les taux sur les comptes d'épargne et les comptes sur livret ont

¹ Euro Overnight Index Average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la FBE (Fédération Bancaire de l'Union européenne). Il résulte de la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'Euribor.

été abaissés de 3 % à 2,5 % et que la fourchette des taux d'intérêts débiteurs a été ramenée de [8 % – 14 %] à [7 % – 14 %]. Depuis cette date, les taux de la BCC sont restés inchangés.

Taux d'intérêt			
	(en pourcentage)		
	Taux au 1 ^{er} janvier 2004	Taux au 20 janvier 2005	Taux depuis le 1 ^{er} janvier 2006
Taux d'escompte	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %
Taux des avances au Trésor	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %	EONIA + 1,5 %
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	EONIA	EONIA	EONIA
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC :			
– représentatifs des réserves obligatoires	EONIA – 1/8	EONIA – 1/8	EONIA – 1/4
– libres	EONIA + 1/8	EONIA	EONIA – 1/8
Taux minimum et maximum sur les crédits	8,0 – 14,0	8,0 – 14,0	7,0 – 14,0
Taux planchers sur les dépôts	3,5	3	2,5
Source : Banque centrale des Comores			

3.3.2. Les agrégats monétaires

La masse monétaire a enregistré sur l'année 2007 une augmentation de 8,1 %. Elle est passée de FC 33,4 milliards en 2006 à FC 36,1 milliards en 2007. Cette évolution, qui s'explique principalement par les augmentations des avoirs extérieurs nets (+ 4,9 %) et du crédit intérieur net (+ 18,6 %), s'est traduite par une progression sensible de la quasi-monnaie (+ 20,3 %), la circulation fiduciaire s'étant accrue de 5,7 %.

3.3.2.1. Les composantes de la masse monétaire

Composantes de la masse monétaire				
	(en millions de francs comoriens)			
	2005	2006	2007	Évolution en 2007 (%)
MONNAIE	25 383	24 674	25 625	3,9
Circulation fiduciaire	11 456	12 760	13 493	5,7
Dépôts à vue	13 927	11 914	12 132	1,8
Banque centrale	2 701	1 715	2 775	61,8
Trésor	400	400	400	0,0
Banques commerciales	10 826	9 799	8 957	- 8,6
QUASI-MONNAIE	10 068	8 714	10 480	20,3
Comptes sur livret	7 470	7 595	7 286	- 4,1
Comptes épargne logement	350	413	474	14,8
Autres	2 248	706	2 720	285,3
TOTAL	35 451	33 388	36 105	8,1
Source : Banque centrale des Comores				

En 2007, la circulation fiduciaire a atteint FC 13,5 milliards (+ 5,7 % par rapport à 2006). La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire a légèrement baissé, passant de 38,2 % en décembre 2006 à 37,4 % en décembre 2007. La BCC avait par ailleurs renouvelé, en 2006, sa gamme de billets, composée de cinq coupures (10 000, 5 000, 2 000, 1 000 et 500 FC), abandonnant la coupure de 2 500 FC.

Alors que les dépôts à vue avaient diminué de 14,5 % en 2006, ils ont augmenté de 1,8 % en 2007, passant de FC 11,9 milliards à FC 12,1 milliards en 2007. Les dépôts à la Banque centrale se sont accrus

de 62 %, tandis que les dépôts auprès des banques commerciales reculaient de près de 9 %, du fait principalement des difficultés connues par la BIC (voir monographie). Le poids des dépôts à vue dans le total de la masse monétaire a légèrement décliné, passant de 35,7 % en décembre 2006 à 33,6 % en décembre 2007. La quasi-monnaie s'est inscrite en forte hausse (+ 20,3 %), portant le niveau de l'épargne à FC 10,5 milliards en décembre 2007 après 8,7 milliards en décembre 2006. La quasi-monnaie représentait, à fin décembre 2007, 29 % de la masse monétaire, contre 26,1 % fin 2006.

3.3.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

En 2007, les avoirs extérieurs nets ont crû de 5 %, du fait de la forte augmentation des avoirs extérieurs de la Banque centrale (+ 13,6 %).

Le crédit intérieur a enregistré en 2007 une hausse de 18,6 %, passant de FC 12,7 milliards en 2006 à FC 15,1 milliards en 2007. Les créances nettes sur l'État ont en effet fortement progressé (+ 58,2 %), tandis que les crédits à l'économie ressortaient en hausse modérée (+ 5,1 %).

Contreparties de la masse monétaire				
<i>(en millions de francs comoriens)</i>				
	2005	2006	2007	Évolution en 2007 (%)
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS	37 442	39 758	41 727	5,0
Banque centrale	35 762	34 921	39 670	13,6
Banques commerciales	1 680	4 837	2 057	- 57,5
CRÉDIT INTÉRIEUR	13 830	12 710	15 070	18,6
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	3 468	3 219	5 092	58,2
Créances brutes	5 157	6 177	6 291	1,8
Dépôts de l'État	1 689	2 958	1 199	- 59,5
Crédits à l'économie	10 362	9 491	9 978	5,1
Secteur public	104	57	97	70,2
Secteur privé	10 258	9 434	9 881	4,7
Autres postes nets	- 15 820	- 19 081	- 20 691	8,4
TOTAL	35 452	33 387	36 106	8,1

Source : Banque centrale des Comores

Si les créances brutes sur l'État ont progressé de 1,8 % par rapport à 2006, les dépôts auprès de la Banque centrale se sont contractés de 59,5 %. Les crédits à l'économie ont, pour leur part, augmenté de 5,1 %.

3.3.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

En 2007, le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs s'est établi à 121,4 %, après 113,6 % en 2006.

L'utilisation quasi systématique par l'État de l'intégralité de son plafond d'avances statutaires, l'existence jusqu'en décembre 2007 d'une seule banque de dépôts disposant d'une large liquidité, l'importance des flux monétaires nets en provenance de l'étranger et la fragilité de l'économie comorienne laissent peu de marge de manœuvre à la politique monétaire. Mais la surliquidité du système n'a eu, jusqu'à présent, que peu d'effets inflationnistes sur longue période, le taux d'inflation étant resté proche de 3,5 % en moyenne entre 2002 et 2006. En 2007, la résurgence des tensions inflationnistes s'explique principalement par les pénuries observées dans certains produits de base, notamment les denrées alimentaires importées (riz, huile, farine, ...) et le ciment. Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice des prix à la consommation, a ainsi atteint 4,5 % en 2007, après 3,4 % l'an passé.

ÉTUDE :

Diversification économique en Afrique
centrale : État des lieux et
enseignements

4. Diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements¹

Au lendemain des indépendances, la plupart des pays africains ont entamé un processus de diversification de leurs structures économiques, à travers des politiques industrielles de substitution aux importations, afin de réduire progressivement leur dépendance à l'égard des produits de base.

Ces expériences d'industrialisation ont néanmoins abouti à des échecs, du fait en particulier de la crise de la dette qu'ont subie les pays en développement au cours des années 1980. Le creusement des déficits commerciaux, lié à la progression des importations, et l'augmentation des déficits publics, résultant de l'interventionnisme des États, ont conduit à une réorientation des stratégies de développement et à la privatisation du tissu industriel à partir des années 1990.

En dépit de ces échecs, l'exigence d'une réorientation des politiques de développement des pays africains demeure afin de promouvoir une plus grande diversification du tissu productif. La diversification joue en effet un rôle essentiel dans la maîtrise des aléas de la conjoncture et réduit notamment l'impact des fluctuations des cours des matières premières sur les économies. Elle doit aussi permettre une amélioration de la compétitivité internationale.

Les économies des pays de la CEMAC apparaissent fortement concentrées autour des secteurs pétrolier, minier et agricole. Si l'embellie observée au cours des années récentes sur les marchés mondiaux des matières premières a permis un sensible redressement des performances macroéconomiques de la CEMAC, ces économies n'en demeurent pas moins vulnérables à un risque de retournement de la conjoncture internationale. Cette vulnérabilité doit conduire à repenser les stratégies de développement à moyen et long terme dans l'optique de rendre durables les performances macroéconomiques récentes.

Dans ce cadre, le Forum sur « la diversification des économies et la promotion de l'investissement non pétrolier en vue d'une croissance forte et durable dans la CEMAC » a réuni, à l'invitation de la BEAC, de hauts responsables des administrations publiques et du secteur privé des différents pays membres. Il a en particulier examiné la problématique des instruments et des politiques économiques qui devraient être privilégiés afin d'approfondir la dynamique de diversification des bases de production et d'exportation entreprises depuis quelques années. Ces travaux ont débouché sur la formulation de recommandations, présentées en annexe 3, destinées à inspirer les politiques économiques, tant au niveau national qu'au niveau sous-régional, un Plan Economique Régional (PER) étant en cours d'élaboration par les instances de la CEMAC.

La présente étude donne un bref aperçu des débats sur l'opportunité d'une diversification des bases productives, en mettant en relief les enjeux et les déterminants de celle-ci (4.1.). Elle présente ensuite, par l'examen d'indices de concentration, la dynamique du processus de diversification dans les pays de la CEMAC depuis 1987 (4.2.).

¹ Cette étude a été réalisée par le Service de la Programmation monétaire de la Banque des États de l'Afrique Centrale. Ses conclusions ont été présentées à l'occasion du Forum sur la diversification des économies de la CEMAC, organisé par la BEAC du 1^{er} au 3 octobre 2007, à Libreville (Gabon).

4.1. Brève revue de littérature sur les enjeux et déterminants de la diversification économique

Le débat sur la diversification trouve son origine aux Etats-Unis et en Amérique latine, lors de la crise de l'entre-deux guerres marquée par la chute spectaculaire du cours des matières premières. Les arguments formulés en faveur de la diversification ont progressivement inspiré les politiques commerciales et industrielles des pays industrialisés puis, de manière plus large, les politiques de développement des pays émergents jusqu'à nos jours.

De nombreuses contributions économiques ont montré les avantages procurés par la diversification en termes de dilution des risques macroéconomiques, de même que les théories de la croissance et du développement ont mis en évidence l'apport de la diversification au processus de développement (Berthélemy, 2005). En effet, un pays ou une région dont l'activité économique est diversifiée est moins sensible aux aléas conjoncturels, dès lors que les aléas qui frappent les différents secteurs ne sont pas corrélés positivement entre eux. Cet argument est particulièrement important pour les pays qui exportent des matières premières, dont les cours peuvent connaître de fortes fluctuations, ce qui constitue le motif le plus évident de recherche d'une plus grande diversification.

Cette analyse en termes de gestion et de répartition des risques peut être étendue à la question de la vulnérabilité d'une économie ou d'une région face aux changements technologiques ou à l'arrivée de nouveaux concurrents. De ce point de vue, comme le souligne Berthélemy (2005), l'atténuation des risques procurée par la diversification n'est pas simplement un enjeu pour les pays en développement, mais il l'est aussi pour les pays développés (Attaran et Zwick, 1987 ; Aiginger et alii, 1999). Les différents pays et les différentes industries ne peuvent pas en effet tous se protéger contre l'émergence de nouveaux concurrents ou de nouvelles technologies en se plaçant à la frontière des avancées technologiques.

Certaines analyses (Imbs et Wacziarg, 2003) tendent à mettre en évidence une relation en forme de U inversé entre la diversification et le niveau de développement économique. Les pays tendraient à se diversifier au fur et à mesure que le revenu augmente, pour se spécialiser une fois atteint un certain seuil de revenu par tête. En outre, de nombreux travaux théoriques et empiriques consacrés aux enjeux et déterminants de la diversification économique² ont mis en évidence la relation positive entre la diversification de l'économie et la croissance et/ou la productivité.

4.1.1. Les enjeux de la diversification économique

Pour mieux apprécier les coûts et avantages d'un processus de diversification, il convient d'en souligner les principales caractéristiques. Comme le souligne Berezin (2002) :

- *La diversification de la production peut être horizontale et/ou verticale* : la diversification horizontale vise l'émergence d'un nouveau secteur d'activité, tandis que la diversification verticale consiste à élargir la gamme des produits fabriqués dans un même secteur, afin d'aboutir à la constitution d'une filière complète, partant du produit de base jusqu'aux produits ou services incorporant une plus forte valeur ajoutée ;
- *La diversification de la production répond à la loi des rendements décroissants* : si la diversification d'un portefeuille d'actifs en réduit le risque, le bénéfice marginal d'un accroissement de la diversification est une fonction décroissante du volume global de ce portefeuille. Ce principe

² Voir Feenstra et alii [1999], Berthélemy et Chauvin [2000], Berthélemy et Söderling [2001].

s'applique également à la diversification de la production. La diversification peut s'avérer contreproductive s'il faut réallouer les ressources affectées aux secteurs performants au profit de nouveaux secteurs ;

- *La corrélation des performances sectorielles est critique* : le gain attendu de la diversification est accru si le développement de la production dans de nouveaux secteurs n'est pas parfaitement corrélé (et si possible, s'il est négativement corrélé) à celui du reste de l'économie. Ceci implique que la diversification de la production ne doit pas seulement correspondre à une migration vers de nouveaux secteurs, mais elle nécessite également le déplacement vers des secteurs dont l'évolution est décorrélée du reste de l'économie.

En outre :

- Afin de permettre aux économies de ne plus être excessivement tributaires de secteurs d'activité fondés sur l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles, *la diversification doit pouvoir s'appuyer sur un secteur privé dynamique, ayant accès à une main-d'oeuvre qualifiée et évoluant dans un environnement institutionnel et juridique favorable.*

4.1.2. Les déterminants de la diversification

La diversification joue un rôle important dans le développement et la croissance d'une économie. En effet, elle peut contribuer, selon certains auteurs, à accroître la productivité des facteurs, à renforcer l'investissement et à stabiliser les recettes d'exportations. Le rapport sur la diversification en Afrique de la Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (2006) répertorie cinq catégories de variables agissant sur le processus de diversification. Notamment :

- *les facteurs physiques* : l'investissement, la croissance et le capital humain ;
- *les politiques publiques* : les politiques budgétaires, commerciales et industrielles (de par leur impact sur le renforcement du tissu industriel) ;
- *les variables macroéconomiques* : les taux de changes et d'inflation ainsi que les soldes extérieurs ;
- *les variables institutionnelles* : la gouvernance, l'environnement de l'investissement et la situation sécuritaire (conflits, ...) ;
- *l'accès aux marchés* : le degré d'ouverture aux échanges de biens, de services et de capitaux (élimination des barrières tarifaires et non tarifaires), l'accès aux financements, bancaires ou de marché.

Plus particulièrement, au plan macroéconomique, une forte instabilité de l'environnement économique, marqué, par exemple, par une forte inflation, ne favorise ni la création et le développement de nouveaux secteurs d'activité, ni l'instauration d'un climat d'affaires favorable au processus de diversification.

4.2. Dynamique de diversification dans les pays de la CEMAC

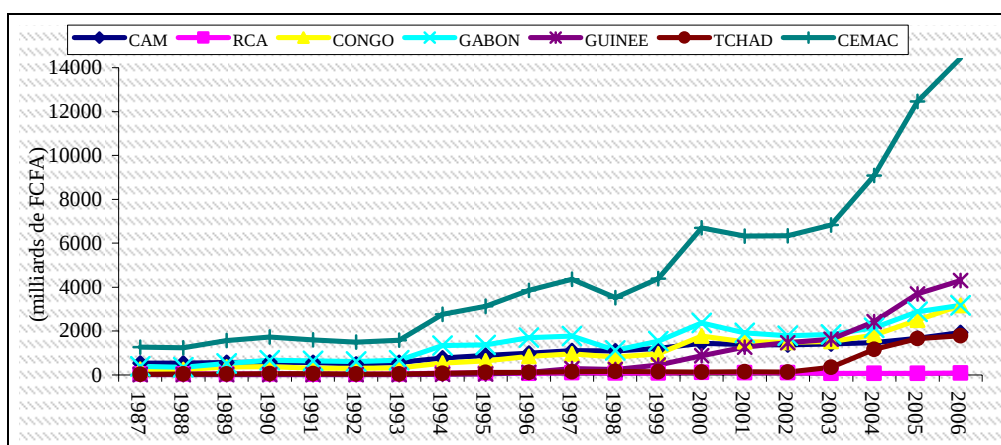
Le processus de diversification dans les pays de la CEMAC peut être apprécié à travers l'évolution de la structure des exportations. Cette approche, qui consiste à considérer la notion de diversification des économies de la CEMAC comme étroitement liée à celle de la dynamique de leurs exportations, peut se justifier, compte tenu de leurs structures de production, dominées par l'exploitation et l'exportation de produits de base (Gros et alii, 2006).

Dans cette perspective, les analyses qui suivent visent à examiner l'évolution des exportations et à évaluer l'étendue de la diversification verticale (variété de la gamme des produits classiques) et horizontale (introduction de nouveaux produits au fil du temps dans la gamme de production) des pays de la CEMAC.

4.2.1. Évolution en valeur des exportations en zone CEMAC

Sur la période 1987 – 2006, la plupart des pays de la CEMAC ont enregistré une forte croissance de leurs exportations, plus particulièrement au cours des six dernières années de la période sous revue (graphique 1).

Graphique 1 : Évolution des exportations de biens dans la CEMAC



Source : Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Cette progression des exportations au niveau régional, qui s'est traduite par une hausse sensible de la part des exportations de biens dans le PIB (passée de 23,6 % en moyenne sur la période 1987 – 1993, à 36,1 % entre 1994 et 2000, et 44,8 % sur la période 2001 – 2006) a contribué à conforter l'ouverture extérieure des économies de la sous-région.

Toutefois, ces performances sont d'ampleurs différentes selon les pays et les sous-périodes. Ainsi, le Congo et la Guinée Equatoriale sont les deux pays enregistrant les plus fortes progressions au cours des périodes sous-revue. Sur la dernière période récente, ils sont les pays les plus ouverts dans la région.

Poids moyen des exportations de biens dans le PIB nominal des pays de la CEMAC*en pourcentage*

	1987-1993	1994-2000	2001-2006
Cameroun	16,2	20,5	18,7
RCA	10,1	16,3	11,6
Congo	42,4	66,4	76,5
Gabon	39,4	55,6	56,4
Guinée Équatoriale	29,8	82,1	99,2
Tchad	11,0	14,6	36,0
CEMAC	23,6	36,1	44,8

Source : Service de la Programmation Monétaire, BEAC

En outre, une analyse cumulant les exportations de biens et de services donne des résultats/tendances similaires : la part de ces flux rapportés au PIB nominal de la CEMAC est passée de 28 % à 41 % puis 49 % au cours des trois périodes sous revue. Les exportations de services sont ainsi restées stables autour de 4 % du PIB sur toute la période.

Structure moyenne des exportations de biens des pays de la CEMAC*en pourcentage*

		1987-1993	1994-2000	2001-2006
Cameroun	Pétrole brut	53	42	53
	Cacao	10	10	11
	Café	10	8	3
	Coton	5	6	6
	Bois	11	22	17
	Aluminium	6	7	6
	Banane	3	4	3
	Caoutchouc naturel	2	3	2
RCA	Coton	10	14	4
	Diamants	57	48	45
	Café	12	10	1
	Tabac	2	0	0
	Bois	18	28	50
Congo	Pétrole brut	83	92	92
	Produits pétroliers	2	1	1
	Bois tropicaux	12	5	6
	Rondins d'eucalyptus	2	2	0
	Sucre	1	1	1
Gabon	Pétrole brut	76	80	85
	Manganèse	9	5	5
	Uranium	4	1	0
	Bois	11	14	10
Guinée Equatoriale	Pétrole brut	15	75	92
	Méthanol et autres gaz	0	0	6
	Bois	57	22	2
	Cacao	27	2	0
	Café	1	0	0
Tchad	Coton-fibre	61	57	19
	Bétail	39	43	30
	Pétrole	0	0	51

Source : Service de la Programmation Monétaire, BEAC

L'analyse de la structure des exportations ne permet donc pas de mettre en évidence de processus de diversification horizontale permettant de réduire, de façon significative, la vulnérabilité des économies de la sous-région. Seul doit être en particulier relevé le développement des exportations de pétrole et de gaz au Tchad et en Guinée Équatoriale. Sur l'ensemble de la période, le Cameroun a su conserver une base identique d'exportation, reposant sur huit produits. La Centrafrique, le Gabon, le Congo et la Guinée Équatoriale ont, en revanche, enregistré la disparition et/ou le déclin de plusieurs de leurs produits de rente.

4.2.2. Processus de diversification des pays de la CEMAC depuis 1987

La dynamique de diversification des exportations des pays de la CEMAC peut être appréciée par l'analyse de trois indicateurs : i) l'indice d'Ogive qui mesure la déviation par rapport à une répartition équitable de l'emploi dans tous les secteurs, ii) l'indice de Hirschman normalisé qui permet d'apprécier le degré de diversification/concentration des échanges et iii) l'indice agrégatif de spécialisation (proche de l'indice de Hirschman). Les résultats de cette analyse conduite sur les pays de la CEMAC sont présentés ci-après.

Au Cameroun, le nombre relativement élevé de produits d'exportation (huit produits) confère au pays le premier rang en termes de diversification économique au sein de la sous-région. Toutefois, les efforts de diversification ont connu trois périodes défavorables (1989–1991, 1998–2000 et 2004–2006) (graphique 2). Le processus de diversification est ainsi caractérisé par une relative instabilité. Le café, le cacao et le pétrole brut représentent près de 70 % des exportations du pays au cours des six dernières années, le bois brut étant en phase de devenir un produit classique. La période sous revue n'a pas été marquée par l'introduction de nouveaux produits.

En Centrafrique, la structure des exportations des biens est fortement concentrée, avec cinq produits principaux d'exportation seulement (graphique 3). L'instabilité de l'indice d'Ogive traduit le faible résultat des politiques de diversification entreprises. Le café, le tabac et le bois constituent des produits classiques d'exportation. Le bois brut est devenu le principal produit d'exportation, son poids relatif étant passé de 18 % des exportations de biens en moyenne sur la période 1987 – 1993 à 50 % au cours des six dernières années. La production de diamants semble rester constante au cours de la période.

Au Congo, l'examen des indices de diversification (graphique 4) montre que l'économie est également fortement concentrée, avec cinq principaux produits. L'indice d'Ogive y est resté stable au cours de la période, preuve d'une faible expérience de diversification. L'arrêt des exportations de rondins d'eucalyptus, qui ont cessé d'être commercialisés au début des années 2000, a réduit la gamme de produits du pays, avant le redémarrage des exportations observé en 2006.

L'économie du **Gabon** est fortement concentrée (graphique 5). La gamme des produits d'exportation, composés essentiellement du pétrole brut, du manganèse et du bois, n'a guère varié pendant la période considérée. Ces produits ont connu une légère expansion en valeur mais leur poids relatif dans les exportations est relativement constant. L'uranium constituait également un produit classique d'exportation mais son extraction a cessé en 1999.

En Guinée Équatoriale, la structure des exportations de biens est très fortement concentrée (graphique 6). Elle a connu un choc à partir de 1997 avec le développement des secteurs pétrolier et gazier, tendant à la polarisation de l'économie autour de ces secteurs. Avant le boom pétrolier et gazier, le bois, le cacao et le café étaient les seuls produits d'exportation, ces deux produits ayant pratiquement disparu de la gamme des biens exportés à partir du début des années 2000.

Au Tchad, l'économie présente une forte concentration dans l'ensemble, qui s'est renforcée à partir de 2003-2004 avec l'avènement du secteur pétrolier (graphique 7). Le Tchad semble être, sur l'ensemble de la période d'étude, l'économie la plus concentrée de la CEMAC avec deux puis trois produits d'exportation seulement : le coton-fibre dont les exportations ont évolué à un rythme presque constant, le bétail, et le pétrole brut, nouveau produit d'exportation apparu en 2003. Ce dernier produit est à l'origine de la forte croissance des recettes d'exportation (qui a atteint plus de 200 % en 2004) et de l'augmentation des indices de concentration, tout particulièrement sur la fin de la période sous revue.

En résumé, les économies de la CEMAC se caractérisent par un faible niveau de diversification. De fait, les expériences de diversification en zone CEMAC ont varié entre les pays, mais, d'une manière générale, la plupart d'entre eux n'ont pas réussi à orienter leurs exportations classiques vers de nouveaux secteurs plus dynamiques et plus porteurs. De plus, les retombées des efforts entrepris en matière de diversification ont, semble-t-il, atteint leur apogée en 1988, date à partir de laquelle les économies de la CEMAC ont suivi un nouveau mouvement de concentration, comme l'illustre le redressement des indices observé jusqu'en 2006 (graphique 8).

Toutefois, cette analyse de la diversification basée sur un indice synthétique de la diversification présente plusieurs inconvénients (Berthélemy, 2005). En effet, les données sur le commerce international en général, et sur les exportations en particulier, ne recouvrent qu'une partie de l'activité, puisque les services en sont par définition exclus. Par ailleurs, plutôt que de cerner l'ensemble de la production, seul l'aspect international des échanges qui en découlent est évalué, limitant l'étude de la diversification à sa composante liée à l'analyse de la spécialisation internationale. Enfin, cette analyse, de nature macroéconomique, masque les évolutions aux niveaux micro et méso-économique, et ne permet pas, par conséquent, d'apprécier les efforts en matière de diversification verticale (intra-branches).

Bibliographie

Aiginger (L.), Böheim (M.), Gugler (K.), Peneder (M.) et Pfaffermayr (M.) [1999] “*Specialisation and (geographic) concentration of European manufacturing*”, background paper for “The Competitiveness Report 1999”, European Commission

Attaran (M.) et Zwick (M.) [1987], “*Entropy and other measures of industrial diversification*”, *Quarterly Journal of Business and Economics*, vol. 26 (1)

Ben Hammouda (H.), Karingi (S.N.), Njuguna (A.) et Sadni-Jallab (M.) [2006], “*La diversification, vers un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique*”, Document de travail ATPC, Commission Economique pour l'Afrique, Nations Unies

Berezin (P.), Salehizadeh (A.), Santana (E.) [2002], “*The challenge of diversification in the Caribbean*”, FMI, Working Paper n° 02/196

Berthélemy (J.C.) et Chauvin (S.) [2000], “*Structural Changes in Asia and Growth Prospects after Crisis*”, Document de travail du CEPII, n° 00-09

Berthélemy (J.C.) [2005], “*Commerce international et diversification économique*”, *Revue d'Economie Politique*, n° 115 (5)

Gros (J.B.), Letilly (G.) et Martinet (S.) [2002], “*Performances commerciales de l'Afrique subsaharienne : une diversification nécessaire*”, Document de travail du DIAL

Imbs (J.) et Wacziarg (R.) [2003], “*Stages of diversification*”, *American Economic Review*, vol. 93 (1)

ANNEXE 1 : Quelques indicateurs de mesure de la diversification économique³

L'indice d'Ogive, l'indice de Hirschman et l'indice composite de spécialisation comptent parmi les taux de concentration les plus couramment utilisés pour apprécier le degré de concentration ou de diversification d'une économie.

i) Indice d'Ogive

$$OGV = N \cdot \sum_{i=1}^N (P_i - 1/N)^2 \quad \text{ou} \quad OGV = \sum_{i=1}^N \frac{(P_i - 1/N)^2}{1/N}$$

où $P_i = (x_i / X)$ est la part réelle du produit i (x_i) dans les exportations totales ($X = \sum x_i$), N le nombre total des produits exportés, et $1/N$ la part « idéale » des recettes d'exportation qui est la part moyenne d'exportation de chaque produit.

- i) $OGV = 0$ lorsque la part des exportations est équitablement répartie entre les différents produits ;
- ii) $OGV \rightarrow 0$ lorsque l'économie en question est considérée comme étant fortement diversifiée ;
- iii) Une valeur OGV élevée traduit une économie relativement moins diversifiée (i.e. sa gamme des exportations ne compte que quelques produits).

ii) L'indice de Hirschman

$$H_1 = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X} \right)^2}$$

où x_i est la valeur à l'exportation d'un produit i , X est le total des exportations, et N est le nombre de groupes de produits.

Ici aussi, plus H_1 est élevée, plus les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits et inversement.

iii) Indice de Hirschman normalisé

$$NH_1 = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^N P_i^2} - \sqrt{\frac{1}{N}}}{1 - \sqrt{\frac{1}{N}}}$$

où $P_i = \frac{x_i}{X}$, x_i est la valeur des exportations du produit i , $X = \sum_{i=1}^N x_i$, et N est le nombre de produits.

La valeur NH_1 la plus proche de 1 représente la plus forte concentration et inversement.

³ Source : Ben Hammouda et alii, rapport de la Commission Economique pour l'Afrique, 2006

iv) Indice agrégatif de spécialisation

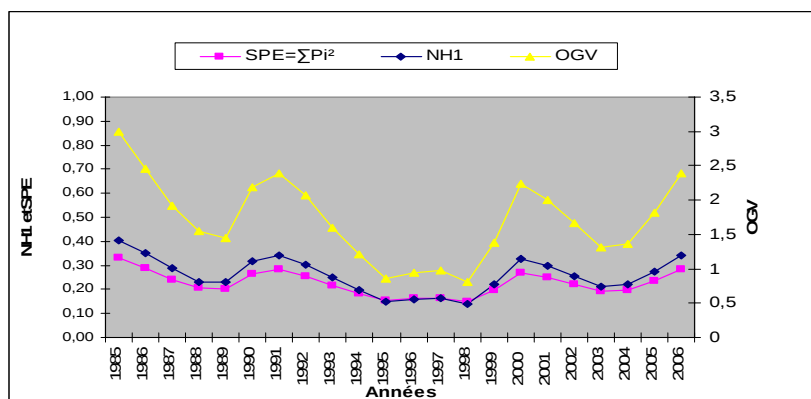
$$SPE = \sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X} \right)^2$$

où x_i représente l'exportation du produit i , X le montant total des exportations et N le nombre de produits exportés.

- i) $SPE \rightarrow 1 \Rightarrow$ indique la présence d'un seul produit d'exportation (niveau élevé de spécialisation) ;
- ii) $SPE \rightarrow 0 \Rightarrow$ met en évidence un niveau élevé de diversification des exportations ;
- iii) Lorsque la part des exportations est équitablement répartie entre différents produits, alors $SPE = 1/N$ qui est également la valeur minimale.

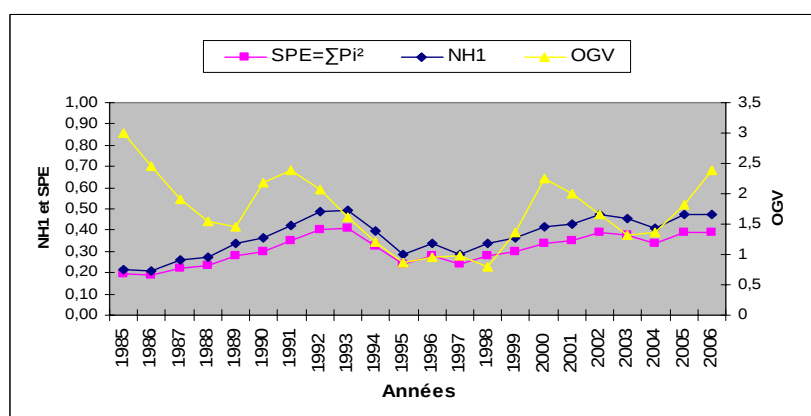
ANNEXE 2 : la mesure de la diversification économique en CEMAC

Graphique 2 : Les indices de diversification à l'exportation pour le Cameroun



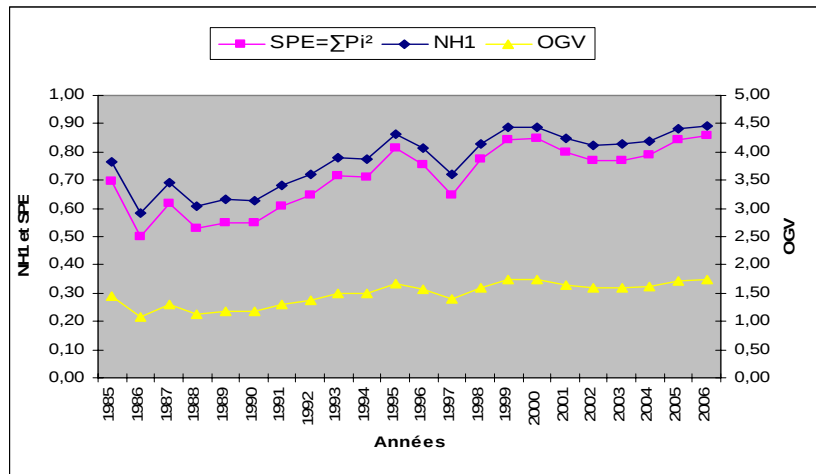
Source : Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Graphique 3 : Les indices de diversification à l'exportation pour la Centrafrique



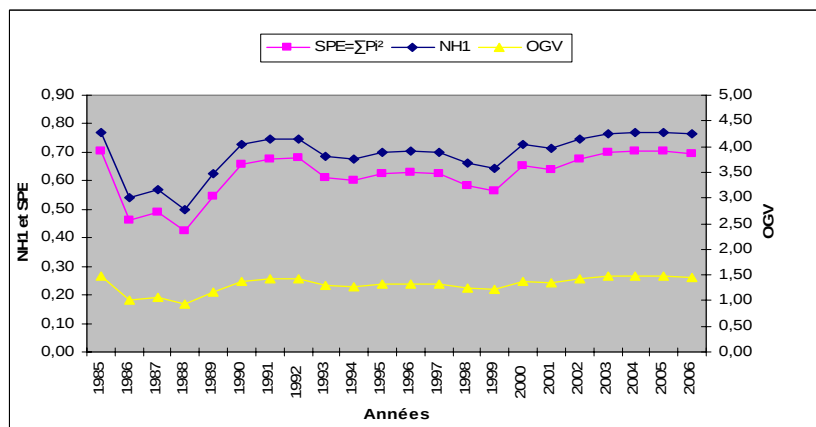
Source: Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Graphique 4 : Les indices de diversification à l'exportation pour le Congo



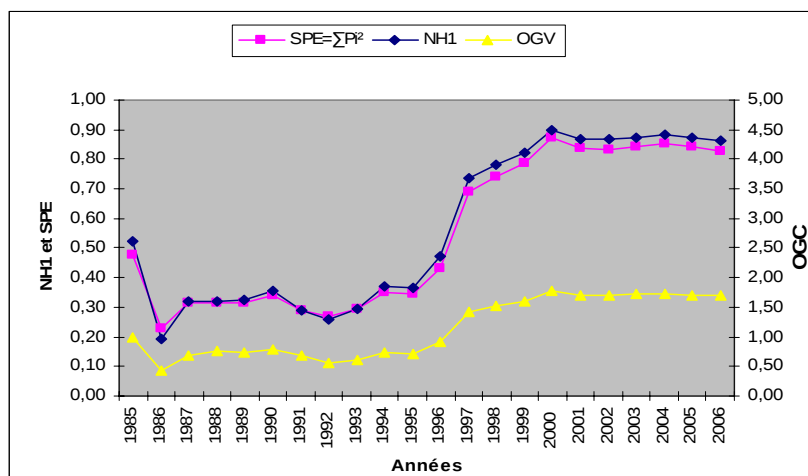
Source: Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Graphique 5 : Les indices de diversification à l'exportation pour le Gabon



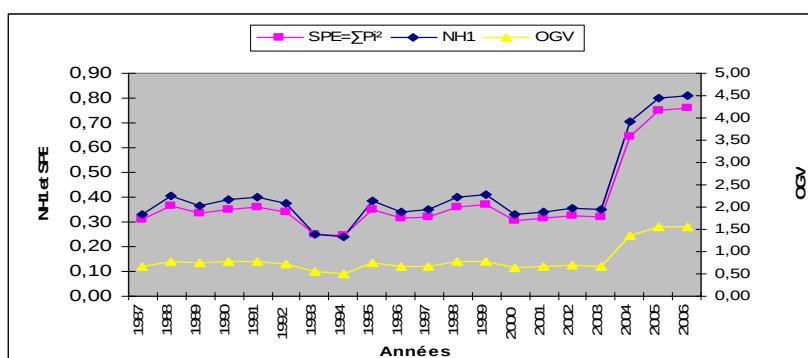
Source: Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Graphique 6: Les indices de diversification à l'exportation pour la Guinée Equatoriale



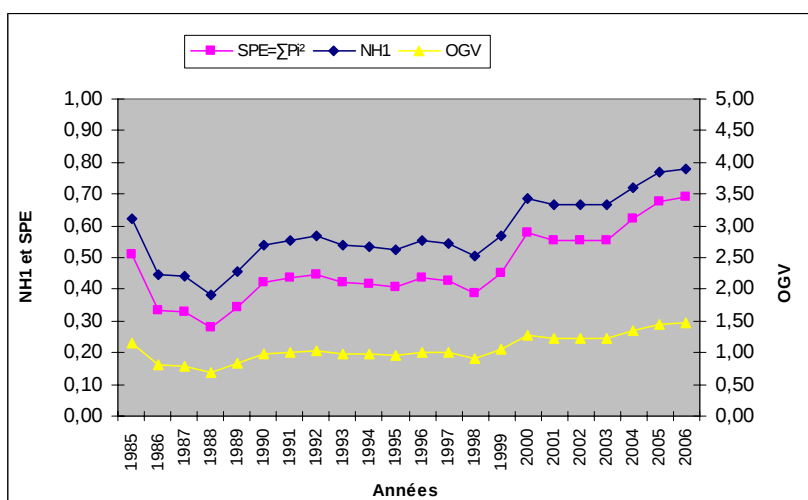
Source: Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Graphique 7 : Les indices de diversification à l'exportation pour le Tchad



Source: Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Graphique 8 : Les indices de diversification à l'exportation pour la CEMAC



Source: Service de la Programmation Monétaire, BEAC

Annexe 3 : Recommandations du Forum (1-3 octobre, Libreville) sur la diversification des économies de la CEMAC

DOMAINES D’ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D’ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE
RENFORCEMENT DU CADRE MACROECONOMIQUE	1	Accélérer les réformes structurelles en opérant des choix judicieux et réalistes des secteurs et/ou des produits à diversifier.	- Poursuivre et intensifier les réformes macroéconomiques et structurelles ; - Organiser des Conférences Economiques Nationales pour bâtir une stratégie et des politiques de diversification ; - Intensifier les relations avec les institutions internationales
	2	Renforcer le cadre institutionnel national et régional de la surveillance multilatérale et poursuivre la rigueur au plan des politiques budgétaires et de gestion des revenus.	- Accroître les moyens de la surveillance multilatérale, mettre en œuvre les programmes triennaux de convergence dans les Etats et renforcer certains critères de la surveillance multilatérale ; - Renforcer les moyens de lutte contre l’évasion fiscale et les moyens des régies financières avec l’objectif d’accroître progressivement les recettes non pétrolières ; - Elaborer des Cadres de Finances Publiques à Moyen Terme (CFMT) et des Cadres de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). - Renforcer les moyens d’action de la COBAC pour un meilleur suivi du secteur de la microfinance
	3	Mettre en œuvre une politique monétaire active de gestion de la surliquidité et des réserves de change.	- Rendre réversible l’outil de la programmation monétaire (absorption/injection de liquidité) ; - Mettre en place un cadre opérationnel et des instruments pour une gestion dynamique des réserves de change

DOMAINES D’ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D’ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE
CONSOLIDATION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE	4	Poursuivre la rigueur au plan des politiques budgétaires et de gestion des revenus, réduire les coûts des facteurs, en particulier par l’allègement des procédures administratives, la résorption du déficit énergétique ainsi que le réaménagement du TEC, et améliorer la présentation et la qualité des produits.	- Mettre en place un Observatoire Sous-régional de la compétitivité ; - Réduire le Tarif Extérieur Commun (TEC) ; - Réduire le déficit énergétique persistant dans la plupart des pays ; - Améliorer l’accès aux nouvelles technologies ; - Moderniser les processus de production pour accroître les gains de productivité ; - Améliorer la présentation et la qualité des produits destinés aux marchés nationaux et à l’exportation ; - Alléger les procédures administratives au niveau des Douanes, des Impôts... ; - Promouvoir des zones franches ; - Identifier et encourager les créneaux porteurs.
RENFORCEMENT DE L’INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE	5	Rendre effective la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux, y compris le Passeport CEMAC et la matérialisation du projet Air CEMAC.	- Produire et mettre à la disposition des Citoyens de la Sous-région le passeport CEMAC ; - Former les Administrations (organisation de séminaires) des douanes et de polices des frontières sur les dispositions régissant la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux dans la sous-région ; - Mettre des guichets « Citoyens CEMAC », dans les aéroports et afficher les dispositions concernant les citoyens CEMAC en matière de libre circulation à tous les points de passage ; - D’une manière générale, transférer progressivement à la Commission de la CEMAC certains pouvoirs nationaux, tout en respectant le principe de subsidiarité ; - Accélérer la matérialisation du projet Air CEMAC qui constitue une attente forte de la Communauté.

DOMAINES D’ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D’ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE
RENFORCEMENT DE L’INTEGRATION REGIONALE ET DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE <i>(suite)</i>	6	Accélérer la construction et la mise en place des infrastructures de qualité, efficaces, diversifiées et cohérentes	- Élaborer la Vision CEMAC 2025 et le Programme Économique Régional 2008 – 2015 (PER/CEMAC) qui en découle, en impliquant l’expertise de la Sous-région ; - Prioriser l’aménagement du territoire communautaire comme espace unique avec des pôles de développement complémentaires ; - Parvenir à un chiffrage précis des infrastructures prioritaires à réaliser (Plan Directeur Consensuel de Transport en Afrique Centrale, Programme Pilote d’Électrification Transfrontalière...) ; - Rendre opérationnel le FODEC (Fonds de Développement de la Communauté).
	7	Définir une stratégie régionale de communication	- Créer un espace CEMAC dans les programmes des radios et télévisions nationales ; - Lancer une presse communautaire ; - Renforcer le site Internet de la Commission de CEMAC.
AMELIORATION DE LA FORMATION, RECHERCHE ET INNOVATION	8	Développer une vision CEMAC de l’enseignement technologique universitaire par la création d’une zone franche universitaire à vocation sous-régionale, en particulier la création d’une université sous-régionale des sciences et technologies.	- Élaborer une politique d’implantation des Écoles ou Instituts Technologiques Communautaires dans les différents pays en vue de massifier les formations technologiques universitaires ; - Améliorer le système de pilotage de la recherche (comment définir les priorités, comment assigner les missions aux chercheurs, comment financer la recherche technologique, comment valoriser et évaluer les résultats ?) ; - Élaborer des plans stratégiques de maîtrise des technologies essentielles ; - Développer le transfert de technologie en tant que discipline d’investigation ; - Structurer, soutenir et massifier les activités de Recherche et Développement (R&D) en accordant la priorité à la Recherche Technologique.

DOMAINES D’ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D’ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE
RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE ET AMELIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES	9	Circonscrire le rôle de l’État, en plus de celui de régulateur, à celui de facilitateur/catalyseur et de bâtisseur.	- Développer des guichets uniques offrant des délais réduits de création d’entreprises ; - Informatiser et moderniser les registres du commerce, en les rendant plus accessibles ; - Rendre la fiscalité plus incitative, en créant par exemple plus de zones franches opérationnelles et lutter ainsi contre l’expansion du secteur informel ; - Promouvoir les coopératives et autres associations œuvrant dans le domaine agricole ; - Adhérer à l’Initiative de Transparence des Industries Extractives (EITI) pour les pays qui ne l’ont pas encore fait ; - Accélérer la mise en place des structures au plan sous-régional (Secrétariat permanent et Comité sous-régional de suivi).
	10	Renforcer la sécurité juridique et judiciaire des investissements, et élaborer une charte de la bonne gouvernance des affaires.	- Renforcer les capacités humaines dans les États, surtout en matière de droit des affaires et de négociations commerciales internationales ; - Organiser les séminaires de formation des Magistrats aux enjeux de la sécurisation juridique et judiciaire des transactions ; - Développer les centres d’arbitrage, comme les tribunaux de commerce ; - Informer la population de la CEMAC sur le rôle et les attributions de la Cour de Justice de la CEMAC et du Parlement Communautaire, notamment par la vulgarisation de leurs textes ; - Harmoniser le droit fiscal au niveau Communautaire ; - Vulgariser le droit OHADA ; et - Élaborer une charte de la bonne gouvernance des affaires.

DOMAINES D’ACTION	N°	RECOMMANDATIONS D’ORDRE GENERAL	ACTIONS A ENTREPRENDRE
MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES POUR LE DEVELOPPEMENT	11	Rendre opérationnelles la BVMAC et la DSX, œuvrer pour leur unification et mener des actions de sensibilisation en vue de vulgariser la culture boursière.	- Renforcer le capital de la BVMAC et de la DSX ; - Pérenniser les ressources des organes de régulation (COSUMAF et CMF) ; Mettre en place un cadre réglementaire unique du marché financier sous-régional, poursuivre les actions de vulgarisation de la culture boursière dans les États.
	12	Renforcer le capital de la BDEAC pour accroître ses moyens d’intervention, diversifier les instruments et les modes de financement des économies et réduire le coût du crédit.	- Renforcer les ressources de la BDEAC par une augmentation des parts des États et la recherche d’autres partenaires extérieurs ; - Accélérer la mise en œuvre du Projet d’émission des titres publics à souscription libre, en prévision de l’abandon du financement monétaire des déficits publics ; - Développer la création des sociétés de capital-risque ; - Renforcer les structures d’accompagnement et les fonds de garantie pour les PME/PMI ; - Mettre en place les centrales de bilans et encourager le recours aux agences de notation ; - Réformer certaines normes prudentielles au niveau des banques et des compagnies d’assurance en vue de favoriser les financements à long terme ; - Adapter certaines dispositions de la réglementation des changes pour tenir compte du développement des marchés financiers.

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES

DONNÉES SUR LES PAYS DE LA ZONE FRANC – 2007

	Population	PIB		PIB réel	Taux d'invest.	Inflation en moyenne annuelle	Recettes budg. (hors dons)	Solde budg. base engag. (dons compris)	Balance commerciale	Solde transactions courantes	Dette extérieure	Dette/ PIB	Service payé dette/ Exportations
	<i>Millions d'hab (1)</i>	<i>mds CFA mds FC</i>	<i>USD par hab. (2)</i>	<i>Taux croissance en %</i>	<i>en %</i>	<i>en %</i>	<i>% du PIB</i>	<i>% du PIB</i>	<i>% du PIB</i>	<i>% du PIB</i>	<i>millions USD</i>	<i>en %</i>	<i>en %</i>
	2006	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2007	2006	2006	2006
Cameroun	18,2	9 817,0	1 129	3,0	26,7	1,1	19,7	5,4	2,2	– 1,7	3 171,0	17,6	11,6
Centrafrique	4,3	858,2	420	3,8	8,1	1,0	9,7	0,9	– 3,9	– 6,1	1 020,0	65,2	33,4
Congo	3,7	3 662,3	2 074	– 2,2	52,6	2,5	42,7	10,1	40,7	– 18,7	6 130,0	82,2	1,6
Gabon	1,3	5 608,8	8 940	5,4	22,5	4,8	29,2	8,4	46,1	18,0	4 351,0	44,3	1,4
Guinée Équatoriale	0,65	5 129,7	16 488	23,2	31,1	5,5	45,0	20,9	69,6	1,0	278,1	3,3	0,1
Tchad	10,5	3 296,4	658	0,7	26,2	– 9,0	22,5	3,5	31,4	– 10,0	1 772,0	27,6	1,9
TOTAL CEMAC	38,6	28 372,4	1 537	4,0	29,4	1,6	29,2	9,0	31,3	– 0,7	16 722,1	32,3	2,9
Bénin	8,8	2 641,3	630	4,6	19,7	1,3	20,7	1,8	– 8,8	– 5,5	824,0	17,5	9,9
Burkina Faso	14,4	3 243,0	472	4,0	20,0	– 0,3	13,6	– 5,8	– 8,9	– 8,3	1 142,0	20,0	7,8
Côte d'Ivoire	18,9	9 484,2	1 048	1,5	10,9	1,9	19,2	– 0,8	12,9	– 0,7	13 840,0	78,6	1,4
Guinée–Bissau	1,6	177,8	226	2,7	15,5	4,6	15,5	– 14,2	– 12,9	– 8,2	711,3	221,6	39,4
Mali	12,0	3 402,1	594	3,2	20,9	1,4	16,8	– 3,3	– 4,0	– 8,1	1 436,0	23,4	4,3
Niger	13,7	1 968,5	299	3,1	24,2	0,1	15,7	– 1,0	– 5,5	– 8,9	805,0	22,5	30,2
Sénégal	12,1	5 344,3	925	4,8	31,7	5,9	20,9	– 3,5	– 19,9	– 10,2	1 984,0	21,4	8,4
Togo	6,4	1 195,2	390	1,5	14,5	0,9	17,1	0,3	– 21,2	– 14,1	1 806,0	81,3	1,5
TOTAL UEMOA	87,9	27 456,4	653	3,0	19,2	2,4	18,3	– 2,0	– 3,2	– 6,1	22 548,3	45,6	4,6
Comores	0,6	166,2	758	0,8	11,5	4,5	12,7	– 2,1	– 24,3	– 7,2	281,8	69,4	5,5

(1) Sources : Banque mondiale, world development indicators 2007 sauf Guinée Équatoriale (estimation)

(2) USD en moyenne annuelle 2007, 1 USD = FCFA 478,6337et 1 USD = FC 358,9747

Sources : BEAC, BCEAO, BCC, FMI, Banque mondiale

BÉNIN

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 115 762 km²
- **Population** : 8,8 millions d'habitants. Densité : 76 habitants/km². Part de la population urbaine : 46 % ; Taux de croissance démographique : 3,1 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Porto–Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou.
- **Régime politique** : un nouveau Président de la République a été élu en mars 2006 : M. Thomas Yayi Boni a bénéficié d'un large soutien de la population (75 % des voix). Ce soutien a été confirmé, avec moins d'ampleur, aux élections législatives d'avril 2007.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 630 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	31,4 %	13,0 %	55,5 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	55,4	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	30,9 %
Taux de mortalité infantile :	8,9 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	163 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	34,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 41,4

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen–Sad) et du Conseil de l'Entente.

Relations avec la Communauté financière internationale

Dans le cadre de la FRPC, d'un montant de USD 9,5 millions, approuvée par le FMI pour la période 2005–2008, la 3^{ème} revue du programme a été conclue en janvier 2008, le Conseil du FMI ayant accepté à cette occasion de prolonger la FRPC jusqu'en août 2009. La 4^{ème} revue a été adoptée en juin 2008 : le FMI a décidé, pour aider le pays à faire face à la hausse des prix pétroliers et alimentaires, d'augmenter de 150 % le montant total de la facilité qui est passé à DTS 15,48 millions, autorisant ainsi un décaissement de DTS 10,17 millions (USD 16,4 millions). Dans le cadre de sa Stratégie d'assistance pour la période 2008-2009, le volume des engagements de la Banque mondiale au Bénin atteignait USD 105 millions pour l'exercice 2007.

L'allocation au titre du X^{ème} FED de l'UE s'élève à EUR 334 millions sur la période 2008-2013, dont 26 % pour la gouvernance, 32 % pour les infrastructures et l'intégration régionale et 30 % pour l'aide budgétaire. Le Bénin a conclu, en février 2006, la convention de financement du « Millenium Challenge Account » (MCA) par laquelle les États-Unis mettent à la disposition du Bénin USD 307 millions sur une période de cinq années.

Le Bénin est noté « B » à court et à long terme par Fitch et Standard & Poor's.

ACTIVITÉ

Comptes nationaux du Bénin				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007(a)
RESSOURCES	2 752,7	2 902,5	3 131,3	3 466,6
PIB nominal	2 140,0	2 298,7	2 459,4	2 641,3
Importations de biens et services	612,7	603,8	671,9	825,3
EMPLOIS	2 752,7	2 902,5	3 131,3	3 466,6
Consommation Finale	1 879,8	2 078,0	2 186,6	2 416,3
Publique	1 621,1	1 802,1	1 888,7	2 098,8
Privée	258,7	275,8	297,9	317,6
Formation brute de capital fixe *	442,4	417,4	505,7	520,9
Exportations de biens et services	430,5	407,2	439,0	529,4
Épargne intérieure brute	260,2	220,8	272,8	225,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 182,2	- 196,6	- 232,9	- 295,9
Taux d'investissement (en %)	20,7	18,2	20,6	19,7
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,1	2,9	3,8	4,6
Déflateur du PIB (en moyenne)	0,4	4,4	3,1	2,7
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,9	5,4	3,8	1,3
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

La reprise sensible constatée en 2006 s'est confirmée en 2007, avec un taux de croissance de 4,6 %, grâce à la hausse de 12,2 % de la production cotonnière et au bon niveau d'activité du Port Autonome de Cotonou. Le pays reste, toutefois, encore éloigné de l'objectif de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (SCR) : porter le taux moyen de croissance de 3,5 % (période 2004-2006) à 6,5 % (période 2007-2009), au regard d'une croissance démographique prévue à 3,1 %.

L'économie demeure insuffisamment diversifiée et principalement structurée autour du secteur agricole, dominé par la culture du coton qui constitue le cœur de l'économie béninoise et fait vivre près de 3 millions de personnes.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Coton-graine (milliers de tonnes)	427,0	190,9	240,6	270,0
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	190,0	190,0	170,0	180,0
Tubercules dont :				
Manioc (milliers de tonnes)	2 955,0	2 861,4	2 808,9	2 742,0
Ignames (milliers de tonnes)	2 257,3	2 083,8	1 577,0	2 187,0
Céréales dont :				
Maïs (milliers de tonnes)	842,0	864,7	864,8	831,8
Mil/Sorgho (milliers de tonnes)	200,6	206,9	168,0	215,5
Riz Paddy (milliers de tonnes)	64,7	78,3	61,8	90,1
(a) estimations				
Sources : BCEAO, administrations béninoises				

La production de coton, estimée à 270 000 tonnes pour 2007, a progressé de 12,2 % après une précédente hausse de 26 %. Mais ce résultat demeure encore éloigné de l'objectif d'une production de 500 000 tonnes. Le rebond de la production cotonnière tient principalement à la réduction du coût des intrants, subventionné par les autorités, et à la hausse du prix d'achat aux producteurs. Les autres productions de rente demeurent encore en phase de développement, avec des essais de diversification en faveur de cultures comme le sésame, l'anacarde ou l'huile de palme. Les résultats des efforts de promotion de la filière de noix de cajou sont, toutefois, encourageants : avec 35 000 tonnes en moyenne par an, vendues en quasi-totalité à des sociétés libanaises ou indiennes, ce secteur de l'anacarde constitue la deuxième culture de rente du pays. Globalement, les résultats de la campagne vivrière 2007-2008 indiquent une hausse de 11 % de la production. Tout en étant relativement développé, l'élevage, essentiellement pratiqué dans le nord du pays, demeure insuffisant pour faire face aux besoins.

Les ressources minières sont très peu valorisées mais pourraient également être riches de possibilités : or, marbre, phosphates et fer.

Le secteur secondaire, encore embryonnaire, emploie à peine 10 % de la population active. La production industrielle est essentiellement constituée des industries agro-alimentaires (fabrication d'huile alimentaire, principalement), du textile (confection de tissus imprimés), de l'industrie chimique (production de gaz industriel, notamment) et des cimenteries. Le secteur du ciment connaît une flambée des prix et une pénurie alimentées par le fort dynamisme de la construction d'infrastructures publiques et la hausse des prix des matières premières importées. Le clinker, un composant de la fabrication du ciment, a vu son prix croître de 63 % depuis deux ans et le prix du gasoil qui alimente les cimenteries a suivi la spectaculaire envolée du prix du pétrole. LAFARGE et deux autres sociétés (Société des Ciments du Bénin et CIMBENIN) se partagent une production annuelle d'environ 1,35 million de tonnes. Une nouvelle unité, le groupe Cimenteries du Sahel, dotée d'une centrale électrique et d'une capacité de 1,2 million de tonnes, devrait être opérationnelle d'ici deux ans et alimenter un marché sous-régional en sous capacité.

En 2007, l'indice de la production industrielle a enregistré une baisse de 3,4 %, du fait du recul de l'activité manufacturière concurrencée par les productions asiatiques et handicapée par des coûts de production très élevés et des approvisionnements en électricité incertains.

Les délestages d'électricité, qui interviennent désormais du dernier trimestre de l'année à l'arrivée de la saison des pluies (qui reconstitue partiellement les réservoirs des barrages hydrauliques), constituent un facteur de plus en plus pénalisant pour l'activité industrielle. Le Bénin souffre, en effet, d'un déficit structurel de ressources énergétiques. L'électricité est produite et importée par un monopole commun au Bénin et au Togo, la CEB (Communauté Électrique du Bénin), qui connaît des difficultés croissantes à satisfaire les besoins du pays (environ 200 MW) en recourant aux fournisseurs traditionnels, le Ghana et la Côte d'Ivoire (70 % des ressources de la CEB). La CEB revend cette électricité aux deux sociétés de distribution, la SBEE (Société Béninoise d'Énergie Électrique) et la CEET (Compagnie d'Énergie Électrique du Togo). La SBEE a accumulé des impayés auprès de la CEB, qui, à son tour, connaît des difficultés pour régler ses fournisseurs ghanéens ou ivoiriens. Les travaux de réalisation de l'interconnexion au nord du pays entre trois réseaux électriques, (Nigéria, Bénin et Togo) ont abouti au lancement effectif de l'interconnexion, en février 2007. L'achat de turbines à gaz et le raccordement à un projet de gazoduc offshore, au départ de Lagos, constituent d'autres solutions envisagées mais qui tardent à être mises en œuvre.

Le secteur tertiaire constitue, après le secteur primaire, le deuxième contributeur à la croissance (+ 13,8 % en 2007). Il est axé autour des activités de réexportations en direction des pays de l'hinterland, surtout du Nigéria et autour du développement de la téléphonie mobile. Ce secteur a été marqué par la délivrance, en août 2007, d'une cinquième licence accordée à la société nigériane GLOBALCOM, qui a démarré ses activités en août 2008.

Le Port Autonome de Cotonou (PAC) a connu une augmentation de son volume d'activité de 12,8 % en 2007, le trafic des conteneurs progressant de 19,6 %. Cette augmentation très forte (l'activité est passée de 1,1 million de tonnes en 1990 à 6,1 millions de tonnes en 2007) amène le port à connaître désormais une situation de saturation, nécessitant de nouveaux investissements. Ainsi, en août 2007, le groupe MAERSK a installé deux grues mobiles et fait construire un port sec dans le quartier Zongo de Cotonou. Depuis janvier 2008, des travaux d'extension des terminaux à conteneurs ont été entrepris. Le programme d'aide signé avec le Millenium Challenge Corporation (MCA) américain prévoit une enveloppe de USD 160 millions afin de moderniser et d'améliorer les capacités d'accueil et d'accroître la sécurité du PAC. Les travaux ne devraient pas commencer avant le quatrième trimestre 2008. Un projet de création d'un pôle logistique à Parakou, à 400 km au nord de Cotonou, vise en particulier à décongestionner le PAC.

Les tensions inflationnistes ont enregistré une décélération en 2007, la hausse des prix passant de 3,8 % en 2006 à 1,3 %. En dépit des pressions à la hausse notées dans les derniers mois de l'année 2007, l'augmentation des prix des biens alimentaires est demeurée modérée une grande partie de l'année, en raison des bons résultats de la campagne agricole 2006-2007 mais aussi grâce aux mesures de contrôle des prix introduites en novembre, notamment la suspension ou la réduction des droits de douanes sur des produits essentiels comme le riz et le blé.

FINANCES PUBLIQUES

Les efforts engagés par les nouvelles autorités pour consolider les recettes intérieures ont permis à ces dernières d'atteindre 20,7 % du PIB en 2007, contre 17 % en 2006. L'audit des ministères et des principales entreprises publiques, mené en 2006, a débouché sur des mesures d'assainissement et de réorganisation (suppression des comptes extra budgétaires, rappel des procédures de passation des marchés publics) qui ont contribué fortement à ces bons résultats. Parallèlement, la part des dépenses domestiques (courantes et d'investissement sur ressources intérieures) dans le PIB est passée de 16,8 % à 17,8 %. En conséquence l'excédent primaire a atteint 3,0 % du PIB contre 0,3 % en 2006. Plus généralement, l'exécution du budget 2007 a été marquée par une progression sensible des recettes totales (+ 34,1 %), supérieure à celle des dépenses (+ 22,4 %).

Les recettes budgétaires (fiscales et non fiscales) ont progressé de 31,2 % en raison des bons résultats obtenus en matière de recouvrement des taxes douanières, d'amélioration dans la détermination de la valeur des importations et de lutte contre la fraude fiscale. Une meilleure maîtrise des exonérations et la simplification des procédures ont également contribué à cette amélioration. Les seules recettes fiscales ont augmenté de 17,7 % en 2007, établissant le taux de pression fiscale à 16,9 % contre 15,4 % en 2006. Les recettes non fiscales ont largement atteint l'objectif du programme conclu avec le FMI, grâce aux recettes supplémentaires provenant de la vente des licences de téléphonie mobile (environ FCFA 61 milliards). Les dons extérieurs ont sensiblement augmenté en 2007 (+ 55,8 %).

Les dépenses publiques ont atteint FCFA 585 milliards, à l'intérieur des limites du programme conclu avec le FMI. La hausse des dépenses courantes est demeurée modérée, à 4,1 %, malgré la forte poussée des subventions, notamment au secteur de l'énergie, passées de FCFA 102 à 160 milliards et le soutien de l'État aux activités de microfinance. Les autres dépenses, y compris les traitements, sont demeurées à l'intérieur des limites fixées. Les dépenses de capital ont très fortement progressé de 82,4 % et représentaient 35,3 % du total des dépenses publiques en 2007 (contre 23,7 % en 2006). Pour faire face aux dérapages constatés lors des exercices budgétaires précédents, le Gouvernement a mis en place au début de l'année 2006, un Comité de trésorerie qui suit l'évolution des dépenses courantes et des dépenses d'investissement.

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	407,1	431,3	472,8	634,0
Recettes	351,4	383,4	417,1	547,2
Recettes fiscales	311,4	334,0	378,8	445,9
Recettes non fiscales	40,0	49,4	38,3	101,3
Dons extérieurs	55,7	47,9	55,7	86,8
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	429,5	489,3	478,1	585,4
Dépenses courantes	297,8	345,9	363,5	378,3
Salaires	118,3	130,3	135,0	143,1
Intérêts de la dette publique	7,0	6,9	4,3	5,1
Intérieure	1,2	1,3	0,2	0,0
Extérieure	5,8	5,6	4,1	5,1
Autres dépenses courantes	172,5	208,7	224,2	230,1
dont transferts et subventions	65,5	81,8	102,2	160,6
Dépenses en capital	131,0	144,2	113,4	206,9
Sur financement interne	61,2	76,3	48,6	93,7
Sur financement externe	69,8	67,9	64,8	113,2
Autres dépenses	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts Nets	0,7	- 0,8	1,2	0,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 0,6	- 31,9	9,3	80,3
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 78,1	- 105,9	- 61,0	- 38,2
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 22,4	- 58,0	- 5,3	48,6
ARRIÉRÉS	- 8,5	- 19,0	- 15,0	- 30,9
Sur dette intérieure	- 8,5	- 19,0	- 15,0	- 30,9
Sur dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 41,5	- 36,8	- 0,3	63,6
FINANCEMENT	41,5	36,8	0,3	- 63,6
Financement intérieur	2,4	- 6,4	- 48,4	- 125,9
Financement bancaire	8,9	18,1	- 50,2	- 129,3
Financement non bancaire	- 6,5	- 24,5	1,8	3,4
Financement extérieur	39,2	43,2	48,7	62,3
Tirages sur emprunts	48,4	52,9	27,2	71,0
Amortissement dû	- 9,2	- 9,7	- 548,5	- 8,7
Réaménagement de la dette	0,0	0,0	570,0	0,0
Autres financements	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	- 0,1	0,0	0,0	0,0
PIB (au prix du marché)	2 140,0	2 298,7	2 459,4	2 641,3
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,4	16,7	17,0	20,7
Dépenses courantes	13,9	15,0	14,8	14,3
Solde :				
budgétaire de base (4)	- 0,4	- 1,7	0,2	2,8
base engagements (dons compris)	- 1,0	- 2,5	- 0,2	1,8
base caisse	- 1,9	- 1,6	0,0	2,4

(a) Estimations

(1) Solde primaire hors dons = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

Le déficit global (base engagements et hors dons) a été réduit de FCFA 61 milliards à 38,2 milliards, soit 1,4 % du PIB (contre 3,7 % prévu dans le programme). Tous les critères de performance quantitatifs ont

été atteints.

Depuis mars 2007, les opérations de règlement par l'État des arriérés de créances intérieures supérieures à FCFA 10 millions ont été suspendues. Le Trésor béninois a eu recours au marché financier en juillet 2007, pour un emprunt de FCFA 41,9 milliards à 5,5 % sur 10 ans.

Parmi les réformes structurelles en cours, la privatisation de l'outil industriel de la SONAPRA — Société Nationale de Promotion Agricole qui compte 10 usines d'égrenage du coton-graine — a connu un nouvel échec. En novembre 2007, le conseil des Ministres a annulé le processus de privatisation.

En janvier 2008, la convention de 1999 de privatisation de 55 % de la Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP), par cession à la société privée Continentale des Pétroles et Investissements (CPI), a été annulée par le tribunal de Cotonou. Les pénuries récurrentes de produits pétroliers avaient amené les autorités à prendre, en mars 2006, des mesures de réquisition des dépôts et stations gérées par la SONACOP, pour faire face aux difficultés chroniques rencontrées par les populations.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Bénin				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 152,4	- 119,3	- 113,1	- 146,4
Balance commerciale	- 144,5	- 151,6	- 162,2	- 232,6
Exportations FOB, dont	300,4	305,0	384,0	419,5
<i>Fibres de coton</i>	110,2	90,3	49,4	60,3
<i>Graines de coton</i>	0,2	0,9	0,3	0,5
<i>Réexportations</i>	114,2	133,4	277,3	265,5
Importations FOB, dont	- 444,8	- 456,6	- 546,8	- 652,1
<i>Biens d'équipement</i>	- 79,4	- 61,7	- 61,9	- 98,8
<i>Produits pétroliers</i>	- 78,5	- 67,0	- 83,8	- 149,8
<i>Produits alimentaires</i>	- 115,6	- 142,0	- 161,6	- 187,6
Balance des services	- 37,8	- 45,0	- 70,7	- 63,3
Dont fret et assurances/marchandises	- 67,5	- 67,8	- 88,0	- 100,6
Balance des revenus	- 19,5	- 9,4	- 15,4	- 7,5
Dont intérêts de la dette publique	- 9,3	- 8,6	- 7,3	- 5,1
Balance des transferts courants	49,4	86,7	135,2	157,0
Secteur privé	36,1	63,6	79,2	83,0
Secteur public	13,3	23,1	56,0	74,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	95,9	162,2	231,6	282,8
Transferts de capital (remise de dette comprise)	42,5	64,3	603,8	79,1
Opérations financières	53,4	97,9	- 372,2	203,7
Investissements directs	34,4	28,2	28,7	68,1
Investissements de portefeuille	- 2,7	1,9	3,0	2,0
Autres investissements	21,7	67,8	- 404,0	133,6
ERREURS ET OMISSIONS	- 5,1	6,3	12,6	0,0
SOLDE GLOBAL	- 61,6	49,2	131,2	136,4
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	15,3	12,0	560,6	6,0
Remise de dette	15,3	12,0	560,6	6,0
Exportations / Importations (%)	67,5	66,8	70,3	64,3
(a) estimations				
Source : BCEAO				

À FCFA 232,6 milliards, le déficit de la balance commerciale s'est sensiblement alourdi (+ 43,4 %) par rapport à 2006. Cette évolution s'explique par la forte progression des importations (+ 19,2 %), liée à l'alourdissement de la facture pétrolière, dont la part dans le total des achats à l'étranger est passée de 15,3 % en 2006 à 23 % en 2007. Cette hausse est due au renchérissement des prix mondiaux du pétrole mais également à une demande accrue des entreprises et des particuliers pour alimenter les générateurs dont ils s'équipent pour faire face aux délestages qu'opère la SBEE. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est dégradé en conséquence, de 70,3 % en 2006 à 64,3 % en 2007. La progression de près de 16 % de l'excédent des transferts courants, liée à la hausse aussi bien des transferts privés que des aides extérieures, a permis de limiter la dégradation du déficit des transactions courantes, qui s'est établi à FCFA 146,4 milliards, soit 5,5 % du PIB contre 4,6 % en 2006.

La bonne tenue du compte de capital et d'opérations financières, dont l'excédent est passé de FCFA 231 milliards à FCFA 282 milliards (+ 22,1 %) en raison, notamment, d'une progression des investissements directs étrangers, a permis d'enregistrer un nouvel excédent du solde global de la balance des paiements de FCFA 136,4 milliards, soit 5,1 % du PIB.

Dettes extérieures du Bénin				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 828,0	1 916,3	1 853,8	824,0
Dettes à long terme	1 726,0	1 827,0	1 762,0	782,0
Dettes publiques garanties	1 726,0	1 827,0	1 762,0	782,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	73,1	65,3	52,8	3,0
Dettes à court terme	29,0	24,0	39,0	39,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers publics</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	244,4	234,7	240,0	98,1
Dettes extérieures / PIB	51,3	47,2	42,5	17,5
Service payé de la dette / exportations biens et services	8,0	7,8	8,9	9,9
Service payé de la dette / recettes budgétaires	10,1	9,6	9,5	10,4
Dettes multilatérales / dettes totales	70,8	73,5	72,5	50,1
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à USD 824 millions en 2006, contre USD 1,8 milliard à fin 2005. Cette forte réduction de l'endettement extérieur résulte du fait que le pays a bénéficié, au titre de l'initiative IADM, d'annulations de dette de la part du FMI, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement. Selon la BCEAO, en 2007, le ratio de l'encours de la dette extérieure sur le PIB s'est sensiblement amélioré, en ressortant à 11,3 % en 2007.

Cet endettement, pour l'essentiel à long terme et concessionnel, est contracté à hauteur de 50,1 % auprès de créanciers multilatéraux.

SYSTÈME BANCAIRE

Fin 2007, le système bancaire béninois comptait douze banques et un établissement financier (sans changement par rapport à 2006). La Bank of Africa (BOA) reste le premier établissement du secteur, devant Ecobank.

Les crédits à la clientèle se sont fortement accrus en 2007 (+ 24,4 %). Les cinq utilisateurs de crédits les plus importants concentrent 14,5 % de l'encours total à fin décembre 2007. Ils opèrent dans le commerce, les télécommunications et les travaux publics. Les crédits à court terme ont connu une hausse de 18,7 % et leur part dans les concours accordés à la clientèle s'est établie à 54,6 %, en recul de 3,6 points. Les crédits de campagne se sont fortement accrus, passant de FCFA 9 à 24 milliards en 2007. Les crédits à moyen terme et à long terme ont progressé respectivement de 44,1 % et de 22,5 %.

Système bancaire du Bénin								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007	
Op. de trésorerie et interbancaires	198,4	193,2	297,3	Op. de trésorerie et interbancaires	73,8	65,4	123,5	
Opérations avec la clientèle	389,5	461,2	572,3	Opérations avec la clientèle	556,7	607,8	807,5	
Opérations sur titres et diverses	90,1	68,6	132,8	Op. sur titres et divers	20,9	19,0	28,8	
Valeurs immobilisées	45,2	45,1	52,3	Provisions, Fonds propres et ass.	71,8	76,1	95,1	
Total actif	723,2	768,1	1 054,8	Total passif	723,2	768,1	1 054,8	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	38,1	45,9	60,3	Coefficient net d'exploitation (%)	76,4	78,2	73,6	
Engagements de garantie	109,5	134,6	187,5	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Engagements douteux	0,3	1,4	1,6	Taux de marge nette (%)	- 3,4	- 7,3	10,1	
Autres engagements	1,5	2,2	10,0	(Résultat net/Produit net bancaire)				
Total Hors-Bilan	149,4	184,1	259,5	Coefficient de rentabilité (%)	- 2,0	- 4,8	6,6	
				(Résultat net/Fonds propres)				

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

La qualité du portefeuille s'est améliorée, le taux brut de dégradation passant de 19,4 % à 16,3 %. Le taux net s'est également replié, de 10,8 % à 8,9 %, tandis que le taux de provisionnement des créances en souffrance (FCFA 52 milliards) a reculé de 5 points pour s'établir à 49,4 %.

Le produit net bancaire s'est amélioré de 24,3 % en 2007, en raison de l'accroissement des revenus tirés des opérations avec la clientèle, en particulier dans les établissements de grande taille. Le résultat d'exploitation est ressorti à FCFA 13 milliards en 2007 contre un déficit de FCFA 3 milliards, sous l'effet principalement de la baisse des provisions nettes sur risques qui sont passés de FCFA 16 à 5 milliards en 2007. Le bénéfice net provisoire s'est élevé à FCFA 6 milliards, alors qu'une perte de FCFA 3 milliards avait été enregistrée en 2006. Trois établissements sur treize ont annoncé des pertes cumulées de FCFA 3 milliards, après celles de FCFA 7 milliards enregistrées en 2006 par huit établissements.

Cependant, le secteur bancaire demeure vulnérable : à fin décembre 2007, huit banques ne respectaient pas le critère de capital minimum requis, contre six établissements en 2006.

À fin décembre 2007, l'activité de microfinance représentait FCFA 47 milliards de dépôts (8 % des dépôts bancaires) et FCFA 56 milliards de crédits (11 % des crédits bancaires). Le nombre des

bénéficiaires est en forte hausse (+ 16 %) et s'établit à environ 845 000 adhérents directs. On note une détérioration de la qualité du portefeuille, avec un taux brut de dégradation de 10 % (contre 9,3 % à fin 2007), sensiblement plus élevé que le maximum de 5 % recommandé dans cette activité.

En matière de lutte contre le blanchiment, la Loi uniforme a été promulguée au Bénin en octobre 2006 et le décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) signé en décembre 2006. Les membres de la cellule ont été désignés en mai 2008, date à laquelle elle n'était donc pas encore fonctionnelle.

PERSPECTIVES

Selon la BCEAO, le Bénin enregistrerait une croissance du PIB réel de 5,3 % en 2008. Le taux d'inflation, en glissement, sur les six premiers mois de 2008, est estimé à 4,5 % contre 1,6 % à fin juin 2007. Cette accélération est due au net renchérissement des céréales, en rapport, notamment, avec la baisse attendue de la production. En outre, l'augmentation des exportations de maïs vers le Nigéria, où la campagne agricole 2007-2008 s'est inscrite en retrait par rapport à l'an passé, a contribué à la poussée des prix. La hausse des prix des produits importés, notamment de l'huile et des produits pétroliers, a contribué également à la hausse de l'inflation.

Le déficit des paiements courants (hors dons) s'aggraverait, en raison du renchérissement des importations de produits pétroliers et de produits alimentaires ainsi que du ciment. Ce déficit s'établirait à 10,8 % du PIB, contre 5,5 % du PIB en 2007. Les entrées de ressources extérieures, attendues au titre des investissements directs étrangers et des flux de capitaux privés, devraient accroître le solde positif du compte de capital et permettre de réaliser l'objectif d'un excédent de la balance des paiements de FCFA 10 milliards.

Les moyens budgétaires importants dont devrait disposer le gouvernement, en liaison avec la forte diminution du service de la dette et les financements disponibles dans le cadre du Millenium Challenge Account, devraient permettre aux autorités de mettre en place les projets correspondants, dans les domaines prioritaires des infrastructures et des secteurs sociaux. Mais le déficit budgétaire (base engagements hors dons) s'élargirait à - 4,1 % du PIB contre - 1,4 % en 2007.

Certaines fragilités de l'économie béninoise, comme la situation critique du secteur énergétique ou de la filière coton, constituent pour les autorités des défis majeurs.

BURKINA FASO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 274 122 km²
- **Population** : 14,4 millions d'habitants. Densité : 52 habitants/km². Part de la population urbaine : 19 %. Taux de croissance démographique moyen : 3,1 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Ouagadougou (capitale administrative), Bobo-Dioulasso, Koudougou
- **Régime politique** : M. Blaise Compaoré, arrivé au pouvoir en 1987, a été élu Président de la République en 1991 puis réélu en 1998. La révision de la Constitution intervenue en 2000 a permis au Président de solliciter un nouveau mandat de 5 ans, renouvelable une fois. Aux élections de 2005, le président sortant a été réélu au premier tour avec 80,3 % des suffrages exprimés. Le parti au pouvoir a remporté les élections législatives de mai 2007. En juin 2007, M. Tertius Zongo a succédé à M. Paramanga Ernest Yonli, au poste de Premier Ministre.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 472 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	26,6 %	22,5 %	50,9 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	51,4	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	27,2 %
Taux de mortalité infantile :	9,6 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	176 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	23,6 %	APD reçue / hab. (versements nets) :	USD 49,9

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente, avec le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Burkina Faso a mis en œuvre une Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance, de 2003 à 2006. Une nouvelle FRPC a été mise en place en avril 2007 pour la période 2007-2010, appuyée par des ressources d'un montant initial de DTS 6,02 millions (USD 9,5 millions). Le Conseil du FMI a examiné en janvier 2008 les conclusions de la 1^{ère} revue de la FRPC et approuvé une augmentation de DTS 9 millions (environ USD 14,3 millions) du montant de l'accord, pour faire face, notamment, à la hausse des prix du pétrole et aux difficultés de la filière coton. L'enveloppe globale de l'accord est ainsi passée de DTS 6 à 15 millions. Le Conseil a examiné, en juin 2008, la deuxième revue et approuvé une nouvelle tranche de DTS 4 millions, qui porte à DTS 8 millions le total des décaissements. Le Burkina Faso est éligible au « Millenium Challenge Account » (MCA) dans le cadre duquel un programme de USD 540 millions est en cours de mise en place avec les autorités américaines.

À fin juillet 2008, le Burkina Faso était noté « B » à court et à long terme par l'agence Standards & Poor's, la note à long terme étant assortie d'une perspective positive.

ACTIVITE

En 2007, le Burkina Faso a enregistré un ralentissement du rythme de sa croissance économique, passée de 5,5 % en 2006 à 4,0 % en 2007, en liaison principalement avec la chute brutale (– 44 %) de la production cotonnière. Celle-ci s’est établie à 363 000 tonnes contre près de 650 000 tonnes lors de la campagne 2006-2007. Au cours de l’exercice, des secteurs comme la construction et les mines ont néanmoins enregistré une forte croissance. L’apaisement de la crise ivoirienne peut laisser envisager une normalisation des relations commerciales avec la Côte d’Ivoire

Comptes nationaux du Burkina Faso				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	3 354,2	3 596,1	3 787,2	4 035,5
PIB (au prix du marché)	2 699,0	2 862,7	3 017,8	3 243,0
Importations de biens et services	655,2	733,40	769,4	792,4
EMPLOIS	3 354,2	3 596,1	3 787,2	4 035,5
Consommation Finale	2 650,3	2 724,7	2 822,0	3 056,1
Publique	583,4	639,3	663,5	709,2
Privée	2 066,9	2 085,4	2 158,5	2 346,9
Formation brute de capital fixe *	414,1	585,5	617,3	649,9
Exportations de biens et services	289,9	285,9	347,9	329,5
Épargne intérieure brute	48,7	138,0	195,8	186,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 365,4	- 447,5	- 421,5	- 462,9
Taux d'investissement (en %)	15,3	19,8	20,5	20,0
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	4,6	7,1	5,5	4,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	4,0	- 1,0	- 0,1	3,3
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	- 0,4	6,4	2,4	- 0,3
(a) Estimations - * : y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Le secteur cotonnier fait vivre plus de 3 millions de personnes (20 % de la population). Pour 2007, la SOFITEX, — la principale des trois sociétés cotonnières, qui traite à elle seule environ 85 % de la production — fait état d’une baisse des surfaces emblavées de 41 %. Deux facteurs expliquent la chute de la production :

- l’effet combiné de la hausse du prix des intrants, de la baisse annoncée en début de campagne du prix d’achat aux producteurs (fixé à FCFA 145/kg contre FCFA 165/kg en 2006/2007) et des retards importants de paiement enregistrés au cours de la campagne 2005/2006. Ces retards ont fortement contribué à décourager nombre de producteurs en entamant leur confiance dans les sociétés cotonnières ;
- les conditions climatiques particulièrement défavorables (pluies tardives puis inondations ponctuelles).

Coton-graine					
	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Production de coton-graine (<i>milliers de tonnes</i>)	483,4	632,4	713,4	649,1	363,4
Prix d'achat aux producteurs (<i>F CFA/kg</i>)	185,0	184,0	175,0	165,0	145,0
Sources : administrations nationales et BCEAO					
(a) estimations					

Après les pertes enregistrées au cours des campagnes 2005/2006 et 2006/2007, les fonds propres de la SOFITEX sont devenus négatifs. Pour éviter le dépôt de bilan, l'État burkinabé a procédé à une augmentation de capital qui a été achevée en décembre 2007 et a fait passer sa participation de 35 % à 65,4 %. Cependant le principe de la privatisation de la SOFITEX n'est pas remis en cause : un appel d'offres est prévu d'ici à fin 2008.

La relative et récente bonne tenue des cours mondiaux du coton pourrait permettre aux producteurs de bénéficier d'une prime de fin de campagne. Toutefois, d'autres améliorations demeurent indispensables pour augmenter la rentabilité de la filière cotonnière : sélection des variétés, mécanisation de la production. Ce nécessaire renforcement de la compétitivité a amené les autorités, engagées depuis 2003 dans l'expérimentation du coton OGM transgénique (coton Bt), à décider, en février 2008, d'augmenter sensiblement les superficies consacrées à ce type de culture.

Malgré les mauvaises conditions météorologiques, la production céréalière est ressortie en hausse de 1,5 %, passant de 3,68 à 3,73 millions de tonnes, dans le prolongement de la récolte 2006 (+ 1 %).

Principales productions vivrières				
	<i>(en milliers de tonnes)</i>			
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Sorgho	1 399,3	1 552,9	1 515,8	1 619,6
Mil	937,6	1 196,3	1 175,0	1 104,0
Maïs	505,5	799,1	866,7	879,0
Riz paddy	74,5	93,5	113,7	123,1
Fonio	nd	7,8	9,5	10,9
Arachides	368,9	220,5	215,4	298,1
Sources : administrations nationales et BCEAO				
(a) estimations				

Le secteur secondaire a bénéficié du démarrage, en octobre 2007, de la production de la mine d'or de Taparko et du début des travaux sur trois autres sites (Inata, Guirodiouga, Essakane). La production d'or totale devrait atteindre 6,5 tonnes en 2008, puis 10 tonnes dès 2010. L'horizon d'exploitation de ces mines est cependant limité à une dizaine d'années. L'extraction du manganèse devrait également commencer à Kiéré en 2008.

Or				
	2004	2005	2006	2007 (a)
Production (en kg)	1 008,0	1 257,0	1 571,0	2 250,0
Source : BCEAO				
(a) estimations				

Les entreprises de construction continuent d'enregistrer de bons résultats en liaison avec l'intensification des chantiers de « Ouagadougou 2000 » et de la zone « ZACA » (zone d'activités commerciales et administratives), la réfection de l'aéroport international de Ouagadougou, la réhabilitation des routes Ouagadougou-Bobo-Dioulassou, Bobo-Déou, Yégouéssou-Diéou et le barrage de Samandé.

Atténuant les contre-performances du secteur primaire, le secteur secondaire a donc progressé de 8,8 %.

Dans le secteur tertiaire, l'activité a progressé de 3,5 %, notamment dans les transports et le commerce. La libéralisation des télécommunications et la concurrence qui en a découlé continuent d'entretenir un dynamisme accru dans la téléphonie.

En 2007, les prix à la consommation ont enregistré une baisse de 0,3 % (après + 2,4 % en 2006), en raison, principalement, de la baisse des prix des produits alimentaires et d'une relative stabilité de ceux des carburants. Mais ce résultat provient d'un profil infra-annuel caractérisé par un ralentissement marqué de janvier à septembre 2007, suivi d'une tendance haussière en liaison avec les performances relativement médiocres de la campagne agricole 2007/2008 et la flambée du prix des produits alimentaires et, notamment, des céréales. Dans ce contexte, l'État a pris un certain nombre de mesures : la libération d'une partie du stock d'intervention à prix social en novembre 2007 ; l'exonération ou la réduction de 30 % à 35 %, en février 2008, des droits de douane et de la TVA sur certains produits de grande consommation (lait, riz, sel) pour une durée de trois mois reconduite sur six mois supplémentaires.

Les réformes structurelles en cours visent principalement à renforcer l'efficacité des administrations fiscale et douanière, en intensifiant la lutte contre l'évasion et la fraude. La soumission au Parlement d'un code fiscal unifié (décembre 2007) est une étape importante tout comme la mise en place du système informatisé des douanes SYDONIA. Par ailleurs, les autorités du pays envisagent toujours d'engager une restructuration du secteur énergétique grâce à l'ouverture à des partenaires privés du capital de la Société Nationale d'Électricité du Burkina (SONABEL) et de la Société Nationale Burkinabé des Hydrocarbures (SONABHY). Les autorités cherchent également à céder 30 % du capital de la SOFITEX (voir infra).

FINANCES PUBLIQUES

Les finances publiques demeurent sous tension, malgré un soutien important des bailleurs de fonds. Cependant, les objectifs de déficit budgétaire et de recouvrement des recettes ont été atteints, conformément au programme conclu avec le FMI.

À fin décembre 2007, recettes nationales et dons ont été mobilisés à hauteur de FCFA 651,3 milliards (+ 14,3 % par rapport à 2006), les recettes nationales augmentant de 12,3 %. Le total des recettes et dons a représenté 20,1 % du PIB en 2007 contre 18,9 % en 2006. Les autorités ont défini un plan stratégique de recouvrement des impôts 2007-2015 visant, notamment, à élargir l'assiette fiscale, à éliminer des exonérations, à simplifier le code fiscal et à informatiser l'administration des impôts. La faiblesse du taux de pression fiscale (12,5 % en 2007) explique la permanence d'un besoin de financement devant être assuré par l'extérieur. La mobilisation effective de dons auprès des partenaires étrangers a représenté en 2007 48 % des recettes budgétaires totales. Les dons ont connu une progression (+ 18,8 % sur un an et + 60 % depuis 2005), portée essentiellement par les dons programmes.

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	462,1	496,7	569,5	651,3
Recettes	344,8	365,2	391,9	440,2
Recettes fiscales	318,6	336,8	362,3	405,2
Recettes non fiscales	26,2	28,4	29,6	35,0
Dons extérieurs	117,3	131,5	177,6	211,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	578,1	625,6	733,7	840,3
Dépenses courantes	292,0	323,6	386,4	454,4
Salaires	123,5	141,3	159,9	187,9
Intérêts dûs	19,1	18,2	17,3	13,1
sur la dette intérieure	6,4	6,5	5,0	6,4
sur la dette extérieure	12,7	11,7	12,3	6,7
Autres dépenses courantes	149,4	164,1	209,2	253,4
dont subventions et transferts	83,5	95,3	126,9	155,0
Dépenses en capital	289,0	312,1	359,3	351,8
sur financement interne	136,0	137,5	154,8	143,9
sur financement externe	153,0	174,6	204,5	207,9
Autres dépenses	2,5	3,1	2,6	32,9
Prêts nets	- 5,4	- 13,2	- 14,6	1,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 64,1	- 77,7	- 132,0	- 145,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 116,1	- 128,9	- 164,2	- 189,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	- 232,2	- 283,6	- 341,8	- 400,1
AJUSTEMENT BASE CAISSE	4,0	5,8	37,2	19,8
SOLDE (base caisse) (3)	- 112,1	- 123,1	- 127,1	- 169,3
FINANCEMENT	109,7	123,8	131,1	172,1
Financement Intérieur	- 6,8	- 12,3	1,0	72,8
Bancaire	- 17,1	14,2	12,6	- 35,9
Non bancaire	10,3	- 26,5	- 12,1	- 30,4
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,5	139,1
Financement Extérieur	116,5	136,1	130,1	99,3
Tirages sur emprunts	80,2	136,6	154,8	114,5
Amortissement dû	- 26,2	- 24,5	- 24,7	- 15,2
Réaménagement de la dette	24,7	24,0	0,0	0,0
Financement exceptionnel	37,8	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	- 2,4	0,7	4,0	2,8
PIB (au prix du marché)	2 699,0	2 862,7	3 017,8	3 243,0
En pourcentage du PIB				
Recettes (hors dons)	12,8	12,8	13,0	13,6
Dépenses courantes	10,8	11,3	12,2	14,0
Solde :				
Budgétaire de base (4)	- 3,0	- 3,0	- 4,5	- 5,9
base engagements (dons compris)(2)	- 4,3	- 4,5	- 5,4	- 5,8
base engagements (hors dons)	- 8,6	- 9,9	- 11,3	- 12,3
base caisse (3)	- 4,2	- 4,3	- 4,2	- 5,2

(a) Estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

La forte augmentation des dépenses publiques ces quatre dernières années (+ 45 %) a creusé le déficit primaire, passé de FCFA 64 milliards en 2004 à FCFA 145 milliards. L'année 2007 s'est soldée par un déficit global, base engagement (dons compris), de 5,8 % du PIB contre 5,4 % en 2006. La hausse des dépenses (+ 14,5 %) est principalement imputable aux dépenses courantes (+ FCFA 68 milliards) et dans une moindre mesure aux dépenses en capital (+ FCFA 22,8 milliards). Un dépassement des prévisions des dépenses courantes a été observé pour l'ensemble des composantes, notamment les dépenses de personnel (+ 17,5 %) en liaison avec des recrutements dans les secteurs de l'éducation et de la santé, et les dépenses de transferts (+ 22,1 %) en raison de la crise de la filière cotonnière. Le poste « transferts » a atteint 4,8 % du PIB. Malgré une progression de 9 % des dépenses sociales en 2007, celles-ci se situent en retrait de 0,7 point de PIB par rapport au niveau minimum fixé dans le programme FMI.

Le suivi des recommandations de l'audit de la dette intérieure a abouti au règlement, à fin décembre 2007, de plus de FCFA 40 milliards de créances dues à divers fournisseurs de l'État ; FCFA 13 milliards sont depuis en cours de règlement et le solde à régler avoisine les FCFA 25 milliards.

Fin 2007, l'exécution des opérations financières de l'État s'est soldée par une dégradation du solde global hors dons, dont le déficit a atteint 12,3 % du PIB (contre 11,3 % en 2006). Le financement du déficit global base caisse (FCFA 169,3 milliards) a été assuré par des concours extérieurs (FCFA 99,3 milliards) et par des apports intérieurs (CFA 72,8 milliards) alimentés par les recettes de la cession de 51 % du capital de l'ONATEL (Office National des Télécommunications) à MAROC TELECOM.

En 2007, l'État a mobilisé des ressources sur le marché régional à travers deux émissions de bons du Trésor, pour un total de FCFA 46,9 milliards. Par ailleurs, pour le financement des investissements d'infrastructures, le Burkina Faso a émis un emprunt obligataire par voie d'adjudication avec le concours de la BCEAO, pour un montant de FCFA 41,3 milliards, au taux de 5,5 %.

COMPTES EXTÉRIEURS

La balance des paiements a dégagé un solde excédentaire de FCFA 189,3 milliards, contre FCFA 49,6 milliards en 2006. Cette évolution favorable résulte essentiellement d'une amélioration du compte de capital et d'opérations financières, due aux ressources exceptionnelles liées à la vente d'une partie du capital de l'ONATEL. Le déficit commercial (8,9 % du PIB) s'est aggravé, sous l'effet du recul de 3,7 % des exportations, principalement dû à la chute (– 18,3 %) des ventes de coton. La contre-performance du secteur cotonnier a été toutefois compensée en partie par l'augmentation de la production d'or. Les importations ont augmenté de 4,1 %. La forte progression des transferts publics (+ 52 %) — l'aide budgétaire octroyée par les bailleurs de fonds — a plus que compensé l'accroissement du déficit commercial et permis la réduction du déficit des transactions courantes, qui est passé de 9,6 % à 8,3 % du PIB. Une détérioration de la balance des paiements risque de survenir en 2008, en liaison avec la hausse durable du coût des importations d'hydrocarbures.

Balance des Paiements du Burkina Faso				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 280,6	- 334,5	- 289,3	- 270,2
Balance commerciale	- 244,7	- 293,4	- 254,5	- 289,0
Exportations FOB, dont	253,2	247,1	307,6	296,1
Coton	163,2	148,3	200,6	163,9
Or	7,0	9,5	9,9	16,1
Karité	5,5	12,5	12,0	13,5
Importations FOB, dont	- 497,9	- 540,5	- 562,1	- 585,1
Biens d'équipement	- 141,0	- 158,4	- 162,4	- 171,5
Produits pétroliers	- 110,0	- 121,0	- 135,0	- 143,3
Produits alimentaires	- 58,0	- 68,1	- 60,4	- 60,5
Balance des services	- 120,7	- 154,1	- 167,0	- 173,9
Dont Fret et assurance /marchandises	- 94,3	- 115,0	- 127,4	- 132,6
Balance des revenus	- 16,2	- 10,9	- 1,2	- 1,1
Dont intérêts de la dette publique	- 12,6	- 11,7	- 12,3	- 6,7
Balance des transferts courants	101,1	123,9	133,4	193,8
Secteur privé	20,0	27,9	42,1	55,0
Secteur public	81,1	96,0	91,3	138,8
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	222,0	232,5	337,5	459,5
Transferts de capital (remise de dette comprise)	106,4	110,7	818,8	140,5
Dont remise de dettes	25,2	24,1	684,4	24,6
Opérations financières	115,5	121,8	- 481,3	319,0
Investissements directs	12,3	18,1	17,0	164,3
Investissements de portefeuille	- 0,1	- 1,1	- 0,6	3,6
Autres investissements	103,3	104,8	- 497,8	151,1
ERREURS ET OMISSIONS	1,5	- 1,7	1,4	0,0
SOLDE GLOBAL	- 57,0	- 103,7	49,6	189,3
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	25,2	24,1	684,4	24,6
Remise de dette	25,2	24,1	684,4	24,6
Exportations / Importations (%)	50,9	45,7	54,7	50,6
(a) estimations				
Source : BCEAO				

À fin décembre 2006, l'encours de la dette extérieure s'est établi à USD 1,142 milliard, en diminution de 44 % par rapport à l'année précédente, grâce aux mesures d'annulations prises successivement dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Les annulations ont porté sur un montant total de FCFA 832 milliards, dont FCFA 420 milliards pour la Banque mondiale et 360 milliards pour la BAfD. Le ratio de la dette extérieure sur le PIB a été réduit de 37,6 % en 2005 à 20,0 % en 2006.

À fin décembre 2007, l'encours de la dette publique s'est établi en hausse de 13 %, à FCFA 776 milliards contre FCFA 687 milliards un an plus tôt, la dette extérieure représentant environ 85 % du total. La dette extérieure a augmenté d'environ 7 % et la dette intérieure de 50 %, en liaison avec les émissions de bons du trésor pour FCFA 20 milliards et un emprunt obligataire pour FCFA 41 milliards.

La dette extérieure a atteint, en valeur actuelle nette, 117,7 % des exportations en 2007, contre 97,3 % en 2006. Selon les prévisions, ce ratio devrait s'élever à environ 130 % des exportations en 2008 et 2009, ce qui, d'après l'analyse de viabilité de la dette du FMI réalisée en juin 2008, traduit une augmentation du risque de surendettement.

Dettes extérieures du Burkina Faso				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 735,0	2 045,0	2 042,0	1 142,0
Dettes à long terme	1 596,0	1 901,0	1 917,0	1 022,0
Dettes publiques garanties	1 596,0	1 901,0	1 917,0	1 022,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	125,0	115,0	104,0	35,0
Dettes à court terme	14,0	29,0	21,0	85,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Envers créanciers publics	0,0	0,0	0,0	0,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	34,0	71,0	75,0	79,0
Envers créanciers publics	34,0	71,0	75,0	79,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	460,9	372,0	376,6	171,5
Dettes extérieures / PIB	39,8	40,0	37,6	20,0
Service payé de la dette / exportations biens et services	12,5	9,5	8,5	7,8
Service payé de la dette / recettes budgétaires	9,1	8,0	6,6	6,9
Dettes multilatérales / dettes totales	83,5	82,6	83,7	68,3
Source : Banque mondiale et BCEAO				

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire burkinabé comportait 12 banques en activité au 31 décembre 2007, auxquelles s'ajoutaient 6 établissements financiers (1 banque, la Cauris Bank International, et 2 établissements financiers, SAFCA-ALIOS FINANCE et SOFIGIB, supplémentaires par rapport à 2006).

Le total agrégé des bilans du système bancaire a enregistré, en 2007, une hausse de 16 % (contre 13 % en 2006). Cette évolution s'explique essentiellement par la progression de 48 % des opérations de trésorerie et interbancaires et par l'augmentation des opérations sur titres (+ 64,5 %), les crédits à la clientèle étant demeurés quasiment stables. Les trois plus grandes banques concentrent 47,5 % des actifs à fin 2007 et distribuent 42,8 % de l'ensemble des crédits. Les crédits à court terme ont représenté 55,3 % de l'ensemble des crédits octroyés à la clientèle et ont porté principalement sur les secteurs du commerce de gros et de détail ainsi que les hôtels et restaurants. Les emplois des établissements de crédit ont compté pour 10,5 % du total de l'Union.

Les créances nettes en souffrance se sont établies à FCFA 46 milliards, enregistrant une progression de 41,2 % en 2007. Le taux net de dégradation du portefeuille est passé de 5,7 % à 8 %, le taux de provisionnement ayant baissé, de 66,3 % en 2006 à 62,6 % en 2007.

Le produit net bancaire est demeuré stable par rapport à 2006, augmentant de 1,3 % pour se fixer à FCFA 69,5 milliards. Cette évolution s'explique principalement par les produits nets réalisés sur les opérations avec la clientèle qui représentent 78,7 % du produit net bancaire. Le résultat d'exploitation s'est établi à FCFA 14 milliards, en progression de 27 %, en liaison notamment avec la baisse des provisions sur risques. Les frais généraux ont, par contre, connu une augmentation de 11 %, à FCFA 42 milliards, d'où une dégradation du coefficient net d'exploitation, de 4,6 points (69,8 %).

Système bancaire du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Op. de trésorerie et interbancaires	114,4	143,7	213,1	Op. de trésorerie et interbancaires	85,6	78,7	94,0
Opérations avec la clientèle	502,5	569,6	576,9	Opérations avec la clientèle	540,0	613,6	730,4
Opérations sur titres et diverses	56,3	56,4	92,8	Op. sur titres et divers	22,1	46,3	32,2
Valeurs immobilisées	59,5	58,3	77,7	Provisions, Fonds propres et ass.	84,9	89,3	103,8
Total actif	732,6	827,9	960,5	Total passif	732,6	827,9	960,5
<i>Hors-bilan</i>							
Engagements de financement	29,9	38,7	53,9	Coefficient net d'exploitation (%)	63,3	65,2	69,8
Engagements de garantie	152,6	158,8	145,3	(Frais gén. + dot. amort./PNB)			
Engagements douteux	1,5	1,8	2,5	Taux de marge nette (%)	10,3	4,7	9,2
Autres engagements	1,0	3,2	1,8	(Résultat net/Produit net bancaire)			
Total hors-bilan	185,0	202,5	203,6	Coefficient de rentabilité (%)	7,8	3,9	6,5
				(Résultat net/Fonds propres)			

Source : Commission Bancaire de l'UMOA

La microfinance joue un rôle important au Burkina Faso où le nombre de bénéficiaires directs est estimé, fin 2007, à près de 750 000 personnes. Le taux de dégradation moyen du portefeuille s'établirait à 5,7 % fin 2007, contre 7,0 % fin 2006. L'encours des crédits de l'ensemble des institutions de microfinance est estimé, en mars 2008, à FCFA 48,1 milliards, correspondant à 8,4 % de celui du secteur bancaire, et les dépôts sont évalués à FCFA 54,5 milliards, soit 9,2 % des dépôts auprès des banques.

En matière de lutte contre le blanchiment, la Loi uniforme a été promulguée au Burkina Faso en décembre 2006 et le projet de décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) publié en juin 2007. Cependant, à mai 2008, les membres de la cellule étaient toujours en cours de nomination et la structure n'était donc pas fonctionnelle.

PERSPECTIVES

Selon la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel augmentera légèrement en 2008, pour s'établir à 4,5 %, soutenu par une reprise de la production de coton et l'entrée en activité de plusieurs mines d'or. Le taux d'inflation en glissement annuel atteindrait 8,9 % à fin juin 2008, contre – 1,1 % fin juin 2007.

La réduction pour les six premiers mois de 2008 des droits de douane et de la TVA a entraîné des pertes de recettes publiques estimées à 0,3 % du PIB. Les prix à la pompe ont été relevés en janvier 2008 mais ils demeurent inférieurs aux taux fixés par le mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers. Les pertes de la SONABHY se montent à FCFA 10 milliards pour la période de juillet 2007 à mars 2008.

Le programme de privatisation pourrait se poursuivre à travers une nouvelle vente, d'ici fin 2008, de 26 % du capital de l'ONATEL (20 % par offre publique de vente et 6 % directement aux employés de l'ONATEL) et le lancement d'un appel d'offres pour une gestion privée de la SONABEL.

Le déficit du solde courant, hors dons, s'élèverait à FCFA 492,5 milliards en 2008, soit 13,8 % du PIB, contre 12,6 % en 2007. Le compte de capital enregistrerait un excédent de FCFA 364 milliards en liaison avec l'importance des investissements directs, notamment dans le secteur minier, et l'accroissement attendu du financement par les partenaires extérieurs.

CÔTE D'IVOIRE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 322 463 km².
- **Population** : 18,9 millions d'habitants. Densité : 59 habitants/km². Part de la population urbaine : 46 %. Taux de croissance démographique : 1,8 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa.
- **Régime politique** : M. Laurent Gbagbo a été élu Président de la République en 2000. À la suite de la crise sociopolitique déclenchée en 2002, un gouvernement de réconciliation nationale a été formé en 2003, sous la direction de M. Seydou Diarra. Fin 2005, un gouvernement de transition dirigé par M. Charles Konan Banny a été mis en place. Le 4 mars 2007, le Président Gbagbo et M. Guillaume Soro ont signé, à Ouagadougou, un accord destiné à relancer le processus de paix. Suite à cet accord, M. Soro a été désigné pour former un nouveau gouvernement de transition, mis en place le 7 avril 2007. Les élections présidentielles sont annoncées pour novembre 2008.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 1 048 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	23,9 %	25,3 %	50,8 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	47,4	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	14,8 %
Taux de mortalité infantile :	11,8 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	166 ^{ème} /177
Taux d'alphabét. des adultes :	48,7 %	APD reçue par habitant (versements nets)	USD 6,6

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Le FMI et la Banque mondiale avaient suspendu leurs programmes appuyés par une FRPC respectivement en 2002 et 2004. En avril 2007, un accord est intervenu entre la Banque mondiale et le Gouvernement de Côte d'Ivoire qui s'est engagé à reprendre le paiement du service de sa dette et à étudier les moyens d'un apurement de ses arriérés. Dans le prolongement de cet accord, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, le 17 juillet 2007, l'octroi d'un don de USD 120 millions par l'AID. Le 2 avril 2008, la Côte d'Ivoire a apuré ses arriérés envers la Banque mondiale. Le même mois, la Banque mondiale a également approuvé un don de gouvernance économique et de reprise (EGRG) d'un montant de USD 308 millions en appui aux réformes de la gouvernance/transparence dans les secteurs de l'énergie, des finances, du café-cacao et de la gestion des dépenses publiques.

Par ailleurs, le FMI a approuvé, le 3 août 2007, une aide d'urgence post-conflit (AUPC) pour un montant de DTS 40,6 millions. En avril 2008, une deuxième aide au titre de l'AUPC, d'un montant de DTS 40,6 millions, a été approuvée. Ces soutiens financiers viennent en appui du programme de sortie de crise mis en place dans le cadre de l'Accord de paix de Ouagadougou. Des négociations ont, en outre, débuté en juin 2008 avec les autorités ivoiriennes pour un programme couvrant la période 2009-2011 dans la perspective d'un accord FRPC.

ACTIVITÉ

La Côte d'Ivoire traverse une profonde crise politique depuis l'automne 2002. Celle-ci a conduit à une partition de facto du pays. De nombreuses usines ont fermé et un nombre non négligeable de responsables d'entreprises sont partis. La reprise de la croissance, initiée en 2004, s'est confirmée depuis, même si elle est demeurée inférieure à 2 %. En 2007, bénéficiant d'une amélioration du contexte socio-politique, la croissance a enregistré une modeste reprise, atteignant 1,5 % contre 1,2 % en 2006. Elle a principalement été portée par les secteurs des transports, du bâtiment et du commerce.

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	11 519,4	12 513,5	13 056,8	13 498,3
PIB nominal	8 178,5	8 626,2	9 082,1	9 484,2
Importations de biens et services	3 340,9	3 887,3	3 974,7	4 014,1
EMPLOIS	11 519,4	12 513,5	13 056,8	13 498,3
Consommation Finale	6 597,3	7 054,5	7 260,5	7 954,0
Publique	1 034,0	1 085,2	1 279,5	1 362,6
Privée	5 563,3	5 969,3	5 981,0	6 591,4
Formation brute de capital fixe *	863,8	962,3	921,9	1 030,2
Exportations de biens et services	4 058,3	4 496,7	4 874,4	4 514,1
Taux d'investissement (en %)	10,6	11,2	10,2	10,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	1,6	1,8	1,2	1,5
Déflateur du PIB (en moyenne)	0,8	3,6	4,0	2,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	1,4	3,9	2,5	1,9
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Le taux d'investissement a légèrement augmenté (0,7 point), en liaison avec l'amélioration du contexte politique qui a contribué à restaurer quelque peu la confiance des investisseurs. La consommation finale a progressé (+ 9,5 %), principalement soutenue par la dépense privée (+ 10 %).

Dans le secteur primaire, les productions vivrières auraient globalement crû de 1,5 %, au cours de la campagne 2007-2008. Cependant, la production céréalière (mil, riz, maïs) s'est inscrite en baisse de 7,8 %, en raison de conditions climatiques défavorables.

Les filières café, coton et cacao, principaux produits d'exportation, et qui font vivre directement ou indirectement environ 9 millions de personnes, soit la moitié de la population, ont enregistré des performances peu favorables au cours des dernières campagnes. La production de coton, majoritairement basée dans le nord du pays, a fait face, depuis la crise de 2002, à des difficultés considérables en matière d'approvisionnement (produits phytosanitaires, carburant), de financement et de transport. La production s'élèverait à 184 200 tonnes pour la campagne 2007-2008, soit un repli de 16,9 % par rapport à la campagne précédente, en liaison avec la baisse des surfaces emblavées. Par ailleurs, en dépit de la remontée des cours internationaux en 2007 (+ 10 %), le prix d'achat au producteur demeure faible à FCFA 150 par kilo pour la campagne 2007-2008 contre FCFA 185 en 2005-2006 et FCFA 140 en 2006-2007.

La production de cacao a relativement moins souffert des conséquences de la crise que celle du coton, en raison de sa localisation géographique (moitié sud/sud-est du pays). Avec un volume de 1,225 million de tonnes, la production de cacao au titre de la campagne 2007-2008, n'enregistrerait qu'un léger recul de 0,3 % par rapport à la campagne 2006-2007, du fait d'un déficit hydrique. La filière souffre toutefois du niveau élevé des prélèvements sur les exportations de cacao (Droit Unique de Sortie et les diverses retenues) qui affecte négativement les revenus des producteurs et la compétitivité-prix de la filière. Cependant, depuis la campagne 2006-2007 et dans le cadre du programme avec le FMI, les autorités tendent à réduire les prélèvements parafiscaux afin d'augmenter le prix d'achat aux producteurs, qui est passé de FCFA 380 à FCFA 450 par kilo entre la campagne 2006-2007 et celle de 2007-2008.

Avec 170 000 tonnes, la production de café est restée quasiment identique à celle de la campagne passée. L'affectation d'une partie des recettes publiques prélevées sur les exportations de café et de cacao, entre 2001 et 2005, n'est pas connue. En 2006, les autorités ont réalisé un premier pas vers l'amélioration de la transparence : une partie de ces recettes a été affectée à un fonds d'investissement rural, supervisé par les Ministres des Finances et de l'Agriculture. Les mesures visant à l'amélioration de la transparence dans la mobilisation et l'utilisation des ressources des secteurs du café et du cacao sont encouragées par le FMI.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Cacao (milliers de tonnes)	1 377,7	1 407,8	1 229,3	1 225,0
Prix indicatif d'achat (francs CFA/kg)	324,0	351,0	380,0	450,0
Café (milliers de tonnes)	154,0	117,7	170,8	170,0
Prix moyen d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	285,0	433,0	448,0	-
Coton-graine (milliers de tonnes)	242,4	237,9	221,7	184,2
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	185,0	185,0	140,0	150,0
(a) prévisions / estimations				
Sources : Administrations nationales, BCEAO				

Dans le secteur minier, après avoir baissé de 11,3 % entre 2005 et 2006, la production aurifère a atteint 1 466 kilos, soit une augmentation de 0,9 %.

Principales productions				
	2004	2005	2006	2007
Pétrole (milliers de barils)	8 098,6	14 585,0	21 955,0	17 726,6
Gaz (milliards de BTU)	55 387,9	60 720,1	59 093,5	54 632,9
Or (kg)	1 218,6	1 637,7	1 452,2	1 465,8
Sources : Administrations nationales, BCEAO				

Dans le secteur secondaire, l'activité a baissé en 2007, avec un recul de 1,5 % de l'indice de production industrielle calculé par la BCEAO. L'activité pétrolière, qui s'était révélée très dynamique en 2006, avec une production de 21,9 millions de barils, soit une hausse de 50,5 % par rapport à 2005, s'est sensiblement ralentie en 2007. En effet, l'ensablement de certains puits du champ de pétrole «BAOBAB» a limité la production à 17,7 millions de barils (- 19,3 % par rapport à 2006). Un comité, chargé du suivi des revenus tirés par l'État du pétrole et du gaz et de leur affectation, a été constitué. En outre, dans le cadre des mesures visant à accroître la transparence et l'efficacité du secteur de l'énergie, des audits financés par la Banque mondiale sur l'extraction de pétrole/gaz ainsi que sur le raffinage et le stockage des produits pétroliers ont été achevés.

Parallèlement, l'activité du BTP a repris du fait du démarrage de grands projets (construction du pont de Jacquerville et prolongement de l'autoroute du nord) et les industries agro-alimentaires ont bénéficié de la reprise de la demande intérieure.

Le secteur tertiaire, qui avait été le plus affecté par les conséquences économiques des troubles politiques, a contribué positivement à la croissance en 2007 (1,7 point), grâce aux bonnes performances enregistrées par les branches transport, télécommunication, services et commerce.

La hausse de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a été contenue, en moyenne annuelle, à 1,9 % en 2007, contre 2,5 % en 2006, du fait des mesures prises par les autorités pour limiter la progression des prix des produits de grande consommation, notamment la suspension des droits de douane sur certains produits de base tels que le sucre et le riz et la non répercussion de la hausse des prix du pétrole sur les prix à la pompe. Cependant, l'inflation sous-jacente a atteint 2,4 % en moyenne annuelle.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2007 a été marquée par une hausse des recettes (+ 15,8 %) et des dépenses publiques (+ 11,9 %). Le déficit budgétaire base engagements, dons compris, est évalué à FCFA 78,6 milliards, soit 0,8 % du PIB pour 2007 (contre 1,4 % en 2006).

En 2007, les recettes totales se sont élevées à FCFA 1 871,1 milliards. Les recettes fiscales ont progressé de 7,6 % du fait de la bonne tenue des recettes de la TVA et de l'impôt sur les sociétés, ce qui a compensé la baisse des taxes sur les produits pétroliers et des Droits Uniques de Sortie sur le cacao. Néanmoins, une partie des DUS a été collectée par avance par le gouvernement avec une remise de 7 %, ce qui a gonflé les recettes. Les recettes non fiscales ont fortement progressé du fait, notamment, des dédommagements reçus en 2007 de la société Trafigura suite à l'affaire des déchets toxiques à Abidjan en septembre 2006.

Au cours des dernières années, l'État ivoirien a eu recours au marché financier régional pour lever des fonds. Il a ainsi émis des emprunts obligataires d'une durée de trois ans en juillet 2005 (FCFA 86,1 milliards à 6,5 %), juillet 2006 (FCFA 84,2 milliards à 6,5 %) et avril 2007 (FCFA 51,7 milliards à 6 %). L'État ivoirien a également réalisé une émission de bons du Trésor en septembre 2007 (FCFA 133,4 milliards à 7,5 %). Une nouvelle émission a eu lieu fin juin 2008 en vue de collecter FCFA 30 milliards. Cette émission a été sursouscrite, permettant de lever FCFA 59,1 milliards.

Les dépenses publiques, évaluées à FCFA 1 949,7 milliards en 2007, ont connu une hausse de 11,9 % par rapport à 2006. Les dépenses courantes se sont élevées à FCFA 1 565,6 milliards, en progression de 12,7 % en liaison notamment, selon le FMI, avec les dépenses discrétionnaires non budgétisées de l'État (engagées au dépens des programmes de sortie de crise), le versement des salaires des militaires et des primes de front, les indemnités de logement pour les enseignants de l'école primaire ainsi que les subventions au secteur de l'électricité. Les dépenses d'investissement, qui se sont élevées à FCFA 254 milliards, en hausse de 6,1 % par rapport à 2006, sont essentiellement financées sur ressources internes. Enfin, le maintien d'un excédent primaire, hors dons, de FCFA 230,6 milliards doit être analysé au regard de l'accumulation d'arriérés de paiements estimés à FCFA 335,7 milliards.

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	1 514,1	1 566,0	1 615,5	1 871,1
Recettes	1 438,2	1 471,4	1 600,4	1 817,5
Recettes fiscales	1 241,4	1 251,2	1 364,0	1 468,1
Recettes non fiscales	196,8	220,2	236,4	349,4
Dons extérieurs	75,9	94,6	15,1	53,6
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 665,0	1 713,7	1 742,0	1 949,7
Dépenses courantes	1 298,0	1 381,1	1 389,7	1 565,6
Salaires	545,8	563,4	589,1	640,4
Intérêts de la dette publique	186,2	177,1	131,9	166,2
Intérieure	29,5	25,4	29,5	50,9
Extérieure	156,7	151,7	102,4	115,3
Autres dépenses courantes	566,0	640,6	668,7	759,0
Dont subventions et autres transferts	84,7	93,5	106,4	157,6
Dépenses en capital	258,6	235,3	239,1	253,6
Sur financement interne	152,2	133,7	211,3	187,5
Sur financement externe	106,4	101,6	27,8	66,1
Autres dépenses	97,8	77,0	91,1	101,6
Prêts Nets	10,6	20,3	22,1	28,9
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	174,2	133,7	131,3	230,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	– 150,9	– 147,7	– 126,5	– 78,6
SOLDE BASE CAISSE	– 150,9	– 147,7	– 126,5	– 78,6
FINANCEMENT	149,3	152,5	136,3	86,7
Financement intérieur	26,1	-0,5	35,0	- 48,6
Financement bancaire net	– 62,3	34,6	– 32,7	87,0
Financement non bancaire net	88,4	– 35,1	67,7	– 135,6
Financement extérieur	123,2	153,0	101,3	135,3
Tirages sur emprunts	41,1	7,0	12,2	22,5
Amortissement dû	– 335,4	– 273,3	– 269,4	– 222,9
Réaménagement de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0
Remise de dettes (–)/ Arriérés (+)	417,5	419,3	358,5	335,7
Autres financements	– 11,2	1,8	13,2	69,2
Ajustements statistiques	– 1,6	4,9	9,8	8,1
PIB (au prix du marché)	8 178,5	8 626,2	9 082,1	9 484,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	17,6	17,1	17,6	19,2
Dépenses courantes	15,9	16,0	15,3	16,5
Solde :				
budgétaire de base (3)	– 1,5	– 1,6	– 1,3	– 0,7
base engagements (dons compris)	– 1,8	– 1,7	– 1,4	– 0,8
base caisse	– 1,8	– 1,7	– 1,4	– 0,8
(a) Estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

Dans le cadre du programme d'AUPC avec le FMI, l'accent est mis sur les mesures visant à améliorer la gestion des ressources publiques, notamment à accroître la transparence et à réduire les avances du Trésor

dans l'exécution du budget¹. En 2007, quelques progrès ont été réalisés au niveau des réformes structurelles budgétaires. Les avances du Trésor ont diminué, quoique moins fortement que prévu, et des états d'exécution budgétaire ont été transmis au Conseil des Ministres pour les trois premiers trimestres de l'année.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2007, le solde des transactions courantes était en déficit de FCFA 69,9 milliards (0,7 % du PIB) contre un excédent de FCFA 250,4 milliards en 2006 (2,7 % du PIB). Cette évolution résulte de la réduction de l'excédent commercial (– 25 %), en liaison avec la baisse des exportations de pétrole et de cacao.

Balance des Paiements de la Côte d'Ivoire				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	127,2	21,0	250,4	– 69,9
Balance commerciale	1 388,3	1 290,3	1 625,7	1 219,4
Exportations FOB	3 655,4	4 060,1	4 432,7	4 062,2
<i>Café</i>	83,7	84,7	85,7	nd
<i>Cacao</i>	850,1	777,9	743,3	687,5
<i>Produits Pétroliers</i>	640,4	1 060,5	1 569,6	1 256,9
<i>Bois</i>	148,8	158,1	158,0	153,6
Importations FOB	– 2 267,1	– 2 769,8	– 2 807,0	– 2 842,8
<i>Biens d'équipement</i>	– 838,9	– 1 077,4	– 789,6	– 849,5
<i>Produits pétroliers</i>	– 576,5	– 836,8	– 966,3	– 964,6
<i>Produits alimentaires</i>	– 432,8	– 456,8	– 531,5	– 561,6
Balance des services	– 670,9	– 680,9	– 726,0	– 719,4
Dont fret et assurance/marchandises	– 365,6	– 443,4	– 436,9	– 447,8
Balance des revenus	– 344,3	– 344,5	– 371,4	– 388,3
Dont intérêts de la dette publique	– 156,7	– 151,7	– 102,4	– 115,3
Balance des transferts courants	– 245,9	– 243,9	– 277,8	– 181,6
Secteur privé	– 236,7	– 232,4	– 259,2	– 259,9
Secteur public	– 9,2	– 11,5	– 18,6	78,3
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	59,6	62,2	– 117,9	265,2
Transferts de capital (remise de dette comprise)	77,1	97,7	17,2	43,6
Opérations financières	– 17,5	– 35,5	– 135,1	221,6
Investissements directs	149,5	164,5	166,7	204,6
Investissements de portefeuille	– 10,6	1,1	7,7	44,9
Autres investissements	– 156,4	– 201,1	– 309,6	– 27,9
ERREURS ET OMISSIONS	16,6	– 20,9	– 19,7	20,1
SOLDE GLOBAL	203,4	62,3	112,9	215,4
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	417,5	419,3	345,3	266,6
Variation des arriérés	428,7	417,5	345,3	266,6
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations / Importations (%)	161,2	146,6	157,9	142,9
(a) estimations				
Source : BCEAO				

¹ Comme le souligne le FMI, pendant les années de crises, le calendrier de préparation du budget n'a pas été respecté et les budgets ont été adoptés avec de longs retards. Du fait de cette situation, des parties importantes du budget ont été mises en œuvre en dehors des procédures budgétaires, notamment par le biais d'avances du Trésor, entraînant des écarts importants par rapport aux budgets élaborés.

Les exportations ont connu un recul sensible (– 8,4 %), s'établissant à FCFA 4 062 milliards en 2007 contre FCFA 4 433 milliards en 2006. Les ventes de pétrole ont chuté de 20 %, en raison de la baisse de la production. Les exportations de cacao ont également enregistré une baisse de 7,5 % alors que les exportations de bois sont demeurées quasiment stables. Le recul des volumes exportés de pétrole et de cacao n'a pas été compensé par la hausse des cours internationaux de ces produits.

La valeur des importations a augmenté de 1,3 % en 2007, pour s'établir à FCFA 2 842,8 milliards. Cette évolution s'explique principalement par une progression de 7,6 % des importations de biens d'équipement (pièces de rechange, équipements nouveaux, tels que machines, moteurs et véhicules utilitaires), en liaison avec l'amélioration des performances de certaines industries.

Le compte de capital et d'opérations financières, qui était devenu déficitaire en 2006, a enregistré un excédent en 2007. Cet accroissement serait lié notamment à l'augmentation des investissements directs et, dans une moindre mesure, de ceux de portefeuille ainsi qu'à une forte réduction des sorties du poste « autres investissements », les crédits commerciaux s'étant contractés suite à la baisse des exportations.

Au final, l'excédent global de la balance des paiements a quasiment doublé à FCFA 215,4 milliards, contre FCFA 112,9 milliards en 2006.

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	12 186,0	13 229,0	11 901,0	13 840,0
Dettes à long terme	10 844,0	12 102,0	10 820,0	11 677,0
Dettes publiques garanties	9 700,0	11 092,0	9 973,0	10 830,0
Dettes privées non garanties	1 144,0	1 010,0	847,0	847,0
Recours aux crédits FMI	425,0	311,0	198,0	150,0
Dettes à court terme	917,0	816,0	883,0	2 013,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	360,0	708,0	883,0	1 172,0
Envers créanciers publics	115,0	484,0	630,0	854,0
Envers créanciers privés	245,0	224,0	253,0	318,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	374,0	1 319,0	1 657,0	2 212,0
Envers créanciers publics	222,0	1 155,0	1 459,0	1 973,0
Envers créanciers privés	152,0	164,0	198,0	239,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	188,5	171,9	139,5	148,3
Dettes extérieures / PIB	88,5	85,3	72,7	78,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	8,8	5,1	3,8	1,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	24,5	14,4	11,6	4,1
Dettes multilatérales / dettes totales	27,0	25,7	26,0	24,1
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

Le dernier rééchelonnement de la dette de la Côte d'Ivoire envers le Club de Paris a eu lieu en avril 2002. Les créanciers du Club de Paris lui avaient alors accordé un rééchelonnement aux conditions de Lyon couvrant près de USD 2 milliards d'arriérés et d'échéances courantes jusqu'à fin 2004. Les créanciers avaient convenu d'augmenter le niveau de réduction de la dette aux conditions de Cologne dès que le pays atteindrait le point de décision au titre de l'initiative PPTE renforcée. Néanmoins, suite au déclenchement du conflit armé en septembre 2002, l'allègement de la dette envisagé au titre de l'accord

n'a pu se faire entièrement. La mise en place, début août 2007, d'un programme AUPC avec le FMI constitue une base nouvelle pour la conclusion d'une FRPC et pourrait permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre le point de décision au cours du troisième trimestre 2008.

Le stock de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire, à fin 2006, était évalué par la Banque mondiale à USD 13,84 milliards. Les arriérés d'intérêts sur la dette de long terme représentent USD 1,17 milliard en 2007 (soit + 32,7 % par rapport à l'année précédente). Les arriérés de la dette extérieure sont essentiellement contractés auprès de créanciers publics, notamment le Club de Paris et les institutions internationales (BAD et Banque mondiale).

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2007, le système bancaire ivoirien comprenait vingt et un établissements de crédit, dont dix-huit banques (comme en 2006) et trois établissements financiers (soit un de plus par rapport à 2006).

Système bancaire de Côte d'Ivoire						
(en milliards de francs CFA)						
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006
Op. de trésorerie et interbancaires	383,7	421,5	433,7	Op. de trésorerie et interbancaires	133,4	193,5
Opérations avec la clientèle	1 338,1	1 297,8	1 592,7	Opérations avec la clientèle	1 534,3	1 669,7
Opérations sur titres et diverses	153,8	338,9	404,2	Divers	92,4	112,6
Valeurs immobilisées	130,7	150,0	190,2	Provisions, Fonds propres et as.	246,3	232,3
Total actif	2 006,3	2 208,2	2 620,7	Total passif	2 006,3	2 208,2
<i>Hors-bilan</i>						
Engagements de financement	34,9	46,9	74,2	Coefficient net d'exploitation (%)	70,7	77,0
Engagements de garantie	270,9	242,7	284,9	(frais généraux+amortissements)/PNB		
Autres engagements	25,8	34,4	4,7	Taux de marge nette (%)	3,2	- 0,3
Engagements douteux	15,6	4,6	23,7	(Résultat net/Produit net bancaire)		
				Coefficient de rentabilité (%)	2,3	- 0,3
				(Résultat net/Fonds propres)		
Total hors-bilan	347,1	328,5	387,6			

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Le volume global des emplois s'est établi à 30,8 % du total de l'Union. Les crédits à la clientèle ont progressé de 23 % au cours de l'exercice 2007. Les concours à court terme ont augmenté de 22,4 % pour se situer à FCFA 1 180 milliards du fait notamment de la progression des crédits accordés aux secteurs du commerce et de l'industrie manufacturière. Les crédits à moyen terme ont enregistré un accroissement de 38,5 %, tandis que les crédits à long terme ont baissé de 7 %. Ces deux dernières catégories de crédit ont été destinées aux télécommunications et aux transports, au commerce et à l'industrie manufacturière.

Les créances nettes en souffrance ont enregistré une baisse de 24,4 %, liée à la diminution des crédits douteux ou litigieux, et le taux brut de dégradation du portefeuille s'est amélioré, passant de 22,2 % à 16,5 %. Le système bancaire a ainsi fait preuve d'une relative résilience face à la crise. Le résultat d'exploitation est estimé à FCFA 39 milliards, contre FCFA 8 milliards l'année précédente en rapport notamment avec la baisse de près de 70 % des provisions nettes sur risques qui ressortent à 12 Mds contre 40 Mds en 2006. Les ratios de rentabilité se sont améliorés et le coefficient net d'exploitation s'est stabilisé autour de 77 %.

À fin décembre 2007, les dépôts auprès des institutions de microfinance étaient estimés à 5,3 % des dépôts auprès des banques, soit FCFA 92,8 milliards. Ce secteur compte plus d'un million de bénéficiaires. Toutefois, les performances de la microfinance ont souffert de la crise et le taux brut de dégradation du portefeuille est particulièrement élevé, à 13 %.

En matière de lutte contre le blanchiment, la Loi uniforme a été promulguée en Côte d'Ivoire en décembre 2005 et le décret portant création de la CENTIF signé en août 2006. Les membres de la cellule ont été désignés en décembre 2007 et la CENTIF a démarré ses activités début 2008.

PERSPECTIVES

Les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire à court et moyen terme restent étroitement liées à la poursuite effective du processus de paix, à la tenue des élections présidentielles prévue le 30 novembre 2008 et à la normalisation des relations financières extérieures. La signature des accords de Ouagadougou en mars 2007 ainsi que les programmes de sortie de crise de la Banque mondiale et d'Aide d'Urgence Post Conflit du FMI ont permis d'améliorer le cadre macro économique et financier du pays. La situation économique demeure fragile et nécessite la poursuite des réformes structurelles.

Pour 2008, selon la BCEAO, la croissance économique s'établirait à 2,9 %, en amélioration par rapport à 2007. L'activité serait portée par le secteur primaire et les bonnes performances attendues de l'agriculture d'exportation. La consommation finale devrait bénéficier des dépenses relatives à l'organisation des élections et l'investissement devrait croître du fait de la poursuite de l'embellie dans le secteur BTP.

En moyenne, l'inflation était estimée à 3,6 % fin juin 2008 (contre 2,6 % fin juin 2007), laissant présager une évolution des prix à la consommation supérieure à l'objectif initial de 2 % sur l'ensemble de l'année, du fait notamment de l'augmentation des prix des produits alimentaires. Les tensions résultent également de la progression des loyers. Le gouvernement est intervenu, notamment, en réduisant temporairement la TVA de 18 % à 9 % sur certains produits comme le lait, l'huile de palme et en suspendant les droits de douanes à l'importation sur ces produits. La stabilité des prix des carburants, non modifiés depuis juillet 2005, contribuait jusqu'à présent à atténuer les tensions inflationnistes. Cependant, le 7 juillet 2008, les autorités ont appliqué une hausse de 29 % sur le prix du super, de 30 % sur le gaz domestique, de 17 % sur le pétrole lampant et de 44 % sur le gazole. Cette décision ayant ravivé les tensions sociales, le gouvernement a alors été amené, deux semaines plus tard, à revenir sur une partie de sa décision, en ramenant l'augmentation du gazole à 26 % et celle du pétrole lampant à 5,3 %. Le gouvernement ivoirien a par ailleurs promis une réduction du train de vie de l'État, notamment une réduction du salaire de base des ministres.

En 2008, le déficit du compte courant (hors dons) de la balance des paiements se creuserait légèrement, s'établissant à 1,8 % du PIB contre 1,6 % en 2007, en liaison, notamment, avec une réduction de l'excédent commercial liée au renchérissement des produits importés.

GUINÉE-BISSAU

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 36 125 km²
- **Population** : 1,6 million d'habitants. Densité : 46 habitants/km². Part de la population urbaine : 35,6 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : portugais.
- **Principales villes** : Bissau (capitale administrative), Cacheu, Bafata et Gabu.
- **Régime politique** : en 2003, le Président Yala a été destitué par l'état-major des Forces armées. Après une période de transition civile, les élections présidentielles de 2005 ont vu la victoire de M. Nino Vieira, ancien Président de 1980 à 1999. La situation politique est fragile, marquée par des différends récurrents au sein des partis politiques. En avril 2007, M. Martinho Ndafo Kabi a été nommé Premier ministre, après le vote d'une motion de censure contre le Gouvernement sortant de M. Aristide Gomes. Le 5 août 2008, un nouveau Premier ministre, M. Carlos Correia, a été nommé par le Président Vieira, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale. De nouvelles élections législatives doivent avoir lieu le 16 novembre 2008, avant les élections présidentielles de 2010.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 226 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	50,2 %	12,5 %	37,2 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	45,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	12,4 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	175 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	n.d.	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 49,9

* (moins de 1 dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elle fait partie des organisations de la Francophonie et de la Communauté des Pays Lusophones (CPLP). Depuis 1997, elle est membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997.

Relations avec la communauté financière internationale

Le 29 janvier 2008, le FMI a approuvé la mise en œuvre d'un programme d'Aide d'Urgence Post Conflit (AUPC), destiné notamment à consolider les capacités administratives et institutionnelles du pays. La Guinée-Bissau a bénéficié, depuis janvier 2008, des deux décaissements, prévus en soutien de son programme économique 2008, d'un montant global de DTS 3,6 millions (USD 5,7 millions). L'ONU a accordé, en mai 2008, une aide de USD 6 millions, première tranche d'un montant de USD 40 millions, dans le cadre d'un Fonds de consolidation de la paix dont l'objectif est de soutenir les réformes dans l'administration, la sécurité et d'aider à l'organisation des prochaines élections législatives.

Le 29 janvier 2008, la Banque mondiale a relevé à 50 %, le seuil d'allègement intérimaire de dette au titre de l'Initiative PPTE, permettant ainsi à la Guinée-Bissau de poursuivre la mise en œuvre des réformes en cours pour atteindre, d'ici 2010, le point d'achèvement de cette initiative. En mars 2008, la Banque mondiale avait approuvé 27 projets, pour un financement de USD 325 millions, dont 315 millions ont déjà été décaissés. Quatre projets sont actuellement en cours, pour des engagements de financement s'élevant à USD 51 millions, destinés à la relance du secteur privé, à la gestion de la biodiversité côtière et marine, à la lutte contre le virus VIH-SIDA et à la réhabilitation des infrastructures. Une Stratégie d'aide-pays (CAS) est en cours de préparation et devrait être examinée au Conseil de la Banque en septembre 2008. Par ailleurs, la Banque soutient les efforts d'amélioration de la gouvernance en Guinée-Bissau et lui a accordé, à ce titre, un don de USD 1,3 million du Fonds LICUS, réservé aux pays à faibles revenus en difficultés¹.

ACTIVITÉ

En 2007, la situation économique de la Guinée-Bissau s'est légèrement améliorée. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, encore inférieur à l'accroissement démographique, s'est établi à 2,7 %, contre 1,8 % en 2006, en liaison avec l'amélioration du climat socio-politique et la bonne tenue des secteurs primaire (+ 2,5 %) et tertiaire (+ 3 %), dans un contexte de hausse des cours internationaux des produits alimentaires et pétroliers.

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	219,5	244,2	259,0	265,4
PIB nominal	152,3	164,1	167,7	177,8
Importations de biens et services	67,1	80,2	91,3	87,6
EMPLOIS	219,5	244,2	259,0	265,4
Consommation Finale	155,1	165,0	192,3	190,9
Publique	42,1	44,0	46,7	46,9
Privée	113,0	121,0	145,6	144,0
Formation brute de capital fixe *	20,3	27,0	21,9	27,5
Exportations de biens et services	44,0	52,2	44,8	47,0
Epargne intérieure brute	- 2,8	- 0,9	- 24,6	- 13,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 23,1	- 27,9	- 46,5	- 40,6
Taux d'investissement (en %)	13,3	16,5	13,1	15,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,2	3,8	1,8	2,7
Déflateur du PIB (en moyenne)	6,4	3,7	0,4	3,2
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,9	3,4	2,0	4,6
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En 2007, les conditions climatiques défavorables ont nui aux productions agricoles du pays (riz, sorgho, arachides, huile de palme, bananes plantain, millet) : la production vivrière a fortement baissé (- 9,5 %). Les récoltes de riz ont particulièrement souffert des aléas climatiques, la production ayant reculé

¹ Le fonds fiduciaire LICUS (Low Income Under Stress), lancé le 15 janvier 2004, par la Banque mondiale, est un fonds d'affectation spéciale, d'une dotation de USD 25 millions pour les pays à faibles revenus en difficultés, visant à améliorer et consolider leurs institutions et leurs performances nationales pour atteindre la réalisation des objectifs du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (notamment de croissance soutenue, de lutte contre la pauvreté, de gestion et d'allègement de la dette).

de 16,3 % (après une hausse de 7,8 % en 2006) passant de 106 milliers de tonnes pour la précédente campagne à 88,7 milliers de tonnes. La production de noix de cajou, le principal produit d'exportation du pays, n'a enregistré qu'une hausse de 5,8 %, par rapport à une hausse record de 20 % lors de la précédente campagne. La filière coton a enregistré une légère progression de 3,6 %.

Le secteur de la pêche, après l'agriculture, représente une importante source de revenus pour l'économie du pays, mais demeure largement sous-exploité. L'accord de pêche conclu, en mai 2007, entre l'Union européenne et la Guinée-Bissau, est arrivé à expiration le 15 avril 2008. Il prévoyait, pour une période de quatre ans, une contribution financière de l'Union européenne de USD 7,5 millions par an dont près de 35 % dédiés à des projets en faveur du renforcement d'une pêche responsable et durable. Son renouvellement tiendra compte de la disponibilité des ressources halieutiques et de leur préservation, face notamment à la pêche illicite par des navires de pêche étrangers. Des premières négociations ont eu lieu en avril 2008.

Principales productions				
	<i>(en milliers de tonnes)</i>			
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Riz	89,2	98,3	106,0	88,7
Coton-graine	2,7	2,8	2,8	2,9
Noix de cajou (anacarde)	97,9	100,0	120,0	127,0
(a) Estimations				
Source : BCEAO				

La Guinée-Bissau possède également d'importantes ressources minières (phosphates, bauxite), mais leur exploitation nécessite un aménagement global des zones concernées et d'importants investissements. La production de bauxite (réserves estimées à 113 millions de tonnes) devrait bénéficier d'un investissement de USD 321 millions de dollars de la part de la compagnie angolaise Angola-Bauxite, décidé en 2008, dans le cadre d'un projet d'exploration et d'exploitation.

Le secteur secondaire, après une croissance de 5,4 % en 2007, a régressé de 3,3 %. L'indice moyen de la production industrielle a baissé de 13 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution défavorable résulte notamment d'une baisse de 6,1 % de la production d'électricité et d'eau, atténuée, toutefois, par la contribution de l'activité des bâtiments et travaux publics qui a bénéficié des travaux de restauration des infrastructures routières et des établissements de santé.

Un accord de principe a été signé, en juillet 2008, entre les autorités bissau-guinéennes et la société chinoise GEOCAPITAL, pour la réalisation d'un projet de production de biocarburant. Cet accord prévoit la conduite d'enquêtes de faisabilité et d'impact pour évaluer l'ampleur du projet.

Le secteur tertiaire a enregistré une hausse de 4,4 %, grâce notamment aux bonnes performances du commerce, des transports et télécommunications. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a augmenté de 27 % (après 9 % en 2006).

Le niveau général des prix a fortement augmenté, à 4,6 %, en moyenne annuelle, contre 2,0 % en 2006, en lien avec la hausse des prix des produits alimentaires (riz, pain, légumes et tubercules), des produits de la pêche, des produits pétroliers et du gaz. L'inflation a été limitée par les mesures prises par l'État bissau-guinéen pour faire face à cette situation, notamment la baisse des taux douaniers sur les produits de première nécessité. Toutefois, la répercussion, en 2008, de la hausse des produits pétroliers sur les prix des carburants a, de nouveau, accentué les tensions inflationnistes.

FINANCES PUBLIQUES

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	49,0	48,3	50,6	45,7
Recettes	24,5	28,0	31,5	27,5
Recettes fiscales	11,8	18,3	18,5	19,7
Recettes non fiscales	12,7	9,6	13,0	7,8
Dons extérieurs	24,5	20,3	19,1	18,2
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	70,4	67,2	66,4	70,9
Dépenses courantes	42,1	44,1	46,7	46,9
Salaires	16,2	21,3	20,5	21,8
Intérêts de la dette publique	8,7	6,7	5,1	5,1
Autres dépenses courantes	17,2	16,1	21,1	20,0
Dépenses en capital	15,8	22,5	17,4	23,0
Sur financement interne	0,5	1,1	0,4	1,2
Sur financement externe	15,3	21,4	17,0	21,8
Autres dépenses non classées	12,5	0,6	2,3	1,0
Prêts Nets	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 9,4	- 10,5	- 10,5	- 15,5
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 21,4	- 18,9	- 15,8	- 25,2
AJUSTEMENT BASE CAISSE	6,0	3,7	8,4	- 0,8
ARRIÉRÉS	6,0	3,7	8,4	- 0,8
Arriérés intérieurs	1,5	- 0,1	5,5	- 3,6
Arriérés extérieurs (intérêts)	4,5	3,8	2,9	2,8
SOLDE (base caisse) (3)	- 15,4	- 15,2	- 7,4	- 26,0
FINANCEMENT	11,8	16,3	9,4	10,7
Financement intérieur	- 1,6	- 0,6	- 0,1	0,1
Financement bancaire	- 1,2	- 0,8	- 1,9	1,2
Financement non bancaire	- 0,4	0,2	1,8	- 1,1
Financement extérieur	13,4	16,9	9,5	10,6
Tirages sur emprunts	13,8	6,2	8,8	11,6
Amortissement	- 19,8	- 18,0	- 13,4	- 12,7
Réaménagement de la dette	4,5	5,3	5,4	3,8
Variation des arriérés (principal)	14,9	23,4	8,7	7,9
Autres	0,0	10,0	- 1,1	0,0
Ajustement statistique	3,6	- 1,1	- 2,0	15,3
PIB (au prix du marché)	152,3	164,1	167,7	177,8
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	16,1	17,1	18,8	15,5
Dépenses courantes	27,6	26,9	27,8	26,4
Solde :				
<i>Budgétaire de base (4)</i>	<i>- 20,1</i>	<i>- 10,9</i>	<i>- 10,7</i>	<i>- 12,1</i>
<i>Base engagements (dons compris)</i>	<i>- 14,0</i>	<i>- 11,5</i>	<i>- 9,4</i>	<i>- 14,2</i>
<i>Base caisse</i>	<i>- 10,1</i>	<i>- 9,3</i>	<i>- 4,4</i>	<i>- 14,6</i>

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCEAO

En 2007, la situation des finances publiques, déjà fragile, s'est détériorée. Le déficit budgétaire, base engagements dons compris, a enregistré une hausse de près de 60 % (contre une baisse de 16,4 % en 2006) pour s'établir à FCFA 25,2 milliards (soit 14,2 % du PIB). Cette évolution s'explique par une contraction des recettes (- 9,7 %) concomitante à une progression des dépenses (+ 6,8 %).

Les recettes budgétaires hors dons se sont élevées à FCFA 27,5 milliards, en repli de 12,7 %, en relation avec la forte réduction des recettes non fiscales (- 40 %), suite à des retards dans les encaissements sur les ventes de licences de pêche. Les recettes fiscales ont progressé de 6,5 % (contre 1,1 % en 2006), passant de FCFA 18,5 milliards à FCFA 19,7 milliards, en lien avec le renforcement de l'effort fiscal engagé en 2007 par l'État bissau-guinéen, dans le cadre du programme d'urgence mis en place en 2007 pour restaurer la stabilité budgétaire. Les dons extérieurs, essentiellement constitués d'appuis budgétaires, sont estimés à FCFA 18,2 milliards, en légère baisse par rapport à 2006, leur mobilisation ayant été difficiles.

Les dépenses totales ont progressé de 6,8 %, en raison de la forte hausse des dépenses en capital (+ 32 %), essentiellement financées par des ressources extérieures, des subventions et autres transferts (+ 12 %) et, dans une moindre mesure, de la hausse des dépenses salariales (+ 6 %). Le pays a ainsi accumulé, pour la septième année consécutive, des arriérés de paiements extérieurs pour un montant total de FCFA 10,7 milliards.

Dans ce contexte, l'État bissau-guinéen s'est engagé, depuis mai 2008, dans un nouveau programme économique d'assainissement des finances publiques, qui repose notamment sur des mesures de contrôle des recettes et des dépenses, destinées à améliorer la gestion budgétaire tout en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements.

COMPTES EXTÉRIEURS

Les exportations de la Guinée-Bissau, dont le principal poste est la noix de cajou (94 % du total), se sont redressées en 2007, de 7,3 % (après la baisse de 18 % en 2006), principalement grâce à la forte progression des exportations d'anacarde (12,4 %), après une baisse de près de 22 % en 2006. Cette évolution favorable s'explique par l'impact des mesures prises par l'État, notamment la fixation du niveau du prix au producteur pour redresser la compétitivité de la noix de cajou.

La Guinée-Bissau est le sixième producteur mondial de l'anacarde et, selon certaines estimations, près de 95 % de la population bénéficie directement ou indirectement des revenus de ce secteur. Mais seule une faible partie de la production est transformée sur place. Pourtant, cette transformation de la noix de cajou en de nouveaux produits, autres qu'alimentaires (produits cosmétiques, produits chimiques notamment pour l'industrie aéronautique²), offrirait une réelle opportunité d'exploitation à forte valeur ajoutée que les autorités pourraient encourager.

Les importations (dont les principaux postes sont les produits alimentaires, pétroliers et les biens d'équipement) ont enregistré une baisse de 3 % (contre une hausse de près de 19 % en 2006), principalement sous l'effet du recul des importations de produits alimentaires. Les importations de produits pétroliers ont légèrement augmenté (+ 8 %), après une hausse de près de 75 % l'année précédente.

² À partir de la résine extraite de la coque, riche en phénol.

Dans ce contexte, le déficit de la balance commerciale s'est réduit, passant de FCFA – 27,7 milliards en 2006 à FCFA – 23,0 milliards en 2007. Les balances des services et des revenus sont demeurées déficitaires, à un niveau relativement proche de celui observé en 2006. L'excédent de la balance des transferts courants a légèrement augmenté, de 2,5 %, grâce essentiellement à la hausse des transferts privés (29 %). Le compte de capital et d'opérations financières est demeuré relativement stable, en raison de la baisse de près de 76 % des opérations financières partiellement compensée par la progression de 28 % des transferts de capital. Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un excédent de FCFA 9,6 milliards en 2007 contre FCFA 1,7 milliard en 2006.

Balance des paiements de la Guinée-Bissau				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	7,3	– 5,6	– 21,0	– 14,5
Balance commerciale	– 3,8	– 8,6	– 27,7	– 23,0
Exportations FOB	40,0	47,2	38,8	41,6
<i>Noix d'anacarde</i>	39,1	44,7	34,7	39,0
<i>Poissons et crevettes</i>	0,1	0,5	0,1	0,2
Importations FOB	– 43,8	– 55,8	– 66,4	– 64,6
<i>Biens d'équipement</i>	– 13,5	– 20,4	– 16,3	– 18,0
<i>Produits pétroliers</i>	– 6,6	– 7,9	– 13,9	– 15,0
<i>Produits alimentaires</i>	– 11,1	– 13,0	– 28,9	– 19,0
Balance des services	– 19,3	– 19,3	– 18,9	– 17,6
Dont fret	– 6,1	– 8,4	– 10,5	– 8,3
Balance des revenus	– 5,1	– 4,7	– 4,6	– 4,9
Dont intérêts de la dette publique	– 6,0	– 6,3	– 4,3	– 4,4
Balance des transferts courants	35,5	27,0	30,2	31,0
Secteur privé	12,5	8,5	12,4	16,0
Secteur public	23,0	18,5	17,8	15,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	19,1	16,0	23,2	23,1
Transferts de capital	18,7	31,0	16,8	21,6
Opérations financières	0,4	– 15,0	6,4	1,5
Investissements directs	5,0	4,2	9,1	5,5
Investissements de portefeuille	0,5	1,1	0,7	1,4
Autres investissements	– 5,1	– 20,3	– 3,4	– 5,4
ERREURS ET OMISSIONS	– 6,9	– 2,8	– 0,6	1,0
SOLDE GLOBAL	19,6	7,6	1,7	9,6
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	19,4	21,8	14,1	14,5
Variation des arriérés	19,4	14,7	9,0	10,7
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Remise de dette	0,0	7,1	5,1	3,8
Exportations / Importations (%)	91,4	84,6	58,4	64,4
(a) estimations				
Source : BCEAO				

En 2001, l'interruption du programme FRPC du FMI avait placé la Guinée-Bissau dans l'impossibilité de remplir les conditions du passage au point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée, qui devrait permettre un allègement substantiel du stock de sa dette. Selon le FMI, la mise en œuvre satisfaisante du programme économique de 2008, appuyé par l'AUPC, pourrait ouvrir la voie à un programme FRPC et aux allègements de dettes prévues dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Cette nouvelle FRPC pourrait permettre la reprise du traitement intérimaire avec le Club de Paris.

En 2006, le taux d'endettement extérieur de la Guinée-Bissau se situait toujours à un niveau très élevé, à 221,6 % du PIB (après 222,6 % en 2005). L'endettement à long terme et concessionnel demeurerait important, à 66 % du total de la dette extérieure. En 2006, selon la Banque mondiale, le montant des arriérés envers les créanciers publics s'élevait à USD 27,6 millions.

Selon la BCEAO, le ratio de la dette publique sur le PIB atteignait 274% en 2007.

Dette extérieure de la Guinée-Bissau				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	745,1	764,9	692,7	711,3
Dette à long terme	712,5	737,9	671,3	695,0
Dette publique garantie	712,5	737,9	671,3	695,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	20,5	15,8	11,5	8,2
Dette à court terme	12,1	11,2	9,9	8,1
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	8,1	8,2	7,9	8,1
<i>Envers créanciers publics</i>	8,1	8,2	7,9	8,1
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	27,4	27,7	27,1	27,6
<i>Envers créanciers publics</i>	27,4	27,7	27,1	27,6
<i>Envers créanciers privés</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale / exportations biens et services	1 048,7	916,7	699,7	829,5
Dette extérieure / PIB	311,1	264,8	222,6	221,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	21,4	53,8	32,9	39,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	42,4	96,6	61,4	56,1
Dette multilatérale / dette totale	58,6	62,4	64,9	66,3
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

SYSTÈME BANCAIRE

En 2007, comme en 2006, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales. L'Ecobank de Guinée-Bissau, agréée en novembre 2006, n'a démarré ses activités qu'en janvier 2007. Le taux de bancarisation de la population est estimé à 2,4 %.

Les crédits à la clientèle, représentant 53 % des emplois globaux en 2007 contre 68 % un an plus tôt, ont augmenté de 22 %. Du côté des ressources, les dépôts et emprunts ont progressé de 68 %, sous l'effet principalement de la hausse des dépôts à terme et à vue.

La qualité du portefeuille s'est fortement détériorée : le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 14 %, contre 8 % en 2006. Compte tenu du recul de l'effort de provisionnement (le taux de provisionnement des créances douteuses est de 53,7 % contre 84,5 % en 2006), les créances en souffrance nettes ont fortement progressé pour s'élever à FCFA 830 millions à fin 2007 contre FCFA 130 millions à fin 2006.

Le produit net bancaire a enregistré une hausse de 48,9 %, s'établissant à FCFA 4,5 milliards, sous l'effet de l'accroissement des revenus nets tirés des opérations avec la clientèle. Toutefois, les frais généraux ont augmenté de 46 % par rapport à 2006 et le coefficient net d'exploitation est resté à un niveau élevé, de l'ordre de 108 %.

Au total, une perte nette de FCFA 847 millions a été enregistrée, en forte augmentation par rapport à l'année précédente (FCFA - 168 millions). En conséquence, le taux de marge nette, à -18,9 %, est en net recul par rapport à 2006 (- 5,6 %) et le coefficient de rentabilité s'est dégradé.

Système bancaire de la Guinée-Bissau							
(en milliards de francs CFA)							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Op. de trésorerie et interbancaires	10,9	14,9	23,3	Op. de trésorerie et interbancaires	2,6	2,6	4,0
Opérations avec la clientèle	6,4	9,7	10,8	Opérations avec la clientèle	15,4	19,6	33,0
Opérations sur titres et diverses	5,3	2,7	8,8	Divers	1,4	1,1	2,0
Valeurs immobilisées	0,9	1,8	2,6	Provisions, Fonds propres et ass.	4,2	5,9	6,4
Total actif	23,5	29,1	45,4	Total passif	23,5	29,1	45,4
<i>Hors-bilan</i>				Coefficient net d'exploitation (%)	57,0	107,0	107,8
Engagements de financement	1,8	4,1	4,1	(Frais gén. + dot. amt./PNB)			
Engagements de garantie	1,8	1,3	2,2	Taux de marge nette (%)	16,1	- 5,6	- 18,9
Total Hors-Bilan	3,6	5,4	6,3	(Résultat net/Produit net bancaire)			
				Coefficient de rentabilité (%)	8,5	- 2,8	- 13,3
				(Résultat net/Fonds propres)			

Source : Commission bancaire de l'UMOA

En 2007, les huit principales institutions de microfinance agréées totalisaient près de 13 500 bénéficiaires directs. Les dépôts du secteur étaient évalués à FCFA 259,6 millions, à fin décembre 2007, et représentaient 1,0 % des dépôts bancaires du pays, tandis que l'encours des crédits, estimé à FCFA 202,3 millions, représentait 2,0 % de celui des banques. La qualité du portefeuille s'est améliorée avec un taux brut de dégradation qui atteint 13 % contre 28 % fin décembre 2006.

En matière de lutte contre le blanchiment, la Loi uniforme a été promulguée en Guinée-Bissau en novembre 2004 et le décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) signé en mai 2006. Les membres de la cellule ont été nommés en décembre 2006. Cependant, à fin mai 2008, ses activités n'avaient pas encore démarré.

PERSPECTIVES

Les prévisions de la BCEAO pour l'année 2008 reposent sur la poursuite de la consolidation de la situation sociopolitique et la relance du secteur agricole et de l'activité industrielle. Par ailleurs, l'application effective des réformes structurelles, notamment la mise en œuvre des mesures d'assainissement macroéconomiques nécessaires au respect du programme post-conflit avec le FMI, devrait rééquilibrer la situation des finances publiques.

En 2008, le secteur primaire bénéficierait de l'augmentation des productions de noix de cajou et de céréales, et du développement des activités de pêche. Le secteur secondaire devrait progresser, sous l'impulsion du redressement de l'activité industrielle, qui devrait bénéficier des retombées des réformes du programme sectoriel de réhabilitation des infrastructures énergétiques sous l'égide de la Banque mondiale. La bonne tenue du secteur tertiaire serait maintenue grâce aux activités commerciales et aux transports. Au total, le taux de croissance économique s'établirait à 4 % en termes réels, contre 2,7 % en 2007.

En 2008, les tensions inflationnistes s'accroîtraient. En juillet 2008, la hausse des prix des produits pétroliers, avec ses répercussions sur le prix des carburants et le coût des transports, a provoqué l'interruption momentanée de l'acheminement des exportations de noix de cajou. Pour les six premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation, en glissement annuel, est estimé à 9,6 %, contre 2,5 % en 2007, pour la même période. Dans ce contexte, le taux d'inflation devrait rester nettement supérieur à l'objectif de 3,0 %.

Les finances publiques devraient s'améliorer, grâce notamment à la hausse des recettes budgétaires, sous l'impulsion des recettes non fiscales, en lien avec le décaissement en 2008 de la redevance annuelle de pêche de l'UE, initialement prévu en 2007. Les recettes fiscales devraient également progresser sous l'effet de l'augmentation des recettes douanières. La poursuite des efforts d'appui des donateurs, grâce à la reprise des relations avec les principaux bailleurs, devrait consolider les recettes budgétaires.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements devrait dégager un excédent de moindre ampleur qu'en 2007, à environ FCFA 2 milliards. Le solde de la balance commerciale resterait déficitaire, en raison principalement de la progression des importations, notamment de produits alimentaires, suite à un repli attendu de la production céréalière.

MALI

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 240 192 km²
- **Population** : 12 millions d'habitants. Densité : 10 habitants/km². Part de la population urbaine : 34 %. Taux de croissance démographique : 3,0 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Bamako (capitale administrative), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao.
- **Régime politique** : M. Amadou Toumani Touré (qui avait déjà dirigé le pays de 1991 à 1992), élu Président de la République en 2002, a été réélu avec 68 % des voix en avril 2007. La mouvance présidentielle regroupée au sein de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) a obtenu 128 des 147 sièges de l'Assemblée Nationale, lors des élections législatives de juillet 2007. Le 28 septembre 2007, M. Modibo Sidibé a été nommé Premier ministre.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 594 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	32,9 %	21,3 %	45,8 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	53,1	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	36,1 %
Taux de mortalité infantile :	12,0 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	173 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	24,0 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 51,1

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Mali est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Relations avec la communauté financière internationale

Le programme FRPC 2004–2007 est arrivé à terme en octobre 2007. Un nouvel accord triennal FRPC a été conclu avec le FMI en mai 2008, pour un montant de 28 millions de DTS. 13 millions de DTS (environ USD 21 millions) ont été immédiatement mis à disposition, afin d'aider le pays à faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires et du pétrole. Pour la période 2007-2011, la Banque mondiale a approuvé, en février 2008, une Stratégie d'assistance portant notamment sur le renforcement de la croissance et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. La Banque a également consenti un crédit d'appui à la réduction de la pauvreté pour un montant de USD 42 millions. L'Union européenne a signé avec le Mali, le 9 décembre 2007, un programme de coopération pour la période 2008-2013, d'un montant de FCFA 367 milliards, dans le cadre du X^{ème} FED. Enfin, le Mali a conclu avec les autorités américaines, en novembre 2006, la convention de financement du « Millenium Challenge Account » (MCA) par laquelle les États-Unis mettent à sa disposition USD 461 millions sur une période de cinq années. Ces financements seront principalement affectés à l'amélioration des infrastructures (aéroport de Bamako) et au renforcement du potentiel agro-industriel.

Depuis avril 2004, le Mali est noté B- à long terme (avec perspective stable) par l'agence Fitch Ratings.

ACTIVITÉ

En 2007, le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'est établi à 3,2 %, en net repli par rapport à 2006 (5,3 %). Cette évolution s'explique par la baisse de la production de coton (- 26,8 % par rapport à la campagne précédente) et d'or (- 8,6 %), dont l'impact a été atténué par la bonne tenue de la production vivrière (+ 5,1 %) et le dynamisme du secteur tertiaire (notamment les transports et communications).

Comptes nationaux du Mali				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	3 490,4	3 861,0	4 325,7	4 620,7
PIB nominal	2 632,1	2 893,9	3 201,5	3 402,1
Importations de biens et services	858,3	967,1	1 124,2	1 218,6
EMPLOIS	3 490,4	3 861,0	4 325,7	4 620,7
Consommation finale	2 269,3	2 498,5	2 699,2	3 027,0
Publique	472,6	490,4	553,5	593,0
Privée	1 796,8	2 008,1	2 145,8	2 434,0
Formation brute de capital fixe *	577,8	637,1	651,9	712,4
Exportations de biens et services	643,2	725,4	974,5	881,3
Taux d'investissement (en %)	22,0	22,0	20,4	20,9
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,3	6,1	5,3	3,2
Déflateur du PIB (en moyenne)	4,9	3,6	5,1	2,9
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	- 3,1	6,4	1,5	1,4
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En 2007, les activités du secteur primaire ont enregistré une croissance de 2,5 % après 4,3 % en 2006. La production vivrière a progressé de 5,1 % en volume, à l'exception de la production de maïs qui a baissé de 3,3 %. La production d'arachide a augmenté de 4,9 %. Ces performances résultent des bonnes conditions climatiques, qui se sont toutefois détériorées vers la fin de l'année, et de la poursuite de la mise en valeur des périmètres irrigués.

La production de la filière coton, l'une des principales ressources de l'économie malienne, s'est contractée de près de 40 %, après une baisse de 22 % lors de la précédente campagne. Cette évolution résulte non seulement de la réduction des surfaces cultivées, mais également de l'augmentation du prix des intrants et de la poursuite de la baisse du prix d'achat aux producteurs (de FCFA 165 à FCFA 160 le kilo) qui ont entraîné une relative désaffection pour cette production. Le prix aux producteurs devrait être significativement relevé (aux environs de FCFA 200 le kilo) pour la campagne 2008-2009. Par ailleurs, le projet des autorités maliennes de diversifier la production par la culture de coton biologique devrait contribuer à redynamiser ce secteur.

L'élevage, troisième ressource d'exportation du Mali, très loin derrière l'or et le coton, a augmenté de 4,6 %, participant ainsi à la croissance du secteur primaire, suivi de près par la sylviculture (+ 4,6 %) et la pêche (+ 4,3 %). Premier pays producteur de cuirs et peaux de la zone UEMOA, le Mali s'est doté, en décembre 2006, en partenariat avec les trois autres pays producteurs de l'Afrique de l'Ouest (le Burkina Faso, le Sénégal et le Niger) d'un programme de trois ans d'amélioration de la qualité des cuirs et peaux bruts. Ce programme vise notamment la mise en place effective d'un système de labels

certifié, compatible avec les normes du marché international. Trois entreprises industrielles opèrent dans ce secteur, la Tannerie de l'Afrique de l'Ouest (TAO), la Tannerie Mamadou Keita (Tamak) et la Tannerie du Mali (Tamali).

Coton et productions vivrières				
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Coton-graine (milliers de tonnes)	590,0	534,1	415,0	247,6
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA/kg) (b)	210,0	210,0	165,0	160,0
Mill/sorgho (milliers de tonnes)	1 638,8	1 786,9	1 898,5	2 020,1
Maïs (milliers de tonnes)	459,5	634,5	706,7	683,1
Riz paddy (milliers de tonnes)	718,1	945,8	1 053,2	1 140,7
Arachides (milliers de tonnes)	202,1	279,1	293,1	307,7
(a) prévisions				
(b) prix d'achat : prix de base affiché en début de campagne plus une ristourne calculée en fin de campagne				
Sources : administrations nationales, BCEAO				

Le secteur secondaire, après une croissance de 8,3 % en 2006, a régressé de 3,2 %, en liaison essentiellement avec le ralentissement des activités d'égrenage de coton et le repli de l'industrie extractive (- 8,2 %). La production d'or a enregistré une baisse de près de 10 %, passant de 58,4 tonnes en 2006 à 52,8 tonnes en 2007. Cette tendance baissière concerne le rendement de toutes les mines, à l'exception de la nouvelle mine de Tabakoto qui a extrait près de 1,1 tonne supplémentaire. L'accélération de la production des petites mines (orpaillage traditionnel) devrait contribuer en partie à redynamiser ce secteur. Au Mali, troisième producteur d'or d'Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana, deux sociétés sud-africaines, AngloGold et RandGold Resources, dominent le marché. En juillet 2008, le groupe RandGold Resources a annoncé le lancement pour 2009 d'une nouvelle mine d'or sur le site de Loulo.

Or				
	2004	2005	2006	2007
Production (en tonnes)	41,6	49,1	58,4	52,8
Source : BCEAO				

Dans le domaine de l'exploration pétrolière, les autorités maliennes et leur partenaire Baraka Mali Venture (BMV) avaient signé, en novembre 2006, avec les compagnies italienne ENI et algérienne SONATRACH, un accord visant à accélérer les recherches entamées en 2004 par BMV sur les cinq permis de prospection obtenus dans le nord du pays. En 2008, de nouvelles recherches sont prévues, à l'initiative de BMV, qui compte y investir FCFA 30 milliards sur les quatre prochaines années. Par ailleurs, des recherches pour l'exploration d'uranium, réalisées par la compagnie minière australienne Oklo Uranium Limited dans la région de Kidal, se sont révélées encourageantes. Le projet d'une interconnexion électrique avec la Côte d'Ivoire, dont le financement est à moitié assuré par des entreprises indiennes, est en cours. Cette ligne à haute tension devrait permettre un accès à l'électricité pour les villes maliennes de Sikasso, Koutiala, Ségou et Lagoua. Le projet sous-régional de construction du barrage de Taoussa au Nord du Mali (situé entre Bamba et Bourem), engagé avec l'Autorité du bassin du Niger (ABN) et dont la mise en exploitation est prévue pour le premier trimestre 2009, devrait permettre l'irrigation et l'approvisionnement en électricité au Mali et au Niger. Ce projet de développement vise à contrôler le débit du fleuve dans cette région touchée par la désertification. Il prévoit notamment la construction d'une digue, d'une centrale hydroélectrique de plus de 20 mégawatts, l'aménagement de terres cultivables, la création d'un port de pêche et le développement du trafic fluvial entre Tombouctou et Taoussa.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) a enregistré une croissance de 7 %, en liaison avec la réalisation d'un certain nombre de chantiers publics, notamment de logements sociaux à Bamako. Par ailleurs, la production de sucre devrait se développer grâce, notamment, au projet de construction d'un complexe sucrier à Markala (région de Ségou) dont le financement est assuré par la Banque d'import-export de Chine pour un coût total de réalisation de FCFA 70 milliards.

Le secteur tertiaire a connu une progression de 6,3 % en 2007, contre 4,5 % en 2006, en lien avec les bonnes performances des branches transports et télécommunications. Le secteur a bénéficié, en particulier, de l'extension de la couverture géographique des entreprises de téléphonie cellulaire et des actions entreprises pour l'amélioration des corridors de transports (notamment la remise en état des infrastructures ferroviaires et la poursuite du désenclavement intérieur et extérieur du Mali, avec l'entretien régulier des deux principaux axes routiers : Bamako-Bougouni-Sikasso et Sévaré-Gao). Toutefois, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail a baissé, les ventes ayant reculé de 7,7 %, notamment dans le domaine des biens d'équipement, motocycles et pièces détachées.

Le taux d'inflation moyen s'est établi à 1,4 %, un niveau proche de celui de l'année précédente (1,5 %), en liaison avec la baisse, de janvier à septembre 2007, des prix des céréales locales et du sucre, grâce à l'offre abondante de la campagne agricole 2006-2007. Le renchérissement, enregistré au quatrième trimestre 2007, des prix internationaux de plusieurs produits de première nécessité (légumes, tubercules, lait, huile et pain) et des produits pétroliers a toutefois relancé les tensions sur les prix. Au total, en 2007, l'inflation a pu être limitée par les mesures prises par les autorités maliennes pour atténuer les hausses de prix sur les produits de première nécessité, notamment l'exonération temporaire de la TVA sur l'huile et le lait et la baisse des droits de douane sur le riz.

FINANCES PUBLIQUES

En 2007, la situation des finances publiques est restée proche de celle de l'année précédente. Le déficit budgétaire global (dons compris) a enregistré une très légère détérioration, passant de FCFA 112,8 milliards (3,5 % du PIB) à FCFA 113,5 milliards (3,3 % du PIB), en relation avec la hausse des dépenses, notamment le maintien à un niveau élevé des subventions.

Les recettes budgétaires (dons compris) ont augmenté de 7,1 %, pour se situer à FCFA 732,1 milliards contre FCFA 683,5 milliards en 2006. Les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 1,8 %, en liaison notamment avec le paiement à l'État de l'impôt par les sociétés minières, qui ont enregistré de bons résultats en 2006, et la mise en place effective des mesures visant l'élargissement de l'assiette fiscale. En revanche, les recettes non fiscales ont diminué de 14 %, passant de FCFA 26 milliards à FCFA 22 milliards. L'encaissement des dons, principalement au titre des appuis budgétaires sectoriels, a enregistré une hausse de 25 %.

Les dépenses totales ont progressé de 6,2 %, en raison de la hausse des dépenses en capital (+ 16 %) principalement financées sur ressources extérieures et, dans une moindre mesure, des dépenses courantes (+ 6 %). Les dépenses de personnel ont augmenté de 10 %, la masse salariale de la fonction publique passant de FCFA 148 milliards à FCFA 163 milliards, tout en respectant le plafond de 35% du PIB retenu par la norme communautaire. Aucun arriéré intérieur ou extérieur n'est accumulé depuis plusieurs années et le besoin de financement a été principalement comblé par tirage sur emprunt extérieur.

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	559,0	624,1	683,5	732,1
Recettes	451,4	506,6	554,2	569,9
Recettes fiscales	390,0	445,1	478,6	487,2
Recettes non fiscales	18,8	16,2	25,9	22,2
Autres recettes	42,6	45,3	49,7	60,5
Dons extérieurs	107,6	117,5	129,3	162,2
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	635,2	717,6	796,3	845,6
Dépenses courantes	343,6	375,7	411,8	437,1
Salaires	121,6	137,8	147,9	162,9
Intérêts de la dette publique	17,2	18,2	15,5	13,8
Intérieure	1,5	1,7	1,0	2,7
Extérieure	15,7	16,5	14,5	11,1
Autres dépenses courantes	204,8	219,7	248,4	260,4
Dépenses en capital	258,0	273,3	340,8	395,6
Sur financement interne	88,9	97,2	112,1	168,0
Sur financement externe	169,1	176,1	228,7	227,6
Autres dépenses	42,6	45,3	49,7	60,5
Prêts Nets	- 9,0	23,3	- 6,0	- 47,6
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	36,1	51,9	45,8	- 21,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 76,2	- 93,5	- 112,8	- 113,5
AJUSTEMENT BASE CAISSE	12,9	- 10,3	0,0	0,0
SOLDE (BASE CAISSE) (3)	- 63,3	- 103,8	- 112,8	- 113,5
FINANCEMENT	63,4	111,9	112,8	103,5
Financement intérieur	- 23,2	- 1,7	- 111,9	5,5
Financement bancaire	29,4	- 49,0	- 100,2	11,5
Financement non bancaire	- 54,0	37,6	- 12,6	- 6,7
Financement extérieur	86,6	113,6	224,7	98,0
Tirages sur emprunts	94,9	122,9	150,9	118,7
Amortissement dû	- 37,0	- 39,5	- 1 053,3	- 31,4
Réaménagement de la dette extérieure	28,7	30,2	1 042,7	10,7
Ajustement statistique	0,1	8,1	0,0	- 10,0
PIB (au prix du marché)	2 632,1	2 893,9	3 201,5	3 402,1
En pourcentage du PIB				
Recettes hors dons	17,2	17,5	17,3	16,8
Dépenses courantes	13,1	13,0	12,9	12,8
Solde				
Budgétaire de base (4)	- 0,6	- 1,2	- 0,4	- 1,4
Base engagements (dons compris)	- 2,9	- 3,2	- 3,5	- 3,3
Base caisse	- 2,4	- 3,6	- 3,5	- 3,3
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

En ce qui concerne les réformes structurelles, le nouveau programme FRPC conclu, en mai 2008, entre les autorités maliennes et le FMI, prévoit la mise en place d'un certain nombre de mesures destinées à poursuivre les progrès réalisés sous le précédent accord. Ces mesures devraient porter notamment sur la mobilisation des ressources intérieures afin de réduire la pauvreté, le développement des circuits de

commercialisation de produits alimentaires, la relance de la filière coton et le renforcement du secteur de l'électricité et de l'eau ainsi que celui des télécommunications. Dans ce contexte, le schéma de privatisation de la Compagnie Malienne des Textiles (CMDT) prévoit la constitution de quatre filiales (les succursales de Bougouni-Sikasso, Koutiala-San, Fana-OHVN et Kita) d'ici la fin de l'année 2008. S'agissant de la réforme du secteur de l'énergie et de l'eau, la privatisation d'Énergie du Mali (EDM), qui gère notamment l'approvisionnement en eau des seize plus grandes villes et la production d'électricité en provenance des deux barrages hydroélectriques de Manantali (région de Kayes) et de Sélingué (région de Sikasso), est prévue pour 2008. Les zones rurales, avec la réalisation du projet du Plan national d'accès à l'eau potable, approuvé en 2004, devraient bénéficier du financement d'une vingtaine de bailleurs de fonds. Dans le secteur des télécommunications, le schéma de privatisation de la Société des télécommunications du Mali (SOTELMA), présenté en juillet 2008 par les autorités maliennes, prévoit que 51 % des parts soient cédées à un investisseur repreneur, 10 % aux salariés, 19 % au grand public et 20 % à l'État.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Mali				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	– 216,0	– 230,9	– 114,3	– 275,9
Balance commerciale	– 61,5	– 76,2	39,2	– 137,1
Exportations FOB	515,8	580,7	810,7	705,6
Or	270,6	355,5	587,5	515,2
Élevage	22,9	27,8	27,5	30,0
Coton	184,9	139,7	143,4	107,6
Importations FOB	– 577,4	– 656,9	– 771,5	– 842,7
Biens d'équipement	– 157,9	– 155,8	– 214,4	– 255,6
Produits pétroliers	– 152,2	– 196,0	– 227,9	– 243,6
Produits alimentaires	– 98,1	– 130,8	– 121,1	– 165,8
Balance des services	– 153,6	– 165,5	– 188,9	– 200,3
Dont fret et assurance/marchandises	– 144,2	– 171,9	– 191,5	– 186,2
Balance des revenus	– 102,9	– 109,2	– 134,6	– 123,6
Dont intérêts de la dette publique	– 16,1	– 16,9	– 14,5	– 11,1
Balance des transferts courants	101,9	120,0	170,0	185,1
Secteur privé	50,6	58,9	83,9	122,9
Secteur public	51,4	61,1	86,1	62,2
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	165,2	290,6	225,1	263,2
Transferts de capital (remise de dette comprise)	108,6	108,6	1 180,9	139,7
Opérations financières	56,5	182,0	– 955,9	123,5
Investissements directs	52,9	118,5	43,0	87,7
Investissements de portefeuille	1,3	2,3	– 1,7	2,5
Autres investissements	2,3	61,2	– 997,1	33,3
ERREURS ET OMISSIONS	– 13,2	– 12,7	– 25,8	15,0
SOLDE GLOBAL	– 64,1	47,0	85,0	2,3
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	28,7	30,0	1 097,6	13
Remises de dette	28,7	30,0	1 097,6	13
Exportations / Importations (%)	89,3	88,4	105,1	83,7
(a) estimations				
Source : BCEAO				

En 2007, la balance commerciale, à nouveau déficitaire, s'est établie à FCFA 137 milliards, en net repli par rapport à l'année précédente, en liaison avec une contraction des exportations (- 13 %) et une augmentation des importations (+ 9,2 %).

Les exportations du Mali, dont les principaux postes sont l'or et le coton, ont représenté FCFA 705,6 milliards, en recul de 13 % par rapport à 2006, sous l'effet conjugué de la moindre performance des productions d'or et de coton, malgré la hausse des cours internationaux. Les importations se sont inscrites en hausse de 9 %, en lien avec la progression des achats, dans un contexte de hausse des prix, de machines, de véhicules, de biens de consommation et de produits pétroliers.

Le déficit des transactions courantes a enregistré une forte hausse (+ 141 %), passant de FCFA 114,3 milliards en 2006 à FCFA 275,9 milliards en 2007, principalement sous l'effet de l'évolution négative de la balance commerciale.

Le déficit, structurel, de la balance des services s'est creusé de 6 %, mais le déficit de la balance des revenus, s'est amélioré, en repli de 8 %. L'excédent de la balance des transferts courants tient pour l'essentiel aux transferts de fonds effectués par la communauté malienne émigrée.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 17 %, passant de FCFA 225,1 milliards en 2006 à FCFA 263,2 milliards en 2007. Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un très léger excédent, de FCFA 2,3 milliards en 2007.

Dettes extérieures du Mali				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	3 114,0	3 320,0	3 025,0	1 436,0
Dettes à long terme	2 910,0	3 136,0	2 899,0	1 411,0
Dettes publiques garanties	2 910,0	3 136,0	2 899,0	1 411,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	169,0	145,0	109,0	8,0
Dettes à court terme	35,0	39,0	17,0	17,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	6,0	6,0	0,0	0,0
Envers créanciers publics	6,0	6,0	0,0	0,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	115,0	134,0	22,0	29,0
Envers créanciers publics	115,0	134,0	22,0	29,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	269,7	272,2	219,9	77,0
Dettes extérieures / PIB	73,6	66,5	55,1	23,4
Service payé de la dette / exportations biens et services	6,7	8,1	6,4	4,3
Service payé de la dette / recettes budgétaires	10,3	11,6	9,2	7,5
Dettes multilatérales / dettes totales	66,5	68,3	74,0	47,8
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

La dette extérieure du Mali s'élevait, à fin 2006, à USD 1 436 millions. L'endettement, à long terme et concessionnel, représente 23,4 % du PIB (après 55,1 % en 2005). Le Mali a atteint, en 2003, le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE et a bénéficié d'un allègement de sa dette extérieure estimé à USD 417 millions en valeur actualisée nette (VAN). La totalité de la dette éligible vis-à-vis du Club de Paris (USD 69 millions) a été annulée en mars 2003.

En outre, le Mali, dont 75,5 % de la dette était, en 2005, contractée auprès de créanciers multilatéraux, a figuré parmi les pays ayant bénéficié, en 2006, de l'Initiative IADM. Celle-ci a permis l'annulation de FCFA 1 085,2 milliards de dettes. Selon la BCEAO, la dette du Mali devrait représenter 29 % du PIB en 2007 contre 23 % en 2006.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2007, le secteur bancaire malien était composé de treize banques – douze en 2006 - et de cinq établissements financiers – quatre en 2006. Une nouvelle banque, la Banque pour le Commerce et l'Industrie (BCI), et un nouvel établissement financier, la Société Africaine de Crédit Automobile (SAFCA-ALIOS FINANCE), ont été agréés en 2007.

Système bancaire du Mali								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007	
Op. de trésorerie et interbancaires	223,9	254,8	294,8	Op. de trésorerie et interbancaires	107,4	134,6	153,7	
Emplois clientèle	538,6	629,7	694,6	Ressources clientèle	672,2	777,6	896,7	
Opérations sur titres et diverses	78,5	66,2	88,2	Op. sur titres et divers	49,0	37,9	49,8	
Valeurs immobilisées	84,0	105,9	122,9	Provisions, Fonds propres et ass.	96,4	106,3	100,2	
Total actif	925,1	1056,5	1 200,5	Total passif	925,1	1056,5	1 200,5	
<i>Hors- bilan</i>								
Engagements de financement	56,3	63,8	92,7	Coefficient net d'exploitation (%)	72,0	72,7	72,0	
Engagements de garantie	133,2	165,1	156,7	(Frais gén. + dot. amts/PNB)				
Engagements douteux	0,5	4,0	2,3	Taux de marge nette (%)	3,2	13,5	- 9,5	
Autres engagements	3,1	4,0	4,0	(Résultat net/Produit net bancaire)				
				Coefficient de rentabilité (%)	2,0	8,7	- 7,5	
				(Résultat net/Fonds propres)				
Total hors- bilan	193,0	236,8	255,7					

Source : Commission bancaire de l'UMOA

En 2007, le total des bilans bancaires cumulés a enregistré une progression de 13,6 %, à un rythme proche de celui de l'année précédente (+ 14,2 %). Les dépôts de la clientèle, qui représentent environ 75 % du total de bilan, ont progressé de 15 %, contre une hausse de 16 % en 2006.

Les crédits bruts à la clientèle n'ont augmenté que de 10,3 % au lieu de 18 % en 2006. Les crédits à court terme, octroyés principalement aux secteurs agricole et du commerce, n'ont enregistré en effet qu'une légère hausse de 1,6 % contre 20 % en 2006. En revanche, les crédits à moyen et long terme, accordés notamment aux transports, au commerce de gros et de détail et à l'immobilier ont progressé respectivement de 42,6 % et de 26,1 %.

En baisse de 12 %, les créances en souffrance nettes se sont établies à FCFA 71 milliards à fin 2007 et ont été provisionnées à hauteur de 66,7 % (contre 56,7 % en 2006). Le taux brut de dégradation du portefeuille a légèrement augmenté pour s'établir à 25,4 % (après 24,8 % en 2006). Cependant, compte tenu de l'effort de provisionnement, le taux net de dégradation du portefeuille clientèle s'est un peu amélioré, passant de 12,5 % à 10,2 %.

Le produit net bancaire a progressé de 15 % contre 13 % en 2006, en lien notamment avec l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 18,8 %). Le coefficient net d'exploitation s'est stabilisé autour de 72 %, malgré la hausse de près de 16 % des frais généraux.

Le résultat d'exploitation a en revanche fortement diminué, passant de FCFA 15 milliards en 2006 à FCFA 1 milliard, en relation notamment avec une hausse de FCFA 17 milliards des provisions nettes sur risques qui a absorbé la quasi-totalité du résultat brut d'exploitation.

Au total, une perte nette de FCFA 7,3 milliards a été enregistrée après un bénéfice net de FCFA 9,0 milliards l'année précédente. Le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité sont ainsi devenus négatifs (respectivement – 9,5 % contre + 13,5 % en 2006 et – 7,5 % contre + 8,7 % en 2006).

Fin 2007, les dix-sept principales institutions de microfinance agréées totalisaient près de 746 000 bénéficiaires directs, en augmentation de 8 %, sur décembre 2006. Les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance étaient évalués à FCFA 45,9 milliards à fin décembre 2007, soit 6,7 % des dépôts bancaires du pays, et l'encours des crédits estimé à FCFA 63,2 milliards, soit 10,6 % de celui des banques. La qualité du portefeuille s'est dégradée, avec une augmentation des créances en souffrance de 13,7 % sur un an. Le taux brut de dégradation moyen du portefeuille s'est établi à 5,2 % à fin décembre 2007, contre 5,5 % à fin décembre 2006.

En matière de lutte contre le blanchiment, la Loi uniforme a été promulguée au Mali en décembre 2006 et le décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) adopté en août 2007. Les membres de la cellule ont été désignés en mai 2008, date à laquelle elle n'était donc pas encore fonctionnelle.

PERSPECTIVES

Les prévisions de la BCEAO pour l'année 2008 tablent sur une croissance du PIB réel de 5 %, sous l'hypothèse d'une bonne campagne céréalière, de la reprise de la production cotonnière, grâce à l'impulsion donnée par le relèvement du prix aux producteurs, et du dynamisme du secteur tertiaire.

Toutefois, l'année 2008 devrait être marquée par une augmentation des tensions inflationnistes, dans un contexte de hausse des prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers. Le taux d'inflation augmenterait pour s'établir à plus de 3 %, en moyenne annuelle. Sur les quatre premiers mois de l'année 2008, le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est situé à 6,3 %, contre 1,1 % pour la même période de 2007. L'évolution de l'inflation dépendra notamment des effets des mesures prises en 2008 par les autorités pour faire face à la forte hausse des prix des produits de première nécessité, notamment l'exonération des taxes sur les importations de riz et le programme de développement de la production céréalière (avec l'objectif d'un doublement de la production du riz) par l'augmentation des surfaces cultivables.

Dans le domaine des finances publiques, l'exercice 2008 devrait être caractérisé par une détérioration du déficit budgétaire de base (hors dons) qui s'établirait à 8,5 % du PIB contre 8,1 % en 2007. Cette évolution résulterait d'une progression des dépenses engagées pour faire face à la hausse des prix. Les dépenses de transfert et les subventions augmenteraient de 3,7 %, sous l'effet des engagements de l'État dans la mise en œuvre de l'Initiative riz. La masse salariale progresserait de 19 % en lien avec l'augmentation des salaires des fonctionnaires, la poursuite des recrutements dans les services sociaux et la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires.

NIGER

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 267 000 km²
- **Population** : 13,7 millions d'habitants. Densité : 11 habitants/km². Part de la population urbaine : 23 %. Taux de croissance démographique : 3,3 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi et Tahoua.
- **Régime politique** : M. Mamadou Tandja, Président de la République depuis 1999, a été réélu en 2004. La majorité présidentielle, menée par le Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD), a remporté 88 des 113 sièges de l'Assemblée nationale lors des élections législatives qui ont précédé le scrutin présidentiel. Les prochaines élections législatives et présidentielles sont prévues pour 2009. Le Nord du pays connaît une situation d'insécurité depuis le début 2007 avec la proclamation en août de « l'état de mise en garde ».

Économie

- **PIB par habitant** : USD 299 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	42,0 %	11,9 %	46,1 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	55,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	60,6 %
Taux de mortalité infantile :	15,0 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	174 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	28,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 36,9

*(moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente. Il fait également partie de l'Autorité du Liptako–Gourma (créée en 1971, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger en vue de mettre en valeur les ressources et promouvoir l'activité de cette région), de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad.

Relations avec la communauté financière internationale

Le FMI a achevé, en février 2008, la 6^{ème} et dernière revue des résultats économiques enregistrés dans le cadre de l'accord triennal au titre de la FRPC approuvé en 2005 pour un montant de DTS 26,3 millions (USD 41,9 millions). L'accord avait été prorogé jusqu'au 31 mai 2008. Un nouvel accord triennal FRPC (2008-2010), d'un montant de DTS 23 millions (USD 37,5 millions), a été approuvé pour accompagner les efforts du pays dans la réalisation des Objectifs du Millénaire (OMD). Un premier décaissement de DTS 3,29 millions (USD 5,4 millions) a été effectué en juin 2008. La Banque mondiale suivait, à fin 2007, onze projets, représentant un engagement global de USD 311 millions, dont 133 millions non décaissés. L'enveloppe prévue au titre du X^{ème} FED (2008-2013) est de EUR 343 millions.

ACTIVITÉ

Comptes nationaux du Niger				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	1 980,4	2 308,3	2 434,3	2 593,8
PIB nominal	1 530,4	1 755,0	1 871,2	1 968,5
Importations de biens et services	450,0	553,3	563,1	625,3
EMPLOIS	1 980,4	2 308,3	2 434,3	2 593,8
Consommation Finale	1 477,1	1 611,0	1 693,8	1 743,7
Publique	263,3	280,1	286,2	339,6
Privée	1 213,8	1 330,9	1 407,6	1 404,2
Formation brute de capital fixe (b)	223,3	399,2	427,5	475,5
Exportations de biens et services	280,0	298,1	313,0	374,6
Épargne intérieure brute	53,3	144,0	177,4	224,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 170,0	- 255,2	- 250,1	- 250,7
Taux d'investissement (en %)	14,6	22,7	22,8	24,2
Variation en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	- 0,8	7,4	5,1	3,1
Déflateur du PIB (en moyenne)	0,6	6,8	1,4	2,0
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,2	7,8	0,0	0,1
(a) : estimations - (b) y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En 2007, l'économie nigérienne a enregistré un ralentissement de son rythme de croissance, à 3,1 %, après deux années marquées par une notable amélioration de ses résultats : 5,1 % en 2006 et 7,4 % en 2005. Cette évolution provient en partie des faibles performances des secteurs primaire et secondaire.

Le niveau insuffisant de la pluviométrie observé en 2007 explique la baisse de 2,2 % des productions vivrière et céréalière, notamment de mil et de sorgho (- 5,1 % en 2007).

Selon le Gouvernement¹, la sécurité alimentaire s'est améliorée en 2006 et 2007, grâce à une récolte exceptionnelle en 2006 et à la reconstitution des stocks céréaliers de sécurité (78 000 tonnes fin 2007). Cependant, la récolte moins bonne que prévu de la campagne 2007-2008 a accru la vulnérabilité de certaines régions où la sécurité alimentaire est devenue plus précaire.

¹ « Mémoire de politiques économique et financière du Gouvernement du Niger pour 2008-2011 » pour la sixième Revue de l'Accord Triennal au titre de la FRPC — Juillet 2008 — FMI.

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Mil et sorgho	2 639,6	3 600,2	3 958,4	3 757,1
Riz Paddy	80,2	59,9	86,1	70,0
Arachides	159,1	139,0	152,6	147,7
Niébé	342,2	588,8	715,5	1 001,1
Coton-graine	10,0	10,4	10,7	nd

(a) estimations - Source : BCEAO

L'élevage constitue la deuxième filière d'exportation (après l'uranium). Le potentiel est important avec un cheptel, estimé à 30 millions de têtes de bétail, dominé par les caprins (38 %) et les ovins (31 %). Toutefois, en raison de l'insuffisance des infrastructures et de l'absence d'unités de transformation, le bétail est exporté principalement sur pied, notamment vers le Nigeria, la Libye et les pays du Maghreb.

Production et exportation d'uranium

(en tonnes)

	2004	2005	2006	2007
Production	3 273,0	2 999,7	3 431,6	3 154,5
Exportations	3 340,0	3 385,0	3 160,0	3 550,9

Source : BCEAO

Le secteur minier a enregistré des résultats en recul, la production d'uranium diminuant de 8 %, à 3 154 tonnes, en liaison avec le repli des extractions de la COMINAK.

Le Niger se classe parmi les cinq premiers pays producteurs d'uranium dans le monde (avec le Canada, l'Australie, la Russie et le Kazakhstan). En août 2007, la renégociation des accords entre le gouvernement nigérien et le groupe AREVA avait abouti au relèvement du prix du kilogramme d'uranium de FCFA 27 300 à FCFA 40 000 (+ 46,5 %). Un accord, signé en janvier 2008, entre les autorités du pays et AREVA, prévoit une nouvelle hausse des prix d'achat de l'uranium de 50 % pour 2008 et 2009 et l'agrément pour le lancement du projet d'exploitation du gisement d'Imouraren, près d'Agadez. Ce dernier, qui représente un investissement de l'ordre de EUR 1 milliard, devrait permettre un doublement de la production nigérienne dans la prochaine décennie et placer le Niger au deuxième rang mondial avec une production de près de 6 000 tonnes par an.

Jusqu'à présent, la COMINAK² assure, en moyenne, les deux tiers de la production dont la quasi-totalité est exportée vers la France et le Japon. L'arrivée sur le marché de la Chine, dont le parc de centrales nucléaires est appelé à connaître une croissance très rapide, accentue la concurrence. Ainsi, en novembre 2007, la société SINO-URANIUM, filiale de l'entreprise publique CHINA NATIONAL NUCLEAR CORPORATION, qui explore depuis 2006 l'importante concession de Tegguidda, a obtenu le permis d'exploitation du gisement d'Azelik.

² L'extraction d'uranium est assurée par deux sociétés d'économie mixte : la COMINAK (Compagnie minière d'Akouta, détenue à 31 % par le Niger, 34 % par Areva, 25 % par le japonais Ourd et 10 % par l'espagnol Enusa) et la SOMAIR (Société minière de l'Air, détenue à 37 % par le Niger et 63 % par AREVA).

Cependant, la persistance de la rébellion dans le nord du pays peut entraver le développement des activités minières. Depuis août 2007, l'état de « mise en garde », forme d'état d'exception, a été instauré dans la région d'Agadez et est reconduit par période de trois mois.

Indépendamment de l'uranium, le sous-sol nigérien détient d'importants potentiels, exploités comme le charbon ou en attente d'exploitation comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader ou les réserves de pétrole et de gaz de la région de l'Agadem, près du lac Tchad ou dans la région d'Agadez. C'est pour exploiter un gisement récemment découvert dans cette dernière région et estimé à plus de 300 millions de barils qu'un contrat de partage de production a été signé, au début 2008, avec une société chinoise. En juin 2008, les autorités ont également signé avec la CHINA NATIONAL PETROLEUM CORP (CNPC) un contrat d'exploitation pétrolière, sur le bloc d'Agadem.

Le secteur industriel reste peu développé et concentré sur quelques branches (agro-alimentaire, textile, bâtiment et travaux publics). En 2007, l'indice de la production industrielle a reculé de 4 %.

Le secteur tertiaire, qui représente environ 46 % du PIB, a connu en 2007 une croissance de 11,3 %, soutenue, notamment, par les activités non marchandes (+ 17 %) et celles liées aux importations (+ 17 %). Le chiffre d'affaires du commerce de détail n'a, en revanche, que faiblement progressé (+ 0,5 %).

La stabilité des prix enregistrée en 2007 a résulté de la baisse des prix alimentaires, due à l'amélioration de l'offre de céréales de la campagne agricole 2006-2007.

FINANCES PUBLIQUES

Les résultats obtenus par le Niger en matière de finances publiques sont globalement conformes au programme conclu avec le FMI. Le déficit budgétaire global (hors dons) s'est, néanmoins, creusé, passant de 6,4 % du PIB à 9 % en 2007.

En 2007, le Niger est parvenu à augmenter de 25 % ses recettes domestiques, qui ont atteint 15,7 % du PIB contre 13,2 % en 2006. Les recettes fiscales se sont accrues de 14,4 %, pour atteindre FCFA 233 milliards, soit quasiment le montant de l'ensemble des dépenses courantes. Le taux de pression fiscale, en progression de 10,9 % à 11,8 % du PIB, demeure cependant très faible et explique les difficultés financières structurelles de l'État nigérien.

Cette modeste performance fiscale du Niger, en dépit des efforts fournis par les régies financières et du renforcement des contrôles douaniers, est en grande partie liée à l'existence d'un secteur informel omniprésent (son poids est estimé à environ 75 % du PIB), à une assiette d'imposition réduite et à de nombreuses exonérations.

Les recettes non fiscales enregistrent, pour la deuxième année, une forte hausse (+ 85 %), du fait de recettes exceptionnelles provenant de la délivrance de permis de recherche dans le secteur minier. Le Trésor a aussi reçu, en fin d'année 2007, le produit de la vente d'une nouvelle licence de téléphonie mobile pour FCFA 31 milliards.

Tableau des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	262,1	323,1	339,6	427,6
Recettes	172,9	189,0	247,3	309,0
Recettes fiscales	167,6	181,3	203,9	233,2
Recettes non fiscales	1,4	4,9	38,5	71,2
Autres recettes	3,9	2,8	4,9	4,6
Dons extérieurs	89,2	134,1	92,3	118,6
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	300,7	358,3	356,8	446,5
Dépenses courantes	155,8	165,2	174,2	239,4
Salaires	59,2	63,0	68,0	72,2
Intérêts de la dette publique	8,1	10,1	4,9	7,1
Intérieure	0,1	2,1	1,2	4,4
Extérieure	8,0	8,0	3,7	2,7
Autres dépenses courantes	88,5	92,1	101,3	160,1
dont transferts et subventions	38,2	31,9	43,5	58,3
Dépenses en capital	144,0	193,3	182,6	207,1
Sur financement interne	34,0	51,0	51,5	73,7
Sur financement externe	110,0	142,3	131,1	133,4
Prêts Nets	0,9	- 0,2	0,0	0,0
SOLDE BASE ENGAGEMENT (hors dons)	- 127,8	- 169,3	- 109,5	- 137,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 8,8	- 17,1	26,5	3,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 38,6	- 35,2	- 17,2	- 18,9
ARRIÉRÉS	- 19,3	- 12,4	- 14,0	- 8,6
Arriérés intérieurs (intérêts)	- 19,3	- 12,4	- 14,0	- 8,6
Arriérés extérieurs (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 57,9	- 64,2	- 41,6	- 67,4
FINANCEMENT	73,9	47,5	29,5	27,3
Financement intérieur	24,5	1,5	- 91,2	- 21,7
Financement bancaire	28,7	- 14,8	- 82,8	- 31,6
Financement non bancaire	- 4,2	16,3	- 8,4	9,9
Financement extérieur	49,4	46,0	120,7	49,0
Tirages sur emprunts	64,1	57,6	59,8	51,6
Amortissement dû	- 22,4	- 14,6	- 726,0	- 6,1
Réaménagement de la dette (remise de dette)	1,0	0	784,3	0,0
Autres financements	6,7	3,0	2,6	3,5
Ajustement statistique	16,0	- 16,7	- 12,1	- 40,1
PIB (au prix du marché)	1 530,4	1 755,0	1 871,2	1 968,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	11,3	10,8	13,2	15,7
Dépenses courantes	10,2	9,4	9,3	12,2
Solde :				
budgétaire de base (4)	-1,2	-1,5	1,2	-0,2
base engagements (dons compris)	-2,5	-2,0	-0,9	-1,0
base caisse	-3,8	-2,7	-1,7	-1,4
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

Les dépenses totales ont connu en 2007 une forte poussée (+ 25,2 %), les dépenses courantes progressant de 37,4 %, notamment sous l'effet d'une hausse de 34 % des transferts et subventions. Les dépenses salariales ont progressé de 6,1 %, en liaison avec le renforcement des moyens en personnels dans les secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation. Le ratio rapportant les dépenses salariales aux recettes fiscales poursuit sa décrue, à 31 % en 2007 contre 33,3 % en 2006 et 34,7 % en 2005. Les dépenses en capital, financées pour près des deux tiers sur ressources externes, ont connu une augmentation de 13,4 %. Conformément à ses engagements, l'État a poursuivi sa politique d'apurement des arriérés intérieurs, pour un montant de FCFA 8,6 milliards.

En matière de réformes structurelles, la privatisation de la société d'électricité (NIGELEC) a encore été retardée, en raison de l'importance des investissements à réaliser (estimés entre USD 60 et 100 millions) pour moderniser et étendre le réseau de distribution. Celle de la société de distribution en gros de produits pétroliers (SONIDEP) a échoué, notamment à cause des difficultés à trouver des partenaires étrangers. Dans le cadre de la privatisation en cours du Crédit du Niger, une des mesures prévue par le programme FMI, après l'appel à la manifestation d'intérêt, visait à solliciter pour fin septembre 2007 des offres d'achat. Cet objectif a été atteint et pourrait permettre l'achèvement du processus de privatisation dans le courant de l'année 2008.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit courant s'est creusé de 7,2 % par rapport à 2006, pour atteindre FCFA 176 milliards, soit - 8,9 % du PIB. Le déficit commercial a connu une diminution de 14,3 % qui résulte du dynamisme des exportations (+ 23 %), en particulier les ventes d'uranium (43,8 % du total) qui ont progressé de près de 80 %. Les importations ont augmenté de 11 % en liaison, notamment, avec l'alourdissement de la facture pétrolière (+ 21,9 %) et les achats de biens d'équipement liés à la prospection et à la mise en exploitation des nouveaux sites miniers.

Ces résultats commerciaux globalement satisfaisants ont été contrebalancés par un alourdissement de 15 % du déficit de la balance des services. Cette évolution traduit en particulier la hausse des coûts de transport et d'assurance liés à l'acheminement des équipements miniers au Niger.

Le solde négatif des transactions courantes a été plus que compensé par l'excédent du compte de capital et des opérations financières. Au total, le solde global des paiements extérieurs a dégagé, pour la troisième année consécutive, un excédent, à FCFA 69,6 milliards, soit 3,5 % du PIB (4,6 % en 2006).

Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 122,0	- 164,3	- 164,0	- 175,9
Balance commerciale	- 80,8	- 154,0	- 125,7	- 107,7
Exportations FOB	230,7	251,9	265,6	326,7
Uranium	70,1	78,5	79,6	143,1
Or	10,3	34,2	25,0	Nd
Élevage	32,4	31,8	35,5	35,4
Niébé	10,7	13,5	19,1	18,8
Cuirs et peaux	4,0	1,0	1,4	2,0
Importations FOB	- 311,5	- 405,9	- 391,3	- 434,4
Biens d'équipement	- 141,0	- 142,4	- 162,0	- 181,7
Produits pétroliers	- 30,2	- 64,3	- 80,5	- 98,1
Balance des services	- 89,2	- 101,2	- 124,4	- 143,0
Dont fret et assurance /marchandises	- 74,2	- 102,7	- 124,4	- 128,5
Balance des revenus	- 6,8	- 5,0	0,6	- 7,6
Dont intérêts de la dette publique	- 8,0	- 5,0	- 3,7	- 2,7
Balance des transferts courants	54,8	95,8	85,4	82,4
Secteur privé	16,2	37,4	41,6	42,4
Secteur public	38,6	58,4	43,9	40,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	121,5	185,0	260,8	250,0
Transferts de capital (remise de dette comprise)	203,2	99,3	909,4	157,1
Opérations financières	- 81,7	85,7	- 648,7	92,9
Investissements directs	7,0	18,3	26,9	32,0
Investissements de portefeuille	2,6	22,0	- 2,0	4,9
Autres investissements	- 91,3	45,3	- 673,6	56,0
ERREURS ET OMISSIONS	- 9,7	- 8,3	- 9,4	- 4,5
SOLDE GLOBAL	- 10,2	12,4	87,3	69,6
POUR MÉMOIRE :				
Financement exceptionnel	157,6	21,2	797,5	3,4
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	6,7	3,0	3,0	3,4
Remises de dettes	150,9	18,2	794,5	0,0
Exportations / Importations (%)	74,1	62,1	67,9	75,2

(a) estimations

Source : BCEAO

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Niger s'élevait, fin 2006, à USD 805 millions, en baisse de plus de 59 % par rapport à son niveau de 2005, en liaison avec les annulations (FCFA 784,3 milliards) obtenues dans le cadre de l'IADM qui ont permis au Niger de ramener le ratio de sa dette extérieure sur PIB à 22,5 % contre 59,5 % un an plus tôt. Cet endettement, à long terme et concessionnel, contracté à hauteur de 63,4 % auprès des créanciers multilatéraux, représentait toutefois encore 134,4 % des exportations en 2006.

L'analyse de viabilité de la dette, effectuée par le FMI dans le cadre de la 5^{ème} revue du programme, en octobre 2007, a fait ressortir que le Niger restait exposé à un risque, modéré, de surendettement, malgré les annulations de dettes mises en œuvre à la suite du franchissement du point d'achèvement PPTE en avril 2004. L'évolution au cours des prochaines années des ratios de dette restera sensible aux conditions financières des nouveaux emprunts contractés, ce qui plaide pour un recours prédominant à des financements concessionnels.

Dettes extérieures du Niger				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	2 070,0	1 973,0	1 980,0	805,0
Dettes à long terme	1 929,0	1 829,0	1 811,0	729,0
Dettes publiques garanties	1 883,0	1 790,0	1 778,0	703,0
Dettes privées non garanties	46,0	39,0	33,0	26,0
Recours aux crédits FMI	131,0	135,0	128,0	27,0
Dettes à court terme	10,0	9,0	41,0	49,0
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	7,0	3,0	38,0	40,0
Envers créanciers publics	7,0	3,0	38,0	40,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dette à long terme	54,0	17,0	62,0	62,0
Envers créanciers publics	46,0	17,0	62,0	62,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	497,5	371,6	350,2	134,4
Dettes extérieures / PIB	81,9	68,0	59,5	22,5
Service payé de la dette / exportations biens et services	7,9	8,1	6,7	30,2
Service payé de la dette / recettes budgétaires	12,2	13,1	10,6	38,2
Dettes multilatérales / dettes totales	68,9	80,7	79,6	63,4
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

SYSTÈME BANCAIRE

À la fin de l'année 2007, le système bancaire était composé de dix banques et deux établissements financiers, situation inchangée par rapport à 2006. Le volume global des emplois a augmenté de 20,7 % en 2007, s'élevant à FCFA 253 milliards contre FCFA 209 milliards en 2006. Ils représentent 3 % du total de l'UMOA. Les prêts à court terme (54,2 % du total des concours accordés à la clientèle) ont augmenté de 6,2 %. Ces concours sont essentiellement concentrés dans le secteur du commerce et du transport. Les crédits à moyen terme se sont établis à FCFA 63 milliards (+ 62,5 %) et ceux à long terme sont demeurés marginaux, à FCFA 10 milliards (+ 39,7 %).

Système bancaire du Niger							
<i>(en milliards de francs CFA)</i>							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Op. de trésorerie et interbancaires	66,3	68,7	127,7	Op. de trésorerie et interbancaires	21,3	33,3	52,5
Emplois clientèle	131,2	165,8	203,1	Ressources clientèle	173,7	199,9	277,0
Opérations sur titres et diverses	18,0	22,5	28,2	Op. s/ titres et divers	8,5	10,1	10,9
Valeurs immobilisées	19,3	21,1	21,3	Provisions, Fonds propres et ass.	31,3	34,8	39,9
Total actif	234,9	278,1	380,3	Total passif	234,9	278,1	380,3
<i>Hors-bilan</i>							
Engagements de financement	11,8	10,6	11,9	Coefficient net d'exploitation (%)	70,9	70,3	69,5
Engagements de garantie	31,3	46,4	58,3	(Frais gén. + dot. am/PNB)			
Autres engagements	0,1	0,4	0,4	Taux de marge nette (%)	8,6	5,1	20,6
Engagements douteux	0,8	0,0	0,8	(Résultat net/Produit net bancaire)			
Total hors-bilan	44,1	57,4	71,4	Coefficient de rentabilité (%)	5,8	3,8	14,8
				(Résultat net/Fonds propres)			
Source : Commission bancaire de l'UMOA							

En ce qui concerne la qualité du portefeuille, le taux brut de dégradation du portefeuille de la clientèle s'est stabilisé, au niveau élevé d'environ 21 %. Le taux net de dégradation a augmenté, passant de 8,4 % à 10,7 %, traduisant le fléchissement du taux de provisionnement des créances en souffrance, de 67,2 % à 55,6 %.

Le produit net bancaire a augmenté de 11,1 %, pour s'établir à FCFA 28 milliards. Le résultat d'exploitation a doublé, passant de FCFA 4 à 8 milliards. Cette forte croissance résulte de la hausse de 10,1 % du produit global d'exploitation et de la baisse des provisions nettes sur risques de 59 %. Les indicateurs de rentabilité se sont sensiblement appréciés : le taux de marge nette a quasiment quadruplé, passant de 5,1 % en 2006 à 20,6 % en 2007 et le coefficient de rentabilité, de 3,8 % à 14,8 %.

Fin 2007, les dépôts du secteur de la microfinance représentaient FCFA 5,9 milliards, soit 3,0 % des dépôts bancaires. L'encours des crédits est estimé à FCFA 10,4 milliards (5,1 % des crédits bancaires), pour plus de 200 000 bénéficiaires directs contre 120 000 un an plus tôt. Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 9,7 %. La restructuration des deux plus grandes institutions de microfinance, TAIMAKO et MCPEC, a été engagée et une autorité de régulation de la microfinance créée en avril 2007.

En matière de lutte contre le blanchiment, la Loi uniforme a été promulguée au Niger en juin 2004 et le décret portant création de la CENTIF (Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières) adopté en septembre 2004. Après l'incendie de ses bureaux en juin 2007, la cellule a repris ses activités début 2008.

PERSPECTIVES

Selon les estimations de la BCEAO, la croissance ressortirait en progression, à 4,3 % en 2008. Malgré la hausse des exportations, notamment d'uranium, le déficit de la balance des transactions courantes (hors dons) atteindrait 13 % du PIB contre 11 % en 2007.

Début 2008, l'inflation s'est accélérée en liaison avec la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers ; elle est estimée à 8,1 % en moyenne pour les six premiers mois de l'année contre - 1,2 % au cours de la même période de l'an passé.

Le budget 2008 définitif intègre des ressources obtenues à la fin 2007 et non prises en compte dans le budget initial ainsi que des recettes supplémentaires du secteur minier. Il incorpore aussi des dépenses supplémentaires qui tiennent à la suspension, pendant plusieurs mois, de la TVA et des droits de douane sur le riz et à la progression des dépenses de développement, salariales et de sécurité. Selon le FMI, le déficit budgétaire (base engagement, hors dons) devrait ainsi s'élargir temporairement de - 6,9 % du PIB à - 11,5 % du PIB.

Le Niger demeure confronté à des défis de taille, vu la croissance rapide de la population, la faiblesse des indicateurs sociaux et la nécessité d'investissements majeurs dans l'agriculture et les infrastructures de soutien à la croissance.

SÉNÉGAL

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 197 161 km²
- **Population** : 12,1 millions d'habitants. Densité : 61 habitants/km². Part de la population urbaine : 41,6 %. Taux de croissance démographique : 2,5 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint-Louis.
- **Régime politique** : M. Abdoulaye Wade, élu Président de la République en 2000, a été réélu le 27 février 2007 au premier tour, avec près de 56 % des voix, pour un mandat de 5 ans. L'Assemblée nationale a voté, en juillet 2008, une loi portant de cinq à sept ans la durée du mandat présidentiel à partir des élections de 2012. Suite aux élections législatives du 3 juin 2007, M. Macky Sall a été remplacé au poste de Premier Ministre par M. Cheikh Hadjibou Soumaré.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 925 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	12,5 %	20,8 %	66,7 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	62,3	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	17,0 %
Taux de mortalité infantile :	7,7 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	156 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	39,3 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 59,1

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG). Il a organisé en mars 2008 le sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

Relations avec la communauté financière internationale

En 2003, un accord triennal FRPC a été signé avec le FMI pour un montant de USD 33 millions, entièrement décaissés. Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2004 et a été déclaré éligible au programme IADM. Au terme de la FRPC, un accord triennal au titre de l'ISPE¹ (Instrument de soutien à la politique économique) a été approuvé par le FMI le 2 novembre 2007. La première revue de cet accord, et celle au titre de l'article IV, ont été approuvées le 18 juin 2008. Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détient, en mars 2008, un portefeuille de 19 projets actifs, dont trois projets régionaux, correspondant à des engagements de financement de USD 701 millions.

À fin juillet 2007, le Sénégal était noté B + à long terme et B à court terme par Standard & Poor's. L'agence avait toutefois abaissé sa perspective, de « stable » à « négative », en juillet 2006.

¹ L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier — ou n'ayant pas besoin — d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays à élaborer des programmes économiques efficaces. Une fois ceux-ci approuvés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

ACTIVITÉ

Comptes nationaux du Sénégal				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	5 921,5	6 530,6	6 955,4	7 681,9
PIB (au prix du marché)	4 233,9	4 582,3	4 846,3	5 344,3
Importations de biens et services	1 687,6	1 948,4	2 109,0	2 337,6
EMPLOIS	5 921,5	6 530,6	6 955,4	7 681,9
Consommation Finale	3 825,1	3 936,3	4 303,6	4 731,5
Publique	581,6	594,9	867,9	858,7
Privée	3 243,6	3 341,4	3 435,6	3 872,8
Formation brute de capital fixe *	944,7	1 353,6	1 397,7	1 694,7
Exportations de biens et services	1 151,7	1 240,8	1 254,0	1 255,7
Épargne intérieure brute	408,7	646,0	542,8	612,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 535,9	- 707,6	- 855,0	- 1 081,8
Taux d'investissement (en %)	22,3	29,5	28,8	31,7
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	5,8	5,7	2,3	4,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	0,4	2,4	3,4	5,2
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,5	1,7	2,1	5,9
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

En 2007, après le ralentissement intervenu en 2006 (2,3 %), le Sénégal a vu son taux de croissance progresser à 4,8 %. Cette reprise de l'activité économique résulte du dynamisme des secteurs des services et de la construction, malgré la baisse de la production enregistrée dans le secteur agricole.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Arachides (milliers de tonnes)	602,6	703,3	460,5	331,2
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	150,0	150,0	150,0	150,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	39,7	45,0	52,0	45,1
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	195,0	195,0	180,0	180,0
Mil/sorgho (milliers de tonnes)	450,2	752,5	615,3	439,2
Maïs (milliers de tonnes)	400,6	400,0	181,6	158,3
Riz paddy (milliers de tonnes)	232,7	279,1	190,5	193,4
(a) estimations				
Sources : BCEAO, administrations sénégalaises				

Dans le secteur primaire, quasiment toutes les cultures vivrières ont connu une baisse sensible de leur production, pour la deuxième année consécutive. L'agriculture a souffert de la persistance des difficultés financières au sein de certaines filières, de l'installation tardive des pluies et de leur arrêt précoce, ainsi que de l'insuffisance des engrais en relation avec la crise des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Selon les estimations disponibles, la campagne 2007-2008 aurait ainsi été marquée par un net recul des récoltes céréalières (- 25,4 %), dont le mil et le sorgho (- 28,6 %) et le maïs (- 12,8 %), et une diminution globale de 7 % de la production vivrière. En ce qui concerne les cultures d'exportation, on enregistre une forte baisse de la production de coton (- 13,2 %) et d'arachide (- 28 %).

Face à la crise alimentaire, le Sénégal a lancé en avril 2008 la Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA), plan chiffré à FCFA 344,7 milliards qui vise à augmenter les productions de riz, de blé, de manioc et de maïs pour réduire la dépendance alimentaire du pays.

Après une année difficile en 2006, durant laquelle la production avait diminué de 18,4 %, la pêche, essentiellement artisanale, a connu une légère reprise en 2007 : les débarquements des pêcheurs seraient en hausse de 1,7 % par rapport à l'année antérieure.

Dans le secteur secondaire, la production industrielle a enregistré une progression de 3,1 % sur l'ensemble de 2007. Ce secteur repose principalement sur l'extraction et la transformation des phosphates (en engrais pour le marché local et en acide phosphorique pour le marché indien), la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail et la valorisation des produits de la mer. Cette hausse de la production industrielle s'explique par l'intensification des activités extractives, notamment des phosphates (+ 16,2 %), suite à la reprise de l'activité des Industries Chimiques du Sénégal (ICS).

Phosphates				
	2004	2005	2006	2007
Production (milliers de tonnes)	1 753,8	1 689,0	766,8	890,8
Sources : BCEAO, administrations sénégalaises				

Les ICS, plus grande entreprise du Sénégal, ont connu d'importantes difficultés financières en 2006, les poussant à interrompre temporairement leurs activités. La mise en œuvre d'un projet de recapitalisation, suite à l'accord passé entre l'État sénégalais et le groupe indien IFFCO (qui détient, depuis avril 2008, 85 % des actions de la société), a permis une reprise progressive de la production.

La SAR (Société Africaine de Raffinage) a repris ses activités en 2007, après les avoir interrompu en 2006 en raison de graves difficultés financières. L'obtention auprès d'un pool bancaire d'un financement sous forme de crédit renouvelable a facilité le fonctionnement de la société. Par ailleurs, l'État a acquis une partie des actions de la SAR, portant sa part de capital à 65 %. Dans le domaine de l'énergie, la SENELEC (Société Nationale d'Électricité) n'était pas parvenue, en 2006, à satisfaire dans de bonnes conditions la totalité de la demande, en raison de l'insuffisance des capacités de production du pays et de difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers. La mise en marche, en 2007, de nouvelles centrales électriques, ainsi que l'application d'un plan de restructuration de la branche, avec recapitalisation de la SENELEC à concurrence de FCFA 65 milliards par l'État, ont favorisé une meilleure alimentation en électricité en 2007 et devraient permettre au secteur d'accroître régulièrement sa production jusqu'en 2010. Par ailleurs, en juin 2008, le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé l'octroi d'un crédit IDA de USD 80 millions pour appuyer le redressement du secteur de l'énergie, et notamment aider la SENELEC à restaurer ses équilibres financiers.

Le secteur du BTP s'est montré particulièrement dynamique en 2007, en raison de l'ampleur des investissements publics : Programme d'amélioration de la mobilité urbaine (PAMU) à Dakar, travaux liés à l'organisation de la Conférence islamique ainsi qu'au Port autonome de Dakar (PAD), construction de trois centrales électriques et construction de l'autoroute Dakar-Diamniadio. En outre, les transferts des non résidents ont alimenté la demande immobilière.

Le gouvernement du Sénégal et la société émirati JAFZA, filiale du groupe DUBAI PORTS WORLD, ont par ailleurs signé en janvier 2008 la convention de développement de la zone économique spéciale de Dakar. L'investissement devrait s'élever à USD 800 millions. La réalisation des infrastructures de cette zone devrait débuter à la fin de 2008 et les premières opérations sont attendues pour l'année 2010.

Avec le BTP, le secteur tertiaire a été, en 2007, un des principaux moteurs de la croissance. Il a progressé de 6,8 % contre 5,5 % un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la croissance de 14 % de l'activité dans la branche « Postes et télécommunications ». Les télécommunications et, en particulier, la téléphonie mobile, bénéficient d'une très forte hausse de la demande depuis plusieurs années. Le nombre de lignes de téléphones mobiles est ainsi passé de 390 000 en 2000 à 1,7 million fin 2005 et à 3,3 millions fin mars 2007. La SONATEL (Société Nationale des Télécommunications), détenue à 42,3 % par France Télécom, est le premier opérateur du secteur. Par ailleurs, environ quarante centres d'appels pourraient être prochainement créés pour un montant d'investissements de l'ordre de FCFA 27,7 milliards.

La société DUBAI PORTS WORLD (des Émirats arabes unis) a remporté en octobre 2007 la concession du port à conteneurs de Dakar pour une durée de 25 ans, au détriment du groupe français BOLLORÉ, qui gère ces installations depuis leur création. Après une période de transition, DP WORLD gère entièrement le port de Dakar depuis le 30 juin 2008. Le plan d'investissement de DPW pour les 25 prochaines années est estimé à FCFA 300 milliards.

Enfin, l'indice moyen du chiffre d'affaires du commerce de détail a progressé en 2007 de 9,1 %.

En 2007, les différentes composantes de la demande ont suivi une tendance à la hausse. La consommation des ménages a augmenté de 12,7 %, malgré une légère hausse du taux d'épargne, de 0,3 point, qui a atteint 11,5 % du PIB. Les transferts des migrants, qui sont demeurés à un niveau élevé, expliquent en partie le dynamisme de la consommation. La consommation publique s'est stabilisée, en diminution de 1,1 % seulement par rapport à 2006. Le taux d'investissement a augmenté en 2007 pour s'établir à 31,7 %, alors qu'il avait baissé en 2006, à 28,8 %.

En moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation a progressé de 5,9 %, au lieu de 2,1 % en 2006. Cette évolution résulte du renchérissement des denrées alimentaires (+ 7 %), en particulier du lait, du riz et de l'huile, et des produits alimentaires importés, et de la hausse du prix de l'énergie. Les prix des carburants ont connu une flambée (+ 15,3 % pour le gazole), ceux du gaz ont crû de 41,5 %, ceux du ciment de 13,1 % tandis que les tarifs de l'électricité ont été relevés de 6 % en novembre 2007. Toutefois, des mesures temporaires de baisse des droits de douane ainsi que des exonérations de TVA sur certains produits ont limité, dans une certaine mesure, la hausse des prix.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques a été marquée en 2007 par une réduction du déficit budgétaire, base engagements, hors dons, qui est passé de 6,6 % à 5,9 % du PIB. Cette amélioration s'explique par une progression des recettes (+ 16,2 %) beaucoup plus soutenue que celle des dépenses totales (+ 9,2 %).

Les recettes fiscales, qui représentent plus de 85 % des recettes totales de l'État, ont progressé de 16,6 % en 2007. Cette augmentation résulte de la mise en œuvre de réformes visant à élargir l'assiette fiscale, notamment des mesures de renforcement de l'efficacité des régies financières. Le renchérissement du prix du baril du pétrole a aussi contribué à cette bonne tenue des recettes fiscales, les recettes sur les produits pétroliers représentant 4 % du PIB et 20 % des recettes fiscales.

Les dépenses totales et prêts nets en 2007 n'ont progressé que de 9,2 %, contre 20,4 % en 2006, grâce notamment, à la faible augmentation des dépenses courantes (+ 1,6 % contre + 31,2 % en 2006). Les intérêts payés sur la dette publique, particulièrement extérieure, ont, en effet, baissé de 31 % en liaison

avec les annulations de dette de 2006. Les traitements et salaires ont connu une nette augmentation (+ 14,7 %), en relation avec la poursuite de la politique de recrutement et de valorisation de l'échelle de rémunération des fonctionnaires de l'État.

Les dépenses en capital se sont accrues de 28,1 %, sous la double impulsion des investissements financés sur ressources internes (+ 17,2 %) et externes (+ 54 %).

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	864,8	955,8	1 036,0	1 252,9
Recettes	776,8	880,2	962,6	1 118,8
Recettes fiscales	738,5	850,8	921,9	1 074,6
Recettes non fiscales	38,3	29,4	40,7	44,2
Dons extérieurs	88,0	75,6	73,4	134,1
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 008,0	1 094,7	1 317,7	1 439,0
Dépenses courantes	565,4	632,1	829,0	841,9
Salaires	217,6	255,0	286,2	328,5
Intérêts de la dette publique	46,7	40,9	42,0	29,0
Intérieure	5,6	4,8	6,5	7,4
Extérieure	41,1	36,1	35,5	21,6
Autres dépenses courantes	301,1	336,2	500,8	484,4
Dépenses en capital	410,3	454,7	474,9	608,5
Sur financement interne	221,3	287,0	337,1	395,4
Sur financement externe	189,0	167,7	137,8	213,1
Prêts Nets	12,3	16,9	27,0	5,4
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	36,8	2,0	- 161,5	- 89,5
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 143,2	- 138,9	- 281,7	- 186,1
AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 143,2	- 138,9	- 281,7	- 186,1
FINANCEMENT	145,4	135,8	284,8	187,2
Financement intérieur	3,3	- 25,3	163,5	56,0
Financement bancaire	- 40,3	- 59,2	46,3	92,0
Financement non bancaire	43,6	33,9	117,2	- 36,0
Financement extérieur	142,1	161,1	121,3	131,2
Tirages sur emprunts	156,6	153,5	131,1	156,2
Amortissement	- 126,9	- 122,0	- 57,6	- 54,0
Réaménagement de la dette	109,0	113,0	41,0	21,0
Autres financements	3,4	16,6	6,8	8,0
Ajustement statistique	2,2	-3,1	3,1	1,1
PIB (au prix du marché)	4 233,9	4 582,3	4 846,3	5 344,3
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	20,4	20,9	21,5	20,9
Dépenses courantes	13,4	13,8	17,1	15,8
Solde :				
Budgétaire de base (4)	- 1,0	- 1,0	- 4,5	- 2,0
base engagements (dons compris)	- 3,4	- 3,0	- 5,8	- 3,5
base caisse	- 3,4	- 3,0	- 5,8	- 3,5
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

En août 2007, l'État sénégalais a réalisé une émission de bons du Trésor pour FCFA 67,2 milliards. Il a également émis des emprunts obligataires d'une durée de dix ans, en juin 2007 (FCFA 58,7 milliards à 5,5 %) et de cinq ans, en octobre 2007 (FCFA 57,1 milliards à 5,5 %). En juillet 2008, il a lancé sur le marché de l'UEMOA un emprunt obligataire de FCFA 60 milliards (à 10 ans et à 7 %) et une émission de bons du trésor de FCFA 40 milliards. Toutefois, les soumissions enregistrées, à cette occasion, n'ont finalement porté que sur des montants de FCFA 25 milliards en obligations et 40 milliards en bons du trésor à deux ans, à un taux compris entre 5 et 7 %, traduisant une baisse de l'appétit des investisseurs pour la dette à long terme sénégalaise.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Sénégal				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 271,1	- 357,2	- 450,7	- 542,7
Balance commerciale	- 521,1	- 691,3	- 836,5	- 1 062,2
Exportations FOB	797,4	832,4	833,5	809,6
<i>Produits arachidières</i>	17,4	20,8	29,0	32,5
<i>Produits de la mer</i>	163,3	154,6	150,3	152,7
<i>Phosphates et acide phosphorique</i>	4,4	3,4	4,8	5,2
<i>Produits pétroliers</i>	115,2	162,8	189,3	157,1
Importations FOB	- 1 318,5	- 1 523,7	- 1 669,9	- 1 871,8
<i>Biens d'équipement</i>	- 189,3	- 378,9	- 472,9	- 529,8
<i>Produits pétroliers</i>	- 255,8	- 431,6	- 460,8	- 476,6
<i>Produits alimentaires</i>	- 345,6	- 340,2	- 348,0	- 357,8
Balance des services, dont	- 14,8	- 16,3	- 18,5	- 19,6
Fret	- 178,3	- 193,5	- 226,9	- 254,4
Balance des revenus	- 69,1	- 47,2	- 33,2	- 30,9
dont intérêts de la dette publique	- 47,3	- 30,1	- 22,6	- 21,6
Balance des transferts courants	333,9	397,6	437,5	570,0
Secteur privé	269,6	340,8	409,3	484,0
Secteur public	64,3	56,8	28,2	86,0
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	368,4	339,0	546,1	612,3
Transferts de capital (remise de dette comprise)	396,2	105,2	1 185,9	175,7
Opérations financières	- 27,8	233,8	- 639,8	436,6
Investissements directs	33,8	27,6	110,0	142,5
Investissements de portefeuille	- 14,7	14,4	- 3,3	21,8
Autres investissements	- 46,9	191,8	- 746,5	272,3
ERREURS ET OMISSIONS	9,1	4,1	5,3	- 0,2
SOLDE GLOBAL	106,4	- 14,1	100,8	69,4
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	371,7	86,2	1 114,9	21,0
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	46,2	33,0	0,0	0,0
Remises de dette	322,1	36,6	1 114,9	21,0
Exportations / Importations (%)	60,5	54,6	49,9	43,3
(a) estimations				
N.B. : Le signe (+) indique un excédent, le signe (-) un déficit.				
Source : BCEAO				

Le déficit des transactions courantes a atteint 10,2 % du PIB (9,3 % en 2006), en liaison avec l'accentuation du déficit de la balance commerciale.

Le creusement du déficit de la balance commerciale (+ 27,0 %) s'explique par la forte progression des importations (+ 12,1 %), et la baisse du niveau des exportations (– 2,9 %). L'évolution des importations est imputable principalement à l'augmentation de plus de 12 % de la facture des biens d'équipement. La contre-performance des exportations s'explique notamment par la baisse de 17 % des exportations des produits pétroliers (qui représentent, avec les produits de la mer, 38 % des exportations totales) en liaison avec les difficultés de la SAR². Le taux de couverture des importations par les exportations est passé de 49,9 % en 2006 à 43,3 % en 2007. Le déficit commercial s'établit à 19,9 % du PIB contre 17,3 % en 2006.

Le déficit des revenus s'est réduit, grâce à la baisse des intérêts versés sur la dette publique.

L'excédent de la balance des transferts courants a continué de progresser (+ 30,3 %), grâce aux transferts de fonds des travailleurs émigrés et aux transferts publics, qui ont triplé entre 2006 et 2007.

L'excédent du compte de capital et des opérations financières a enregistré en 2007 une progression de plus de 12 %, en liaison avec les entrées de ressources liées à la cession de la troisième licence de téléphonie mobile à SUDATEL, opérateur soudanais, à la mise en valeur des minerais de fer du Falémé, et à la réduction du poste « autres investissements » qui avait enregistré les annulations de dettes en 2006. Le solde global de la balance des paiements est ainsi demeuré excédentaire, à hauteur de FCFA 69,4 milliards, en retrait toutefois de 30 % par rapport à l'excédent enregistré en 2006.

Dettes extérieures du Sénégal				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	4 386,0	3 941,0	3 882,0	1 984,0
Dettes à long terme	3 990,0	3 701,0	3 698,0	1 863,0
Dettes publiques garanties	3 940,0	3 556,0	3 557,0	1 712,0
Dettes privées non garanties	50,0	145,0	141,0	151,0
Recours aux crédits FMI	240,0	204,0	148,0	26,0
Dettes à court terme	156,0	36,0	36,0	95,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	2,0	0,0	0,0	0,0
Envers créanciers publics	2,0	0,0	0,0	0,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	10,0	13,0	10,0	11,0
Envers créanciers publics	10,0	13,0	10,0	11,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	239,7	180,4	165,0	82,7
Dettes extérieures / PIB	64,2	49,1	44,7	21,4
Service payé de la dette / exportations biens et services	13,3	15,4	8,7	8,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	19,6	22,8	12,2	11,0
Dettes multilatérales / dettes totales	58,8	72,6	73,0	49,8
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

² Les difficultés de trésorerie de la SAR et le fonctionnement restreint de ses activités de raffinage se sont traduits par une baisse de l'approvisionnement des marchés de la Gambie, de la Guinée-Bissau et du Mali.

En diminution de moitié par rapport à 2005 en liaison avec les annulations de dette dont a bénéficié le pays dans le cadre de l'IADM, la dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à près de USD 2 milliards fin 2006. Après s'être stabilisée en 2005, la dette à court terme a enregistré une hausse importante en 2006 (+ 164 %) pour s'établir à USD 95 millions. À fin 2006, l'encours total de dette extérieure représentait 21 % du PIB, soit deux fois moins qu'en 2005. Les ratios du service de la dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires se sont élevés respectivement à 8,4 % et 11,0 %.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2007, le système bancaire sénégalais comptait 17 banques (contre 18 en 2006) et 4 établissements financiers (inchangé par rapport à 2006). Le nombre d'établissements a diminué avec l'absorption de ATTIJARIWafa Bank, par la banque sénégaléo-tunisienne, qui est devenue ATTIJARI Bank Sénégal

Système bancaire du Sénégal								
(en milliards de francs CFA)								
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007	
Op. de trésorerie et interbancaires	299,7	351,1	451,8	Op. de trésorerie et interbancaires	111,1	163,5	238,6	
Opérations avec la clientèle	1 098,6	1 228,3	1 281,4	Opérations avec la clientèle	1 380,9	1 493,5	1 659,9	
Opérations sur titres et diverses	272,1	276,6	394,8	Divers	75,5	68,1	91,5	
Valeurs immobilisées	97,3	105,9	128,0	Provisions, fonds propres et ass.	200,1	236,7	266,0	
Total actif	1 767,7	1 961,8	2 256,0	Total passif	1 767,7	1 961,8	2 256,0	
<i>Hors-bilan</i>								
Engagements de financement	120,2	139,6	236,9	Coefficient net d'exploitation (%)	56,0	57,4	60,4	
Engagements de garantie	266,9	281,0	302,4	(Frais gén. + dot. am/PNB)				
Engagements douteux	2,1	2,0	2,0	Taux de marge nette (%)	23,1	23,1	24,2	
Autres engagements	0,1	0,2	2,0	(Résultat net/Produit net bancaire)				
				Coefficient de rentabilité (%)	15,5	14,5	14,6	
				(Résultat net/Fonds propres)				
Total hors-bilan	389,3	422,8	543,2					

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Les emplois globaux représentaient 25,4 % du total de l'UEMOA. Les crédits à la clientèle ont progressé de 5,9 %. Alors que les crédits à court terme ont baissé de 1,5 % par rapport à 2006, les crédits à moyen terme ont augmenté de 15,3 % et ceux à long terme de 16,7 %. Les concours sont concentrés sur les industries manufacturières, le commerce et les services à la collectivité et aux personnes.

La qualité du portefeuille s'est stabilisée : les crédits en souffrance net n'ont progressé que de 1,1 %. Le taux brut de dégradation du portefeuille clientèle a atteint à 16,9 % et le taux de provisionnement s'est amélioré de 2,1 points, à 53,8 %.

Les ressources se sont établies à FCFA 2 019 milliards, en progression de 12,2 % par rapport à 2006. Les fonds propres se sont consolidés de FCFA 24 milliards pour atteindre FCFA 208 milliards alors que les dépôts et emprunts progressaient de 11,1 %.

Le produit net bancaire s'est élevé à FCFA 146 milliards, contre FCFA 134 milliards en 2006. Le résultat d'exploitation a augmenté de 17,7 %, atteignant FCFA 50 milliards. Le bénéfice net provisoire a atteint FCFA 35 milliards à la fin 2007, en progression de 12,9 %. Le taux de marge nette s'est accru de 1,1 point, s'établissant à 24,2 % tandis que le coefficient de rentabilité devrait se stabiliser à 14,6 %.

La situation de la microfinance au Sénégal à fin décembre 2007, par rapport à fin décembre 2006, laisse apparaître une diminution des crédits en souffrance (– 15 %), le taux brut de dégradation du portefeuille passant de 3,9 % à 2,6 %. Dans la même période, les encours de crédits (+ 37,4 %) et les dépôts (+ 43,2 %) se sont accrus fortement. En décembre 2007, on comptait environ 900 000 bénéficiaires directs (+ 12,5 % par rapport à décembre 2007).

En matière de lutte anti blanchiment, le Sénégal dispose d'une cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) fonctionnelle, qui a été créée en 2004.

PERSPECTIVES

En 2008, la croissance devrait s'inscrire en hausse en raison, notamment, du raffermissement des activités de la SAR et des ICS. Selon la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel atteindrait 5,3 % après 4,8 % en 2007.

Les difficultés d'approvisionnement en énergie devraient être réduites en 2008, suite à la mise en marche des nouvelles centrales électriques et à la mise en œuvre du plan de restructuration de la branche.

Le taux d'inflation estimé, en moyenne, à 5,7 % fin juin 2008 (5,5 % fin juin 2007) pourrait se maintenir en 2008 au-dessus de sa tendance historique de court terme. Le renforcement des pressions inflationnistes résulterait essentiellement du renchérissement du lait, de l'huile et du riz importé, en rapport avec les tensions sur les marchés mondiaux, ainsi que de ceux des carburants et des services de transport.

Sur le plan budgétaire, des efforts accrus seront nécessaires pour limiter le déficit public et le ramener, comme cela est prévu, à environ 4 % du PIB au cours des trois prochaines années.

Le déficit de la balance des transactions courantes ressortirait à 12 % du PIB contre 10,2 % en 2007. Le compte de capital et d'opérations financières serait excédentaire de FCFA 667,9 milliards, en liaison avec la hausse des investissements directs et des autres investissements.

TOGO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 56 785 km²
- **Population** : 6,4 millions d'habitants. Densité : 113 habitants/km². Part de la population urbaine : 36 %. Taux de croissance démographique : 2,7 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Lomé (capitale administrative), Sokodé, Kpalimé.
- **Régime politique** : En 2005, à la mort du Président Eyadema, son fils, Faure Gnassingbé, lui a succédé, dans des conditions contestées par l'opposition, avec 60 % des voix. La normalisation de la situation politique a permis la signature, en 2006, d'un « accord politique global inter togolais » et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale. Les élections législatives, plusieurs fois reportées, ont eu lieu en octobre 2007 et ont donné la majorité absolue au parti présidentiel.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 390 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	36,5 %	18,4 %	45,2 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	57,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	7,8 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	152 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	53,2 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 14,1

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) et du Conseil de l'entente.

Relations avec la communauté financière internationale

Les relations avec les institutions financières internationales étaient suspendues depuis 1998. En 2006, un Programme économique de référence (Staff Monitored Program — SMP —) a été conclu avec le FMI pour la période octobre 2006-juin 2007. La mise en œuvre satisfaisante de ce programme a permis de redresser la situation budgétaire et d'inverser le processus d'accumulation des arriérés intérieurs. Cela a facilité l'approbation par le FMI, en avril 2008, d'un accord triennal de USD 108,4 millions au titre de la FRPC, à l'appui du programme économique 2008-2010. Une tranche initiale de USD 21,8 millions a été immédiatement disponible. En janvier 2008, un protocole d'accord a été conclu avec la Banque mondiale concernant l'apurement d'environ USD 145 millions d'arriérés. La BAfD a approuvé, le 22 juillet 2008, un programme d'apurement des arriérés à hauteur de USD 24 millions, dans le cadre de la facilité d'aide aux pays fragiles. L'Union Européenne a, par ailleurs, accordé environ USD 30 millions de dons (en deux dons pour 2008 et 2009) pour permettre l'apurement des arriérés envers la BEI.

ACTIVITÉ

Les incertitudes socio-politiques et la suspension de la coopération avec la plupart des partenaires au développement depuis 1993 ont affecté durablement l'économie et les infrastructures du Togo. Les secteurs d'exportation traditionnels (phosphates, coton) se sont effondrés, laissant des entreprises publiques lourdement endettées, aux prises avec des problèmes majeurs de gouvernance. Seul secteur en bonne santé, le Port Autonome de Lomé (PAL) a su bénéficier des difficultés de ses concurrents ivoirien (crise politique) et béninois (capacités plus limitées). La situation du secteur bancaire — dont certains établissements étaient engagés dans le financement à perte des filières coton et phosphates — a également découragé l'investissement privé.

L'année 2007 a été marquée par l'achèvement, avec de bons résultats, du Programme de référence (SMP) et par la reprise, à la suite du bon déroulement des élections législatives d'octobre 2007, des relations avec l'Union Européenne, premier bailleur du Togo. Toutefois, la hausse des prix du pétrole — que les autorités ont choisi de ne pas répercuter sur les prix à la pompe en subventionnant les importateurs d'hydrocarbures — et l'envolée des prix des produits alimentaires et de certains produits de base (eau, électricité, ciment) ont eu des conséquences négatives sur l'économie togolaise. La crise énergétique s'est nettement aggravée depuis 2006, et pénalise lourdement la vie quotidienne des habitants.

La croissance économique, après des résultats encourageants en 2006 (+ 3,9 %), a ralenti (+ 1,5 %), principalement en raison de l'aggravation de la crise énergétique, qui handicape tous les secteurs d'activité et particulièrement celui des phosphates.

Comptes nationaux du Togo				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (*)
RESSOURCES	1 600,4	1 878,5	1 953,1	2 010,1
PIB nominal	1 023,2	1 113,1	1 160,1	1 195,2
Importations de biens et services	577,2	765,4	793,0	814,9
EMPLOIS	1 600,4	1 878,5	1 953,1	2 010,1
Consommation Finale	1 046,1	1 248,6	1 244,4	1 315,2
Publique	135,6	150,4	157,9	148,8
Privée	910,5	1 098,2	1 086,5	1 166,4
Formation brute de capital fixe **	157,6	188,3	201,3	173,5
Exportations de biens et services	396,7	441,6	507,4	521,4
Épargne intérieure brute	- 22,9	- 135,5	- 84,3	- 120,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 180,5	- 323,8	- 285,6	- 293,5
Taux d'investissement (en %)	15,4	16,9	17,4	14,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	2,5	1,3	3,9	1,5
Déflateur du PIB (en moyenne)	- 2,7	7,4	0,4	1,5
Prix à la consommation en moyenne annuelle	0,4	6,8	2,2	0,9
(*) estimations - (**) : y compris variation de stocks				
Source : BCEAO				

Le secteur agricole a bénéficié d'une pluviométrie supérieure à celle de 2006, mais son inégale répartition dans le temps a entraîné des inondations dans le nord du pays et pénalisé la production agricole. Au total, la production vivrière aurait tout de même légèrement progressé en 2007, d'environ 2 %.

Malgré une progression de 22 % en volume en 2007, la production de coton demeure loin des niveaux atteints en 2004. Ce déclin de la production s'explique, principalement, par les difficultés de fonctionnement de la société d'État SOTOCO (Société Togolaise de Coton) et les impayés accumulés envers les producteurs.

Malgré la prise en charge par l'État des impayés, à hauteur de FCFA 23 milliards, une restructuration d'ensemble de la filière reste indispensable pour redonner confiance aux producteurs dont le nombre s'est considérablement réduit ces dernières années. Un audit de la SOTOCO a été réalisé et les autorités ont adopté, début 2008, une stratégie de restructuration de la filière qui s'appuie, notamment, sur le projet de la privatisation de la SOTOCO et l'entrée au capital des associations de producteurs.

Principales productions agricoles				
	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008 (a)
Ignames (milliers de tonnes)	585,4	585,4	621,1	618,2
Manioc (milliers de tonnes)	679,1	678,2	767,4	773,2
Maïs (milliers de tonnes)	523,7	509,5	538,4	565,5
Mil et Sorgho (milliers de tonnes)	204,8	248,2	267,3	266,9
Riz paddy (milliers de tonnes)	68,5	72,9	76,3	80,4
Coton-graine (milliers de tonnes)	173,7	66,4	40,0	48,8
Café (milliers de tonnes)	154,0	117,7	170,8	170,0
Cacao (milliers de tonnes)	3,7	4,2	7,6	9,5
Arachides (milliers de tonnes)	34,9	33,4	39,3	36,0
(a) estimations				
Sources : BCEAO, administrations togolaises				

Le secteur secondaire (19,5 % du PIB) a enregistré un recul de 2,5 %, essentiellement imputable à une diminution de 36 % de la production de phosphates (passée de 1,1 million de tonnes en 2006 à 750 000 tonnes en 2007), en raison de l'obsolescence de l'outil de production et des problèmes de gestion. La société d'économie mixte, International Fertilizer Group-Togo (IFG-Togo), créée en 2002 avec des partenaires tunisiens, a été rapidement paralysée par les relations conflictuelles entre les nouveaux actionnaires et les autorités, puis dissoute et remplacée, en mai 2007, par la Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT). Des négociations entre le Gouvernement et la Banque Islamique de Développement ont abouti à la signature, en septembre 2007, d'un accord de prêt de FCFA 30 milliards pour le financement d'une partie du projet de relance de la production. Le caractère non concessionnel du prêt constitue, cependant, un obstacle à la conclusion définitive de l'opération.

Phosphates				
	2004	2005	2006	2007
Production (milliers de tonnes)	1 115,1	1 020,9	1 171,3	750,1
Exportations (milliers de tonnes)	1 236,8	1 047,8	1 165,1	750,1
Sources : BCEAO, administrations togolaises				

La situation de la SNPT, en 2007, s'est aggravée en raison des délestages d'électricité, alors même qu'un contrat spécifique avait été conclu entre l'entreprise et la CEET (Compagnie d'Énergie Électrique du Togo). Cette chute de la production est d'autant plus dommageable pour le pays que les cours mondiaux des phosphates se sont appréciés, en moyenne, de 16,4 % sur un an et que le phosphate togolais est très riche en matière fertilisante. Les autorités recherchent un actionnaire de référence.

En 2007, l'activité industrielle a traversé deux phases : après un premier semestre caractérisé par un accroissement de la production, de nouvelles difficultés d'approvisionnement en énergie ont pesé sur le deuxième semestre. Sur l'année, la production industrielle a globalement reculé de 3,9 % par rapport à 2006, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail baissant de 5 % sur la même période.

Depuis 2006, le Togo connaît une grave crise énergétique. Sa production d'électricité est assurée par la CEET qui se fournit essentiellement auprès de la Communauté Électrique du Bénin (CEB), entreprise conjointe au Togo et au Bénin. La production de la CEET provient, pour une grande part, des barrages d'Akossombo au Ghana et de Nangbeto au Togo, le solde étant assuré par des centrales thermiques. Le Togo reste fortement dépendant du niveau de remplissage de ces deux barrages qui a accusé de forts

déficits ces dernières années. En 2007, la production d'électricité a baissé de 7,1 % par rapport à 2006, ce qui explique les consommations supplémentaires d'essence et de gas oil (respectivement + 19,8 % et 16,9 %) des ménages et des entreprises.

Parmi les solutions envisagées pour remédier à cette situation, figure le raccordement du pays au gazoduc ouest africain (PGOA — Projet du Gazoduc Ouest-Africain) reliant le Nigéria au Ghana ; toutefois, les travaux de connexion du Togo ont débuté avec retard, en août 2007. Ce même mois, le Togo a lancé, par l'intermédiaire de la BCEAO, un emprunt sous-régional, pour un montant de FCFA 20 milliards qu'il a utilisé pour le financement de deux turbines à gaz. Les autorités togolaises ont également accordé, en octobre 2006, à la société américaine Contourglobal — adossé au fonds d'investissement new yorkais Reservoir Capital Group — un contrat de concession de 25 ans pour la reprise des activités de l'ancienne société nationale Électro-Togo et notamment la réhabilitation et l'exploitation de la CTL (Centrale thermique de Lomé). L'entreprise concessionnaire prévoit un investissement de USD 100 millions. Cependant, le projet évolue très lentement.

La production de ciment s'est établie en 2007 à 1,25 million de tonnes, en hausse de 13,3 % par rapport à 2006. Par contre, la production de clinker¹ connaît une tendance générale à la baisse, en raison du vieillissement des équipements et de la crise énergétique. WACEM (West African Cement), la seule société qui exploite le clinker togolais, a enregistré une production de 997 000 tonnes en 2007, en baisse de 23,7 % par rapport à celle de 2006, elle-même en repli de 18,3 % sur l'exercice précédent.

Le Port Autonome de Lomé (PAL) dispose d'atouts naturels et techniques qui permettent au Togo de jouer un rôle important dans le commerce régional de transit, même si les infrastructures nécessaires à la pleine utilisation de cet atout (réseau routier et liaisons ferroviaires) demeurent très insuffisantes. C'est le seul port en eau profonde d'Afrique de l'Ouest ; il bénéficie d'une relative bonne organisation intérieure, maîtrise ses délais de sortie des marchandises, dispose d'une bonne productivité et de tarifs attractifs. Il a su capter une bonne partie du frêt détourné d'Abidjan mais cet avantage pourrait se réduire à court terme avec la normalisation des relations commerciales avec la Côte d'Ivoire. Le PAL a enregistré, en 2007, un trafic total en hausse de près de 17 %, passant de 5,3 millions à 6,2 millions de tonnes. La société franco-espagnole PROGOSA — qui détient deux des quatre licences accordées en 2004, dans le cadre de la libéralisation des activités de manutention — a annoncé, en mars 2007, le lancement de la deuxième phase du Programme de modernisation du PAL, avec la construction d'un nouveau quai.

Traditionnellement, environ 80 % de l'investissement public est financé sur des ressources extérieures constituées de dons et de prêts à des conditions concessionnelles. En raison de la suspension de l'appui des bailleurs de fonds depuis le début des années 90, le niveau de l'investissement public, qui atteignait environ 14 % du PIB en 1990, s'est inscrit, en moyenne, au-dessous de 3 % au cours des cinq dernières années.

L'augmentation moyenne du niveau des prix a été de 0,9 % en 2007, après 2,2 % en 2006. Cette décélération tient aux bons résultats de la campagne agricole 2006-2007. Toutefois, depuis le dernier trimestre 2007, l'inflation s'est accélérée en raison du renchérissement du pain, des huiles alimentaires et du lait, à la suite de la hausse des cours mondiaux.

FINANCES PUBLIQUES

Les finances publiques connaissent une situation structurellement fragile, imputable à une faible mobilisation des recettes intérieures – ratio inférieur à l'objectif communautaire de 17 % du PIB – et à la modestie des financements extérieurs résultant de l'isolement international. En 2007, le taux de pression fiscale s'est néanmoins établi à 16,4 % du PIB, après 15,4 % en 2006. L'exécution du budget 2007 s'est

¹ Produit entrant dans la fabrication du ciment, obtenu après cuisson des calcaires et refroidissement rapide.

soldé par un léger excédent base engagements, dons compris, qui a atteint 0,3 % du PIB.

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de franc CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	179,5	188,0	211,9	225,0
Recettes	171,7	174,9	195,9	204,6
Recettes fiscales	161,0	162,1	179,1	195,9
Recettes non fiscales	10,7	12,8	16,8	8,7
Dons extérieurs	7,8	13,1	16,0	20,4
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	165,8	219,8	245,8	221,2
Dépenses courantes	150,0	183,2	198,5	201,1
Salaires	51,6	49,2	59,4	64,3
Intérêts de la dette publique	17,9	11,6	10,5	15,6
Intérieure	4,9	0,7	0,5	6,0
Extérieure	13,0	10,9	10,0	9,6
Autres dépenses courantes	80,5	122,4	128,6	121,2
dont transferts et subventions	21,4	25,8	44,0	58,6
Dépenses en capital	15,8	36,6	47,3	24,1
Sur financement interne	3,1	13,6	6,4	8,0
Sur financement externe	12,7	23,0	40,9	16,1
Prêts Nets	0,0	0,0	0,0	- 4,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	36,5	- 10,3	1,5	11,1
SOLDE BASE ENGAGEMENT (hors dons)	5,9	- 44,9	- 49,9	- 16,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	13,7	- 31,8	- 33,9	3,8
AJUSTEMENT BASE CAISSE	13,1	15,0	3,5	- 3,8
variation des arriérés intérieurs	1,0	4,5	- 5,2	- 12,5
variations des arriérés extérieurs	12,1	10,5	8,7	8,7
SOLDE (base caisse) (3)	26,8	- 16,8	- 30,4	0,0
FINANCEMENT	- 26,8	16,9	30,4	19,6
Financement intérieur	- 31,5	7,8	24,8	9,6
Financement bancaire	- 9,1	- 3,7	- 17,8	5,7
Financement non bancaire	- 22,4	11,5	42,6	3,9
Financement extérieur	4,7	9,1	5,6	10,0
Tirages sur emprunts	4,9	9,9	9,5	2,0
Amortissement dû	- 33,5	- 19,4	- 19,6	- 19,9
Variation des arriérés extérieurs (principal)	33,3	19,1	17,5	17,9
Réaménagement de la dette	0,0	- 0,5	- 1,8	10,0
PIB (prix du marché)	1 023,2	1 113,1	1 160,1	1 195,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	16,7	15,7	16,9	17,1
Dépenses courantes	14,7	16,5	17,1	16,8
Solde budgétaire de base (4)	18,6	- 21,9	- 9,0	- 0,5
Solde base engagements (dons compris)	1,3	- 2,9	- 2,9	0,3
Solde base caisse	2,6	- 1,5	- 2,6	0,0
(a) Estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BCEAO				

La faiblesse des recettes intérieures est principalement due à l'importance de l'évasion et de la fraude fiscales, aux nombreuses exonérations fiscales et douanières, à l'insuffisance des moyens humains et techniques des régies financières. Les améliorations apportées en 2006 et 2007 ont cependant permis le respect des critères qualitatifs et quantitatifs inclus dans le programme SMP. En 2007, le pays n'a pas accumulé de nouveaux arriérés intérieurs, les procédures de dépenses discrétionnaires ont été réduites. Les recettes budgétaires, en hausse de 4,4 % par rapport à 2006, ont représenté 17,1 % du PIB contre

16,9 % en 2006. Les recettes intérieures couvrent désormais les dépenses courantes.

Les dépenses totales ont enregistré une baisse de 10 % par rapport à 2006 et représentaient 18,5 % du PIB en 2007. Cette réduction a porté principalement sur les dépenses en capital, revenues de FCFA 47,3 milliards à FCFA 24,1 milliards. En dépit des pressions liées à la préparation des élections législatives d'octobre 2007, des dépenses entraînées par la crise énergétique et de la mise en place de subventions en soutien aux biens alimentaires et à l'essence, les dépenses courantes ont été contenues et la situation des finances publiques est restée globalement équilibrée, dégagant un solde primaire de FCFA 11,1 milliards. Cet excédent a permis de réduire les arriérés intérieurs, notamment ceux dus aux fonctionnaires et aux producteurs de coton.

Selon les engagements pris par les autorités, les budgets 2008 et 2009 devront prévoir des ressources pour la restructuration des banques et des entreprises publiques en difficulté. Les dépenses consacrées à l'éducation, à la santé et aux investissements devraient atteindre environ 15 % du PIB d'ici 2010 (9 % en 2006).

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des Paiements du Togo				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 108,7	- 243,0	- 177,9	- 168,7
Balance commerciale	- 133,3	- 270,2	- 242,8	- 253,9
Exportations FOB	317,5	348,2	394,5	399,5
<i>Phosphates</i>	15,9	18,4	16,6	15,0
<i>Fibres de coton</i>	41,6	16,0	15,6	12,0
<i>Café</i>	3,5	2,3	1,6	5,4
<i>Cacao</i>	1,7	10,6	7,9	4,5
Réexportations	85,2	41,6	34,4	101,8
Importations FOB	- 450,8	- 618,4	- 637,3	- 653,4
<i>Biens d'équipement</i>	- 71,1	- 76,2	- 77,6	- 80,7
<i>Produits pétroliers</i>	- 127,5	- 254,8	- 237,2	- 246,2
<i>Produits alimentaires</i>	- 50,8	- 31,6	- 49,5	- 54,4
Balance des services	- 47,2	- 53,6	- 42,8	- 39,6
Dont fret	- 74,0	- 94,8	- 74,3	- 77,4
Balance des revenus	- 17,7	- 18,2	- 19,8	- 20,8
Dont intérêts de la dette publique	- 13,0	- 10,9	- 10,0	- 9,6
Balance des transferts courants	89,5	99,0	127,4	145,6
Secteur privé	79,9	88,2	113,0	137,0
Secteur public	9,6	10,8	14,4	8,6
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	175,4	225,2	240,0	168,7
Transferts de capital	21,2	26,8	33,5	35,9
Opérations financières	154,2	198,4	207,5	10,0
Investissements directs	38,0	48,5	48,0	50,3
Investissements de portefeuille	15,7	2,9	30,4	4,8
Autres investissements	100,5	147,1	129,1	77,7
ERREURS ET OMISSIONS	7,6	6,9	7,0	0,1
SOLDE GLOBAL	74,3	- 10,8	70,0	0,1
Pour mémoire :				
Financement exceptionnel	45,4	29,0	25,3	36,6
Exportations / Importations (%)	70,4	56,3	61,9	61,1
(a) estimation				
Source : BCEAO				

Le déficit commercial du Togo s'est légèrement accru en 2007 avec un taux de couverture des importations par les exportations passé de 61,9 % à 61,1 %. Le niveau des exportations est demeuré stable, les ventes de phosphates et de coton enregistrant une nouvelle baisse, respectivement de 9,6 % et 23 %, alors que les importations, notamment pétrolières, connaissent une progression globale de 2,5 %. Le solde positif de la balance des transferts courants a progressé de 14,2 %, sous l'effet des transferts privés, en hausse de 21,2 % (opérations de négoce à court terme, transferts des Togolais de l'extérieur). Au total, le déficit courant s'est établi à 14,1 % du PIB en 2007 (15,3 % en 2006).

L'excédent du compte de capital s'est fortement réduit (FCFA 168,7 milliards contre FCFA 240 milliards en 2007), sous l'effet d'une baisse sensible des investissements extérieurs. Au total, le solde de la balance des paiements a été tout juste équilibré.

À fin 2006, la dette extérieure du Togo s'élevait à USD 1,8 milliard, dont un tiers en arriérés. Le niveau de cette dette est jugé insoutenable par le FMI. Essentiellement à long terme et concessionnelle, elle est contractée à hauteur de 53 % auprès des créanciers multilatéraux, en premier lieu la Banque mondiale.

Pour la première fois depuis 1995, le Togo a signé, le 12 juin 2008, un accord avec le Club de Paris pour l'annulation de USD 347 millions de dette. À titre exceptionnel et au vu de la capacité de paiement très limitée du Togo, de la contrainte supplémentaire qui résulte de la forte hausse des prix des matières premières et des produits alimentaires, il a été précisé qu'aucun paiement n'était attendu jusqu'au 31 mars 2011. Cet accord est conditionné à une mise en oeuvre satisfaisante du programme FMI et à l'affectation des sommes auxquelles les créanciers ont renoncé aux objectifs prioritaires identifiés dans le cadre du document stratégique de réduction de la pauvreté. Avec la normalisation de ses relations avec les institutions financières internationales, le Togo peut espérer atteindre le point de décision PPTE en 2008 ou en 2009.

Dettes extérieures du Togo				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 702,0	1 837,0	1 708,0	1 806,0
Dettes à long terme	1 485,0	1 609,0	1 469,0	1 565,0
Dettes publiques garanties	1 485,0	1 609,0	1 469,0	1 565,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	42,0	27,0	14,0	8,0
Dettes à court terme	175,0	201,0	225,0	233,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	133,0	175,0	173,0	214,0
Envers créanciers publics	133,0	175,0	173,0	214,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	218,0	321,0	323,0	388,0
Envers créanciers publics	218,0	321,0	323,0	388,0
Envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	245,2	244,2	203,9	185,9
Dettes extérieures / PIB	96,2	94,7	80,9	81,3
Service payé de la dette / exportations biens et services	2,4	2,8	2,0	1,5
Service payé de la dette / recettes budgétaires	6,0	6,4	5,1	4,0
Dettes multilatérales / dettes totales	53,3	52,8	52,8	53,0
Sources : Banque mondiale et BCEAO				

SYSTÈME BANCAIRE

Depuis plusieurs années, le système financier togolais connaît une situation très dégradée, avec un poids important des créances douteuses et un nombre élevé d'établissements placés sous administration provisoire ou sous surveillance rapprochée par la Commission Bancaire de l'UEMOA. Treize établissements de crédit étaient agréés à fin décembre 2007, ce chiffre étant inchangé depuis 2005.

Système bancaire du Togo							
(en milliards de francs CFA)							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Op. de trésorerie et interbancaires	103,7	122,1	118,8	Op. de trésorerie et interbancaires	35,2	38,6	43,4
Opérations avec la clientèle	222,0	254,9	303,7	Opérations avec la clientèle	296,8	333,6	392,4
Opérations sur titres et diverses	61,5	62,1	82,7	Provisions, Fonds propres et ass.	14,7	24,0	20,7
Valeurs immobilisées	32,0	36,2	38,3	Divers	72,5	79,1	86,9
Total actif	419,2	475,3	543,5	Total passif	419,2	478,5	543,4
<u>Hors-bilan</u>							
Engagements de financement	14,0	14,6	35,6	Coefficient net d'exploitation (%)	68,2	79,4	72,8
Engagements de garantie	58,1	51,9	73,1	(Frais gén. + dot. am/PNB)			
Autres engagements	1,9	0	0	Taux de marge nette (%)	10,7	10,7	25,4
Engagements douteux	3,9	5,8	5,8	(Résultat net/Produit net bancaire)			
				Coefficient de rentabilité (%)	5,2	4,8	12,6
				(Résultat net/Fonds propres)			
Total hors-bilan	77,9	72,3	114,5				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA

La hausse des emplois globaux, observée en 2006, s'est confirmée en 2007, avec une progression de 20,1 %. Les crédits à la clientèle ont atteint FCFA 303,7 milliards, en hausse de 19,1 % par rapport à 2006. Les crédits à court terme, qui représentent 51,3 % de l'activité de crédit, ont augmenté de 19,4 % tandis que les crédits à moyen et long terme se sont accrus de 12,8 % et 0,7 % respectivement.

Les créances en souffrance ont progressé de 31,2 %, s'élevant à FCFA 50 milliards et sont concentrées à 70 % sur les établissements de taille moyenne. Les taux brut (28,8 %) et net (16,7 %) de dégradation du portefeuille sont très élevés et reflètent les engagements du secteur bancaire vis-à-vis des entreprises du coton et des phosphates. Le taux de provisionnement des créances en souffrance a fléchi de 56,3 % à 50,4 %. Plusieurs banques sont fortement sous capitalisées. Une banque publique importante a eu à faire face à des problèmes de liquidité en 2006, posant un risque significatif en matière de stabilité macroéconomique. La restructuration des banques sera cruciale dans le succès du programme économique conclu avec le FMI, avec en priorité le renforcement de la banque d'État BTCI. La privatisation de l'UTB, une autre banque d'État, est également envisagée.

Le produit net bancaire (PNB) a augmenté de 25 % pour s'établir à FCFA 40 milliards, en liaison avec une accélération du rythme de croissance des produits alors que les charges demeuraient quasiment stables. Le résultat d'exploitation a ainsi progressé de 125 % par rapport à fin décembre 2006 pour se situer à FCFA 12 milliards. Le coefficient net d'exploitation s'est amélioré, passant de 79,4 % à 72,8 %. Le bénéfice provisoire s'est fortement consolidé à FCFA 10 milliards contre FCFA 3 milliards en 2006, mais deux établissements enregistrent des pertes cumulées de FCFA 1 milliard.

La microfinance joue un rôle important au Togo, avec près de 400 000 bénéficiaires à fin décembre 2007. Les dépôts gérés ont représenté FCFA 50 milliards de dépôts et les crédits FCFA 42 milliards de crédits, ce qui correspond respectivement à 15,4 % et 17,2 % des encours de dépôts et de crédits du système bancaire. Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est établi à 3,9 % à fin décembre 2007.

Après son adoption par l'Assemblée Nationale en juin 2007, la Loi uniforme relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux a été promulguée au Togo le 6 juillet 2007 et la création officielle de la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) a été enregistrée en mars 2008. Cependant, fin mai 2008, les membres de la cellule étaient toujours en cours de nomination et la structure n'était donc pas fonctionnelle.

PERSPECTIVES

Selon les estimations disponibles en juin 2008, le taux de croissance du PIB 2008, en amélioration par rapport à 2007, serait néanmoins moins élevé que prévu (3,0 % contre une prévision initiale de 3,8 %), en liaison avec le double choc de la crise de l'énergie et du renchérissement des produits pétroliers importés.

Une forte accélération de l'inflation est attendue pour l'année 2008, en raison principalement de la poursuite de la hausse des cours mondiaux, aussi bien des produits pétroliers, que de certains biens alimentaires ou intermédiaires. Ainsi, la mise à niveau des prix de l'essence à la pompe devrait intervenir dans le courant de l'année 2008, les prix étant demeurés inchangés depuis début 2005. L'inflation, en moyenne, était estimée à 5,9 % fin juin 2008, contre 0,3 % l'an passé.

Les subventions décidées début 2008 pour faire face à la cherté de certains produits et services de base (farine de blé, ciment, eau, essence et électricité) continueront de peser sur la situation des dépenses publiques. Le budget 2008, adopté fin décembre 2007, présente un déficit de FCFA 42 milliards.

Le programme à moyen terme conclu avec le FMI définit une stratégie basée notamment sur le renforcement des finances publiques, la réforme des entreprises publiques du coton et des phosphates, la réhabilitation des infrastructures routières et énergétiques, la restructuration du secteur bancaire et la priorité reconnue au développement des secteurs sinistrés de la santé et de l'éducation. Un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) a été présenté aux bailleurs en avril 2008 et a obtenu leur accord.

Le FMI s'attend, pour 2008 et les années suivantes, à une dégradation du solde commercial, autour de FCFA 300 milliards (FCFA 254 milliards en 2007), la relance des productions et des exportations de phosphates et de coton nécessitant un délai alors que le coût des importations, notamment pétrolières, augmenterait de façon continue et probablement durable. Le solde excédentaire du compte de capital et des opérations financières devrait toutefois s'accroître, à la suite de la conclusion de la FRPC et de la reprise des financements des bailleurs.

CAMEROUN

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 475 442 km²
- **Population** : 18,2 millions d'habitants. Densité : 38 habitants/km². Part de la population urbaine : 53 %. Taux de croissance démographique : 2,1 %. Langues officielles : français et anglais.
- **Principales villes** : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua.
- **Régime politique** : M. Paul Biya a été réélu Président de la République en 2004 (mandat de 7 ans). En avril 2008, des amendements à la Constitution ont été adoptés par l'Assemblée nationale, supprimant notamment la limitation du nombre de mandats présidentiels.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 1 129 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	21,2 %	32,4 %*	46,4 %

* dont pétrole : 10,5 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	49,8	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	17,1 %
Taux de mortalité infantile :	8,7 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	144 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	67,9 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 25,4

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006 et a été admis à bénéficier de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Un accord a été conclu avec les membres du Club de Paris en juin 2006. Dans le cadre de la FRPC, d'un montant de USD 30 millions, approuvée par le FMI en 2005 et couvrant la période octobre 2005- janvier 2009, la cinquième revue du programme a été conclue en juin 2008, autorisant le déblocage d'une tranche de USD 4 millions. L'approbation de cette revue porte le total des décaissements au titre de la FRPC à USD 26 millions.

Dans le cadre de sa Stratégie intérimaire 2007-2008, la Banque mondiale détient, au 30 avril 2008, un portefeuille de 12 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 460 millions.

Au 31 juillet 2008, le Cameroun est noté « B » à long terme par l'agence Standards & Poor's, cette note étant assortie d'une perspective stable. Fitch Ratings a confirmé sa notation « B » à long terme.

ACTIVITÉ

Après une croissance de 3,2 % en 2006, l'économie camerounaise a continué de progresser à un rythme modéré, le PIB réel ressortant en hausse de 3 % en 2007. Cette évolution résulte d'un recul de 3,8 % du PIB réel du secteur pétrolier et d'une progression de 3,5 % du PIB du secteur non pétrolier, qui demeure sensiblement en-deçà de son niveau potentiel (estimé autour de 5 %).

Comptes nationaux du Cameroun				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	10 517,6	11 006,5	11 803,2	12 374,6
PIB nominal	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 817,0
Importations de biens et services	2 183,7	2 256,8	2 416,0	2 557,6
Biens	1 383,8	1 524,2	1 648,1	1 759,4
Services	799,9	732,7	767,9	798,2
EMPLOIS	10 517,7	11 006,5	11 803,2	12 374,6
Consommation Finale	6 511,2	6 675,3	7 080,9	7 364,8
Publique	679,7	709,4	796,2	877,6
Privée	5 831,5	5 965,9	6 284,7	6 487,2
Formation brute de capital fixe	2 167,3	2 297,8	2 385,9	2 620,1
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>155,7</i>	<i>345,1</i>	<i>373,9</i>	<i>450,3</i>
Variation des stocks	3,0	3,0	3,0	3,0
Exportations de biens et services	1 836,2	2 030,4	2 333,4	2 386,7
Biens	1 469,8	1 670,2	1 952,6	1 979,9
Services	366,4	360,2	380,8	406,8
Épargne intérieure brute	1 822,7	2 074,4	2 306,3	2 452,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 344,6	- 226,4	- 82,6	- 170,8
Revenus des facteurs	- 273,6	- 201,6	- 205,7	- 125,9
Épargne intérieure nette	1 549,1	1 872,7	2 100,6	2 326,3
Taux d'investissement (en %) (b)	26,0	26,3	25,4	26,7
Variation en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,7	2,3	3,2	3,0
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	0,3	1,9	5,1	1,1
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	1,2	3,3	2,4	3,4
(a) estimations (b) formation brute de capital fixe et variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, qui représente 20 % du PIB et emploie près de 50 % de la population active (soit environ 3,5 millions de personnes), les cultures vivrières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,6 point, notamment grâce aux programmes de relance des filières agricoles mis en place par les autorités et les partenaires au développement (AFD, Union européenne). En revanche, la contribution des cultures de rente à la croissance a été négative (- 0,2 point). À l'exception des productions de caoutchouc naturel (+ 2,5 %) et de café (+ 0,5 %), les volumes des principaux produits de rente ont sensiblement reculé (- 6,2 % pour la banane, - 5 % pour le cacao). Dans le secteur du coton, confronté au renchérissement du coût des intrants, à la faiblesse relative des prix à l'exportation et à des conditions climatiques défavorables (irrégularité des précipitations), la production a chuté de 21,5 %, après une baisse de 11,7 % en 2006. La contribution de la sylviculture à la croissance est restée positive (0,1 point). La production de grumes, soutenue par la bonne tenue des cours internationaux, est favorablement orientée depuis 2006 (+ 6,1 % en 2007).

La contribution du secteur pétrolier à la croissance a été négative en 2007 (– 0,3 point). La filière, qui représente près de 10 % du PIB, a enregistré une baisse de 2,3 % de sa production de brut. La reprise des activités d'exploration des sociétés pétrolières, observée depuis 2006, et les efforts consacrés à l'optimisation de l'exploitation des champs existants n'ont pas permis de contrecarrer la baisse tendancielle de la production. Quelques petites découvertes récentes devraient toutefois permettre de prolonger les niveaux actuels de production jusqu'en 2010-2011.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2004	2005	2006	2007 (a)
Fèves de cacao (milliers de tonnes)	178,7	190,0	196,3	186,5
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg) (b)	450 - 560	450 - 585	450 - 580	750 - 735
Café (milliers de tonnes)	65,0	67,0	62,3	62,6
Prix d'achat aux producteurs - Robusta (francs CFA/kg)	325 - 375	355 - 410	360 - 420	370 - 430
Coton-graine (milliers de tonnes)	242,9	306,0	270,0	212,0
Prix d'achat aux producteurs (francs CFA/kg)	192,0	190,0	170,0	175,0
Bananes (milliers de tonnes)	294,9	265,5	256,6	240,7
Bois				
Production de grumes (milliers de m ³)	1 998,9	2 058,9	2 573,6	2 730,6
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de tonnes)	928,5	832,8	996,8	1 059,8
Prix moyens à l'exportation (milliers de FCFA/m ³)	248,0	261,8	268,6	265,3
Pétrole (millions de tonnes)	4,5	4,2	4,4	4,3
Prix du baril de pétrole camerounais (USD)	34,2	48,7	61,6	69,2
(a) estimations (b) fourchette de prix selon qualité (grade 1 ou 2)				
Sources : Administrations nationales, BEAC				

Représentant 30 % du PIB, le secteur secondaire, hors pétrole, a contribué à hauteur de 0,3 point à la croissance. Cette modeste performance masque des évolutions contrastées. Les industries manufacturières ont été dynamiques, avec des chiffres d'affaires en hausse de plus de 10 % pour la fabrication de produits alimentaires, de boissons et l'industrie chimique. Dans le secteur du bâtiment, la croissance est demeurée atone, du fait des retards observés dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures et d'une production de ciment qui, bien qu'en progression (+ 7,3 %), demeure insuffisante face à la demande. La contribution du secteur électricité, gaz et eau a été nulle, les projets d'extension des capacités de production énergétique (centrale à gaz de Kribi, barrage de Lom-Pangar) ayant peu évolué. La production d'électricité, en hausse de 2,2 % en 2007, demeure insuffisante au regard des besoins et constitue un handicap au développement du secteur secondaire.

Le secteur tertiaire est resté le principal moteur de l'économie, avec une contribution de 2,1 points à la croissance du PIB. Le commerce et les télécommunications se sont révélés particulièrement dynamiques. Dans le secteur des télécommunications, qui représente environ 2,5 % du PIB, le nombre d'abonnés en téléphonie fixe et mobile est passé de 5 000 personnes en 2001 à près de 3,5 millions actuellement, soit 20 % de la population. L'importance des investissements qui devront être consentis pour la modernisation des infrastructures, l'accès à la fibre optique et la connexion des zones rurales (estimés à FCFA 600 milliards) constituera un facteur de soutien à la croissance de ce secteur au cours des prochaines années. Le secteur des transports a connu une évolution plus mitigée : le transport aérien a pâti des difficultés d'exploitation de la compagnie nationale CAMAIR alors que le sous-investissement dans les infrastructures portuaires et ferroviaires empêche de répondre au surcroît de demande.

Après une sensible résurgence des tensions inflationnistes en 2006, l'inflation a reculé en 2007. Le rythme de progression des prix s'est établi à 1,1 % en moyenne annuelle. Cette progression modérée traduit notamment l'incidence de l'encadrement des prix des carburants et des dégrèvements fiscaux appliqués sur certains produits de base. Une accélération du rythme de l'inflation a toutefois été observée en fin d'année, en liaison avec la forte hausse du prix des denrées alimentaires au niveau international.

FINANCES PUBLIQUES

L'année 2007 a confirmé l'orientation relativement prudente de la politique budgétaire, même si des dérapages ont été constatés dans l'évolution de certaines dépenses courantes. L'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, a représenté 4,7 % du PIB (après 5,1 % du PIB en 2006). Le déficit primaire non pétrolier (hors recettes pétrolières) est resté limité (– 0,9 % du PIB non pétrolier).

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	1 321,0	1 583,1	4 058,1	2 006,0
Recettes	1 312,1	1 572,2	1 832,2	1 938,0
Recettes non pétrolières	962,2	1 113,7	1 202,1	1 294,7
Recettes pétrolières	349,9	458,5	630,1	643,3
Dons extérieurs (dont annulations PPTE et IADM)	8,9	10,9	2 225,9	68,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 140,0	1 170,3	1 349,9	1 480,1
Dépenses courantes	955,7	998,9	1 122,9	1 167,7
Salaires	442,5	414,0	418,5	442,1
Intérêts	158,9	129,8	126,2	44,5
Intérêts sur la dette intérieure	23,5	18,7	14,5	13,8
Intérêts sur la dette extérieure	135,4	111,1	111,7	30,7
Autres dépenses courantes	354,3	455,1	578,2	681,1
Dépenses en capital	169,1	151,6	202,7	287,8
Dépenses budgétaires	109,5	124,1	162,9	226,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	59,6	27,5	39,8	61,7
Dépenses de restructuration	15,2	19,8	24,3	6,8
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	17,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	390,6	559,2	648,3	564,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	181,0	412,8	2 708,2	525,9
ARRIÉRÉS	9,0	– 36,4	– 172,9	– 74,6
Arriérés intérieurs	– 3,7	– 23,7	– 172,9	– 74,6
Arriérés extérieurs	12,7	– 12,7	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	190,0	376,4	2 535,3	451,3
FINANCEMENT	– 190,0	– 376,4	– 2 535,3	– 451,3
Financement Intérieur	– 264,3	– 361,1	– 547,0	– 426,5
Bancaire	14,6	– 135,1	– 329,4	– 213,7
Non bancaire	– 278,9	– 226,0	– 217,7	– 212,8
Financement Extérieur	74,3	– 15,3	– 1 988,2	– 24,8
Tirages sur emprunts	100,9	22,5	36,3	42,8
Amortissements sur emprunts dette extérieure	– 298,2	– 273,4	– 2 258,2	– 67,6
PIB nominal	8 333,9	8 749,6	9 387,2	9 817,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	15,7	18,0	19,5	19,7
Dépenses courantes	11,5	11,4	12,0	11,9
Solde :				
budgétaire de base (4)	2,8	4,9	5,4	5,3
base engagements (dons compris)	2,2	4,7	28,8	5,4
base caisse	2,3	4,3	27,0	4,6

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

Les recettes budgétaires sont ressorties en hausse de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre FCFA 1 938 milliards. Les recettes pétrolières (FCFA 643 milliards), qui représentent près du tiers des recettes budgétaires, n'ont que légèrement progressé (+ 2,1 %), du fait essentiellement de la baisse de la production. Un manque à gagner de l'ordre de FCFA 45 milliards par rapport à la loi de finances initiale a ainsi dû être constaté. Les recettes non pétrolières se sont élevées à FCFA 1 295 milliards, en hausse de 7,7 %. Les rentrées fiscales, plus faibles qu'attendu au titre de l'impôt sur les sociétés et de la TVA, n'ont pas permis d'atteindre l'objectif de FCFA 1 330 milliards de recettes internes non pétrolières prévues dans la loi de finances initiale pour 2007.

Les dépenses totales (FCFA 1 480 milliards) ont augmenté de 9,6 % par rapport à 2006. Représentant 80 % des dépenses publiques, les dépenses courantes se sont inscrites en hausse de 4 %. Toutefois, cette croissance modérée résulte avant tout de la forte baisse des intérêts versés sur la dette extérieure, divisés par plus de trois en un an après l'atteinte du point d'achèvement PPTE. Les traitements et salaires ont, en revanche, augmenté de 5,6 % et représentent toujours près de 30 % des dépenses totales. Surtout, les transferts et subventions se sont accrus de 22,5 % (après + 25,5 % en 2006), pour atteindre FCFA 245 milliards, en raison notamment des subventions versées à certaines entreprises en difficultés (SONARA — raffinerie —, CAMTEL — télécommunications —).

Les dépenses d'investissement, qui se sont élevées à FCFA 312,4 milliards, ont progressé de 37,6 % par rapport à 2006 et ont représenté 21 % des dépenses totales de l'État (contre 15 % l'année précédente), ce qui traduit la volonté des autorités de modifier la structure des dépenses publiques en faveur des infrastructures de base (éducation, santé, réseaux routiers). Toutefois, en dépit des efforts engagés pour améliorer le taux d'exécution des budgets d'investissement, les dépenses en capital sont restées inférieures aux niveaux budgétés (FCFA 496 milliards), traduisant les faibles capacités d'absorption des administrations publiques.

Au total, le solde budgétaire base engagements (dons compris) a atteint FCFA 526 milliards. Ceci a permis à l'État de poursuivre l'apurement de ses arriérés intérieurs, à hauteur de FCFA 74,6 milliards. L'apurement de la dette intérieure, laquelle s'élèverait à près de FCFA 800 milliards à fin 2007 (soit 8 % du PIB), s'effectue conformément au plan adopté par le gouvernement en juillet 2005.

Dans le domaine des réformes structurelles, les efforts engagés par les autorités en matière de transparence se poursuivent, avec la publication régulière des rapports trimestriels sur l'exécution du budget de l'État. Dans le cadre de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI), les comptes trimestriels de la Société nationale des hydrocarbures (SNH) sont systématiquement publiés. Les données relatives à la dette publique sont régulièrement mises à jour et diffusées par la Caisse autonome d'amortissement, ainsi que les comptes des principales entreprises publiques.

Des avancées sont également relevées dans la mise en œuvre du programme de privatisation et de restructuration des entreprises publiques. La privatisation de la Société Nationale des Eaux du Cameroun (SNEC) a été menée à son terme, avec la reprise, en septembre 2007, de l'exploitant par l'Office marocain des eaux potables (ONEP), qui a constitué début 2008 une nouvelle structure, la Camerounaise des Eaux (CDE). Après plusieurs tentatives de sauvetage du transporteur, les autorités se sont résolues à procéder, en mai 2008, à la liquidation de la compagnie aérienne Cameroon Airlines (CAMAIR). Le démarrage des activités de la nouvelle structure publique, créée en septembre 2006 pour lui succéder, Cameroon Airlines Corp. (CAMAIR CO), suppose, au préalable, la recherche d'un partenaire technique. La restructuration de l'opérateur téléphonique CAMTEL se poursuit, le processus de sélection du repreneur devant en principe aboutir avant la fin septembre 2008.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Cameroun				
	(en milliards de francs CFA courants)			
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 540,3	- 347,6	- 125,1	- 169,4
Balance commerciale	86,0	146,1	304,5	220,5
Exportations FOB	1 469,8	1 670,2	1 952,6	1 979,9
<i>Pétrole brut</i>	<i>563,5</i>	<i>735,2</i>	<i>981,3</i>	<i>969,8</i>
<i>Cacao</i>	<i>141,7</i>	<i>130,9</i>	<i>137,0</i>	<i>147,1</i>
<i>Café</i>	<i>40,4</i>	<i>33,4</i>	<i>34,5</i>	<i>40,4</i>
<i>Coton</i>	<i>76,7</i>	<i>70,1</i>	<i>54,2</i>	<i>46,1</i>
<i>Bois</i>	<i>230,3</i>	<i>218,0</i>	<i>267,7</i>	<i>281,1</i>
<i>Aluminium</i>	<i>85,2</i>	<i>85,0</i>	<i>87,3</i>	<i>83,9</i>
<i>Banane</i>	<i>39,4</i>	<i>35,9</i>	<i>33,7</i>	<i>28,7</i>
<i>Caoutchouc naturel</i>	<i>20,7</i>	<i>23,5</i>	<i>34,0</i>	<i>34,8</i>
<i>Divers</i>	<i>271,8</i>	<i>338,1</i>	<i>322,9</i>	<i>348,2</i>
Importations FOB	- 1 383,8	- 1 524,2	- 1 648,1	- 1 759,4
Balance des services	- 433,5	- 372,5	- 387,1	- 391,4
Balance des revenus	- 273,6	- 201,6	- 205,7	- 125,9
Rémunération des salariés	10,1	9,1	7,0	6,9
Revenus des investissements	- 283,8	- 210,7	- 212,7	- 132,8
<i>dont intérêts dette extérieure publique</i>	<i>- 135,4</i>	<i>- 111,1</i>	<i>- 111,7</i>	<i>- 30,7</i>
<i>dont intérêts dette extérieure privée</i>	<i>- 190,9</i>	<i>- 143,1</i>	<i>- 145,3</i>	<i>- 147,3</i>
Balance des transferts courants	80,9	80,5	163,2	127,3
Privés (nets)	73,5	74,2	75,9	77,9
Publics (nets)	7,4	6,3	87,3	49,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	346,8	203,4	318,9	630,0
Compte de capital	45,8	49,2	2 183,5	63,9
Publics (nets)	2,0	5,0	2 139,0	18,9
Privés (nets)	43,8	44,2	44,5	45,0
Comptes financiers	301,1	154,2	- 1 864,6	566,1
Investissements directs (nets)	168,7	118,5	96,5	108,0
Investissements de portefeuille (nets)	0,4	0,4	0,4	0,5
Autres investissements (nets)	132,0	35,3	- 1 961,5	457,6
ERREURS ET OMISSIONS	- 3,61	61,0	47,3	- 21,3
SOLDE GLOBAL	- 197,1	- 83,1	241,2	439,2
FINANCEMENT	197,1	83,1	- 241,2	- 439,2
Variations des réserves officielles (baisse+)	- 87,2	- 139,8	- 474,8	- 439,2
Financements exceptionnels	284,3	222,9	233,6	0,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	12,7	- 12,7	0,0	0,0
Rééchelonnements et annulations de dettes	271,6	235,6	233,6	0,0
Exportations / Importations (%)	106,2	109,6	118,5	112,5
(a) estimations				
Source : BEAC				

Après trois années consécutives de contraction du déficit courant, celui-ci s'est légèrement détérioré en 2007, passant de 1,3 % du PIB en 2006 à 1,7 %. Cette évolution reflète essentiellement la diminution de l'excédent commercial, qui s'est replié de 27,6 % en un an. La forte progression de l'excédent du compte de capital, sous l'effet, principalement, de flux d'investissements du secteur privé en hausse sensible, a permis de conforter l'excédent global de la balance des paiements, qui a progressé de 82 % par rapport à 2006 pour atteindre FCFA 439,2 milliards. Ces ressources ont été intégralement affectées à une nouvelle accumulation de réserves de change.

Les exportations ont augmenté de 1,4 % en valeur, passant de FCFA 1 952 milliards à FCFA 1 980 milliards. La faiblesse de cette progression tient, en premier lieu, aux ventes de pétrole, qui représentent près de 50 % des exportations totales et ont diminué de 1,2 % en valeur. En effet, si les prix à l'exportation (en franc CFA) ont crû de 3,2 %, les quantités exportées ont en revanche reculé de 4,2 %.

Les exportations non pétrolières ont progressé de 4 %. Elles ont, en particulier, bénéficié de la vigueur des exportations de café et de cacao, qui sont ressorties en hausse, respectivement, de 17,1 % et 7,3 %, sous l'effet de la forte augmentation des cours mondiaux (+ 28,2 % pour le robusta et + 23,1 % pour le cacao). Les exportations de bois, après une forte hausse en 2006 (+ 22,8 %), se sont encore accrues de 5 %, grâce à la bonne tenue des cours mondiaux. Les exportations de bananes ont diminué de 14,8 % en valeur, sous l'effet cumulatif de la baisse des volumes exportés (– 6,2 %) et des prix mondiaux (– 9,3 %). En dépit de la relative bonne tenue des cours mondiaux (+ 17,6 %), les exportations de coton ont poursuivi leur déclin (– 15 % après – 22,7 % en 2006), les tonnages exportés ayant reculé de 15 %. La signature d'un accord intérimaire avec l'UE, applicable au 1^{er} janvier 2008, dans le cadre des Accords de partenariat économique, devrait constituer un facteur de soutien aux exportations dans leur ensemble.

Les importations ont augmenté de 6,7 %, pour atteindre FCFA 1 759 milliards en 2007, sous l'effet, principalement, de l'alourdissement de la facture pétrolière (qui a atteint FCFA 521,1 milliards, en hausse de 16,1 % par rapport à 2006) et des achats de biens d'équipement (+ 9 %).

Le déficit de la balance des services est demeuré stable, passant de FCFA 387 milliards en 2006 à FCFA 391 milliards en 2007 (4 % du PIB). Le déficit de la balance des revenus s'est sensiblement contracté (– 39 % par rapport à 2006), atteignant FCFA 126 milliards en 2007, ce qui traduit la forte baisse des intérêts versés sur la dette extérieure, à la suite des annulations obtenues en 2006.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a doublé par rapport à 2006, pour atteindre FCFA 630 milliards. Cette évolution a résulté de la progression des investissements directs (+ 12 %) et des flux des autres investissements du secteur privé à moyen terme (+ 59 %, à FCFA 327 milliards).

Dettes extérieures du Cameroun				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	10 703,0	10 181,0	7 195,0	3 171,0
Dettes à long terme	9 995,0	9 237,0	6 516,0	2 567,0
Dettes publiques garanties	9 380,0	8 605,0	5 924,0	2 078,0
Dettes privées non garanties	615,0	632,0	592,0	489,0
Recours aux crédits FMI	347,0	333,0	272,0	8,0
Dettes à court terme	361,0	611,0	407,0	596,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	77,0	218,0	353,0	528,0
Envers créanciers publics	15,0	10,0	0,0	16,0
Envers créanciers privés	62,0	208,0	353,0	512,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	58,0	103,0	76,0	120,0
Envers créanciers publics	3,0	4,0	0,0	29,0
Envers créanciers privés	55,0	99,0	76,0	91,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	355,5	292,4	186,7	71,0
Dettes totales / PIB	78,4	64,4	43,4	17,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	14,6	17,5	21,3	11,6
Service payé de la dette / recettes budgétaires	18,8	24,5	27,6	14,8
Dettes multilatérales / dettes totales	14,7	17,0	18,9	10,4
Sources : Banque mondiale et BEAC				

Avec l'atteinte du point d'achèvement en avril 2006, le Cameroun a bénéficié d'annulations de dettes d'environ USD 1,3 milliard (en valeur actualisée nette à fin 1999) au titre de l'initiative PPTE, et de USD 1,1 milliard au titre de l'IADM. À l'issue d'un accord intervenu en juin 2006, les pays membres du Club de Paris ont annulé la quasi totalité de leurs créances à l'égard du Cameroun, soit près de USD 4,2 milliards en valeur nominale. Au total, près de 60 % du stock de la dette extérieure du Cameroun a été annulé : alors que l'encours de dette extérieure du Cameroun atteignait environ USD 7,2 milliards à la fin de 2005, celui-ci s'élève à USD 3,2 milliards à la fin 2006. À cette date, le stock de dette extérieure représentait 17,6 % du PIB (contre 43,4 % en 2005). Pour 2007, le ratio du stock de la dette extérieure rapporté au PIB s'élèverait à environ 10 %, le service de la dette extérieure représenterait 4,1 % des exportations de biens et de services et 5,1 % des recettes budgétaires.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire camerounais comptait, à fin 2007, 12 banques commerciales (contre 11 en 2006), le groupe nigérian Union Bank for Africa (UBA) ayant ouvert une filiale en décembre 2007.

Situation simplifiée du système bancaire camerounais*

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Trésorerie et divers	677,1	852,8	1 073,6	Trésorerie et divers	199,5	201,1	257,4
Crédits à l'État	17,1	15,3	9,5	Dépôts de l'État	120,8	172,4	239,9
Crédits à l'économie	839,5	866,7	936,7	Dépôts du secteur privé	1 254,1	1 377,1	1 532,8
Créances en souffrance nettes	17,9	12,9	10,6	Fonds propres	166,5	180,6	182,3
Valeurs immobilisées	189,3	183,5	182,0				
TOTAL	1 740,9	1 931,2	2 212,4	TOTAL	1 740,9	1 931,2	2 212,4
Coef. net d'exploitation (%)	54,8	55,8	57,7	Taux de marge nette (%)	11,0	18,0	18,5
(frais généraux / PNB)				(résultat net / PNB)			
Coefficient de rentabilité (%)	13,1	13,2	14,1				
(résultat net / fonds propres)							

* Hors établissements financiers.

Source : COBAC

Le système bancaire a poursuivi son développement en 2007. Le total cumulé des bilans bancaires a augmenté de 14,6 %, du fait, principalement, de la forte progression des dépôts (+ 14,4 %). Les encours de crédits bruts se sont, pour leur part, accrus de 7,6 % par rapport à fin 2006. Si les créances du système bancaire sur l'État se sont fortement contractées, en raison de l'amélioration des soldes budgétaires, les crédits bruts à l'économie ont progressé de 8,1 %. Cette évolution masque toutefois d'importantes disparités entre bénéficiaires, les entreprises publiques ayant obtenu une forte augmentation des concours des établissements bancaires (+ 20,5 %), alors que les encours de crédits accordés au secteur privé sont ressortis en hausse modérée (+ 4 %). Le secteur bancaire camerounais reste fragilisé par une relative concentration de ses engagements sur un nombre restreint de contreparties et par les difficultés structurelles rencontrées pour développer l'offre de crédit en faveur des PME-PMI.

Les créances en souffrance (FCFA 136 milliards) ont été provisionnées à hauteur de 92,2 %, contre 89,5 % l'année précédente. Elles atteignaient toutefois encore, fin 2007, le niveau relativement élevé de 12,5 % des crédits bruts, cette proportion étant comparable à celle observée en 2006.

La situation de surliquidité du secteur bancaire camerounais s'est accentuée : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 837,5 milliards, en hausse de 24,6 %, et a représenté 38 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 185 % (contre 173 % en 2006).

Le produit net bancaire a augmenté de 5 %, pour ressortir à FCFA 139 milliards, en raison de l'accroissement des marges sur opérations de trésorerie et opérations diverses, qui a plus que compensé la baisse des marges dégagées sur les activités clientèle (– 6,3 % en un an), affectées par un durcissement de la concurrence. Le résultat net (FCFA 25,7 milliards) s'est inscrit en hausse de 7,6 %.

Les efforts engagés en vue du redressement des services financiers de la société publique CAMPOST se sont poursuivis mais les résultats obtenus par la nouvelle équipe dirigeante demeurent fragiles. L'objectif de filialisation des activités financières a dû être reporté. Engagée depuis la fin 2005, la restructuration du Crédit Foncier du Cameroun (CFC), spécialisé dans le financement du logement social, a permis en 2007 à l'établissement de renouer avec les bénéfices, grâce aux efforts réalisés en matière de recouvrement des créances, après deux années consécutives marquées par des pertes importantes. Le positionnement du CFC devra toutefois être encore clarifié pour assurer la pérennité de son activité.

Le Cameroun dispose du secteur de la microfinance le plus important de la CEMAC, avec près de 444 établissements sur un total de 677 établissements agréés à fin 2007 par la COBAC. Selon les dernières estimations, les dépôts gérés, à fin septembre 2007, ont représenté FCFA 195 milliards et les encours de crédits FCFA 117 milliards, ce qui correspond respectivement à 69 % et 84 % des dépôts et des crédits du secteur de la microfinance en CEMAC et environ 10 % des dépôts et des crédits gérés par le système bancaire du Cameroun. Plus de 960 000 personnes bénéficieraient directement de ce système, sur un total de 1,4 million de clients en CEMAC.

Après une première introduction en bourse, en 2006, de titres de la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), le marché financier national, le Douala Stock Exchange (DSX), a connu un démarrage progressif de ses activités. Le premier semestre 2008 a été marqué par l'introduction à la cote de titres détenus par l'État dans la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM, filiale à 68 % du groupe BOLLORÉ). Le placement de ces titres a porté sur un montant de FCFA 3 milliards, soit 20 % du capital. L'année 2008 a également enregistré les premières opérations de négociation sur les obligations à coupon zéro (OTZ) émises par l'État, sur le compartiment hors cote du DSX. Ces obligations, émises entre 1994 et 2005, sont issues d'opérations de titrisations des dettes commerciales de l'État camerounais, le plus souvent à l'égard d'entreprises publiques (CAMTEL, ...).

Enfin, au titre de la lutte anti blanchiment, il est à noter que le Cameroun est l'un des deux pays de la CEMAC à disposer d'une Agence Nationale de Renseignement Financier (ANIF) fonctionnelle.

PERSPECTIVES

En 2008, selon la BEAC, l'économie camerounaise devrait enregistrer un taux de croissance plus soutenu qu'en 2007. Le taux de croissance du PIB réel atteindrait 4,9 % (contre 3 % en 2007), ce qui entraînerait une hausse du revenu réel par habitant de 2,7 %. La demande intérieure resterait le principal moteur de la croissance économique du pays, grâce à la progression de la consommation privée et des investissements. Dans le cadre des projets de renforcement des réseaux routiers urbains et interurbains, les dépenses d'équipement de l'État contribueraient à hauteur de 1,3 point à la croissance, après une contribution de 0,5 point en 2007. La formation brute de capital fixe du secteur privé non pétrolier devrait également contribuer à la croissance, à hauteur de 0,9 point, à la suite de la mise en œuvre de nombreux projets d'extension des capacités productives dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications. Selon la BEAC, l'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, pourrait s'établir en 2008 autour de 3 % en moyenne annuelle.

CENTRAFRIQUE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 622 984 km²
- **Population** : 4,3 millions d'habitants. Densité : 7 habitants/km². Part de la population urbaine : 43,8 %. Taux de croissance démographique : 1,7 %. Langues officielles : français, sango.
- **Principales villes** : Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot.
- **Régime politique** : en janvier 2008, le Président de la République, M. François Bozizé, a nommé un nouveau Premier ministre, M. Faustin-Archange Touadéra. La situation sécuritaire de la RCA reste fragile, le nord du pays, aux frontières du Soudan et du Tchad, étant régulièrement exposé depuis début 2006 à des attaques de bandes armées. Le 9 mai 2008, le gouvernement et l'un des mouvements rebelles ont signé, à Libreville, un accord de paix et de cessez-le-feu.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 420 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	53,9 %	15,2 %	30,9 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	43,7	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	66,6 %
Taux de mortalité infantile :	11,5 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	171 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	48,6 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 23,6

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

La République Centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La RCA a franchi le point de décision de l'initiative PPTE en septembre 2007. Dans le cadre de la FRPC, d'un montant de USD 55,7 millions, approuvée par le FMI en décembre 2006 et couvrant la période 2007–2009, la deuxième revue du programme a été conclue en juin 2008. À cette occasion, et afin d'aider le pays à faire face à la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, le FMI a décidé d'augmenter d'environ USD 13,5 millions le montant de l'accord. La conclusion de la deuxième revue a ainsi permis de débloquer USD 14 millions, dont USD 9 millions au titre de cette augmentation.

Après l'apurement des arriérés de la RCA à l'égard de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement, ces deux institutions ont repris leurs interventions, dans le cadre d'une Stratégie intérimaire conjointe couvrant la période 2007–2008. Deux grands axes ont été définis : la promotion de la croissance économique avec, notamment, le renforcement de la gouvernance du secteur public ; le développement humain et l'amélioration de l'accès de la population aux services sociaux de base. Dans ce cadre, la Banque mondiale a accordé une aide budgétaire de USD 7 millions et approuvé le financement de deux projets de réhabilitation des infrastructures et d'un programme de lutte contre le virus VIH-SIDA, pour un montant global de USD 60 millions.

ACTIVITÉ

En 2007, le taux de croissance du PIB de la Centrafrique s'est établi, en termes réels, à 3,8 %, contre 4,3 % en 2006. Le dynamisme de la demande intérieure, et tout particulièrement de la consommation privée, a soutenu l'activité économique.

Comptes nationaux de la Centrafrique				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	824,4	897,8	985,5	1 048,2
PIB nominal	688,6	750,0	816,8	858,2
Importations de biens et services	135,9	147,8	168,8	190,0
Biens	79,9	92,2	105,9	119,1
Services	56,0	55,6	62,9	70,9
EMPLOIS	824,4	897,8	985,5	1 048,2
Consommation Finale	689,0	735,2	804,2	863,6
Publique	56,7	61,4	52,4	50,7
Privée	632,3	673,8	751,8	812,9
Formation brute de capital fixe (b)	43,3	72,0	71,9	69,9
Exportations de biens et services	92,2	90,7	109,4	114,7
Biens	70,6	67,4	82,4	85,3
Services	21,6	23,3	27,0	29,4
Épargne intérieure brute	- 0,4	14,9	12,5	- 5,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 43,7	- 57,1	- 59,4	- 75,3
Revenus des facteurs	- 7,4	- 7,2	- 7,8	- 7,5
Épargne intérieure nette	- 7,7	7,7	4,7	- 12,9
Taux d'investissement (en %)	6,3	9,6	8,8	8,1
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,5	3,0	4,3	3,8
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	- 2,1	2,9	6,6	1,0
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	1,7	1,7	7,1	- 0,1
(a) estimations (b) y compris variation des stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, l'apport de l'agriculture vivrière à la croissance s'est élevé à 1,8 point : les conditions météorologiques favorables ont permis une progression sensible des productions vivrières (+ 5,1 %). L'élevage a contribué à la croissance à hauteur de 0,4 point (contre 0,1 point en 2006), avec un cheptel estimé à 14,3 millions de têtes fin 2007. La production de café a enregistré une très forte progression, passant en un an de 1,5 million de tonnes à 7,3 millions de tonnes, grâce à de bonnes récoltes, dans un contexte de hausse des cours mondiaux, stimulant les exportations. La production de coton-graine a, en revanche, continué de reculer (- 37,8 %, soit - 66 % par rapport à 2004).

Après une année 2006 particulièrement favorable, l'apport du secteur de la sylviculture a été négatif en 2007 (- 0,8 point), sous l'effet du net recul de la production (- 11,1 %). Cette évolution s'explique par les difficultés du secteur des transports et par la non exploitation de deux permis attribués au début de 2007.

La contribution des industries extractives à la croissance a été nulle en 2007. La production de diamants bruts n'a, en effet, que faiblement progressé (+ 0,5 %) par rapport à 2006. La société GEM DIAMOND,

qui a obtenu des autorités un accord pour l'extraction de diamants sur le site de Mambéré, devrait toutefois commencer son activité au cours du second semestre 2008. Le secteur aurifère reste de taille très modeste, avec une production estimée de 19,4 kilogrammes. AURAFRIQUE, filiale de l'anglo-canadien AXMIN, qui dispose de cinq permis d'exploration en Centrafrique, prévoit d'investir près de FCFA 80 milliards dans un projet d'extraction d'or dont le lancement est prévu pour la fin 2009. Le groupe AREVA poursuit par ailleurs ses études de faisabilité pour l'exploitation de gisements d'uranium.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2004	2005	2006	2007 (a)
Bois				
Production de grumes et sciages (milliers de m ³)	584,9	530,0	710,0	630,9
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	239,4	197,3	263,5	270,7
Prix à l'exportation (milliers de FCFA/m ³)	120,1	130,3	151,0	155,0
Diamants bruts				
Exportations (milliers de carats)	354,2	383,3	415,5	417,7
Prix à l'exportation (milliers FCFA/carat)	78,4	85,6	78,6	71,2
Café (milliers de tonnes)	3,8	3,5	1,5	7,3
Exportations (milliers de tonnes)	3,8	2,5	1,6	7,4
Prix à l'exportation (FCFA / kg)	271,3	369,3	491,7	563,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	6,8	5,5	3,7	2,3
Prix d'achat aux producteurs coton blanc/coton jaune (FCFA/kg)	150/110	150/110	152/110	152/110
Manioc (milliers de tonnes)	565,6	566,9	572,0	595,0
Mill/Sorgho (milliers de tonnes)	55,0	56,9	59,0	59,2
Maïs (milliers de tonnes)	125,0	131,0	131,0	141,1
Arachide (milliers de tonnes)	139,5	145,4	146,1	157,9
(a) estimations				
Sources : Administrations nationales, BEAC				

Dans le secteur secondaire, la contribution des industries manufacturières à la croissance s'est établie à 0,8 point. L'accroissement de la production sucrière (+ 8,1 %), permise par l'installation d'une nouvelle ligne de démoulage et la réhabilitation des plantations de canne, a soutenu l'activité du secteur. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a bénéficié de l'amorce d'un rattrapage dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures, tant publics que privés. Sa contribution à la croissance s'est élevée à 0,2 point, malgré la pénurie de ciment et la hausse des prix de certains matériaux de construction. L'apport du secteur de l'électricité et de l'eau est demeuré marginal, en raison des contre-performances de l'électricité, qui ont conduit à un renchérissement des coûts de production des entreprises. La subvention accordée en 2007 par l'Agence Française de Développement, pour un montant de FCFA 2,7 milliards, à la société nationale d'électricité ENERCA et les négociations en cours avec la Chine devraient permettre de relancer ce secteur, en sécurisant la production hydroélectrique et en limitant les ruptures dans la fourniture d'électricité à Bangui. Des conventions ont été signées avec la France pour un montant de FCFA 328 millions et avec la BAD pour FCFA 943 millions en 2007 pour renforcer les capacités de traitement de l'eau.

Dans le secteur tertiaire, les activités commerciales, des transports et des télécommunications ont apporté une contribution de 1,9 point à la croissance. Ce dynamisme résulte de l'augmentation de la production des entreprises de télécommunications, avec, notamment, l'installation, fin 2007, de la société Orange Centrafrique, et de la progression du volume global de fret, qui a bénéficié de l'amélioration de la desserte aérienne du pays. Le chiffre d'affaires de la branche commerce a, par ailleurs, progressé de plus de 20 %, en raison du dynamisme de la demande intérieure.

Le taux d'inflation moyen s'est établi à 1,0 % en 2007, après 6,6 % en 2006, grâce à une offre adéquate de produits vivriers, qui a permis de limiter la hausse des prix des denrées alimentaires.

FINANCES PUBLIQUES

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain				
(en milliards de francs CFA courants)				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	78,5	67,9	165,2	117,0
Recettes	55,8	58,6	73,3	83,6
Recettes fiscales	48,2	51,9	63,8	64,3
Autres recettes non fiscales	7,5	6,7	9,5	19,2
Dons extérieurs	22,7	9,3	91,9	33,4
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	93,7	122,8	109,9	109,6
Dépenses courantes	75,5	84,5	73,3	80,2
Salaires	38,9	39,2	37,2	36,3
Intérêts	9,1	9,1	10,7	12,1
Intérêts sur la dette intérieure	3,3	3,4	4,2	5,8
Intérêts sur la dette extérieure	5,8	5,6	6,5	6,3
Autres dépenses courantes	27,8	36,2	25,4	31,8
Dépenses en capital	18,2	38,3	36,6	29,4
Dépenses budgétaires	7,7	8,4	8,9	9,2
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	10,5	29,9	27,7	20,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 18,6	- 25,2	1,8	6,3
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 15,6	- 54,9	55,3	7,4
ARRIÉRÉS	21,4	16,0	- 51,4	- 6,9
Arriérés intérieurs	2,9	9,4	- 9,7	- 8,6
Arriérés extérieurs	18,5	6,6	- 41,7	1,7
SOLDE (base caisse) (3)	5,8	- 38,9	3,8	0,5
FINANCEMENT	- 5,8	38,9	- 3,8	- 0,5
Financement Intérieur	7,1	13,3	9,7	4,9
Bancaire	7,4	15,2	2,9	8,6
Non bancaire	- 0,3	- 1,9	6,8	- 3,7
Financement Extérieur	- 13,0	25,6	- 13,5	- 5,4
Tirages sur emprunts	2,6	27,3	3,0	0,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 15,6	- 12,0	- 67,6	- 12,8
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	10,3	51,1	7,4
PIB nominal	688,6	750,0	816,8	858,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	8,1	7,8	9,0	9,7
Dépenses courantes	11,0	11,3	9,0	9,3
Solde :				
Budgétaire de base (4)	- 4,0	- 4,6	- 1,1	- 0,7
Base engagements (dons compris)	- 2,3	- 7,3	6,8	0,9
Base caisse	0,8	- 5,2	0,5	0,1
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BEAC				

Si la situation des finances publiques demeure tendue, l'exercice 2007 a néanmoins été marqué par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire base engagements, hors dons, a été ramené à 3 % du PIB, contre 4,5 % du PIB en 2006, grâce aux efforts de maîtrise des dépenses publiques et de mobilisation des ressources intérieures engagés par les autorités.

Les recettes budgétaires, qui se sont élevées à FCFA 83,6 milliards, ont progressé de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient principalement à l'augmentation des recettes non fiscales, qui ont doublé en un an, grâce à l'installation de la société Orange Centrafrique et au versement de la première tranche des redevances de télécommunication. Les recettes fiscales ont, en revanche, peu progressé (+ 0,8 %), du fait principalement de la diminution des rentrées des recettes douanières (- 27,6 %) liée aux exonérations exceptionnelles (près de FCFA 4 milliards), mais compensée par un meilleur recouvrement des impôts directs et de la TVA.

Les dépenses publiques ont été stabilisées à leur niveau de 2006, ressortant à FCFA 109,6 milliards. Les dépenses courantes primaires (hors intérêts sur la dette) ont connu une croissance sensible (+ 8,8 %), en dépit de la maîtrise de la masse salariale (ramenée de FCFA 37,3 milliards à FCFA 36,3 milliards) et des dépenses de biens et services. Les subventions et transferts (FCFA 17 milliards) se sont inscrits en hausse de 70,8 %. Le service de la dette s'est alourdi de 13 %, du fait essentiellement des intérêts versés au titre de la dette intérieure.

Les dépenses en capital se sont, en revanche, inscrites en baisse sensible (- 19,7 %), le décaissement des financements extérieurs affectés aux projets d'investissement s'étant contracté par rapport à l'exercice précédent.

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements (dons compris), de FCFA 7,4 milliards, après un excédent de FCFA 55,3 milliards en 2006. Ce repli reflète la forte baisse des dons extérieurs consentis à la République centrafricaine au cours de l'exercice 2007, la table ronde des bailleurs de fonds pour la RCA ne s'étant réunie qu'à la fin octobre 2007. Les autorités ont néanmoins poursuivi leurs efforts en matière d'apurement des arriérés intérieurs, qui ont été réduits de FCFA 8,6 milliards.

En ce qui concerne les réformes structurelles, les actions prioritaires des autorités, définies avec le FMI dans le cadre du programme FRPC, devraient porter principalement sur la réforme des administrations fiscale et douanière, afin de renforcer la mobilisation des ressources intérieures. Ces mesures devraient reposer sur la mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers à la pompe, la suppression des exonérations douanières exceptionnelles et l'affectation d'agents des douanes au guichet unique de Douala. En matière de gestion de la dette publique, l'établissement d'un plan d'apurement des arriérés de paiement devrait être achevé d'ici à la fin septembre 2008. S'agissant des entreprises publiques, les tarifs, réglementés, de l'eau et de l'électricité devraient être revus afin de réduire les pertes d'exploitation des entreprises nationales.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements de la Centrafrique				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 11,8	- 48,1	- 25,0	- 52,3
Balance commerciale	- 9,2	- 24,8	- 23,5	- 33,8
Exportations FOB	70,7	67,4	82,4	85,3
Bois	28,8	25,7	39,8	41,9
Diamants	27,8	32,8	32,7	29,8
Coton	1,8	1,1	0,8	0,4
Café	1,0	0,9	0,8	4,2
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	11,2	6,7	8,3	8,9
Importations FOB	- 79,9	- 92,2	- 105,9	- 119,1
Pétrole	- 17,8	- 17,7	- 26,0	- 32,7
Autres	- 62,0	- 74,5	- 79,9	- 86,4
Balance des services	- 34,5	- 32,3	- 35,9	- 41,5
Balance des revenus	- 7,4	- 7,2	- 7,8	- 7,5
Rémunération des salariés	4,3	4,4	4,6	4,8
Revenus des investissements	- 11,4	- 11,6	- 12,5	- 12,3
Dont intérêts dette extérieure publique	- 5,8	- 5,6	- 6,5	- 6,3
Dont intérêts dette extérieure privée	- 6,1	- 6,2	- 6,2	- 6,3
Balance des transferts courants	39,2	16,2	42,2	30,5
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 3,3	31,2	11,7	14,8
Compte de capital	7,9	6,6	65,1	25,4
publics (nets)	7,9	6,6	65,1	25,4
privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 11,2	24,5	- 53,4	- 10,6
Investissements directs (nets)	15,1	17,1	18,1	27,2
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 26,3	7,4	- 71,5	- 37,8
ERREURS ET OMISSIONS	- 3,9	8,4	- 12,3	1,7
SOLDE GLOBAL	- 19,0	- 8,6	- 25,6	- 35,7
FINANCEMENT	19,0	8,6	25,6	35,7
Variations des réserves officielles (baisse : +)	0,5	- 8,3	16,1	26,6
Financements exceptionnels	18,5	16,9	9,4	9,1
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	18,5	6,6	- 41,7	1,7
Rééchelonnements et annulations de dettes	0,0	10,3	51,1	7,4
Exportations / Importations (%)	88,5	73,1	77,8	71,6
(a) estimations				
Source : BEAC				

En 2007, le déficit des transactions courantes s'est fortement creusé, pour atteindre FCFA 52 milliards (- 6,1 % du PIB, contre - 3,1 % en 2006), soit un doublement par rapport à 2006. Cette évolution tient principalement à la détérioration du solde de la balance commerciale et à la diminution de l'excédent des transferts courants.

Le déficit de la balance commerciale s'est établi à CFA 33,8 milliards, en hausse de 43,8 % par rapport à l'année précédente, suite à une progression des importations (+ 12,5 %) plus soutenue que celle des exportations (+ 3,5 %).

Les exportations du pays, qui reposent essentiellement sur les ventes de bois, de diamant et de coton, n'ont que légèrement augmenté en valeur, passant de FCFA 82,4 milliards en 2006 à FCFA 85,3 milliards. Les exportations de bois, notamment des bois semi-œuvrés, ont augmenté de 5,3 % en valeur. Le secteur du café a, par ailleurs, enregistré d'excellentes performances à l'exportation, les ventes étant multipliées par plus de cinq en valeur, sous l'effet conjugué de la hausse des quantités vendues et du raffermissement des prix à l'exportation (+ 14,5 %), observé depuis 2006. Les ventes de diamants ont, pour leur part, diminué de 8,8 % en valeur, en raison de la baisse des prix à l'exportation (– 9,4 %), dans un contexte de stagnation des quantités extraites. Les ventes de coton ont poursuivi leur déclin (– 50 %).

Les importations se sont inscrites en hausse de 12,5 %, à FCFA 119,1 milliards, en lien avec la progression des achats de produits pétroliers (+ 25,8 %).

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 16 %, en liaison notamment avec la hausse des dépenses de transport et d'assurance de marchandises, tandis que le déficit de la balance des revenus demeurait stable. La balance des transferts courants a dégagé un excédent de FCFA 30,5 milliards, en repli de 27,7 %, consécutivement à la baisse des dons extérieurs au secteur public.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 26 %, pour atteindre FCFA 14,8 milliards, grâce notamment à la progression des flux d'investissements directs (+ 50,3 %).

Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un déficit de FCFA 35,7 milliards en 2007, contre FCFA 25,6 milliards en 2006. Pour la seconde année consécutive, les réserves officielles ont baissé de FCFA 26,6 milliards (représentant 2,6 mois d'importations).

Dettes extérieures de la Centrafrique				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 037,0	1 082,0	1 016,0	1 020,0
Dettes à long terme	900,0	930,0	871,0	863,0
Dettes publiques garanties	900,0	930,0	871,0	863,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	36,0	44,0	36,0	42,0
Dettes à court terme	101,0	108,0	109,0	115,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	89,0	99,0	100,0	106,0
Envers créanciers publics	82,0	92,0	93,0	99,0
Envers créanciers privés	7,0	7,0	7,0	7,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	174,0	207,0	222,0	246,0
Envers créanciers publics	144,0	176,0	192,0	216,0
Envers créanciers privés	30,0	31,0	30,0	30,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	672,7	618,9	590,6	487,1
Dettes totales / PIB	88,7	82,9	71,4	65,2
Service payé de la dette / exportations biens et services	0,6	8,0	3,5	33,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	1,1	13,2	5,4	49,9
Dettes multilatérales / dettes totales	62,4	62,7	61,1	59,3
Sources : Banque mondiale et BEAC				

En 2006, la dette extérieure à long terme de la Centrafrique représentait près de 85 % de la dette totale. Elle a diminué de 1 %, atteignant USD 863 millions, contre USD 871 millions en 2005, dont près de USD 100 millions d'arriérés. La dette à court terme s'est accrue (+ 5,5 %), s'établissant à USD 115 millions. À fin 2006, la dette extérieure représentait environ 65 % du PIB. En avril 2007, un accord de restructuration de la dette centrafricaine a été conclu avec les créanciers du Club de Paris selon les termes de Naples (annulations de 67% en flux). Un nouvel accord de traitement intérimaire du service de la dette, selon les termes de Cologne, a été négocié avec le Club de Paris, en décembre 2007 après obtention du point de décision PPTE. Ces accords ont porté sur USD 42 millions et ont permis d'annuler USD 16 millions et de rééchelonner USD 26 millions.

SYSTÈME BANCAIRE

Situation simplifiée du système bancaire centrafricain							
(en milliards de francs CFA)							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Trésorerie et divers	15,9	16,2	37,3	Trésorerie et divers	10,8	9,2	15,2
Crédits à l'État	7,1	12,9	15,5	Dépôts de l'État	7,9	4,8	7,9
Crédits à l'économie	33,8	33,7	36,6	Dépôts du secteur privé	35,7	44,9	59,1
Créances en souffrance nettes	4,7	5,5	3,8	Fonds propres	10,7	13,2	16,0
Valeurs immobilisées	3,6	3,8	5,0				
Total	65,1	72,1	98,2	Total	65,1	72,1	98,2
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	56,5	48,8	47,0	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	26,1	30,4	28,8
Coefficient de rentabilité (%) (résultat net / fonds propres)	16,7	20,0	20,8				
Source : COBAC							

À fin décembre 2007, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques en activité (chiffre inchangé par rapport à 2006) : la Banque Populaire Maroc – Centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA) et Ecobank Centrafrique (ECOBANK RCA, ex Banque Internationale pour la Centrafrique), auxquelles s'ajoute le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit. La Banque Sahélo-Saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC RCA), agréée en 2006, n'a démarré ses activités qu'en décembre 2007.

Le secteur bancaire est fragilisé par une forte concentration de ses engagements sur l'État centrafricain. Malgré les efforts engagés par les autorités pour rembourser progressivement les arriérés accumulés auprès du secteur bancaire au cours de la crise politique de 2003, les crédits consentis à l'État ont encore progressé de 20 % au cours de l'année 2007. À fin décembre 2007, les crédits à la République centrafricaine représentaient plus de 20 % des portefeuilles de crédits bruts des trois établissements bancaires, contre 11 % fin 2005.

En 2007, le secteur bancaire centrafricain a connu un sensible regain d'activité, le total des bilans bancaires progressant de 36 % par rapport à 2006. Les dépôts collectés se sont élevés à FCFA 67 milliards au 31 décembre 2007, soit 68 % du total de bilan. Ils se sont accrus de près de 35 % en un an, en raison principalement d'une forte évolution des dépôts privés (+ 31,6 %) et des dépôts de l'État (+ 63,6 %).

Les crédits bruts à la clientèle ont atteint FCFA 75 milliards au 31 décembre 2007, ressortant en hausse de 7,8 % par rapport à l'année précédente. Les crédits à l'économie n'ont que faiblement progressé (+ 4,1 %), du fait du recul de 19 % des engagements sur les entreprises du secteur public, alors que les crédits aux entreprises privées augmentaient de 6,3 %.

La qualité du portefeuille de crédit, très dégradée, est restée stable, avec une baisse de 0,4 % seulement des créances brutes en souffrance. Celles-ci représentaient, à fin décembre 2007, 30,4 % des encours de crédits contre 32,8 % l'année précédente. Le taux de couverture des créances en souffrance par des provisions s'est amélioré, s'élevant à 83 % contre 76 % en 2006.

L'excédent global de trésorerie est ressorti en forte hausse, passant de FCFA 6 milliards en 2006 à FCFA 24 milliards, soit 24 % du total du bilan.

Le produit net bancaire a augmenté de 34 % en 2007, après une hausse de 30 % en 2006, en raison notamment de l'accroissement des marges dégagées sur les activités avec la clientèle (+ 20 %) et les opérations diverses (+ 42 %).

Au total, le résultat net est ressorti à FCFA 3,3 milliards, en hausse de 27 % par rapport à l'exercice 2006.

Les principaux indicateurs de rentabilité demeurent favorablement orientés. Le coefficient net d'exploitation s'est amélioré, passant de 48,8 % en 2006 à 47,0 % en 2007, et le taux de rendement des fonds propres est resté stable, autour de 20 %. Le taux de marge nette a légèrement diminué pour s'établir à 29 %.

Le secteur de la microfinance reste de taille relativement modeste en Centrafrique, avec 14 établissements agréés par la COBAC à fin décembre 2007. D'après les dernières estimations, le montant des dépôts gérés, à fin septembre 2007, s'établirait à FCFA 3,8 milliards, les encours de crédits octroyés par ce secteur représentant FCFA 1,5 milliard. Plus de 40 000 personnes bénéficieraient directement de ce mode de financement, sur un total de 1,4 millions de clients en CEMAC.

Enfin, au titre de la lutte anti blanchiment, il est à noter que la RCA a créé, en 2005, l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF), mais elle n'est pas encore fonctionnelle.

PERSPECTIVES

Les prévisions de la BEAC pour l'année 2008 tablent sur une croissance du PIB réel de 5,3 %, ce qui entraînerait une hausse du revenu réel par habitant de 2,8 %. L'activité économique devrait bénéficier de la relance de l'agriculture vivrière et maraîchère, du redressement des activités forestière et minière et de la consolidation des activités industrielles et de services.

Le renforcement des tensions inflationnistes, observé depuis le début de l'année 2008, devraient persister, avec un taux d'inflation qui devrait s'établir à 5 % en moyenne annuelle, sous l'effet notamment de la hausse, le 1^{er} juin 2008, des tarifs des produits pétroliers à la pompe et de l'augmentation des prix des principaux produits alimentaires.

Dans le domaine des finances publiques, l'exercice 2008 devrait être caractérisé par une consolidation du solde global (hors dons), sous l'effet d'une progression des recettes globales. Celles-ci devraient, en effet, bénéficier des mesures fiscales adoptées en début d'année, en particulier, la suppression progressive des exonérations de TVA et le relèvement des taxes à l'exportation sur le bois.

CONGO

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 342 000 km²
- **Population** : 3,7 millions d'habitants. Densité : 11 habitants/km². Part de la population urbaine : 54 %. Taux de croissance démographique : 2,2 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire.
- **Régime politique** : M. Denis Sassou Nguesso a été élu à la Présidence de la République en 2002. Lors des élections législatives organisées en juin et août 2007, le parti présidentiel (PCT – Parti Congolais du Travail –) a remporté une large majorité des sièges à l'Assemblée Nationale.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 2 074 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	5,7 %	69,0 %*	25,3 %

* dont pétrole : 58 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	54,0	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	8,1 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	139 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	84,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 362,3

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Congo a franchi le point de décision de l'initiative PPTE renforcée en mars 2006. Fin 2004, le FMI avait approuvé l'octroi d'une FRPC de USD 84,6 millions, sur la période 2004–2008. Les trois premières tranches ont été débloquées, portant le total des décaissements au titre de cette facilité à USD 36,3 millions. La 3^{ème} revue de la FRPC n'ayant pas été approuvée en octobre 2006, un programme de référence (sans financement) a été mis en place entre avril et septembre 2007, suivi d'un second programme de référence pour la période de janvier à juin 2008. Une exécution satisfaisante de ce programme pourrait permettre la conclusion d'une nouvelle FRPC avec le FMI.

La Banque mondiale a adopté, en juillet 2007, un nouveau programme ISN (*Interim Strategy Note*) d'assistance au Congo couvrant la période 2007–2009, pour un montant de USD 98 millions (sous forme de dons). Deux axes ont été définis : l'amélioration de la gouvernance et de la transparence, notamment dans le secteur pétrolier ; la promotion d'une croissance équitable, par l'amélioration de l'accès de la population aux services sociaux de base. Le portefeuille de la Banque mondiale est constitué, au 1^{er} juillet 2008, de 5 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 122 millions.

ACTIVITÉ

Après deux années très favorables (+ 7,8 % en 2005 et + 6,7 % en 2006), l'économie congolaise a enregistré en 2007 un taux de croissance négatif (– 2,2 %) de son PIB réel. Sous l'effet d'une forte baisse de la production de brut, le PIB réel du secteur pétrolier a, en effet, reculé de 17,3 %. Le secteur non pétrolier a, en revanche, poursuivi sa progression (+ 5,5 %).

Comptes nationaux du Congo				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	3 346,0	4 595,6	6 209,0	6 392,0
PIB nominal	2 315,1	3 161,1	3 895,4	3 662,3
Importations de biens et services	1 049,4	– 1 434,5	– 2 313,7	– 2 729,7
Biens	511,9	– 687,6	– 1 046,0	– 1 257,6
Services	537,6	– 746,9	– 1 267,7	– 1 472,1
EMPLOIS	3 346,0	4 595,6	6 209,0	6 392,0
Consommation finale	782,7	1 110,5	1 339,2	1 568,3
Publique	228,3	258,2	316,0	382,5
Privée	554,4	852,3	1 023,2	1 185,8
Formation brute de capital fixe (b)	663,8	866,3	1 559,6	1 926,9
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>250,7</i>	<i>376,2</i>	<i>845,3</i>	<i>1 146,3</i>
Exportations de biens et services	1 918,0	2 618,8	3 310,3	2 896,8
Biens	1 813,7	2 502,9	3 171,9	2 748,6
Services	104,3	115,9	138,4	148,3
Épargne intérieure brute	1 532,4	2 050,5	2 556,2	2 094,1
Capacité (+) ou besoin (–) de financement	868,6	1 184,3	996,6	167,2
Revenus des facteurs	– 501,2	– 832,3	– 916,3	– 835,0
Épargne intérieure nette	1 031,3	1 218,3	1 639,9	1 259,1
Taux d'investissement (en %)	28,7	27,4	40,0	52,6
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	3,7	7,8	6,7	– 2,2
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	3,6	2,5	4,7	2,5
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	1,1	4,3	9,3	– 1,7
(a) estimations (b) y compris variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, l'année 2007 a été marquée par un recul des principales productions vivrières. L'agriculture et l'élevage ont ainsi apporté une contribution négative à la croissance (– 0,2 point). Le secteur agricole a représenté seulement 4,1 % du PIB en 2007, en dépit des importantes potentialités du pays, qui demeurent insuffisamment exploitées.

La sylviculture a contribué à la croissance à hauteur de 0,3 point. La production de bois tropicaux s'est vigoureusement redressée (+ 10 %), grâce à l'entrée en activité de nouvelles unités forestières, dans un contexte marqué par une hausse sensible du cours mondial des grumes (+ 12,7 %). La production de bois semi-ouvrés a également poursuivi son essor, en liaison avec la mise en œuvre du nouveau code forestier (2005) qui oblige les exploitants à transformer sur place 85 % de la production. La production de rondins d'eucalyptus, qui devrait être complétée à partir d'avril 2008 par une production de copeaux, a augmenté de 42,7 %, en dépit de la baisse de 8,2 % du cours mondial. Le secteur de la sylviculture a bénéficié en 2007 d'une amélioration des conditions d'évacuation de la production vers le port de Pointe-Noire, grâce aux travaux de remise en état du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO).

La production sucrière, monopole de la société SARIS-Congo (Société agricole et de raffinage de sucre), a reculé de 15,6 % en 2007, la faible pluviométrie et des problèmes d'approvisionnement en engrais ayant affecté la production de canne, qui a diminué de près de 20 % en un an.

Les contre-performances du secteur pétrolier ont été à l'origine de la contraction de l'activité en 2007. La production a diminué de 17,3 %, en raison principalement d'un accident intervenu sur le champ Nkossa, qui a nécessité un arrêt de la production durant plusieurs semaines, et de la baisse des rendements du champ Mboundi. Le secteur pétrolier, qui génère en moyenne 60 % du PIB, a ainsi apporté une contribution négative à la croissance (– 5,8 points). En 2008, la mise en exploitation de nouveaux gisements, notamment du champ off-shore de Moho-Bilondo, devrait permettre une reprise de la production, qui atteindrait 13 millions de tonnes. Les sociétés pétrolières poursuivent, en outre, de façon soutenue, leurs activités de recherche et d'exploration.

Principales productions				
	2004	2005	2006	2007 (a)
Pétrole brut (millions de tonnes)	11,2	12,6	13,3	11,0
Prix du baril de pétrole congolais (USD)	34,7	49,2	59,8	66,6
Bois tropicaux				
Production de grumes (milliers de m ³)	1 647,6	1 759,0	1 710,0	1 880,5
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	1 001,4	887,8	811,2	993,9
Prix moyens à l'exportation (milliers de FCFA/m ³)	133,4	128,2	150,3	171,7
Rondins d'eucalyptus (milliers de tonnes)	0,0	0,0	130,5	186,2
Sucre de canne (milliers de tonnes)	64,3	63,0	66,6	56,2
(a) estimations				
Sources : Administrations nationales, BEAC				

Les activités du secteur secondaire ont soutenu la croissance à hauteur de 0,8 point. En particulier, l'apport des industries manufacturières s'est élevé à 0,5 point, grâce aux programmes d'investissement entrepris pour augmenter les capacités de production des unités industrielles de fabrication de boissons et d'eau minérale. La Congolaise de Raffinage (CORAF) s'est, en outre, engagée dans un processus de réhabilitation de ses installations techniques. La participation du secteur du BTP à la croissance est restée positive en 2007 (0,2 point), grâce aux investissements publics engagés dans le département de Brazzaville dans le cadre de la « municipalisation » (organisation de fêtes nationales tournantes pour la commémoration de l'indépendance) et à la construction de nouveaux pipelines. La croissance de ce secteur est toutefois entravée par l'insuffisance de la production nationale de ciment et ses difficultés d'acheminement vers les grands centres urbains. Les secteurs de l'énergie et de la distribution d'eau ont peu contribué à la croissance (+ 0,1 point), en raison des retards observés dans la mise en œuvre des projets destinés à renforcer la fourniture d'électricité (réhabilitation de la centrale hydroélectrique de Moukougoulou, construction du barrage d'Imboulou et d'une centrale thermique à Brazzaville) et à améliorer la desserte en eau.

Le dynamisme du secteur tertiaire s'est confirmé en 2007, avec une contribution à la croissance du PIB de 2,2 points. La filière commerce, restaurants et hôtels a bénéficié de la vigueur de la demande intérieure, en particulier de la consommation privée. Le secteur des transports et des télécommunications a connu un développement soutenu (0,6 point), traduisant la montée en puissance de l'activité de transbordement du Port autonome de Pointe-Noire et les investissements engagés par les sociétés de téléphonie mobile pour étendre leurs réseaux. Malgré quelques progrès récents (cf. supra), la sous capacité du CFCO continue de freiner les potentialités de développement de la branche transports.

L'évolution des prix est restée relativement contenue en 2007, le taux d'inflation s'établissant à 2,5 % en moyenne annuelle, contre 4,7 % en 2006. Cette progression modérée de l'indice des prix résulte essentiellement de la persistance des mécanismes de blocage du prix des carburants.

FINANCES PUBLIQUES

L'année 2007 a été marquée par une détérioration des principaux soldes budgétaires, dans un contexte rendu plus difficile par des recettes pétrolières en recul sensible (– 16,1 %). L'excédent base engagements (dons compris) est passé de 17,8 % du PIB en 2006 à 10,1 % du PIB en 2007. Le déficit primaire non pétrolier (hors recettes pétrolières) s'est significativement dégradé et a atteint – 51,1 % du PIB non pétrolier (contre – 45,6 % en 2006).

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	740,4	1 300,5	1 797,0	1 579,5
Recettes	737,9	1 268,0	1 792,0	1 564,3
Recettes non pétrolières	207,6	220,4	261,0	279,7
Recettes pétrolières	530,4	1 047,6	1 531,0	1 284,5
Dons extérieurs	2,5	32,5	5,0	15,2
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	636,9	736,4	1 113,0	1 208,5
Dépenses courantes	501,5	567,2	742,0	810,2
Salaires	122,9	130,0	135,0	141,9
Intérêts	147,0	150,0	179,0	100,7
Intérêts sur la dette extérieure	134,4	120,3	150,0	84,2
Intérêts sur la dette intérieure	12,6	29,7	29,0	16,5
Autres dépenses courantes	231,6	287,2	428,0	567,7
Dépenses en capital	135,4	169,2	366,0	398,3
Dépenses budgétaires	122,4	152,9	353,0	382,6
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	13,0	16,3	13,0	15,7
Prêts nets	0,0	0,0	5,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	261,0	697,9	871,0	472,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	103,5	564,1	684,0	370,9
ARRIÉRÉS	– 1 616,8	– 69,7	– 76,5	– 1 417,4
Arriérés intérieurs	– 29,7	– 53,6	– 77,5	– 89,5
Arriérés extérieurs	– 1 587,1	– 16,1	1,0	– 1 327,9
SOLDE (base caisse) (3)	– 1 513,3	494,3	607,4	– 1 046,5
FINANCEMENT	1 513,3	– 494,3	– 607,4	1 046,5
Financement Intérieur	– 49,3	– 315,0	– 452,3	7,8
Bancaire	0,9	– 250,1	– 395,4	– 19,7
Non bancaire	– 50,2	– 64,9	– 56,8	27,5
Financement Extérieur	1 562,6	– 179,4	– 155,2	1 038,7
Tirages sur emprunts	10,5	24,3	8,0	0,5
Amortissements sur emprunts dette extérieure	– 165,2	– 298,5	– 301,9	– 237,7
Réaménagement de la dette extérieure	1 717,3	94,9	138,7	1 275,9
PIB nominal	2 315,1	3 161,1	3 895,4	3 662,3
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	31,9	40,1	46,0	42,7
Dépenses courantes	21,7	17,9	19,0	22,1
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	4,9	17,3	17,8	10,1
<i>base engagements (dons compris) (2)</i>	4,5	17,8	17,6	10,1
<i>base caisse (3)</i>	– 65,9	15,6	15,6	– 28,6
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BEAC				

Les recettes budgétaires sont ressorties en baisse de 12,7 %. Les recettes pétrolières, qui représentent, en moyenne, plus de 80 % des recettes totales (82 % en 2007), se sont en effet repliées de 16,1 %, sous l'effet de la baisse de la production. Un manque à gagner de l'ordre de FCFA 320 milliards par rapport à la loi de finances initiale a ainsi dû être constaté. Les recettes non pétrolières se sont élevées à FCFA 280 milliards, en hausse de 7,2 %, globalement en ligne avec les prévisions. Mais les recettes douanières ont, comme en 2006, enregistré d'importantes moins-values par rapport aux prévisions (à hauteur de FCFA 11 milliards), du fait notamment des exonérations de droits consenties aux importations du secteur pétrolier et des entreprises publiques.

Les dépenses budgétaires ont progressé de 8,6 % par rapport à 2006. Les dépenses courantes ont représenté FCFA 810 milliards, en hausse de 9,2 %. Si l'évolution de la masse salariale a été conforme à celle prévue au titre du budget 2007 (+ 5,1 %), les dépenses de biens et services et les subventions et transferts ont, en revanche, très fortement progressé (respectivement + 33 % et + 32,4 %). Certains coûts non anticipés liés à l'organisation des élections législatives de l'été 2007 et l'augmentation des subventions versées au secteur pétrolier, en particulier à la Congolaise de Raffinage (CORAF), pour limiter l'impact de la hausse des cours du brut sur les prix domestiques, expliqueraient l'ampleur des dérapages constatés par rapport au budget initial. Les dépenses courantes engagées ont excédé de près de 20 % les crédits autorisés, les dérapages portant sur plus FCFA 200 milliards.

Les dépenses d'investissement engagées sur ressources propres ont également enregistré d'importants dépassements. Ces dépenses, budgétées pour FCFA 344 milliards, ont atteint FCFA 382 milliards, excédant de 11,2 % les prévisions. Au total, les dépenses en capital sont ressorties en hausse de 8,8 % par rapport à 2006, pour atteindre FCFA 398 milliards. Ces différents dépassements budgétaires n'ont pas permis de respecter les critères quantitatifs retenus dans le cadre du programme de référence 2007.

Le solde budgétaire base engagements (dons compris) s'est ainsi fortement contracté, passant de FCFA 684 milliards en 2006 à FCFA 370,9 milliards. L'État congolais a néanmoins poursuivi l'apurement de ses arriérés intérieurs, à hauteur de FCFA 89 milliards. Par ailleurs, l'accord conclu en novembre 2007 avec les créanciers du Club de Londres a permis de réduire les arriérés extérieurs du Congo de FCFA 1 328 milliards.

Dans le domaine des réformes structurelles, des avancées ont été réalisées en matière de gouvernance et de transparence. Après avoir mis en place, en octobre 2007, les comités consultatif et exécutif de mise en œuvre de l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI), le Congo a été admis parmi les « pays candidats » à l'EITI en février 2008. Les audits des compagnies pétrolières sur la période 2004-2005 ont été finalisés et publiés et les recettes pétrolières de l'État font désormais l'objet d'une certification trimestrielle par un cabinet externe. Un décret a été adopté rendant obligatoire le lancement d'appels d'offres internationaux pour l'attribution de nouvelles concessions pétrolières. En outre, le Congo a réintégré, en novembre 2007, le Processus de Kimberley destiné à favoriser la transparence en matière de commercialisation des diamants dont la production identifiée atteindrait environ 50 000 carats par an.

Des efforts ont également été entrepris en matière de réforme des entreprises publiques. Les autorités ont fait procéder en 2007 à un diagnostic sur la viabilité de la CORAF et à une évaluation de la politique de commercialisation du pétrole par la SNPC (Société nationale des pétroles du Congo). Pour 2008, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre les mesures correctrices nécessaires pour rapprocher la politique de commercialisation de la SNPC des meilleures pratiques internationales. S'agissant de la CORAF, un plan d'action destiné à réformer les modes de gestion de l'entreprise devrait être adopté. La CORAF devrait bénéficier du partenariat technique et financier conclu en février 2008 avec un groupe saoudien de services pétroliers en vue de permettre l'extension et la modernisation des installations.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Congo				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	356,0	368,0	66,9	- 685,9
Balance commerciale	1 301,9	1 815,3	2 125,9	1 491,0
Exportations FOB	1 813,7	2 502,9	3 171,9	2 748,6
<i>Pétrole</i>	<i>1 604,8</i>	<i>2 292,4</i>	<i>2 933,2</i>	<i>2 432,0</i>
<i>Produits pétroliers</i>	<i>22,0</i>	<i>31,1</i>	<i>43,0</i>	<i>67,7</i>
<i>Bois</i>	<i>133,6</i>	<i>113,8</i>	<i>121,9</i>	<i>170,7</i>
<i>Rondins d'eucalyptus</i>	<i>0,1</i>	<i>0,4</i>	<i>3,0</i>	<i>5,4</i>
<i>Sucre</i>	<i>11,6</i>	<i>15,4</i>	<i>12,3</i>	<i>8,4</i>
<i>Autres</i>	<i>41,8</i>	<i>49,9</i>	<i>58,5</i>	<i>64,4</i>
Importations FOB	511,9	687,6	1 046,0	1 257,6
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>70,4</i>	<i>150,5</i>	<i>338,1</i>	<i>458,5</i>
<i>Secteur non pétrolier</i>	<i>441,5</i>	<i>537,1</i>	<i>707,9</i>	<i>799,0</i>
Balance des services	- 433,3	- 631,0	- 1 129,3	- 1 323,9
Balance des revenus	- 501,2	- 832,3	- 916,3	- 835,0
Rémunération des salariés	- 17,7	- 24,9	- 31,2	- 32,5
Revenus des investissements	- 483,5	- 807,4	- 885,1	- 802,4
<i>dont intérêts dette extérieure publique</i>	<i>- 134,4</i>	<i>- 120,3</i>	<i>- 150,0</i>	<i>- 84,2</i>
<i>dont intérêts dette extérieure privée</i>	<i>- 9,5</i>	<i>- 6,5</i>	<i>- 5,3</i>	<i>- 4,3</i>
Balance des transferts courants	- 11,4	16,1	- 13,4	- 18,1
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 407,1	- 63,8	277,6	794,7
Compte de capital	2,6	5,9	5,0	15,2
Publics (nets)	2,5	5,9	5,0	15,2
Privés (nets)	0,1	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 409,8	- 69,7	272,6	779,5
Investissements directs (nets)	- 6,9	270,9	777,9	1 006,5
<i>dont secteur pétrolier</i>	<i>142,8</i>	<i>225,7</i>	<i>707,2</i>	<i>905,9</i>
Investissements de portefeuille (nets)	1,1	- 0,6	- 0,7	- 0,7
Autres investissements (nets)	- 404,0	- 339,9	- 504,5	- 226,3
ERREURS ET OMISSIONS	- 39,9	- 33,5	23,9	4,5
SOLDE GLOBAL	- 91,0	270,7	368,5	113,3
FINANCEMENT	91,0	- 270,7	- 368,5	- 113,3
Variations des réserves officielles (baisse : +)	- 39,1	- 349,5	- 508,2	- 61,4
Financements exceptionnels	130,1	78,7	139,7	- 52,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	- 1 587,1	- 16,1	1,0	- 1 327,9
Rééchelonnements et annulations de dettes	1 717,3	94,9	138,7	1 275,9
Exportations / Importations (%)	354,3	364,0	303,2	218,6
(a) estimations				
Source : BEAC				

Le solde de la balance des transactions courantes est devenu fortement déficitaire en 2007, pour atteindre - 18,7 % du PIB. La réduction de près de 30 % de l'excédent commercial explique l'essentiel de cette évolution. L'excédent du compte de capital, en revanche, a pratiquement triplé en un an, sous l'effet, principalement, de l'augmentation des investissements directs du secteur privé, ce qui a permis d'afficher un excédent du solde global de la balance des paiements.

Les exportations ont reculé de 13,3 % en valeur, en raison des contre-performances du secteur pétrolier en 2007. Les ventes de pétrole brut, qui représentent en moyenne près de 90 % du total des exportations, ont diminué de 17,1 %. La hausse des prix à l'exportation (qui s'est établie à 2,2 % en moyenne sur

l'année 2007) n'a en effet pas permis de compenser la contraction des volumes exportés (– 18,9 % par rapport à 2006, les exportations passant de 12,7 à 10,3 millions de tonnes). Les exportations de bois se sont inscrites en hausse de 40 %, sous l'effet conjugué de l'augmentation des prix moyens à l'exportation (+ 14,2 %) et des quantités vendues (+ 22,5 %). Le redressement des exportations de rondins d'eucalyptus, depuis la reprise en 2006 de l'exploitation par la société Eucalyptus Fibre Congo, s'est confirmé en 2007, avec le doublement des volumes exportés. Les ventes de sucre ont reculé de 31,7 % en valeur par rapport à 2006, en raison de la diminution des quantités exportées (– 34,2 %).

Les importations sont ressorties en hausse de 20,2 % par rapport à 2006, en liaison avec l'alourdissement de la facture pétrolière (+ 35,6 % en un an). Le taux de couverture des importations par les exportations, bien qu'en baisse sensible, demeure à un niveau confortable (218,6 % après 303,2 % en 2006).

Le déficit des services s'est accru de 17,2 %, en lien avec les investissements du secteur pétrolier et du fait des dépenses de prestations de services engagées par les entreprises. Le déficit de la balance des revenus s'est en revanche réduit de 8,9 %, du fait de moindres revenus sur investissements directs (liés à la baisse des bénéfices des sociétés pétrolières).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a triplé pour atteindre FCFA 795 milliards, grâce principalement à la forte progression des investissements directs (+ 29,4 %), notamment dans le secteur pétrolier. En définitive, le solde global de la balance des paiements, s'il est resté excédentaire à hauteur de FCFA 113,3 milliards, s'est contracté de 69,2 % par rapport à 2006. Ces ressources, complétées des allègements de dette extérieure privée obtenus dans le cadre du Club de Londres, ont permis d'augmenter les réserves officielles de FCFA 61,4 milliards et de réduire les arriérés extérieurs de FCFA 1 328 milliards.

Dettes extérieures du Congo				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	5 506,0	6 741,0	5 935,0	6 130,0
Dettes à long terme	4 413,0	5 609,0	5 161,0	5 328,0
Dettes publiques garanties	4 413,0	5 609,0	5 161,0	5 328,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	28,0	29,0	26,0	35,0
Dettes à court terme	1 065,0	1 103,0	748,0	767,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	1 034,0	797,0	737,0	755,0
Envers créanciers publics	844,0	195,0	165,0	175,0
Envers créanciers privés	190,0	602,0	572,0	580,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	2 635,0	2 758,0	2 595,0	2 659,0
Envers créanciers publics	1 806,0	549,0	488,0	523,0
Envers créanciers privés	829,0	2 209,0	2 107,0	2 136,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	194,0	185,3	119,5	96,7
Dettes totales / PIB	155,0	153,5	99,0	82,2
Service payé de la dette / exportations biens et services	2,1	5,1	2,4	1,6
Service payé de la dette / recettes budgétaires	5,9	13,4	4,9	2,9
Dettes multilatérales / dettes totales	11,4	17,9	20,1	20,4
Sources : Banque mondiale et BEAC				

À fin décembre 2006, la dette extérieure du Congo s'élevait à environ USD 6,1 milliards, dont environ USD 2,7 milliards d'arriérés (43 %). Elle représentait environ 82 % du PIB (99 % en 2005) et son service a atteint 1,6 % des exportations de biens et services (2,4 % en 2005).

S'agissant de la dette contractée à l'égard des créanciers du Club de Paris, le traitement intérimaire dont bénéficiait le Congo depuis décembre 2004 n'a pu être poursuivi, faute d'approbation de la 3ème revue de la FRPC par le FMI. Depuis octobre 2006, le pays n'est donc plus sous accord avec le Club.

Un accord a, en revanche, été finalisé en novembre 2007 avec les créanciers privés du Club de Londres. Celui-ci prévoit l'effacement de 80 % de la dette commerciale du Congo estimée à environ USD 2 milliards.

SYSTÈME BANCAIRE

Situation simplifiée du système bancaire congolais							
(en milliards de francs CFA)							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Trésorerie et divers	222,6	305,7	383,5	Trésorerie et divers	30,6	30,6	33,5
Crédits à l'État	3,5	5,4	3,1	Dépôts de l'État	45,3	18,0	16,3
Crédits à l'économie	84,0	95,4	109,7	Dépôts du secteur privé	223,2	354,9	430,4
Créances en souffrance nettes	0,4	0,5	0,6	Fonds propres	27,4	33,6	44,5
Valeurs immobilisées	16,0	30,2	27,6				
Total	326,5	437,1	524,7	Total	326,5	437,1	524,7
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	58,4	47,7	46,2	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	22,7	31,5	32,1
Coefficient de rentabilité (%) (résultat net / fonds propres)	22,0	29,6	34,3				
Source : COBAC							

Le système bancaire congolais était constitué fin 2007 de quatre établissements de crédit (chiffre inchangé par rapport à 2006) : le Crédit du Congo (ex Crédit Lyonnais Congo), la BGFI Bank Congo, la LCB (La Congolaise de Banque, dont la Banque Marocaine du Commerce Extérieur – BMCE – est actionnaire à hauteur de 25 %) et la Banque Commerciale Internationale (BCI, groupe BANQUES POPULAIRES). De nouveaux établissements, en particulier ECOBANK Congo et la Banque de l'Habitat, ont obtenu récemment leur agrément mais n'avaient pas démarré, au premier semestre 2008, leurs activités.

En 2007, le système bancaire congolais a continué d'enregistrer une forte croissance de son activité, le total de bilan augmentant de 20 % sur un an, après une hausse de 33,9 % en 2006. Les dépôts de la clientèle, qui constituent environ 85 % du total de bilan, ont, en particulier, augmenté de près de 20 %.

Les crédits bruts à la clientèle, qui représentent 22,1 % du total de bilan (23,3 % en 2006), sont ressortis en hausse de 13,4 % par rapport à 2006. Cette évolution provient essentiellement de la hausse des engagements du système bancaire sur les entreprises tant privées (+ 18,8 %) que publiques (+ 14,6 %). Les crédits à l'État se sont, en revanche, fortement contractés (– 42,6 % sur un an). Si les créances en souffrance se sont sensiblement accrues en 2007, passant de FCFA 1,4 milliard à FCFA 3,1 milliards, la qualité du portefeuille de crédits reste globalement satisfaisante : les créances en souffrance représentent 2,7 % des crédits bruts et sont provisionnées à hauteur de 81 % (contre 66,5 % en 2006).

La situation de surliquidité du secteur bancaire congolais s'est renforcée : l'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 361 milliards, en hausse de 30,1 %, et représente 69 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 394 % (contre 368 % en 2006).

Le produit net bancaire a enregistré une forte progression en 2007 (+ 49,5 %), sous l'effet d'un net accroissement des marges dégagées dans le cadre des opérations avec la clientèle (+ 66,1 %). Le résultat net est ressorti à FCFA 15,2 milliards, en hausse de 52,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Avec 59 établissements agréés par la COBAC à fin décembre 2007, le secteur de la microfinance joue un rôle important dans les circuits de financement au Congo. D'après les dernières estimations, les dépôts gérés, à fin septembre 2007, se sont élevés à FCFA 77 milliards et les encours de crédits à FCFA 15 milliards, ce qui représente respectivement 27 % et 11 % du total des dépôts et des crédits du secteur de la microfinance en CEMAC et environ 15 % des dépôts et des crédits gérés par le système bancaire congolais. Près de 230 000 personnes bénéficieraient directement de ce système, sur un total de 1,4 million de clients en CEMAC.

Enfin, au titre de la lutte anti blanchiment, il est à noter que le Congo a procédé, en juillet 2008, à la désignation des membres de son Agence Nationale de Renseignement Financier (ANIF), qui doit être confirmée par un décret présidentiel.

PERSPECTIVES

D'après les prévisions de la BEAC, le Congo devrait enregistrer, en 2008, une forte reprise de sa croissance économique. Le taux de croissance du PIB réel atteindrait 9,4 %, ce qui entraînerait une hausse du revenu nominal par habitant de 5,1 %. Cette évolution résulterait principalement de l'augmentation de la production de pétrole (+ 17,3 % par rapport à 2007), l'apport du secteur pétrolier à la croissance réelle redevenant positif, à hauteur de 3,8 points. Le dynamisme des activités du secteur non pétrolier, en particulier dans les branches agricoles, sylvicoles et tertiaires (télécommunications, transports), devrait également contribuer à soutenir la croissance. Le PIB non pétrolier progresserait ainsi de 5,7 %.

Les tensions inflationnistes devraient sensiblement s'accroître en 2008, avec une progression attendue de l'indice des prix à la consommation de 4,5 %. Ceci refléterait la forte hausse, au plan mondial, des cours du pétrole, le renchérissement des biens alimentaires importés mais également les problèmes récurrents du trafic ferroviaire, à l'origine de surcoûts.

GABON

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 267 667 km²
- **Population** : 1,3 million d'habitants. Densité : 5 habitants/km². Part de la population urbaine : 85 %. Taux de croissance démographique : 1,6 %. Langue officielle : français.
- **Principales villes** : Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem.
- **Régime politique** : le Président de la République, El Hadj Omar Bongo Ondimba, en fonction depuis 1967, a été réélu pour un mandat de sept ans en 2005. Les élections législatives de décembre 2006 ont confirmé la prééminence du Parti démocratique gabonais (parti présidentiel), qui a remporté 83 des 120 sièges de l'Assemblée Nationale. Aux élections municipales d'avril 2008, le PDG a remporté une large victoire.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 8 940 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	5,7 %	63,3 %*	31,0 %

* dont pétrole : 52,4 %.

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	56,2	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	6,0 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	119 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	84,0%	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 38,9

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

En mai 2007, un accord triennal de confirmation (« Stand-By Arrangement ») a été conclu avec le FMI, pour un montant de USD 117 millions. Le programme comprend trois volets : la consolidation des finances publiques ; l'amélioration de la gestion financière du pays, afin notamment de renforcer l'administration des revenus pétroliers ; le développement du secteur privé non pétrolier. La première revue de cet accord a été approuvée par le FMI en décembre 2007.

Dans le cadre de sa Stratégie d'assistance, la Banque mondiale détenait, au 1^{er} juillet 2008, un portefeuille de quatre projets actifs, pour un volume de financements de USD 50 millions. Ces projets portent sur la gestion des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la gestion des parcs nationaux, l'amélioration des infrastructures locales et le renforcement du système de statistiques nationales.

À fin juillet 2008, le Gabon était noté BB – à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, la note étant assortie d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

Après un net ralentissement de l'activité économique en 2006 (+ 1,3 %), le Gabon a retrouvé, en 2007, une croissance robuste, le PIB réel progressant de 5,4 %. Cette évolution résulte principalement du redressement des performances du secteur pétrolier, la production de brut ayant augmenté de 1,7 %. Le PIB réel du secteur pétrolier est ainsi ressorti en hausse de 1,9 %, tandis que les activités hors pétrole demeuraient dynamiques (le PIB réel non pétrolier s'est accru de 6,4 %).

Comptes nationaux du Gabon				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	5 008,7	6 010,8	6 593,9	7 123,1
PIB nominal	3 870,4	4 657,3	5 133,6	5 608,8
Importations de biens et services	1 138,3	1 353,6	1 460,3	1 514,3
Biens	642,2	722,6	816,0	816,8
Services	496,1	630,9	644,3	697,5
EMPLOIS	5 008,7	6 010,8	6 593,9	7 123,1
Consommation finale	1 806,6	2 017,7	2 161,0	2 376,9
Publique	351,4	381,0	419,6	492,2
Privée	1 455,2	1 636,7	1 741,4	1 884,7
Formation brute de capital fixe*	969,2	1 035,7	1 174,9	1 262,1
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>388,0</i>	<i>392,8</i>	<i>402,2</i>	<i>418,7</i>
Exportations de biens et services	2 233,0	2 957,5	3 258,0	3 484,1
Biens	2 150,4	2 874,8	3 180,8	3 403,8
Services	82,6	82,7	77,2	80,3
Épargne intérieure brute	2 063,8	2 639,6	2 972,6	3 231,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 094,7	1 603,9	1 797,7	1 969,8
Revenus des facteurs	- 510,6	- 844,8	- 809,5	- 861,2
Épargne intérieure nette	1 553,2	1 794,8	2 163,0	2 370,8
Taux d'investissement (en %)	25,0	22,3	22,9	22,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	1,4	3,0	1,3	5,4
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	0,4	- 0,2	4,0	4,8
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	- 0,6	- 0,4	6,5	3,5
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BEAC				

Le secteur primaire a contribué à la croissance à hauteur de 0,2 point, grâce notamment aux programmes de relance de l'élevage engagés par les autorités et aux efforts entrepris par la société belge SIAT Gabon pour dynamiser les activités palmiers à huile et hévéas. Toutefois, le secteur agricole gabonais ne couvre toujours qu'à peine 40 % des besoins de la population.

La filière forestière, qui constitue le second employeur du pays, après la fonction publique, avec environ 10 000 salariés, a également soutenu l'activité économique (+ 0,1 point). La production de grumes a crû de 6 % en 2007. Ce secteur continue de bénéficier d'une demande internationale en forte progression, tirant à la hausse les prix à l'exportation (+ 2,4 % en 2007). La réglementation locale, adoptée en 2006 et obligeant les opérateurs à transformer sur place une partie de leur production, a en outre, contribué à la relance des investissements.

Le secteur pétrolier a contribué à la croissance à hauteur de 0,5 point. La hausse de la production enregistrée en 2007 tient essentiellement à la mise en exploitation de nouveaux puits par VAALCO, PERENCO et SHELL ainsi qu'aux travaux d'optimisation et de remise à niveau des installations techniques entrepris par certaines sociétés sur des champs matures, dans un contexte de poursuite de la hausse des cours mondiaux.

Le secteur minier, dont la contribution au PIB est encore limitée (moins de 3 %), constitue une source de diversification pour l'économie gabonaise. L'extraction du manganèse par la COMILOG a poursuivi sa progression, atteignant 3,3 millions de tonnes (+ 11,9 % par rapport à 2006). L'importance des gisements non encore exploités pourrait permettre au Gabon de devenir l'un des premiers producteurs mondiaux de manganèse, la production pouvant atteindre 7 à 8 millions de tonnes dans les prochaines années. En outre, l'accord final concernant l'exploitation du gisement de fer de Belinga, situé dans le nord est du pays et dont les réserves sont estimées à un milliard de tonnes, a été signé en mai 2008 entre le Gabon et le consortium chinois COMIBEL (Compagnie minière de Belinga). L'exploitation de ce site nécessitera au préalable près de EUR 3 milliards d'investissements, comprenant notamment la construction d'un réseau de chemin de fer de 250 km et d'un port en eaux profondes.

Principales productions				
	2004	2005	2006	2007 (a)
Pétrole (millions de tonnes)	13,5	13,3	11,9	12,1
Prix du baril de pétrole gabonais (USD)	35,8	49,5	61,4	68,2
Prix moyen à l'export (milliers FCFA/tonne)	139,1	190,3	234,1	238,8
Manganèse (millions de tonnes)	2,5	2,8	3,0	3,3
Bois tropicaux				
Production de grumes (milliers de m ³)	1 788,0	1 871,0	2 077,0	2 200,0
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	1 500,0	1 600,0	1 800,0	1 900,0
dont Okoumé	652,6	569,3	500,0	400,0
Prix à l'exportation (milliers de FCFA/m ³)	95,8	99,4	115,7	118,5
(a) estimations				
Sources : Autorités nationales, BEAC				

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 0,8 point à la hausse du PIB, grâce, en particulier, à la bonne tenue des industries agro-alimentaires et de transformation du bois, de l'énergie et du raffinage, après la réhabilitation de l'usine de la SOGARA (société nationale de raffinage). À l'inverse, l'industrie du tabac a souffert de l'arrêt des exportations vers le Tchad, tandis que la fabrication de matériaux de construction et celle des huiles et corps gras ont pâti des problèmes techniques liés à l'obsolescence des outils de production.

Le secteur tertiaire a apporté une contribution positive à la croissance, de 2,6 points, grâce aux bonnes performances des branches transports, télécommunications et commerce. Ces activités ont bénéficié du dynamisme de la demande intérieure.

S'agissant de l'évolution des prix, l'année 2007 a été marquée par une persistance des tensions inflationnistes, les prix à la consommation progressant, en moyenne annuelle, de 4,8 % (après + 4,0 % en 2006). Cette évolution résulte essentiellement des effets de diffusion de la hausse de la masse salariale décidée dans la fonction publique et de l'augmentation des prix des produits pétroliers, les prix à la pompe ayant été relevés de 25 % en mars 2007.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2007 s'est soldée par une consolidation de l'excédent base engagements, hors dons, qui a atteint 9,5 % du PIB, après 9 % du PIB en 2006.

Tableau des opérations financières de l'État gabonais				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	1 141,8	1 433,8	1 582,6	1 636,5
Recettes	1 139,7	1 431,6	1 582,6	1 636,3
Recettes fiscales non pétrolières	511,5	525,0	569,7	677,8
Recettes pétrolières	628,2	906,8	1 012,9	958,5
Dons extérieurs	2,1	2,0	0,0	0,2
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	850,1	1 002,9	1 122,2	1 165,8
Dépenses courantes	693,7	842,9	883,4	918,9
Salaires	226,3	227,8	252,4	301,8
Intérêts	149,2	129,7	116,7	118,9
<i>Intérêts sur la dette intérieure</i>	<i>30,3</i>	<i>29,3</i>	<i>24,5</i>	<i>26,6</i>
<i>Intérêts sur la dette extérieure</i>	<i>118,9</i>	<i>100,3</i>	<i>92,2</i>	<i>92,3</i>
Autres dépenses courantes	318,2	485,4	514,3	498,2
Dépenses en capital	156,3	160,0	238,8	246,9
Dépenses budgétaires	142,2	151,1	190,0	198,6
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	14,1	8,9	48,8	48,3
Dépenses de restructuration	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	422,7	538,1	601,4	637,7
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	291,8	430,9	460,4	470,7
ARRIÉRÉS	- 397,2	- 73,8	- 33,5	- 39,9
Arriérés intérieurs	- 53,3	- 71,9	- 33,2	- 39,9
Arriérés extérieurs	- 343,9	- 1,9	- 0,3	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	- 105,4	357,1	426,9	430,8
FINANCEMENT	105,4	- 357,1	- 426,9	- 430,8
Financement Intérieur	- 100,5	- 220,2	- 258,9	- 673,4
Bancaire	- 83,5	- 94,3	- 96,8	- 450,9
Non bancaire	- 17,0	- 125,9	- 162,1	- 222,5
Financement Extérieur	206,0	- 136,8	- 168,0	242,6
Tirages sur emprunts	60,4	8,9	63,3	494,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 278,6	- 218,3	- 232,5	- 254,3
Réaménagement de la dette extérieure	421,5	72,6	1,2	0,0
PIB nominal	3 865,6	4 642,3	5 111,0	5 608,8
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	29,4	30,7	30,8	29,2
Dépenses courantes	17,9	18,1	17,2	16,4
Solde :				
<i>budgétaire de base (4)</i>	<i>7,9</i>	<i>9,4</i>	<i>9,9</i>	<i>9,2</i>
<i>base engagements (dons compris)</i>	<i>7,5</i>	<i>9,3</i>	<i>9,0</i>	<i>8,4</i>
<i>base caisse</i>	<i>- 2,7</i>	<i>7,7</i>	<i>8,3</i>	<i>7,7</i>
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BEAC				

Les recettes budgétaires se sont élevées à FCFA 1 636,3 milliards en 2007 (+ 3,4 %). Cette évolution est imputable à la forte croissance des recettes hors pétrole (+ 19,0 %, à FCFA 677,8 milliards), grâce au rendement élevé de l'impôt sur les sociétés et de la TVA. En revanche, les recettes pétrolières se sont inscrites en repli de 5,4 %, en raison de moindres rentrées fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés pétrolières (– 16,5 %).

Les dépenses totales (FCFA 1 166 milliards) ont progressé de 3,9 % par rapport à 2006. Représentant 79 % des dépenses publiques, les dépenses courantes sont ressorties en hausse de 4,0 %. Les traitements et salaires ont augmenté de 19,6 % en 2007, sous l'effet des mesures de revalorisation des traitements de la fonction publique. Les dépenses de transferts et de subventions ont légèrement reculé (– 3,1 %), pour atteindre FCFA 498 milliards, du fait principalement de la diminution des subventions versées à la SOGARA (FCFA 54 milliards, après FCFA 102 milliards en 2006), à la suite du relèvement des prix des carburants à la pompe.

Les dépenses en capital ont augmenté de 3,4 % par rapport à 2006. Ceci résulte d'un accroissement des engagements sur ressources propres (+ 4,5 %) et d'une stabilisation des financements extérieurs. Ces derniers ont été majoritairement accordés par l'Agence française de développement et la Banque africaine de développement.

Au total, le solde budgétaire base engagements (dons compris) s'est établi à FCFA 470,7 milliards (+ 2,2 %). L'État a pu ainsi poursuivre l'apurement de ses arriérés intérieurs, à hauteur de FCFA 40 milliards, conformément aux accords conclus dans le cadre du Club de Libreville.

En matière de réformes structurelles, les mesures engagées par les autorités en vue de renforcer la transparence dans le secteur pétrolier ont été poursuivies. À la suite de l'adhésion du Gabon, en 2004, à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI), les rapports de réconciliation entre les données des sociétés pétrolières et les revenus de l'État sont régulièrement publiés depuis 2005. Un troisième rapport sur les revenus pétroliers et miniers portant sur l'année 2006 a ainsi été publié en mars 2008.

En vue de créer un cadre propice à la diversification du secteur productif, d'autres réformes structurelles ont également été engagées. La mise en œuvre du programme de privatisations s'est poursuivie. Dans le secteur des télécommunications, la société GABON TELECOM a été privatisée en février 2007, l'État ayant cédé 51 % de ses parts à MAROC TELECOM. Le prix de cession définitif de la société a été arrêté à FCFA 40 milliards (61 millions d'euros) en novembre 2007. Dans le secteur du transport aérien, après la liquidation d'AIR GABON en 2006, une nouvelle société, GABON AIRLINES, a été créée en partenariat avec ETHIOPIAN AIRLINES et a démarré ses activités en avril 2007. L'État a également engagé la restructuration de la Société Gabonaise de Transport (SOGATRA), confrontée à des difficultés techniques et de gestion. Enfin, une convention de concession partielle des ports d'Owendo et de Port-Gentil a été signée avec un opérateur de Singapour, PORTEK INTERNATIONAL Ltd. La concession, d'une durée de 25 ans, est entrée en vigueur en novembre 2007.

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements du Gabon				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	489,0	667,9	881,8	990,8
Balance commerciale	1 508,2	2 152,1	2 364,8	2 587,0
Exportations FOB	2 150,4	2 874,8	3 180,8	3 403,8
<i>Pétrole</i>	<i>1 787,6</i>	<i>2 392,3</i>	<i>2 622,0</i>	<i>2 699,8</i>
<i>Manganèse</i>	<i>109,3</i>	<i>184,4</i>	<i>190,9</i>	<i>271,8</i>
<i>Bois tropicaux</i>	<i>193,8</i>	<i>211,0</i>	<i>268,3</i>	<i>292,2</i>
<i>Autres</i>	<i>59,7</i>	<i>87,0</i>	<i>99,6</i>	<i>140,1</i>
Importations FOB	- 642,2	- 722,6	- 816,0	- 816,8
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>- 186,7</i>	<i>- 197,0</i>	<i>- 134,7</i>	<i>- 261,8</i>
<i>Secteur minier</i>	<i>- 27,1</i>	<i>- 29,1</i>	<i>- 31,1</i>	<i>- 35,3</i>
<i>Secteur forestier</i>	<i>- 3,8</i>	<i>- 4,1</i>	<i>- 2,7</i>	<i>- 3,1</i>
<i>Secteur public</i>	<i>- 0,4</i>	<i>- 0,4</i>	<i>- 0,4</i>	<i>- 0,5</i>
<i>Autres</i>	<i>- 424,2</i>	<i>- 492,0</i>	<i>- 647,1</i>	<i>- 516,2</i>
Balance des services	- 413,5	- 548,2	- 567,1	- 617,3
Balance des revenus	- 510,6	- 844,8	- 809,5	- 861,2
Soldes des transferts courants	- 95,0	- 91,2	- 106,3	- 117,9
Publics (nets)	- 63,9	- 71,1	- 73,6	- 83,8
Privés (nets)	- 31,1	- 20,1	- 32,7	- 34,1
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	- 421,1	- 488,6	- 536,8	- 776,7
Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0
Publics (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 421,1	- 488,6	- 536,8	- 776,7
Investissements directs (nets)	115,7	169,4	- 15,4	- 92,3
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>114,3</i>	<i>22,5</i>	<i>28,1</i>	<i>23,3</i>
Investissements de portefeuille (nets)	- 5,7	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 531,1	- 658,0	- 521,4	- 684,4
ERREURS ET OMISSIONS	- 49,9	- 81,2	- 152,0	- 212,8
SOLDE GLOBAL	18,0	98,1	193,0	1,3
FINANCEMENT	- 18,0	- 98,1	- 193,0	- 1,3
Variations des réserves officielles (baisse +)	- 98,3	- 168,7	- 193,9	- 3,6
Financements exceptionnels	80,3	70,6	0,9	2,4
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	- 343,9	- 1,9	- 0,3	0,0
Rééchelonnements et annulations de dettes	424,2	72,6	1,2	2,4
Exportations / Importations (%)	334,8	397,8	389,8	416,7
(a) estimations				
Source : BEAC				

En 2007, l'excédent courant a progressé de près de 12 %, représentant 18 % du PIB contre 17 % en 2006, grâce, principalement, à l'accroissement de l'excédent de la balance commerciale.

L'excédent de la balance commerciale a en effet augmenté de 8,6 %, s'établissant à FCFA 2 587 milliards. Les exportations sont ressorties en hausse de 7 % en valeur, les ventes de pétrole ayant crû de 3 %. Les quantités de brut exportées ont légèrement progressé (11,3 millions de tonnes après 11,2 millions de tonnes en 2006), tandis que les prix moyens à l'exportation (exprimés en franc CFA) progressaient de 2 %. Les ventes de manganèse ont également enregistré de très bonnes performances (+ 42,4 %), induites tant par la hausse des volumes exportés (+ 13,8 %) que par l'augmentation des prix à

l'exportation (+ 27,3 %). Ces performances s'inscrivent dans un contexte marqué par la demande soutenue de l'industrie sidérurgique et des tensions persistantes sur l'offre de minerai. Les exportations de bois tropicaux ont progressé de 8,9 %, sous l'effet de l'appréciation des prix à l'exportation (+ 2,4 %) et de la hausse des quantités commercialisées (+ 5,6 %). Les importations ont stagné (+ 0,1 %), à FCFA 816,8 milliards.

Le déficit des services s'est à nouveau creusé en 2007, en raison notamment des dépenses du secteur pétrolier dans la recherche, l'exploration et l'optimisation de l'exploitation des champs existants. Il s'est établi à FCFA 617,3 milliards contre FCFA 567,1 milliards en 2006. Après une réduction de 4,2 % en 2006, le déficit de la balance des revenus s'est accru de 6,4 % en 2007, en liaison avec une plus forte rémunération des investissements privés. La balance des transferts courants a enregistré un déficit de FCFA 117,9 milliards, après FCFA 106,3 milliards en 2006.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement détérioré, le déficit atteignant FCFA 776,7 milliards (+ 44,7 %). Cette évolution tient essentiellement à la reconstitution des positions extérieures des investisseurs privés, puisque le solde des investissements directs est demeuré négatif en 2007, s'élevant à FCFA 92,3 milliards (contre FCFA 15,4 milliards).

En définitive, le solde global de la balance des paiements, excédentaire depuis 2004, s'est fortement contracté, passant de FCFA 193,0 milliards à FCFA 1,3 milliard. Ces ressources ont permis d'accroître les réserves de change de FCFA 3,6 milliards.

Dettes extérieures du Gabon				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	3 793,0	4 150,0	3 901,0	4 351,0
Dettes à long terme	3 395,0	3 800,0	3 582,0	3 860,0
Dettes publiques garanties	3 395,0	3 800,0	3 582,0	3 860,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	59,0	100,0	68,0	57,0
Dettes à court terme	339,0	250,0	251,0	434,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	268,0	188,0	190,0	372,0
Envers créanciers publics	262,0	183,0	179,0	355,0
Envers créanciers privés	6,0	5,0	11,0	17,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	425,0	267,0	441,0	1 008,0
Envers créanciers publics	338,0	177,0	324,0	851,0
Envers créanciers privés	87,0	90,0	117,0	157,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	112,9	98,0	69,5	69,8
Dettes totales / PIB	61,3	56,5	44,2	44,3
Service payé de la dette / exportations biens et services	11,2	5,3	2,0	1,4
Service payé de la dette / recettes budgétaires	20,5	10,3	4,1	2,8
Dettes multilatérales / dettes totales	10,6	11,2	10,4	9,9
Sources : Banque mondiale et BEAC				

En 2006, la dette extérieure du Gabon s'élevait à USD 4,4 milliards. La dette à long terme représentait près de 89 % de la dette totale. Elle a augmenté de 7,8 % en 2006, pour atteindre USD 3,9 milliards contre USD 3,6 milliards en 2005. Les recours aux crédits FMI ont baissé de plus de 15 % en un an. Après s'être stabilisée en 2005, la dette à court terme a connu une forte hausse en 2006 (+ 73 %),

s'établissant à près de FCFA 430 milliards, du fait de l'accumulation d'arriérés à l'égard des créanciers publics. À fin 2006, l'encours total de dette extérieure représentait, comme en 2005, environ 44 % du PIB. Les ratios du service de la dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires ont atteint respectivement 1,4 % et 2,8 %.

En juillet 2007, le Gabon a conclu avec le Club de Paris un accord de remboursement anticipé de sa dette non APD, moyennant une décote de 15 %. Cette opération est intervenue, pour les créanciers participants, entre le 2 décembre 2007 et le 30 janvier 2008, et a porté sur un montant de USD 1,5 milliard. L'opération a été financée par l'émission de deux emprunts obligataires, réalisés sur le marché international et sur le marché régional de la CEMAC et portant respectivement sur USD 1 milliard et USD 200 millions, le solde étant financé sur ressources propres. À l'issue de cette opération, l'encours de dette extérieure devrait être ramené, selon les estimations de la BEAC, à environ 11 % du PIB à fin décembre 2008.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2007, le système bancaire du Gabon comprenait sept banques en activité (contre six en décembre 2006) : Banque Gabonaise de Développement (BGD), Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), BGFI Bank Gabon, Citibank, Financial Bank Gabon, Union Gabonaise de Banque (UGB) et la Banque de l'Habitat, filiale de la BGD, qui a démarré ses opérations en janvier 2007.

Situation simplifiée du système bancaire gabonais

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Trésorerie et divers	494,2	513,9	1 031,1	Trésorerie et divers	115,9	135,6	219,4
Crédits à l'État	31,3	19,6	36,6	Dépôts de l'État	100,8	89,6	587,1
Crédits à l'économie	374,1	476,1	588,5	Dépôts du secteur privé	638,5	753,3	797,6
Créances en souffrance nettes	13,4	9,6	13,0	Fonds propres	174,1	178,9	204,3
Valeurs immobilisées	116,3	138,2	166,3				
Total	1 029,3	1 157,4	1 808,4	Total	1 029,3	1 157,4	1 808,4
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	58,1	56,6	47,7	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	29,1	29,9	33,3
Coefficient de rentabilité (%) (résultat net / fonds propres)	16,0	16,9	19,2				

Source : COBAC

Le total cumulé des bilans du système bancaire gabonais a augmenté de 56,2 % en 2007, du fait, principalement, de la très forte progression des dépôts de la clientèle (+ 64,3 %).

Les encours de crédits bruts, qui ont représenté 36 % des emplois du système bancaire (48,2 % en 2006), se sont inscrits en hausse de 16,6 % par rapport à 2006. Cette évolution traduit la forte progression des crédits aux entreprises du secteur privé (+ 14,8 %) et des engagements du système bancaire sur l'État gabonais (+ 86,4 %). En revanche, les crédits accordés aux entreprises publiques ont diminué de près de moitié par rapport à 2007, pour s'établir à FCFA 1,9 milliard.

La qualité du portefeuille de crédits s'est sensiblement améliorée en 2007. En baisse de 15,7 %, les créances brutes en souffrance se sont élevées à FCFA 52,1 milliards, représentant environ 8 % des crédits

bruts (contre 11,1 % l'an passé). L'effort de provisionnement a toutefois marqué un recul, les créances en souffrance étant provisionnées, au 31 décembre 2007, à hauteur de 75 % seulement (contre 84,5 % en 2006).

L'année 2007 a également été marquée par une forte augmentation des emplois de trésorerie, qui ont doublé en un an. Cette évolution résulte en particulier de l'émission obligataire effectuée par l'État gabonais sur le marché financier de la CEMAC, à laquelle les établissements bancaires ont largement souscrit.

La situation de surliquidité du secteur bancaire s'est accentuée : l'excédent global de trésorerie a plus que doublé par rapport à 2006, pour atteindre FCFA 850,4 milliards (contre FCFA 401,8 milliards l'année précédente), et représente 47,0 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 226 % (contre 167 % en 2006).

Le produit net bancaire a augmenté de 29,2 % en 2007, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 43 %) et sur les opérations de trésorerie (+ 78,2 %). Au total, le résultat net a atteint FCFA 39,3 milliards, en hausse de 44,0 % par rapport à l'exercice 2006.

Le secteur de la microfinance est de taille très réduite au Gabon, avec seulement quatre établissements agréés par la COBAC à fin décembre 2007. Les dépôts gérés ont représenté, à fin septembre 2007, environ FCFA 1,2 milliard, les encours de crédits s'élevant à FCFA 1,3 milliard. Le nombre de bénéficiaires est estimé à près de 7 000 personnes.

Enfin, au titre de la lutte anti blanchiment, il est à noter que le Gabon est l'un des deux pays de la CEMAC à disposer d'une Agence Nationale de Renseignement Financier (ANIF) fonctionnelle.

PERSPECTIVES

En 2008, selon les prévisions de la BEAC, la croissance économique du Gabon devrait connaître un sensible ralentissement. Le PIB réel devrait enregistrer une progression de 4,5 %, après 5,4 % en 2007, entraînant une hausse du revenu réel par habitant de 1,6 %.

Cette situation résulterait principalement des faibles performances de certaines industries agroalimentaires (notamment l'huile raffinée, les tabacs et la minoterie), d'un repli de l'activité dans le secteur de l'exploitation forestière et d'un ralentissement de la croissance dans les activités tertiaires. Le PIB réel du secteur non pétrolier devrait croître de 4,7 %, après 5,9 % en 2007, sous l'effet notamment d'une moindre progression de la consommation publique. Cependant, les industries extractives devraient contribuer à la croissance à hauteur de 0,8 point (contre 0,5 point en 2007), grâce à l'augmentation de la production de manganèse et à une légère hausse de la production de pétrole brut. Le PIB réel du secteur pétrolier progresserait de 3,5 % en 2008, après 1,9 % en 2007.

En dépit des tensions sur les prix des principales denrées alimentaires et le dynamisme de la consommation privée, l'inflation devrait quelque peu décélérer au cours de l'année 2008. Mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, l'inflation s'établirait à 4 % en moyenne annuelle en 2008, contre 4,8 % en 2007, reflétant aussi l'impact des mesures fiscales et budgétaires prises par les autorités pour contenir les pressions inflationnistes.

GUINÉE ÉQUATORIALE

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 28 051 km²
- **Population** : 650 000 habitants (estimation). Densité : 23 habitants/km². Part de la population urbaine : 50 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langues officielles : espagnol, français.
- **Principales villes** : Malabo (capitale administrative), Bata et Ebebiyin.
- **Régime politique** : M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, au pouvoir depuis 1979, à la suite du renversement de la dictature de Macias Nguema, a été élu Président de la République en 1997, puis réélu en 2002. En mai 2008, le parti présidentiel, le Parti démocratique de Guinée Équatoriale (PDGE), a remporté les élections législatives et municipales. Un nouveau gouvernement a été formé en juillet 2008.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 16 488 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	2,1 %	95,2 %*	2,7 %

* dont pétrole 77,0 % et gaz 14,5 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	50,4	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	12,3 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	127 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	87,0	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 77,5

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

La Guinée Équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée Équatoriale est le seul pays de la CEMAC à n'avoir pas eu recours aux concours du FMI depuis 1995. En juin 2007, le Conseil d'administration du FMI a examiné le rapport d'évaluation de la situation macroéconomique, dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV des Statuts. Le Conseil a notamment invité les autorités à poursuivre leurs efforts en faveur de la diversification de l'économie et de la promotion d'un environnement favorable au développement du secteur privé.

Sur la base d'une convention signée avec les autorités en juin 2008, pour un montant de USD 1 million, la Banque mondiale apporte son assistance à la Guinée Équatoriale pour le renforcement de son appareil statistique et la mise en œuvre des actions induites par l'adhésion à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI). Une analyse qualitative des dépenses publiques, engagées notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des infrastructures, devrait également être conduite en 2008.

ACTIVITÉ

La Guinée Équatoriale a enregistré en 2007 une très forte accélération de sa croissance économique, le PIB réel ayant progressé de 23,2 % après 5,3 % en 2006. Cette performance résulte de l'expansion rapide de la production de gaz et du redressement de l'extraction de pétrole brut. Le PIB réel du secteur énergétique (pétrole et gaz) s'est accru de 24,6 % en 2007, tandis que le PIB réel du secteur non pétrolier augmentait de 19,2 %.

Comptes nationaux de la Guinée Équatoriale				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	3 498,3	4 977,5	5 963,1	7 003,0
PIB nominal	2 522,3	3 800,7	4 457,9	5 129,7
Importations de biens et services	- 976,1	- 1 176,9	- 1 505,2	- 1 873,3
Biens	- 576,7	- 690,9	- 1 056,3	- 1 325,0
Services	- 399,4	- 486,0	- 448,9	- 548,3
EMPLOIS	3 498,3	4 977,5	5 963,1	7 003,0
Consommation Finale	407,9	407,8	446,3	490,7
Publique	81,3	118,6	128,1	137,9
Privée	253,5	289,2	318,1	352,8
Formation brute de capital fixe *	659,8	824,6	1 203,9	1 596,5
<i>Dont secteur pétrolier</i>	<i>212,6</i>	<i>275,1</i>	<i>306,9</i>	<i>409,9</i>
Exportations de biens et services	2 503,7	3 745,2	4 312,9	4 915,8
Biens	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2
Services	16,3	19,2	21,5	22,6
Épargne intérieure brute	2 187,4	3 392,9	4 011,6	4 639,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 527,6	2 568,3	2 807,7	3 042,5
Revenus des facteurs	- 1 280,7	- 1 832,2	- 2 385,0	- 2 968,0
Épargne intérieure nette	906,7	1 560,6	1 626,6	1 671,0
Taux d'investissement (en %)	26,2	21,7	27,0	31,1
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	32,6	8,9	5,3	23,2
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	4,2	5,0	5,0	5,5
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	4,6	3,7	5,9	5,5
(a) estimations				
* y compris variation de stocks				
Source : BEAC				

Dans le secteur primaire, malgré les différents programmes destinés à renforcer la sécurité alimentaire, l'agriculture vivrière n'a apporté qu'une contribution modeste à la croissance (0,1 point). Elle satisfait moins de 30 % d'une demande intérieure en constante progression. Aussi, le gouvernement a engagé, en mai 2007, un plan de relance du secteur agricole, pour un montant de FCFA 1,7 milliard, et la restructuration de l'Institut de la promotion agricole (INPAGE). S'agissant des cultures de rente, leur contribution à la croissance a été nulle en 2007. Ce résultat tient à la stagnation de la production de cacao (le principal produit agricole d'exportation), autour de 3 000 tonnes. Afin de dynamiser la production cacaoyère, le gouvernement a débloqué, en août 2007, près de FCFA 205 millions sous forme de micro-crédits pour faciliter l'achat d'intrants. La production de café s'est accrue de 9 % pour atteindre 118 000 tonnes.

Le secteur sylvicole a contribué à hauteur de 0,2 point à la croissance. La production totale de grumes a progressé de 18,8 %. La production de bois débités a augmenté de 30,7 %, pour s'établir à 66,9 millions de m³, la réglementation obligeant les sociétés forestières, depuis septembre 2007, à transformer sur place la totalité de leur production avant exportation.

L'apport du secteur pétrolier à la croissance s'est élevé à 1,2 point. La production de pétrole brut a atteint 17,5 millions de tonnes (soit 350 000 barils/jour), en hausse de 2,3 % par rapport à 2006. La baisse des rendements du champ historique Zafiro, exploité par le consortium Mobil Equatorial Guinea Inc. (MEGI), formé notamment par Mobil, Exxon et l'État équato-guinéen, a été compensée par l'entrée en production du gisement Okoumé, situé au large de Bata. Une nouvelle législation sur les hydrocarbures a été adoptée en 2007, qui devrait permettre à l'État, via la société publique GE Petrol, d'accroître progressivement sa quote-part (*profit oil*) de la production extraite. À cette fin, GE Petrol a acheté, en mai 2008, pour USD 2,2 milliards, les actifs détenus par la société américaine Devon Energy sur des blocs du champ Zafiro.

La production de gaz a connu en 2007 une forte accélération, les exportations ayant doublé en un an. La contribution de cette branche à la croissance s'est élevée à 17 points en 2007, contre 1,6 point en 2006. La branche a tout particulièrement bénéficié de l'augmentation de la production de gaz naturel liquéfié (GNL), assurée par la société américaine Marathon, sur le site de Punta Europa. Les autorités envisagent la construction d'un second train de transformation de GNL destiné à traiter le gaz des champs pétrolifères du Cameroun et du Nigéria. Ce chantier, nécessitant près de EUR 1 à 1,5 milliard d'investissements, pourrait permettre de porter la production de GNL à 8 millions de tonnes.

Principales productions				
	2004	2005	2006	2007
Pétrole brut				
Production (millions de tonnes)	17,6	17,9	17,1	17,5
Production (milliers de barils/jour)	352,9	360,1	343,5	350,9
Prix moyen à l'export (milliers FCFA/tonne)	131,6	194,8	227,9	233,0
Prix du baril de pétrole équato-guinéen (USD)	34,4	51,0	60,2	67,0
Méthanol et autres gaz				
Exportations (milliers de tonnes)	1 152,9	1 490,2	1 644,4	3 339,8
Bois (grumes)				
Production (milliers de m ³)	482,3	512,0	511,8	608,1
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (milliers de m ³)	528,7	460,8	460,6	547,3
Prix à l'exportation (milliers FCFA/m ³)	55,5	32,3	54,9	62,2
Source : BEAC				

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 3,8 points à la hausse du PIB. Le secteur de la construction est resté dynamique, avec un apport de 3,4 points. L'activité du BTP a continué de bénéficier de l'augmentation des budgets d'investissement public, consacrés en particulier à la construction d'infrastructures de transport, d'équipements collectifs et de logements. Les travaux d'extension du réseau routier et du port de Malabo ainsi que la construction du quartier d'affaires « Malabo II » devraient soutenir l'activité en 2008.

Le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau) a contribué à hauteur de 0,4 point à la croissance, en raison du renforcement des capacités de production des centrales électriques et de l'installation progressive de nouvelles centrales thermiques dans les principales villes. À moyen terme, l'autonomie énergétique de la partie continentale devrait être renforcée par la mise en œuvre du projet de construction du barrage de Djibloo et d'une usine hydro-électrique.

L'apport du secteur tertiaire à la croissance a été de 0,8 point, grâce, essentiellement, au dynamisme des activités de services financiers et immobiliers et aux services non marchands.

L'année 2007 s'est caractérisée par une persistance des tensions inflationnistes. La hausse des prix s'est établie à 5,5 % en moyenne annuelle, après + 5 % en 2006. La vigueur de la demande intérieure, du fait de la hausse des revenus des ménages, et les difficultés d'approvisionnement rencontrées, notamment, pour les denrées de base et les matériaux de construction, ont accru les contraintes d'offre et exercé des pressions sur les prix des produits locaux et des produits importés.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2007 s'est soldé par un excédent budgétaire base engagements de FCFA 1 072 milliards, représentant 20,9 % du PIB, après un excédent de 25,7 % en 2006.

Les recettes de l'État ont atteint FCFA 2 308,6 milliards, en progression de 9,7 %. Sous l'effet du rebond de la production de brut et des performances de celle du gaz, les recettes pétrolières, qui se sont élevées à FCFA 2 097 milliards, soit 91 % des recettes totales, se sont accrues de 5,8 %. Les recettes non pétrolières ont augmenté de près de 50 %, pour s'élever à FCFA 211 milliards. Cette amélioration résulte de la mise en œuvre des mesures fiscales, telles que l'instauration d'un numéro d'identification pour les personnes physiques et les personnes morales, et de l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée.

Les dépenses totales se sont inscrites en hausse de 29,1 % et se sont élevées à FCFA 1 236 milliards. Les dépenses courantes ont augmenté de 10,2 %, du fait principalement de la forte progression de la masse salariale (+ 29,2 %) et des transferts et subventions (+ 16,5 %). Les subventions ont ainsi représenté près de FCFA 76 milliards, en raison principalement des subventions des produits pétroliers, les prix des carburants à la pompe étant inférieurs de moitié aux prix de marché.

Les dépenses en capital, qui ont atteint FCFA 1 019 milliards, se sont accrues de 34,1 % par rapport à 2006, après une progression de 70,4 % en 2006. Depuis 2000, les dépenses en capital ont été multipliées par plus de 20. Elles représentent, en 2007, près de 20 % du PIB national, 46 % du total des dépenses d'investissement des pays de la CEMAC et plus de quatre fois le budget d'investissement du Gabon. Ces dépenses, financées exclusivement sur ressources propres, ont été principalement affectées à la réalisation des infrastructures de base, tout particulièrement dans les domaines du logement social, de l'éducation, de la santé et des transports, et à la construction et la réhabilitation de bâtiments. Toutefois, du fait des capacités d'absorption limitées de l'économie, attestées par l'apparition de goulets d'étranglement, notamment dans la fourniture d'électricité, la poursuite d'une forte expansion des budgets d'investissement public pourrait, à terme, être facteur de déséquilibres macroéconomiques.

Au total, l'excédent base engagements, hors dons, constaté au titre de l'exercice 2007 s'est établi à FCFA 1 072 milliards, en repli de 6,5 % par rapport à 2006. Ces ressources ont permis à l'État équato-guinéen de faire face à l'amortissement de sa dette extérieure pour un montant de FCFA 9,6 milliards et de poursuivre son désendettement à l'égard des secteurs bancaire et non bancaire, respectivement à hauteur de FCFA 178 milliards et FCFA 885 milliards.

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	773,5	1 410,2	2 103,7	2 308,6
Recettes	773,5	1 410,2	2 103,7	2 308,6
Recettes non pétrolières	73,2	102,7	141,0	211,3
Recettes pétrolières	700,3	1 307,5	1 982,9	2 097,3
Dons extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	486,9	615,5	957,5	1 236,5
Dépenses courantes	123,9	169,5	197,6	217,7
Salaires	30,9	36,6	40,6	52,5
Intérêts	4,4	7,8	4,4	3,9
Intérêts sur la dette intérieure	0,9	0,7	1,0	0,2
Intérêts sur la dette extérieure	3,5	7,1	3,4	3,7
Autres dépenses courantes	88,5	125,0	152,6	161,3
Dépenses en capital	363,0	446,0	759,8	1 018,8
Dépenses budgétaires	362,3	444,6	758,9	1 018,8
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,8	1,4	0,9	0,0
Prêts nets	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	290,9	804,1	1 151,5	1 076,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	286,7	794,8	1 146,3	1 072,1
ARRIÉRÉS	- 13,5	- 54,3	0,0	0,0
Arriérés intérieurs	- 1,4	- 9,4	0,0	0,0
Arriérés extérieurs	- 12,1	- 44,9	0,0	0,0
SOLDE (base caisse) (3)	273,1	740,5	1 146,3	1 072,1
FINANCEMENT	- 273,1	- 740,5	- 1 146,3	- 1 072,1
Financement Intérieur	- 266,2	- 756,8	- 1 135,8	- 1 062,5
Bancaire	- 293,1	- 676,4	- 283,6	- 177,7
Non bancaire	26,9	- 80,5	- 852,2	- 884,8
Financement Extérieur	- 6,9	16,4	- 10,4	- 9,6
Tirages sur emprunts	0,8	1,4	0,9	0,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 6,4	- 13,9	- 11,4	- 9,6
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	28,9	0,0	0,0
PIB nominal	2 471,7	3 800,7	4 457,9	5 129,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	30,7	37,1	47,2	45,0
Dépenses courantes	4,9	4,5	4,4	4,2
Solde :				
Solde budgétaire de base (4)	11,4	20,9	25,7	20,9
Solde base engagements (dons compris)	11,4	20,9	25,7	20,9
Solde base caisse	10,8	19,5	25,7	20,9
(a) estimations				
(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)				
(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales				
(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés				
(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)				
Source : BEAC				

COMPTES EXTÉRIEURS

Balance des paiements de la Guinée Équatoriale				
	<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>			
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	236,9	722,1	405,1	52,6
Balance commerciale	1 910,7	3 035,1	3 235,2	3 568,1
Exportations FOB	2 487,4	3 726,0	4 291,5	4 893,2
<i>Pétrole brut</i>	<i>2 287,2</i>	<i>3 489,8</i>	<i>3 894,6</i>	<i>4 066,9</i>
<i>Méthanol</i>	<i>149,2</i>	<i>208,8</i>	<i>358,5</i>	<i>778,1</i>
<i>Bois</i>	<i>29,3</i>	<i>14,9</i>	<i>25,3</i>	<i>34,0</i>
<i>Cacao</i>	<i>1,2</i>	<i>0,7</i>	<i>0,9</i>	<i>1,2</i>
<i>Autres</i>	<i>20,5</i>	<i>11,9</i>	<i>12,2</i>	<i>13,0</i>
Importations FOB	576,7	690,9	1 056,3	1 325,0
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>- 331,4</i>	<i>- 416,5</i>	<i>- 333,9</i>	<i>- 472,3</i>
<i>Secteur non pétrolier</i>	<i>- 245,3</i>	<i>- 274,4</i>	<i>- 722,4</i>	<i>- 852,8</i>
Balance des services	- 383,1	- 466,8	- 427,4	- 525,6
Balance des revenus	- 1 280,7	- 1 832,2	- 2 385,0	- 2 968,0
Rémunération des salariés	- 23,8	- 30,9	- 37,7	- 43,3
Revenus des investissements	- 1 256,8	- 1 801,3	- 2 347,4	- 2 924,7
Balance des transferts courants	- 10,1	- 14,0	- 17,6	- 21,9
Publics (nets)	1,8	- 1,5	- 1,5	- 1,5
Privés (nets)	- 11,9	- 12,5	- 16,0	- 20,4
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	245,8	112,2	61,6	250,9
Compte de capital	0,0	- 0,1	0,0	0,0
Publics (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	245,8	112,3	61,6	250,9
Investissements directs (nets)	180,1	405,7	245,5	598,4
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,1	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	73,7	- 293,4	- 183,9	- 347,5
ERREURS ET OMISSIONS	138,5	- 104,1	- 108,2	- 121,2
SOLDE GLOBAL	344,2	730,2	358,6	182,3
FINANCEMENT	- 344,2	- 730,2	- 358,6	- 182,3
Variations des réserves officielles (baisse : +)	- 332,1	- 714,2	- 358,6	- 182,3
Financements exceptionnels	- 12,1	- 16,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	- 12,1	- 44,9	0,0	0,0
Rééchelonnements et annulations de dettes	0,0	28,9	0,0	0,0
Exportations / Importations (%)	431,3	539,3	406,3	369,3
(a) estimations				
Source : BEAC				

En 2007, l'excédent courant s'est sensiblement contracté, passant de FCFA 405 milliards (9,1 % du PIB) à FCFA 52 milliards (1 %). La détérioration des soldes des balances des services et des revenus, que la poursuite de l'amélioration de l'excédent commercial n'a que partiellement compensée, explique l'essentiel de cette évolution.

La balance commerciale a enregistré un excédent en hausse de 10,3 % par rapport à l'année précédente. Les exportations ont progressé de 14 % en valeur, s'établissant à FCFA 4 893 milliards après FCFA 4 291 milliards en 2006. Ce résultat reflète l'accroissement de 4,4 % des ventes de pétrole, ce produit générant plus de 80 % des recettes d'exportations du pays. Contrairement à 2006, les quantités de brut commercialisées ont augmenté de 2,3 %, tandis que les prix à l'exportation suivaient une tendance

similaire (+ 2,2 %). La Guinée Équatoriale demeure le premier exportateur de pétrole de la Zone franc, devant le Gabon et le Congo. Les exportations de méthanol, qui ont bénéficié de la bonne tenue des prix à l'exportation (+ 6,9 %), ont plus que doublé en un an, pour s'établir à près de FCFA 780 milliards, soit 16 % des exportations totales (contre 6 % en 2004). Les exportations de bois tropicaux se sont accrues de 34,4 % en valeur, grâce à la reprise de la production de grumes et à la poursuite du redressement des prix à l'exportation (+ 13,3 % en moyenne en 2007).

Les importations sont ressorties en hausse de 25,4 % en 2007, pour s'établir à FCFA 1 325 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des importations du secteur pétrolier et des commandes de biens d'équipement dans le cadre des programmes d'investissement public.

Le déficit de la balance des services, qui résulte principalement des dépenses du secteur pétrolier liées aux travaux de recherche et d'exploration, s'est aggravé pour atteindre FCFA 525,6 milliards en 2007 (+ 22,9 %). La progression des importations de biens et services s'est également traduite par une hausse sensible des dépenses de fret et d'assurance (+ 41,2 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est consolidé, passant de FCFA 61,6 milliards en 2006 à FCFA 251 milliards en 2007, sous l'effet, essentiellement, de la forte progression des investissements directs étrangers (IDE), particulièrement dans le secteur énergétique. Les entrées d'IDE ont représenté, en 2007, 11,7 % du PIB, contre 5,5 % l'an passé.

En définitive, l'excédent global de la balance des paiements s'est élevé, en 2007, à FCFA 182 milliards, en baisse de 49,1 %, ce qui s'est traduit par une augmentation des réserves officielles à due concurrence.

Dettes extérieures de la Guinée Équatoriale				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	319,3	296,0	272,3	278,1
Dettes à long terme	227,7	244,4	223,9	224,6
Dettes publiques garanties	227,7	244,4	223,9	224,6
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	0,3	0,0	0,0	0,0
Dettes à court terme	91,3	51,6	48,4	53,5
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	44,3	46,6	42,4	45,5
Envers créanciers publics	39,1	41,0	37,5	40,1
Envers créanciers privés	5,2	5,6	4,9	5,4
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	117,4	122,3	113,7	120,8
Envers créanciers publics	101,3	105,0	98,5	104,1
Envers créanciers privés	16,1	17,3	15,2	16,7
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	11,2	6,2	3,8	3,4
Dettes totales / PIB	11,2	6,2	3,8	3,3
Service payé de la dette / exportations biens et services	0,3	0,1	0,1	0,1
Service payé de la dette / recettes budgétaires	0,9	0,3	0,2	0,1
Dettes multilatérales / dettes totales	33,4	40,5	40,1	37,1
Sources : Banque mondiale et BEAC				

À fin décembre 2006, la dette extérieure de la Guinée Équatoriale s'élevait à USD 278 millions, 37 % de l'encours étant contracté à l'égard d'institutions multilatérales. Le stock de dette extérieure rapporté au PIB a continué de décliner, passant de 3,8 % en 2005 à 3,3 % en 2006.

L'analyse de viabilité de la dette, conduite par le services du FMI dans le cadre des consultations prévues par l'article IV des Statuts, a permis de confirmer la soutenabilité de la dette extérieure, tant à court terme qu'à moyen terme. Selon le FMI, la dette extérieure devrait représenter moins de 1 % du PIB à l'horizon de 2012, en l'absence de nouveaux prêts.

Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de sa dette, la Guinée Équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTE.

SYSTÈME BANCAIRE

Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen							
(en milliards de francs CFA)							
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007
Trésorerie et divers	282,2	275,8	388,4	Trésorerie et divers	11,7	12,6	33,8
Crédits à l'État	3,3	3,3	1,6	Dépôts de l'État	165,3	113,9	122,4
Crédits à l'économie	93,3	129,1	188,5	Dépôts du secteur privé	190,9	262,1	390,9
Créances en souffrance nettes	6,5	3,3	1,4	Fonds propres	28,0	38,3	50,1
Valeurs immobilisées	10,6	15,4	17,3				
Total	395,9	426,9	597,2	Total	395,9	426,9	597,2
Coef. net d'exploitation (%) (<i>frais généraux / PNB</i>)	38,9	40,9	40,0	Taux de marge nette (%) (<i>résultat net / PNB</i>)	17,7	18,9	14,8
Coefficient de rentabilité (%) (<i>résultat net / fonds propres</i>)	14,4	13,3	11,1				

Source : COBAC

Le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2007, de 4 banques (chiffre inchangé par rapport à 2006) : la BGFI Bank Guinée Équatoriale (BGFI GE), la CCEI Bank Guinée Équatoriale (groupe Afriland), la Société Générale de Banque en Guinée Équatoriale (SGBGE) et la Banco Nacional de Guinea Equatorial (BANGE).

En 2007, le système bancaire a vu son activité progresser fortement, le total de bilan ressortant en hausse de près de 40 %, après + 7,8 % en 2006.

Les crédits bruts à la clientèle, qui s'élevaient à FCFA 214 milliards au 31 décembre 2007, ont progressé de 38,8 % en un an. Les crédits aux entreprises du secteur privé se sont accrus de 40,2 % par rapport à fin 2006, tandis que ceux alloués aux entreprises publiques ont augmenté de 76,8 % pour atteindre FCFA 8,7 milliards. Les engagements du secteur bancaire sur l'État ont diminué de moitié. Le dynamisme du secteur bancaire reflète la forte progression de la demande de crédits, en particulier dans le secteur du bâtiment et des travaux publics et dans le secteur de l'énergie. Il en résulte une concentration sectorielle des risques, qui rend les établissements particulièrement vulnérables à la défaillance de quelques signatures.

Les créances en souffrance brutes, en hausse de 9,8 % par rapport à 2006, se sont élevées à FCFA 24 milliards, représentant 11,3 % des crédits bruts (contre 14,3 % un an auparavant). Les établissements ont amélioré leur effort de provisionnement, les créances douteuses étant couvertes par des provisions à hauteur de 94 % à fin décembre 2007 (contre 84,7 % fin 2006).

Les dépôts collectés se sont accrus de 36,5 % en un an et ont représenté FCFA 513 milliards, soit 86 % du total du bilan. La progression des activités de la BANGE, qui a démarré ses opérations en septembre 2006, explique pour partie cette évolution.

La surliquidité du système bancaire équato-guinéen s'est accentuée en 2007. L'excédent global de trésorerie a atteint FCFA 360 milliards (+ 34,8 % par rapport à 2006), pour représenter 60,4 % du total du bilan (62,5 % en 2006). La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 268 % (contre 277 à fin 2006).

Le produit net bancaire s'est inscrit en forte hausse (+ 38,6 %), après + 18,7 % en 2006, en raison de l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 59,2 %) et sur les opérations de trésorerie. Le résultat net, à FCFA 5,5 milliards fin 2007, n'a progressé que de 8,6 %, en raison de l'augmentation des frais généraux (+ 35,5 %) et surtout des dotations nettes aux provisions (+ 77,9 %).

Le coefficient net d'exploitation s'est légèrement amélioré, passant de 41 % à 40 %. Les indicateurs de rentabilité, que sont le taux de rendement des fonds propres et le taux de marge, se sont, en revanche, inscrits en repli.

Enfin, au titre de la lutte anti blanchiment, il est à noter que la Guinée Équatoriale a créé, en février 2007, une Agence Nationale de Renseignement Financier (ANIF), mais elle n'est pas encore fonctionnelle.

PERSPECTIVES

En 2008, la situation macroéconomique de la Guinée Équatoriale devrait être marquée par un rythme de croissance soutenu, quoiqu'en retrait par rapport à 2007, et par la persistance de tensions inflationnistes.

Le PIB réel augmenterait de 15,2 %, du fait principalement du dynamisme de la production de gaz, de la poursuite des travaux de construction des infrastructures publiques et de l'essor du secteur tertiaire. La production pétrolière passerait de 17,5 millions de tonnes en 2007 à 15,6 millions de tonnes (– 10,9 %), en raison de la baisse des rendements observés sur plusieurs champs. Le secteur du gaz continuerait, en revanche, d'enregistrer d'excellentes performances, avec une hausse attendue de la production de 64 %, grâce au renforcement des capacités de production de méthanol et de gaz liquéfié. La croissance du secteur tertiaire devrait être tirée par le développement des services financiers et immobiliers.

En 2008, la fermeté de la consommation des ménages devrait continuer à peser sur l'évolution des prix à la consommation. En dépit des mesures de contrôle des prix des produits de première nécessité et du maintien des subventions des prix à la pompe, l'inflation serait entretenue par des tensions sur le marché de l'emploi et des contraintes sur l'offre de produits vivriers. Ainsi, le taux d'inflation évoluerait autour de 6 % en 2008, après 5,5 % en 2007.

Les travaux de la seconde Conférence économique, qui se sont déroulés à Bata en novembre 2007, ont permis l'adoption d'un Plan national de développement « Guinée Equatoriale horizon 2020 », reposant principalement sur : i) l'amélioration de la qualité des infrastructures, ii) le renforcement de la formation, iii) le développement du secteur privé en vue de contribuer à la diversification de l'économie. La définition et la mise en œuvre des actions requises pour l'application de ce Plan constitueront, dès 2008, un important défi pour les autorités.

TCHAD

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 284 000 km².
- **Population** : 10,5 millions d'habitants. Densité : 8 habitants/km². Part de la population urbaine : 26 %. Taux de croissance démographique : 3,1 %. Langues officielles : français, arabe.
- **Principales villes** : N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou.
- **Régime politique** : M. Idriss Déby Itno a été élu en 1996 à la Présidence de la République, puis réélu pour un troisième quinquennat en mai 2006 ; une révision de la constitution, supprimant la limitation du nombre de mandats présidentiels, a été adoptée en 2005 par référendum. Le 13 août 2007, un accord a été signé entre la majorité présidentielle et l'opposition, prévoyant la tenue d'élections en 2009. La situation du pays demeure toutefois instable, ponctuée par des confrontations entre l'armée et les mouvements rebelles, notamment dans l'Est du pays. Début 2008, des troupes rebelles, arrivées à N'Djamena, avaient tenté de renverser le régime du président Déby. Un nouveau Premier ministre, M. Youssouf Saleh Abbas, a été nommé en avril 2008.
- **PIB par habitant** : USD 658 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2007)	18,5 %	55,0 %*	26,5 %

* dont pétrole 48,1 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	50,4	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	12,4 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	170 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	25,7 %	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 39,0

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Tchad a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en mai 2001. Le programme FRPC, conclu avec le FMI pour un montant de USD 38 millions et couvrant la période 2005-2008, était suspendu depuis août 2005. Une mission du FMI s'est tenue en avril 2008, à l'issue de laquelle la quasi-totalité des actions préalables à la conclusion des première et deuxième revues de la FRPC ont été réalisées. La Banque mondiale détenait, au 30 septembre 2007, un portefeuille de dix projets actifs, correspondant à des engagements de financement de USD 302 millions, dans le cadre de sa stratégie d'assistance-pays. Les projets en cours portent notamment sur le renforcement des infrastructures de transport, le développement urbain et la gestion des finances publiques. L'Union européenne a signé avec le Tchad un programme de coopération pour la période 2008-2013, d'un montant de EUR 299 millions, dans le cadre du X^{ème} FED.

ACTIVITÉ

Après un recul de 0,5 % en 2006, le PIB de l'économie tchadienne a progressé, en termes réels, de 0,7 % en 2007. En dépit de la dégradation de la situation sécuritaire dans l'Est, un léger raffermissement de l'activité a ainsi été observé en 2007, grâce notamment au dynamisme de la consommation privée.

Comptes nationaux du Tchad				
<i>(en milliards de FCFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
RESSOURCES	3 138,0	4 607,5	5 055,4	5 019,7
PIB nominal	1 732,3	3 100,7	3 358,7	3 296,4
Importations de biens et services	1 405,7	1 506,8	1 696,7	1 723,4
Biens	503,7	501,3	705,5	719,6
Services	902,0	1 005,5	991,2	1 003,8
EMPLOIS	3 138,0	4 607,5	5 055,4	5 019,7
Consommation finale	1 169,9	2 147,4	2 285,9	2 321,4
Publique	114,5	173,2	235,1	229,5
Privée	1 055,4	1 974,2	2 050,8	2 091,9
Formation brute de capital fixe*	764,4	740,5	910,9	864,5
Exportations de biens et services	1 203,7	1 719,7	1 858,6	1 833,8
Biens	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 755,3
Services	42,7	61,5	76,7	78,5
Epargne intérieure brute	562,3	953,4	1 072,7	975,0
Capacité (+) ou besoin (–) de financement	– 202,0	212,9	161,9	110,5
Revenus des facteurs	– 313,4	– 304,3	– 590,2	– 572,1
Épargne intérieure nette	248,9	649,0	482,6	402,9
Taux d'investissement (en %)	44,1	23,9	27,1	26,2
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	33,7	8,6	– 0,5	0,7
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	– 5,3	7,9	8,1	– 9,0
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	2,1	1,8	2,9	0,8
(a) estimations				
* y compris variation des stocks				
Source : BEAC				

En 2007, le secteur primaire a apporté une contribution négative à la croissance du PIB (– 2,0 points). L'apport des cultures vivrières à la croissance a été négatif (– 0,6 point) pour la seconde année consécutive, les productions céréalières ayant notamment reculé de 1,5 % par rapport à la campagne 2005-2006. L'élevage a toutefois participé à la croissance à hauteur de 0,3 point, avec un cheptel de 18,1 millions de têtes en hausse de 2,3 % par rapport à 2006.

Les cultures agro-industrielles ont peu participé à la croissance en 2007. La production de coton, qui n'a progressé que de 2 % en 2007, a pâti des difficultés financières et des retards observés dans la mise en œuvre du plan de restructuration de la société COTONTCHAD. L'activité sucrière s'est légèrement redressée avec une hausse de 4,6 % de la production de canne par rapport à l'année précédente.

L'apport de la sylviculture, de la pêche et des mines à la croissance s'est établi à 0,1 point. Le lancement, en janvier 2007, du projet de développement de la pêche (PRODEPECHE), d'un coût de FCFA 13,2 milliards, destiné à renforcer les capacités de la filière, devrait permettre de renforcer l'importance de ce secteur dans l'économie tchadienne au cours des prochaines années.

Les contre-performances du secteur pétrolier ont obéré la croissance (– 1,7 point). En dépit de la mise en exploitation du champ de Maïkeri, en juillet 2007, la production de pétrole brut est ressortie en baisse pour la seconde année consécutive, passant de 7,9 millions de tonnes à 7,3 millions de tonnes (– 7,6 %). Cette diminution s'explique par des difficultés techniques, qui ont occasionné l'arrêt de la production sur plusieurs champs, et des remontées d'eau. Une nouvelle baisse de la production est attendue pour 2008, malgré la poursuite des travaux d'exploration entrepris par les compagnies étrangères. Ainsi, la société China National Petroleum Corporation (CNPC) a obtenu en janvier 2007 un permis d'exploration pétrolière couvrant un périmètre de 220 000 km². L'accord conclu entre la CNPC et la nouvelle Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) prévoit un investissement de USD 250 millions, incluant la construction d'une unité de raffinage et d'une centrale électrique.

Principales productions et prix d'achat aux producteurs				
	2004	2005	2006	2007 (a)
Pétrole brut (millions de tonnes)	8,7	8,7	7,9	7,3
Coton (milliers de tonnes)	207,5	179,8	98,1	100,0
Prix d'achat aux producteurs (FCFA/kg)	190,0	163,0	160,0	160,0
Mil-Sorgho (milliers de tonnes)	449,4	582,6	772,6	576,6
Manioc (milliers de tonnes)	61,9	744,4	470,2	249,6
Arachide (milliers de tonnes)	385,1	486,2	420,0	464,3
Canne à sucre (milliers de tonnes)	306,8	329,0	320,7	335,6
Gomme arabique (milliers de tonnes)	15,7	20,0	25,0	26,9
(a) estimations				
Sources : BEAC, administrations nationales				

Le secteur secondaire a faiblement contribué à la croissance en 2007 (0,1 point), du fait tout particulièrement des industries manufacturières qui ont souffert des difficultés d'acheminement du coton vers les installations d'égrenage. Le recul de l'activité dans cette branche a toutefois été compensé par une progression du chiffre d'affaires dans les secteurs de l'artisanat et du bâtiment et des travaux publics, en dépit des pénuries de ciment.

Avec une contribution à la progression du PIB de 2,1 points, le secteur tertiaire a été le principal moteur de la croissance en 2007. Les activités commerciales, les transports et les télécommunications ont soutenu l'activité à hauteur de 0,8 point, avec la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie. Les services non marchands ont également tiré la croissance, compte tenu des mesures de revalorisation générale des salaires de la fonction publique mises en œuvre à compter de 2007 et de l'augmentation de la masse salariale allouée aux forces de sécurité.

En 2007, le taux d'inflation moyen s'est établi à – 9 %, contre + 8,1 % en 2006, malgré une hausse des prix importés d'environ 2,7 %. Cette évolution tient essentiellement à la baisse des prix des produits alimentaires (– 13,3 %), grâce à l'amélioration des voies d'acheminement de la production agricole vers les centres de consommation (bitumage de certains axes routiers) et à l'abandon partiel de la culture du coton au profit de certains produits alimentaires, tels que les céréales et les oléagineux.

FINANCES PUBLIQUES

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA courants)

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	358,2	397,2	647,9	773,4
Recettes	226,5	289,7	570,9	742,2
Recettes non pétrolières	147,6	145,7	154,4	180,8
Recettes pétrolières	78,8	144,0	416,5	561,4
Dons extérieurs	131,7	107,5	77,0	31,2
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	412,3	434,3	630,8	659,4
Dépenses courantes	139,9	213,1	380,2	441,7
Salaires	61,5	73,3	89,0	94,9
Intérêts	11,1	10,4	15,0	11,4
Intérêts sur la dette intérieure	2,5	3,2	5,0	3,4
Intérêts sur la dette extérieure	8,7	7,2	9,9	8,0
Autres dépenses courantes	67,3	129,4	276,2	335,4
Dépenses en capital	272,4	221,2	250,6	217,7
Dépenses budgétaires	49,6	68,5	113,3	156,8
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	222,8	152,7	137,3	60,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	48,1	18,5	92,3	155,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris) (2)	- 54,1	- 37,2	17,1	114,1
ARRIÉRÉS (baisse : -)	9,0	1,4	- 4,8	5,3
Arriérés intérieurs	2,9	2,9	- 1,6	2,9
Arriérés extérieurs	6,1	- 1,5	- 3,2	2,5
SOLDE (base caisse) (3)	- 45,1	- 35,7	12,3	119,4
FINANCEMENT	45,1	35,7	- 12,3	- 119,4
Financement Intérieur	- 38,9	- 15,6	- 61,4	- 127,5
Bancaire	- 1,8	15,3	- 78,4	- 111,2
Non bancaire	- 37,1	- 30,9	17,1	- 16,2
Financement Extérieur	83,9	51,4	49,0	8,1
Tirages sur emprunts	96,7	61,5	67,9	29,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 11,8	- 11,4	- 18,9	- 21,7
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	1,2	0,0	0,2
Divers	- 1,0	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	1 732,9	3 100,7	3 358,7	3 296,4
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,1	9,3	17,0	22,5
Dépenses courantes	8,1	6,9	11,3	13,4
Solde :				
<i>budgétaire de base</i> (4)	2,1	0,3	2,3	4,4
<i>base engagements (dons compris)</i>	- 3,1	- 1,2	0,5	3,5
<i>base caisse</i>	- 2,6	- 1,2	0,4	3,6

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(4) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

La situation des finances publiques a été marquée en 2007 par une très forte hausse du solde budgétaire base engagements, hors dons, qui a affiché un excédent de FCFA 82,9 milliards (2,5 % du PIB), après un déficit de FCFA - 59,9 milliards (- 1,8 % du PIB) en 2006. Cette rapide amélioration résulte d'une progression des recettes (+ 30 %) plus soutenue que celle des dépenses (+ 4,5 %).

Les recettes budgétaires hors dons sont passées de FCFA 570,9 milliards à FCFA 742,2 milliards, soit une hausse de 30 %. Cet accroissement est imputable à l'augmentation des recettes pétrolières (+ 35 %). Les recettes non pétrolières ont crû de 17,1 %, grâce aux meilleures rentrées fiscales enregistrées au titre de l'impôt sur le revenu et des droits de douane.

La hausse de 4,5 % des dépenses publiques résulte principalement de l'évolution des dépenses courantes, qui ont augmenté de 16,2 %. La progression de la masse salariale est restée forte (+ 6,7 %), bien que plus modérée qu'en 2006 (+ 21,4 %) et le poste des autres dépenses courantes a enregistré une hausse très importante (+ 21,4 %), consécutive, essentiellement, à l'engagement de dépenses exceptionnelles de sécurité.

Les dépenses en capital se sont contractées de 13,1 %, en liaison avec la baisse de 55,8 % des dépenses engagées sur financements extérieurs.

Au total, l'exercice 2007 s'est soldé par un excédent budgétaire base engagements (dons compris) en forte hausse, atteignant FCFA 114,1 milliards, après FCFA 17,1 milliards en 2006. Cette évolution a permis à l'État de poursuivre son désendettement à l'égard des secteurs bancaire et non bancaire, à hauteur de FCFA 127,5 milliards.

En ce qui concerne les réformes structurelles, les autorités envisageraient en 2008 de renforcer la transparence dans la gestion des ressources pétrolières, avec la mise en place de la loi relative au mécanisme permanent de gestion des revenus pétroliers¹. Par ailleurs, le Plan d'Action pour la Modernisation des Finances Publiques (PAMFIP), défini conjointement avec la Banque mondiale, le FMI et les principaux partenaires au développement, doit permettre d'améliorer le contrôle budgétaire et de favoriser une gestion optimale des finances publiques par la mise en place d'une nomenclature budgétaire et le renforcement du code des marchés publics.

¹ Cette loi, votée en 1999, et élaborée de concert avec la Banque mondiale, prévoyait d'allouer 70% des revenus pétroliers au financement de programmes prioritaires, notamment de projets sociaux et de lutte contre la pauvreté.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit du solde des transactions courantes a augmenté de 18,6 % en 2007, passant de FCFA 278,6 milliards à FCFA 330,4 milliards (soit – 10 % du PIB), en raison principalement de la diminution des excédents commercial et des transferts courants et de la hausse du déficit des services.

Balance des paiements du Tchad				
<i>(en milliards de francs CFA courants)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	– 399,7	76,0	– 278,6	– 330,4
Balance commerciale	657,3	1 156,9	1 076,4	1 035,7
Exportations FOB	1 161,0	1 658,2	1 781,9	1 755,3
<i>Coton-fibre</i>	<i>44,7</i>	<i>42,2</i>	<i>44,1</i>	<i>36,2</i>
<i>Bétail</i>	<i>151,4</i>	<i>117,9</i>	<i>119,6</i>	<i>121,4</i>
<i>Pétrole</i>	<i>920,1</i>	<i>1 431,9</i>	<i>1 552,6</i>	<i>1 526,7</i>
<i>Autres</i>	<i>44,8</i>	<i>66,1</i>	<i>65,5</i>	<i>71,1</i>
Importations FOB	503,7	501,3	705,5	719,6
<i>Secteur pétrolier</i>	<i>215,3</i>	<i>148,3</i>	<i>308,2</i>	<i>285,4</i>
<i>Secteur non pétrolier</i>	<i>157,9</i>	<i>223,4</i>	<i>241,8</i>	<i>236,9</i>
<i>Secteur public</i>	<i>59,2</i>	<i>43,7</i>	<i>55,3</i>	<i>86,4</i>
<i>Autres</i>	<i>71,1</i>	<i>85,8</i>	<i>100,1</i>	<i>111,0</i>
Balance des services	– 859,3	– 944,0	– 914,6	– 925,2
Balance des revenus	– 313,4	– 304,3	– 590,2	– 572,1
Rémunération des salariés	– 88,4	– 35,2	– 36,1	– 37,1
Revenus des investissements	– 225,9	– 269,2	– 554,1	– 535,1
<i>Dont intérêts dette extérieure</i>	<i>– 8,7</i>	<i>– 7,2</i>	<i>– 9,9</i>	<i>– 8,0</i>
Balance des transferts courants	115,8	167,5	149,7	131,2
Publics (nets)	73,7	111,7	97,5	78,6
Privés (nets)	42,1	55,7	52,2	52,6
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES	386,0	23,9	445,5	442,3
Compte de capital	89,4	63,9	48,6	21,9
Publics (nets)	89,4	63,9	48,6	21,9
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	296,6	– 40,0	397,0	420,4
Investissements directs (nets)	246,6	– 52,4	343,0	338,7
Investissements de portefeuille (nets)	– 2,9	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	52,8	12,3	54,0	81,7
ERREURS ET OMISSIONS	26,3	– 78,1	32,7	9,3
SOLDE GLOBAL	12,6	21,8	199,6	121,2
FINANCEMENT	– 12,6	– 21,8	– 199,6	– 121,2
Variations des réserves officielles (baisse : +)	– 18,7	– 21,5	– 196,4	– 123,9
Financements exceptionnels	6,1	– 0,3	– 3,2	2,7
Variation des arriérés extérieurs (baisse : –)	6,1	– 1,5	– 3,2	2,5
Rééchelonnements et annulations de dettes	0,0	1,2	0,0	0,2
Exportations / Importations (%)	230,5	330,8	252,6	243,9
(a) estimations				
Source : BEAC				

En 2007, l'excédent commercial s'est établi à FCFA 1 035,7 milliards, en léger repli (– 3,8 %) par rapport à l'année précédente. Les exportations ont diminué de 1,5 % en valeur, sous l'effet de la baisse des ventes de pétrole brut (– 1,7 %) et de coton-fibre (– 18 %). Les volumes exportés de pétrole brut ont diminué

de 6,4 %, passant de 7,8 millions de tonnes en 2006 à 7,3 millions de tonnes en 2007, tandis que les prix moyens à l'exportation (en franc CFA) progressaient de 5 % sur l'année. Les exportations en valeur de coton-fibre ont baissé de 18 %, dans un contexte de baisse du prix à l'exportation de ce produit (– 3,9 %).

Les importations ont augmenté de 2 % pour s'établir à FCFA 719,2 milliards, en raison de la hausse des dépenses du secteur public (+ 56,2 %), et particulièrement des dépenses de sécurité.

Le déficit de la balance des services s'est légèrement creusé (+ 1 %), reflétant la poursuite des dépenses de prestations engagées notamment par le secteur pétrolier. Le solde de la balance des revenus est resté négatif, à hauteur de FCFA 572,1 milliards, du fait de l'importance de la rémunération des investissements directs pétroliers, au profit notamment des compagnies membres du consortium international (CHEVRON, EXXON et PETRONAS). La balance des transferts courants a dégagé un excédent de FCFA 131,2 milliards, en repli de 12 %, en raison de la baisse des dons au secteur public (– 18 %).

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est maintenu à un niveau élevé, FCFA 442,3 milliards, grâce à l'afflux des investissements privés liés aux activités pétrolières.

Au total, l'excédent du solde global de la balance des paiements s'est contracté de 39,3 %, pour s'établir à FCFA 121,2 milliards. Ces ressources, conjuguées à une hausse des arriérés extérieurs de FCFA 2,7 milliards, ont conduit à une augmentation des réserves officielles de FCFA 123,9 milliards.

Dettes extérieures du Tchad				
	<i>(encours en millions de dollars)</i>			
	2003	2004	2005	2006
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 591,0	1 701,0	1 632,0	1 772,0
Dettes à long terme	1 462,0	1 582,0	1 537,0	1 686,0
Dettes publiques garanties	1 462,0	1 582,0	1 537,0	1 686,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	106,0	96,0	79,0	68,0
Dettes à court terme	23,0	23,0	16,0	18,0
Dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	14,0	15,0	11,0	14,0
Envers créanciers publics	13,0	14,0	10,0	13,0
Envers créanciers privés	1,0	1,0	1,0	1,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	60,0	40,0	38,0	49,0
Envers créanciers publics	57,0	35,0	33,0	41,0
Envers créanciers privés	3,0	5,0	5,0	8,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	236,1	74,5	50,0	49,8
Dettes totales / PIB	58,3	51,8	27,8	27,6
Service payé de la dette / exportations biens et services	7,0	2,0	1,9	1,9
Service payé de la dette / recettes budgétaires	20,5	10,7	11,1	6,2
Dettes multilatérales / dettes totales	79,4	81,5	83,1	82,8

Sources : Banque mondiale et BEAC

En 2006, la dette extérieure du Tchad a augmenté (+ 8,5 %) et s'établissait à USD 1,77 milliard. La dette à long terme représentait une part prépondérante de la dette totale (95 %), atteignant USD 1,68 milliard contre USD 1,54 milliard en 2005. La baisse des recours aux crédits FMI s'est prolongée, de 14 % sur la période 2005-2006, après 18 % la période précédente. À fin 2006, le taux d'endettement extérieur s'est situé à 27,6 % du PIB.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2007, le système bancaire tchadien était composé de sept banques (sans changement par rapport à 2006) : Banque Agricole et Commerciale (BAC), Banque Commerciale du Chari (BCC), Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Commercial Bank Tchad (CBT), Financial Bank Tchad (FBT), ECOBANK Tchad (ex-BIAT) et Société Générale Tchadienne de Banque (SGTB).

Situation simplifiée du système bancaire tchadien								
(en milliards de francs CFA courants)								
ACTIF	2005	2006	2007	PASSIF	2005	2006	2007	
Trésorerie et divers	66,9	122,6	138,6	Trésorerie et divers	50,2	47,2	29,8	
Crédits à l'État	17,4	22,9	12,4	Dépôts de l'État	34,1	27,1	46,2	
Crédits à l'économie	110,0	117,3	125,3	Dépôts du secteur privé	104,5	181,6	187,6	
Créances en souffrance nettes	4,3	3,6	2,7	Fonds propres	29,4	30,2	35,2	
Valeurs immobilisées	19,6	19,7	19,8					
Total	218,2	286,1	298,8	Total	218,2	286,1	298,8	
Coef. net d'exploitation (%) (frais généraux / PNB)	57,1	59,9	60,7	Taux de marge nette (%) (résultat net / PNB)	21,3	18,9	18,5	
Coefficient de rentabilité (%) (résultat net / fonds propres)	14,9	14,6	13,4					

Source : COBAC

En 2007, le total des bilans bancaires cumulés n'a que légèrement augmenté (+ 4,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts de la clientèle, qui représentent environ 80 % du total de bilan, ont progressé de 12 %, contre une hausse de plus de 50 % l'an passé.

Les crédits bruts à la clientèle se sont contractés de 3,1 % par rapport à 2006, en liaison avec la baisse de 46 % des engagements sur l'État, qui reflète l'amélioration de la situation des finances publiques. Les crédits bruts à l'économie représentent toujours une part prépondérante des concours octroyés, 81 % du total des engagements (soit FCFA 126 milliards), contre 82 % un an plus tôt (FCFA 131 milliards). L'année 2007 a été marquée par une sensible augmentation des engagements bancaires sur les entreprises privées (+ 22,3 %), alors que les encours sur les entreprises du secteur public se réduisaient de 44,6 %.

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée : en baisse de 12,4 %, les créances en souffrance se sont établies à FCFA 17,3 milliards, contre FCFA 19,8 milliards en 2006, et sont provisionnées à hauteur de 84,8 % (contre 81,8 % en 2006). Toutefois, elles représentaient toujours plus de 10 % des crédits bruts (cette proportion a atteint 11,2 % en 2007, après 12,3 % en 2006).

La situation de surliquidité du secteur bancaire tchadien s'est à nouveau accentuée : l'excédent global de trésorerie a fortement augmenté, atteignant FCFA 111 milliards (soit 37,1 % du total du bilan), contre FCFA 75,6 milliards en 2006. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 144 % (contre 103 % en 2006).

Le produit net bancaire a augmenté de 8,3 % (contre + 13,8 % en 2006), en lien avec l'accroissement des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 3,6 %).

Au total, le résultat net s'est accru de 6,8 % par rapport à 2006, ressortant à FCFA 4,7 milliards, après FCFA 4,4 milliards en 2006.

Le coefficient net d'exploitation s'est légèrement dégradé, passant de 59,9 % à 60,7 % en 2007, sous l'effet d'une hausse des frais généraux (+ 9,8 %) plus soutenue que celle du produit net bancaire. Les indicateurs de rentabilité ont reculé : le taux de marge nette est passé de 18,9 % à 18,5 %, et le taux de rendement des fonds propres a atteint 13,4 %, contre 14,6 % en 2006.

La microfinance est un secteur en forte expansion au Tchad, bien qu'il demeure encore de taille réduite par rapport à d'autres pays de la CEMAC (Cameroun, Congo). Au 31 décembre 2007, 156 établissements de microfinance disposaient d'un agrément attribué par la COBAC, contre 97 en 2005. D'après les dernières estimations, les dépôts gérés par les institutions de microfinance ont représenté, à fin septembre 2007, environ FCFA 4,9 milliards et les encours de crédits FCFA 5,3 milliards. Au Tchad, près de 135 000 personnes bénéficient directement de ce mode de financement, sur un total de 1,4 million de clients en CEMAC.

Enfin, au titre de la lutte anti blanchiment, il est à noter que le Tchad a créé une Agence Nationale de Renseignement Financier (ANIF), mais elle n'est pas encore fonctionnelle.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC pour l'année 2008, la situation macroéconomique du Tchad devrait se caractériser par une reprise de la croissance économique, grâce notamment au raffermissement de l'activité dans le secteur non pétrolier et au dynamisme de la demande intérieure. Ces perspectives reposent sur l'amélioration de la situation politique, la poursuite des efforts pour relancer le secteur agricole et l'activité industrielle et l'application effective des réformes structurelles suite à la reprise des discussions avec les principaux bailleurs de fonds. Dans ce contexte, le taux de croissance du PIB réel s'établirait à 2,6 %, après 0,7 % en 2006.

La contribution du secteur pétrolier à la croissance resterait négative (– 1,6 point), en raison de la baisse de la production (un repli de l'ordre de 8 % est attendu). Le secteur non pétrolier apporterait une contribution à la croissance de 4,3 points, du fait principalement du dynamisme du secteur tertiaire, et tout particulièrement de la branche commerce, et d'une relance des activités agro-industrielles, grâce à la hausse de la production de coton.

L'inflation, mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation des ménages, augmenterait en 2008 pour s'établir autour de 4 % en moyenne annuelle, contre – 9 % en 2007. Cette évolution résulterait de la hausse des prix des principales denrées alimentaires de base mais également de l'intensification des dépenses de reconstruction, qui tireraient la demande intérieure et demeurerait une source de tension sur les prix sur l'ensemble de l'année 2008.

COMORES

GÉNÉRALITÉS

Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 861 km² : Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²).
- **Population** : 600 000 habitants (Grande Comore 52 %, Anjouan 42,5 % et Mohéli 5,5 %). Densité : 322 habitants/km². Part de la population urbaine : 27,9 %. Taux de croissance démographique : 2,2 %. Langues officielles : français, arabe.
- **Principales villes** : Moroni (capitale administrative) - Grande Comore -, Mutsamudu – Anjouan -, Fomboni – Mohéli -.
- **Régime politique** : en mai 2006, M. Ahmed Abdallah Sambi a été élu Président de l'Union avec plus de 58 % des voix. Des élections se sont tenues en juin 2007 pour la présidence des îles, en Grande Comore et à Mohéli. À Anjouan, M. Bacar, élu dans des conditions contestées par la communauté internationale, a été contraint au départ en mars 2008, à la suite de l'intervention menée conjointement par l'armée comorienne et l'Union Africaine. La tenue, en juin 2008, d'élections libres pour la présidence d'Anjouan a consacré le retour de l'île au sein de l'Union.

Économie

- **PIB par habitant** : USD 758 (2007)
- **Répartition par secteur d'activité**

	Primaire	Secondaire	Tertiaire
PIB (2006)	40,7 %	11,9 %	47,4 %

Source : Rapport annuel de la Banque centrale des Comores 2006

Indicateurs sociaux

Espérance de vie (années) :	64,1	Population en deçà du seuil de pauvreté* :	n.d.
Taux de mortalité infantile :	5,3 %	Indice de dévelop. humain – Classement :	134 ^{ème} /177
Taux alphabét. des adultes :	n.d.	APD reçue par habitant (versements nets) :	USD 42,0

* (moins de un dollar par jour)

Source : PNUD – Rapport mondial sur le développement humain 2007 (données 2005)

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du COMESA, qui regroupe 19 États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien. Les Comores ont adhéré, en mai 2006, à l'Accord de Libre-Échange (ALE) du COMESA.

Relations avec la communauté financière internationale

En 2005 et 2006, les Comores ont bénéficié d'un programme économique de référence (*Staff Monitored Program* — SMP —) conclu avec le FMI. Toutefois, les résultats mitigés du SMP et surtout le regain de tensions inter-îles ont conduit à reporter l'examen par le Conseil du Fonds de l'éventuel octroi d'une FRPC. Une mission du FMI a séjourné à Moroni en août 2008 pour mener les consultations au titre de l'article IV et préparer la mise en place d'un programme d'aide d'urgence post-conflit (AUPC), qui pourrait ouvrir la voie à la conclusion d'une FRPC et à un allègement de la dette dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. L'assistance du FMI au titre de l'AUPC viserait à appuyer le programme de réformes économiques des autorités pour la période octobre 2008-mars 2009.

Le programme ISN (*Interim Strategy Note*) de la Banque mondiale est axé sur l'amélioration des services sociaux de base et le renforcement de la gouvernance économique. Les engagements de financement consacrés à ces objectifs s'élevaient, à fin 2007, à USD 18,3 millions. En outre, un projet d'assistance technique en matière de gouvernance est en préparation, pour un montant de USD 1,8 million. Au titre du X^{ème} FED, l'UE prévoit d'allouer aux Comores une enveloppe de EUR 36 millions pour 2008-2013.

ACTIVITÉ

Après une stabilisation en 2006, l'activité économique a été marquée par un sensible ralentissement en 2007, le PIB réel ne progressant que de 0,8 % (soit un niveau très inférieur à l'accroissement démographique), contre + 2,6 % l'année précédente. Cette évolution est la conséquence, notamment, de la crise politique d'Anjouan, qui a perturbé le processus de reprise de l'aide internationale amorcé avec la conférence des bailleurs de fin 2005, et de la limitation des crédits intérieurs octroyés par l'unique banque commerciale du pays, suite à un contentieux juridique.

Comptes nationaux des Comores				
<i>(en milliards de francs comoriens)</i>				
	2004	2005	2006	2007
RESSOURCES	193,2	205,2	220,3	235,8
PIB nominal	145,9	150,5	159,3	166,2
Importations	47,4	54,7	61,0	69,6
Biens	31,0	36,6	39,5	46,5
Services	16,4	18,1	21,5	23,1
EMPLOIS	193,2	205,2	220,3	235,8
Consommation Finale	156,3	167,1	175,0	191,0
Formation brute de capital fixe*	14,4	15,5	21,8	19,1
Exportations de biens et services	22,6	22,6	23,5	25,7
Biens	8,2	5,7	5,2	6,0
Services	14,4	16,9	18,3	19,7
Taux d'investissement (en %)	9,9	10,3	13,7	11,5
Variations en pourcentage				
Taux de croissance du PIB en volume	1,9	2,8	2,6	0,8
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	4,5	3,2	3,4	4,5
* y compris variation des stocks				
Sources : FMI, BCC, Commissariat général au Plan				

L'économie comorienne est dominée par le secteur agricole, qui représente environ 41 % du PIB et emploie près de 80 % de la population active. Toutefois, le tiers seulement de la production est commercialisé ; les cultures des produits de rente (vanille, girofle, ylang-ylang) génèrent l'essentiel des ressources du pays.

L'exploitation de la vanille, longtemps premier produit d'exportation des Comores, connaît d'importantes difficultés consécutives à la chute des prix au niveau national et international, du fait de la diminution de la demande mondiale, et à la concurrence d'autres producteurs plus compétitifs (Madagascar en particulier). Contrairement aux années antérieures, aucune structure de prix officiel n'a été adoptée en 2007, les autorités ayant renoncé à intervenir directement dans la fixation des prix et la commercialisation des cultures de rente. Les prix ont donc été négociés de gré à gré, dans des fourchettes comprises entre FC 700 à 800 le kilogramme pour la vanille verte et FC 5 000 à 5 500 le kilogramme pour la vanille préparée. À titre de comparaison, le prix de la vanille préparée avait atteint en 2003 plus de FC 90 000. Au total, la production de vanille a de nouveau fléchi en 2007, s'inscrivant en baisse de plus de 33 % par rapport à 2006, avec près de 50 tonnes en 2007.

Les Comores demeurent le premier producteur mondial d'ylang-ylang, fournissant cinq qualités de ce produit destiné essentiellement à l'industrie de la parfumerie. En 2007, la production a atteint 50 tonnes, en augmentation de 11 % par rapport à 2006, sous l'effet d'une amélioration des prix de vente. Depuis 2005, les opérateurs de la filière ont adopté une politique tarifaire de vente selon la qualité des essences produites. En 2007, le prix d'un degré a varié entre FC 1 000 et FC 1 700, contre une fourchette comprise entre FC 900 et FC 1 300 en 2006.

La production de girofle s'est inscrite en hausse de 40 %, avec 3 500 tonnes. Une demande extérieure soutenue, associée à la bonne tenue des prix à l'exportation, explique cette progression.

Quantités produites					(en tonnes)
	2003	2004	2005	2006	2007 (a)
Vanille	110	60	65	75	50
Girofle	3 013	3 200	1 500	2 500	3 500
Ylang-ylang	40	35	50	45	50
(a) : estimations					
Sources : BCC, Administrations comoriennes					

Les productions vivrières ont enregistré une nette progression en 2007. La production de noix de coco, qui avait atteint un niveau représentant moins de 30 % des capacités en 2006, a sensiblement augmenté pour atteindre 50 % des capacités. Si la production de tubercules et de bananes est restée à un niveau proche de celui de 2006, la production de légumes a enregistré une hausse de près de 2 % en moyenne. Cette amélioration des productions vivrières résulte notamment des efforts engagés par les autorités dans le cadre du programme régional pour la protection des végétaux (PRPV).

L'étroitesse du marché intérieur, le faible développement des communications maritimes et aériennes, les pénuries récurrentes d'eau et d'électricité entravent le développement du secteur secondaire, dont la part dans le PIB demeure faible (près de 12 %). L'industrie est peu développée et se limite essentiellement aux activités artisanales (menuiseries, boulangeries), à la transformation des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière). En 2007, le secteur de la construction a été particulièrement affecté par les pénuries de matériaux, notamment de ciment, suite à la diminution des importations et à la réduction de l'offre de crédit. Le secteur secondaire a également été confronté à la multiplication des délestages dans la distribution d'énergie électrique et à la détérioration du réseau d'infrastructures routières.

Le secteur tertiaire est dominé par l'activité commerciale, et tout particulièrement par le commerce de produits importés. Le réel potentiel touristique du pays demeure peu exploité, du fait notamment de l'instabilité politique des dernières années, de l'insuffisance des structures hôtelières et de la faiblesse des liaisons aériennes internationales.

En 2007, le taux d'inflation a atteint 4,5 % en 2007, après 3,4 % en 2006. Cette accentuation des tensions inflationnistes est essentiellement le résultat des pénuries observées pour certains produits de base, notamment les denrées alimentaires importées (huile, riz, farine,...).

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de crise politique et de ralentissement économique, la situation budgétaire s'est dégradée. Le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) s'est accru de 33,8 %, passant de FC 12 milliards en 2006 (– 7,6 % du PIB) à FC 16,1 milliards en 2007 (– 9,7 %). Les objectifs budgétaires de l'année 2007 n'ont pu être atteints, le déficit primaire s'élevant à 2,2 % du PIB, contre un excédent budgété de 1,5 %. Cette évolution tient à la diminution des recettes intérieures et à des dérapages dans l'exécution des dépenses.

Les recettes intérieures, qui se sont élevées à FC 21,1 milliards, sont ressorties très nettement en-deçà de l'objectif retenu dans le cadre de la loi de finances initiale (– 18 % par rapport aux prévisions, cet écart représentant 3 % du PIB). Les recettes fiscales ont fléchi de 3,4 % par rapport à 2006, en liaison avec la baisse de près de 30 % des recettes douanières. Cette situation s'explique par la baisse des importations de certains produits de base, l'application en 2007 d'un système de taxation forfaitaire des containers et le blocage sur le port de Mustamudu (Anjouan) des containers destinés aux autres îles. Les recettes non fiscales ont légèrement augmenté (+ 4,3 %) pour s'établir à FC 4,5 milliards, contre FC 4,3 milliards en 2006. Les Comores ont, par ailleurs, bénéficié de dons extérieurs en forte augmentation (+ 60,2 %), atteignant FC 12,8 milliards en 2007 contre près de FC 8 milliards l'année précédente.

Les dépenses totales ont parallèlement augmenté de 10,9 %. Les dépenses courantes ont suivi une progression de 4,8 %, s'élevant à FC 27 milliards. Surtout, la masse salariale, qui a représenté 56 % des dépenses courantes en 2007, a enregistré une augmentation de 14 %, sous l'effet de l'augmentation des effectifs dans la fonction publique. Les dépenses au titre des postes « biens et services » et « transferts » se sont inscrites en baisse respectivement de 4,3 % et 5,2 %.

Les dépenses en capital, qui se sont élevées à FC 10,3 milliards en 2007, sont ressorties en progression de 31,2 %, du fait d'une plus forte mobilisation des financements internationaux (+ 37,4 %), les ressources extérieures s'établissant à FC 8 milliards en 2007. Les ressources intérieures affectées à des programmes d'investissement ont reculé de 1,8 %.

Au total, le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) a atteint FC 3,3 milliards, en baisse de 18,2 % par rapport à l'exercice précédent (FC 4,1 milliards). Les arriérés intérieurs ont constitué le mode principal de financement du déficit budgétaire : ils ont augmenté en 2007 de FC 3 milliards, tandis que les arriérés extérieurs progressaient de FC 88 millions.

La loi de finances pour 2008 a prévu d'améliorer le recouvrement des recettes, qui atteindraient FC 24,7 milliards. Le déficit primaire devrait représenter environ 3 % du PIB, tandis que le déficit global (base caisse) s'élèverait à 2,2 % du PIB.

L'avancée des réformes structurelles a été freinée par la crise politique. Néanmoins, un nouveau code des investissements a été adopté et certains progrès ont été enregistrés en matière de libéralisation du secteur des télécommunications. Des amendements ont été apportés au statut de la banque centrale afin de renforcer son indépendance ; le contrôle des institutions de microfinance a été accru.

Tableau des opérations financières consolidées de l'État comorien **(en millions de francs comoriens)*

	2004	2005	2006	2007 (a)
RECETTES TOTALES	26 434	30 509	29 533	33 945
Recettes	22 445	23 972	21 555	21 160
Recettes fiscales	19 407	17 797	17 260	16 678
Recettes non fiscales	3 038	6 175	4 295	4 482
<i>Dont : revenus des sociétés d'État</i>	<i>1 335</i>	<i>2 281</i>	<i>1 678</i>	<i>2 239</i>
Dons extérieurs	3 989	6 537	7 978	12 785
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	28 847	30 425	33 599	37 272
Dépenses courantes	22 546	23 523	25 766	26 998
Salaires	12 631	12 872	13 205	15 052
Autres biens et services	6 038	5 159	5 568	5 327
Transferts	1 989	2 879	3 392	3 217
Intérêts de la dette	1 282	1 182	1 144	778
Autres dépenses courantes (sur financements ext.)	606	1 431	2 457	2 624
Dépenses en capital	6 301	6 902	7 833	10 274
Dépenses budgétaires	2 539	1 411	1 250	1 227
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	3 762	5 491	6 583	9 047
Prêts nets	0	0	0	0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons) (1)	- 752	1 651	- 1 860	- 3 662
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons inclus) (2)	- 2 413	84	- 4 066	- 3 327
ARRIÉRÉS	1 862	- 272	1 436	3 116
Sur dette extérieure	665	542	413	88
Sur dette intérieure	1 197	- 814	1 023	3 028
AUTRES (variation des comptes au Trésor)	125	- 548	0	0
SOLDE BASE CAISSE (3)	- 426	- 736	- 2 630	- 210
ERREURS ET OMISSIONS	- 403	- 381	- 62	75
FINANCEMENT	829	1 117	2 692	135
Extérieur (net)	262	- 162	445	- 478
Tirages	1 462	1 054	1 399	1 009
Amortissement de la dette	- 1 935	- 2 151	- 2 024	- 2 055
Variation arriérés en principal	735	935	1 070	568
Intérieur (net)	567	1 279	2 247	613
PIB nominal	145 852	150 475	159 264	166 229
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	15,4	15,9	13,5	12,7
Dépenses courantes	15,5	15,6	16,2	16,2
Solde :				
<i>Solde budgétaire de base (4)</i>	<i>- 1,8</i>	<i>- 0,6</i>	<i>- 3,4</i>	<i>- 4,2</i>
<i>Solde base engagement (dons compris)</i>	<i>- 1,7</i>	<i>0,1</i>	<i>- 2,6</i>	<i>- 2,0</i>
<i>Solde base caisse</i>	<i>- 0,3</i>	<i>- 0,5</i>	<i>- 1,7</i>	<i>- 0,1</i>

* Le périmètre du TOFE consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales, y compris Anjouan depuis 2003. Les comptes publics demeurent toutefois décentralisés.

(a) estimations

(1) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(2) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(3) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés + autres

(4) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCC, Ministère des Finances

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2007 a été marquée par une très forte détérioration du solde des transactions courantes, le déficit passant de FC 8 milliards en 2006 à FC 12 milliards (+ 50,2 %). Le déficit courant a ainsi représenté 7,2 % du PIB en 2007, après 5 % en 2006. Cette évolution est principalement imputable à l'aggravation du déficit commercial (+ 18,2 %), en liaison avec la détérioration des termes de l'échange de 20,3 %.

Balance des paiements des Comores				
<i>(en millions de francs comoriens)</i>				
	2004	2005	2006	2007 (a)
TRANSACTIONS COURANTES	- 7 536	- 9 678	- 8 005	- 12 022
Balance commerciale	- 22 729	- 30 927	- 34 288	- 40 524
Exportations FOB, dont :	8 243	5 691	5 221	5 981
<i>Vanille</i>	3 407	1 343	1 009	1 274
<i>Girofle</i>	2 883	2 059	2 054	2 866
<i>Ylang-ylang</i>	825	1 000	913	711
<i>Autres essences</i>	87	87	54	54
Importations FOB, dont :	- 30 972	- 36 618	- 39 509	- 46 505
<i>Produits pétroliers</i>	7 085	8 395	9 888	10 649
<i>Riz</i>	4 777	4 504	4 037	5 871
<i>Autres produits</i>	19 110	23 719	25 584	29 985
Balance des services	- 2 059	- 1 227	- 3 180	- 3 392
Balance des revenus	- 855	- 427	163	716
Balance des transferts courants	18 107	22 903	29 301	31 178
<i>Privés</i>	17 256	21 387	26 444	28 293
<i>Publics</i>	851	1 516	2 857	2 885
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	6 842	7 212	6 996	15 663
Compte de capital	3 836	5 868	7 240	10 824
Compte d'opérations financières	3 006	1 344	- 244	4 840
Investissements directs étrangers	266	221	324	2 704
Autres investissements	2 740	1 123	- 568	2 136
ERREURS ET OMISSIONS	- 984	- 646	- 1 397	557
SOLDE GLOBAL	- 1 678	- 3 112	- 2 406	4 198
FINANCEMENT	1 678	3 112	2 406	- 4 198
Variation des réserves officielles (baisse : +)	278	1 635	923	- 4 854
Financements exceptionnels	1 400	1 477	1 483	656
Variation des arriérés extérieurs (baisse : -)	1 400	1 477	1 483	656
Exportations / Importations (%)	26,6	15,5	13,2	12,8
(a) estimation				
Source : FMI et BCC				

Le déficit commercial a atteint un nouveau record en 2007, atteignant FC 40,5 milliards contre FC 34,3 milliards en 2006 (+ 18,2 %). Le taux de couverture des importations par les exportations a poursuivi son déclin pour ne s'établir qu'à un niveau très modeste de 12,8 % (après 13,2 % en 2006).

Les exportations se sont accrues de 14,5 % en valeur, profitant, en 2007, de meilleurs débouchés pour les produits de rente. Cette évolution résulte tout particulièrement de la hausse des exportations de girofle (+ 40 % en un an), qui ont bénéficié d'une demande vigoureuse. Le girofle a représenté, en 2007, 48 % des recettes d'exportation des Comores. Les ventes de vanille se sont également redressées (+ 26,3 %). Les exportations d'ylang-ylang ont, en revanche, fléchi de 22 %, en liaison avec les conséquences du blocage économique instauré sur l'île d'Anjouan, d'où provient l'essentiel de la production.

Les importations ont progressé à un rythme plus soutenu (+ 17,7 %) que celui des exportations. Cette évolution tient principalement à l'augmentation des importations de riz (+ 45 % en valeur). La facture pétrolière s'est également alourdie de 7,1 %, sous l'effet de la hausse des cours du pétrole, alors même que les volumes importés se repliaient de 35 % du fait de la baisse de la consommation privée. Les importations de matériaux de construction ont, en revanche, reculé de 51 % pour le ciment et de 59 % pour le fer, la fonte et l'acier, en raison de la baisse des crédits ouverts par l'unique banque commerciale du pays pour le financement du commerce international.

Le déficit de la balance des services a enregistré une hausse de 6,7 %, pour s'établir à FC 3,4 milliards. Ceci résulte essentiellement de l'aggravation du déficit au titre du poste « transports », du fait de l'augmentation du coût des transports maritimes. Le solde de la balance des revenus, excédentaire depuis 2006, s'est amélioré, passant de FC 163 millions en 2006 à FC 716 millions en 2007.

L'excédent de la balance des transferts courants s'est accru de 6,4 %, grâce à une nouvelle progression des transferts nets de la diaspora comorienne. Le solde créditeur net des transferts privés a représenté 17 % du PIB en 2007, contre 16,5 % en 2006.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a plus que doublé en 2007. L'excédent du compte de capital a nettement progressé (+ 49,5 %), tandis que le compte d'opérations financières est redevenu excédentaire, atteignant FC 4,8 milliards. Cette amélioration s'explique par la forte hausse tant des investissements directs étrangers que des autres investissements. La très forte augmentation des flux d'IDE observée en 2007 est liée en particulier à l'apport de financements koweïtis dans des projets d'investissements hôteliers.

Au total, la balance globale est devenue excédentaire en 2007, passant de FC – 2,4 milliards à FC 4,2 milliards. Ces ressources ont permis d'accroître les réserves officielles de FC 4,8 milliards, tandis que le pays accumulait de nouveaux arriérés extérieurs à hauteur de FC 656 millions.

Dettes extérieures des Comores				
<i>(encours en millions de dollars)</i>				
	2003	2004	2005	2006
DETTE A COURT ET LONG TERME	287,6	306,9	290,7	281,8
Dettes à long terme	265,4	273,2	257,3	259,8
Dettes publiques garanties	265,4	273,2	257,3	259,8
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits FMI	0,2	0,0	0,0	0,0
Dettes à court terme	27,5	33,7	33,4	22,0
dont arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	26,5	30,7	30,4	18,0
envers créanciers publics	26,5	30,7	30,4	18,0
envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire				
Arriérés sur principal de dettes à long terme	67,5	77,3	73,5	78,0
envers créanciers publics	67,5	77,3	73,5	78,0
envers créanciers privés	0,0	0,0	0,0	0,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales / exportations biens et services	477,4	537,9	508,9	468,3
Dettes totales / PIB	90,4	83,2	76,4	69,4
Service payé de la dette / exportations biens et services	5,0	5,8	7,0	6,0
Service payé de la dette / recettes budgétaires	5,8	5,8	6,6	6,5
Dettes multilatérales / dettes totales	73,9	72,5	71,1	76,8
Sources : Banque mondiale et BCC				

À fin 2006, la dette extérieure des Comores s'élevait à USD 282 millions, dont USD 96 millions d'arriérés. Cet endettement, contracté à hauteur de 77 % auprès des bailleurs multilatéraux (principalement l'Association Internationale pour le développement – AID, guichet concessionnel de la Banque mondiale – et le Fonds africain de développement – FAD, guichet concessionnel de la Banque africaine de développement –), représentait environ 69 % du PIB. La dette à long terme, pratiquement stable depuis 2005, représentait près de 92 % de la dette totale. Son service effectivement payé a atteint, en 2006, 6 % des exportations de biens et services et 6,5 % des recettes budgétaires.

À fin 2006, le niveau d'endettement extérieur des Comores demeure insoutenable, l'encours de dette totale représentant près de 5 fois le montant des exportations de biens et services, soit un niveau parmi les plus élevés d'Afrique sub-saharienne. Les Comores sont éligibles à l'initiative PPTE, mais l'atteinte du point de décision reste subordonnée à la mise en place d'un programme FRPC avec le FMI et au règlement de la question des arriérés extérieurs.

En 2007, les Comores ont, en effet, continué à accumuler des arriérés sur le service de leur dette, représentant 0,4 % du PIB, auprès de leurs créanciers multilatéraux (en particulier à l'égard de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique – BADEA –, la Banque Islamique de Développement – BID – et la Banque Européenne d'Investissement – BEI –), à l'exception du FMI (non créancier) et de la Banque mondiale (le règlement des arriérés a été effectué en janvier 2000).

La nouvelle conférence des bailleurs organisée à Paris en décembre 2007 a toutefois permis de définir un mécanisme d'apurement des arriérés à l'égard de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour un montant d'USD 34,5 millions. Quand ce mécanisme pourra être mis en œuvre, la dette extérieure des Comores devrait être ramenée à moins de 60 % du PIB.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien est composé de deux établissements bancaires, la Banque pour l'Industrie et le Commerce des Comores (BIC), filiale du groupe BNP-Paribas, et la Banque de Développement des Comores (BDC), auxquels s'ajoutent les services financiers de la SNPSF (Société Nationale des Postes et des Services Financiers). La BDC est spécialisée dans le financement des crédits à moyen et long terme et, ne collectant pas de dépôts du public, tire ses ressources d'emprunts auprès d'institutions étrangères.

Deux autres banques ont reçu leur agrément en 2006 : l'Eximbank (filiale de la banque tanzanienne du même nom), qui a démarré ses activités en décembre 2007, et la Banque Fédérale du Commerce (à capitaux koweïtiens), qui devrait exercer une activité généraliste et projette d'ouvrir ses guichets courant 2008.

En 2007, le système bancaire a poursuivi son développement, le total des bilans consolidés des établissements bancaires et financiers ayant progressé de 11 % par rapport à 2006. Cette évolution est principalement imputable à l'essor de l'activité de la SNPSF (+ 58 %), alors que le bilan de la BIC reculait de 2,6 %. Les encours de crédits bruts sont ressortis en hausse de 11,9 %, à FC 17,9 milliards. Les dépôts de la clientèle (y compris ceux de l'État) se sont établis à FC 37,4 milliards (+ 2,3 %).

L'activité du système bancaire a été particulièrement affectée par les difficultés rencontrées par la BIC, confrontée à un litige avec un opérateur du secteur privé, ce qui s'est traduit notamment par l'arrêt du financement de certaines opérations. La BIC a toutefois conservé le premier rang parmi les établissements financiers dans la collecte des dépôts et la distribution des crédits, avec près de 50 % de parts de marché.

Les établissements de microfinance sont regroupés au sein de deux réseaux mutualistes : les caisses SANDUK, surtout implantées à Anjouan, et les mutuelles d'épargne et de crédit MECK. Ces établissements, placés sous la supervision de la BCC depuis 2004, ont développé une politique de crédit similaire à celle d'établissements bancaires classiques, finançant la production de vanille, le commerce et la consommation. En dépit de la forte croissance de leur activité, ces établissements présentent une situation financière fragile, du fait notamment de l'insuffisance de leurs fonds propres et d'une proportion très élevée de créances douteuses (plus de 40 % pour certaines caisses). Avec près de 61 000 adhérents (environ 10 % de la population), les établissements de microfinance disposent d'importantes parts de marché, de l'ordre de 40 % pour les dépôts et 30 % pour les crédits.

En matière de lutte contre le blanchiment, les Comores disposent, depuis 2003, d'un Service de renseignements financiers (SRF), dont la Banque Centrale des Comores assure le secrétariat.

PERSPECTIVES

Les prévisions de croissance de l'activité économique pour l'année 2008 tablent, de nouveau, sur une très faible progression du PIB réel (+ 0,5 %), sous l'effet des pénuries généralisées de produits énergétiques. Seul le secteur agricole devrait contribuer à soutenir l'activité. Dans ce contexte, les tensions inflationnistes devraient sensiblement s'accroître. Le taux d'inflation s'établirait à 5,6 % en 2008, après 4,5 % en 2007, du fait des difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers et du renchérissement des prix des produits alimentaires.

Depuis le premier semestre 2008, le pays est en effet confronté à une grave crise énergétique, du fait des ruptures dans le ravitaillement en produits pétroliers, suite au non renouvellement du contrat d'importation de pétrole auprès du groupe Total. Les restrictions de l'offre de crédit au secteur privé, à un moment où l'activité économique connaît un pic saisonnier lié au retour de la diaspora, ont également contribué à la dégradation de la situation.

ANNEXES

ANNEXE 1

Situation de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest					
(en millions de francs CFA)					
ACTIF	31/12/06	31/12/07	PASSIF	31/12/06	31/12/07
Avoirs en or	357 524	410 318	Billets et monnaies	2 420 464	2 819 710
Fond monétaire international	24 032	21 973	Banques et institutions étrangères	81 808	84 901
- Position de réserve	22 579	20 937			
- DTS détenus	1 453	1 036	Banques et institutions communes de l'Union	98 068	154 705
Avoirs en monnaies étrangères	3 646 622	4 363 275			
- Compte d'opérations	1 946 923	2 345 143	Banques inscrites dans les États	502 364	652 560
- Correspondants dans la zone	- 1 448	92 104			
- Correspondants en dehors de la zone	27 138	23 705	Établissements financiers inscrits dans les États	998	1 580
- Bons d'institutions financières	1 518 569	1 795 508			
- Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest	155 440	106 815	Trésors nationaux et autres comptables publics	350 455	507 870
Créances sur les banques et établissements financiers	25 032	128 612	Transferts à exécuter	6 367	882
			- Transferts extérieurs - UMOA émis	289	15
Créances sur les Trésors nationaux	409 102	384 684	- Transferts extérieurs - UMOA reçus	1 777	161
- Découvert en compte courant	311 313	285 775	- Dispositions inter - UMOA émises	1 037	1 039
- Titres d'Etat	5 617	5 227	- Dispositions internes émises	3 265	- 333
- Créances financières s/ Trésors nat.	92 172	93 682			
.			Fonds monétaire international	220 518	218 164
Opérations c/o Trésors nationaux	199 711	204 812	- Recours au crédit du Fonds	131 639	134 641
- FMI	147 991	155 232	- Allocations de DTS	88 879	83 523
- Autres concours	51 720	49 580			
			Provisions pour risques	28 989	36 858
Immobilisations	216 961	216 859			
			Autres passifs	380 471	450 505
Autres actifs	182 516	180 266			
			Capital et réserves	951 088	952 091
TOTAL	5 061 500	5 910 798	TOTAL	5 061 500	5 910 798

ANNEXE 2

Situation de la Banque des États de l'Afrique centrale			
(en millions de francs CFA)			
ACTIF	31/12/2007	PASSIF	31/12/2007
Disponibilités extérieures à vue	3 709 290	Billets et monnaies en circulation	1 535 294
- Billets et monnaies	7 092	Trésors et Comptables publics nationaux	2 624 706
- Correspondants	15 467	- Comptes courants	379 973
- Trésor français (compte d'opérations)	3 686 731	- Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	1 495 868
Autres avoirs en devises convertibles	1 593 985	- Fonds de réserves pour les générations futures	145 633
Encaisse or	66 907	- Dépôts spéciaux	603 233
Opérations avec le FMI	90 237	Banques et institutions financières	1 486 260
- Quote-part en devises	86 744	- Banques et institutions étrangères	91 019
- Avoirs en droits de tirage spéciaux	3 493	- Banques et institutions fin. De la zone	1 395 241
Créances sur les Trésors nationaux	443 867	Autres comptes courants	17 794
- Avances en comptes courants	367 113	FMI – Allocations de DTS	51 275
- Avances exceptionnelles	0	Emprunts et dettes à LT	6 080
- Crédits à l'économie consolidés sur les États	76 754	Autres passifs	260
Créances sur les Banques	6 231	Provisions	24 157
- Concours du marché monétaire	6 231	Report à nouveau	0
- Avances sur effets à moyen terme	0	Réserves	203 687
Valeurs immobilisées	206 267	Capital et prime d'augmentation	88 000
Débiteurs divers	39 426	Créditeurs divers	30 236
- Avances diverses au personnel	1 627	Transferts non dénoués	0
- Autres débiteurs divers	23 590	Comptes de régularisation passif	24 413
- Comptes de régularisation actif	14 209	Compte de résultat	64 048
TOTAL	6 156 210	TOTAL	6 156 210

ANNEXE 3

Situation résumée de la Banque centrale des Comores

(en millions de francs comoriens)

ACTIF	31/12/06	31/12/07	PASSIF	31/12/06	31/12/07
Comptes de trésorerie	34 700	39 558	Billets et monnaies en circulation	12 926	13 698
- Avoirs en or et en DTS	137	160			
- Encaisses	3 750	3 494	Engagements à vue	17 606	18 870
- Avoirs et placements extérieurs	30 813	35 903	- Banques et établissements financiers	13 286	13 497
			- Établissements financiers non résidents	483	488
Crédits et avances	5 928	6 047	- Dépôts entreprises publiques non financiers	626	1 370
- Créances sur le Trésor public	5 464	5 587	- Dépôts administrations publiques	3 189	3 399
- Autres créances	414	395	- Autres dépôts	4	101
- Créances douteuses	51	65	- Autres engagements	17	14
- (Provisions)	- 44	- 42			
Comptes de régularisation	1 011	1 032	Engagements à long terme	4 441	4 223
- Produits à recevoir	0	0			
- Débiteurs divers	92	90	Comptes de régularisation	269	3 072
- Opérations diverses	507	339	- Opérations diverses	261	3 060
- Chèques reçus pour encaissements	9	7	- Réévaluation	8	13
- Réévaluation	8	37			
- Matériel d'émission	394	558			
Titres de participation	5 188	4 956	Capitaux propres	11 918	11 987
			- Capital	1 100	1 100
Actifs immobilisés	517	784	- Réserves	10 305	10 408
- Immobilisations corporelles	41	24	- Provisions	100	85
- Immobilisations d'exploitation	458	614	- Allocations de DTS	414	395
- Immobilisations en cours	18	147			
			Résultat	183	530
TOTAL	47 343	52 377	TOTAL	47 343	52 377

**Réunion des ministres des finances de la Zone franc,
Paris le 3 avril 2008 : Communiqué de presse**

Les ministres des finances, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la Zone franc se sont réunis jeudi 3 avril 2008 à Paris, sous la présidence de Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, en présence de M. Alain Joyandet, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

Les ministres ont pris acte des risques de ralentissement économique en 2008, qui résultent d'un environnement international moins favorable et des tensions qui pèsent sur les prix. Ils ont souligné la nécessité d'une vigilance accrue quant aux conséquences potentielles de ces évolutions sur l'activité et l'emploi.

S'agissant des performances économiques de 2007, ils ont noté des résultats en amélioration, tout en appelant à une intensification des efforts qui restent indispensables pour faire reculer significativement la pauvreté. Tout en reconnaissant la pertinence de certaines mesures d'atténuation de l'impact de la hausse des prix sur le pouvoir d'achat des ménages, qui doivent rester limitées et transitoires, les ministres ont réaffirmé la nécessité d'une accélération des réformes structurelles, en particulier dans les domaines de l'agriculture, des transports et de l'énergie. Ils ont considéré que l'accélération des réformes dans les filières et le maintien d'un cadre budgétaire et monétaire rigoureux et équilibré restent la meilleure garantie d'une croissance durable et partagée. L'appartenance à une union économique et monétaire a toujours constitué de ce point de vue un atout, qu'une poursuite des efforts pour la convergence et l'approfondissement de l'intégration régionale permettra de valoriser davantage.

Dans son intervention, Christine Lagarde a rappelé le nouvel effort important consenti par la France au travers de l'initiative pour le soutien à la croissance en Afrique, lancée par le Président de la République lors de son discours au Cap en février. Ce projet de grande ampleur, mobilisant des financements d'un montant de 2,5 Mds € au profit des PME d'Afrique subsaharienne, démontre à la fois la confiance de la France dans le dynamisme du secteur privé africain et son expérience reconnue dans les instruments novateurs de financement, particulièrement adaptés aux contraintes rencontrées par les PME africaines. En effet, les fonds concernés seront utilisés non seulement sous forme de prêt, mais également en garantie et en capital risque, au profit de près de 2000 entreprises, permettant à terme la création ou le maintien d'environ 300 000 emplois.

Les ministres ont ensuite pris connaissance du rapport sur le développement des marchés obligataires d'un groupe d'experts de la Zone franc, qui les a confortés dans la conviction que le développement des marchés de titres de dette constitue un des leviers les plus efficaces et prometteurs pour libérer le potentiel de croissance de la Zone franc. C'est pourquoi ils ont souhaité mettre en œuvre les recommandations du rapport, dont le suivi sera assuré par les banques centrales et les organismes de régulation de marché. Considérant en particulier le rôle moteur des Etats dans le démarrage et l'animation de tels marchés, les ministres se sont engagés à améliorer la gestion de l'endettement public en termes de prévisibilité, d'efficacité et d'articulation avec les politiques macro-économiques. Une approche mieux coordonnée des politiques de développement et de régulation financière sera également recherchée.

Les ministres ont également tiré les enseignements d'une étude sur la mobilisation de ressources locales propres en faveur des collectivités décentralisées, lancée en 2006 par le Ministère des Affaires étrangères et européennes français. A cet égard M. Alain Joyandet a tenu à rappeler que les collectivités locales sont en train de devenir, au côté des États, un acteur incontournable du développement. Faire face à cet enjeu implique que les collectivités locales puissent disposer de ressources propres suffisantes et stables. Les pays de la zone franc doivent relever ce défi en créant les conditions pour une amélioration des performances de leur fiscalité locale. Les ministres se sont accordés sur le fait qu'il n'y a pas d'opposition entre le niveau central et le niveau décentralisé, mais qu'au contraire l'amélioration de la gouvernance locale et la capacité des collectivités décentralisées à participer pleinement aux projets de développement peuvent avoir un impact positif sur le développement global d'un pays.

Les ministres ont également souligné l'importance de la mise en fonctionnement effectif des dispositifs anti-blanchiment et notamment des unités de renseignement financier (ANIF, CENTIF, SRF), éléments indispensables de l'efficacité de la lutte anti-blanchiment. Enfin, les ministres ont salué les dispositions prises en vue du démarrage des activités, en avril 2008, du Secrétariat de Coordination et de Traitement de l'Information sur les Industries Extractives dans les pays de la CEMAC

Les ministres ont accueilli favorablement les propositions de réformes au sein du FMI visant à améliorer la structure de gouvernance de l'institution, notamment à travers la réforme des quotes-parts, voix et représentation et à mieux concentrer ses activités dans ses domaines de compétence, tout en maintenant un rôle actif notamment par ses facilités spécifiques, dans les pays à faible revenu.

ANNEXE 5

GLOSSAIRE DES SIGLES	
ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
AFD	Agence française de développement
AFR	Appui aux filières de rentes
AID	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale
AIF	Agence internationale de la francophonie
ANAT	Agence nationale des activités aéronautiques
ANIF	Agence nationale d'investigations financières
APD	Aide publique au développement
BAB	Banque Atlantique du Burkina
BAD	Banque africaine de développement
BCC	Banque centrale des Comores
BCE	Banque centrale européenne
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique centrale
BDM	Banque de développement du Mali
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'investissement
BHM	Banque de l'habitat du Mali
BIA	Banque internationale pour l'Afrique
BIAO	Banque internationale pour l'Afrique occidentale
BICA	Banque internationale pour la Centrafrique
BIC-C	Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (groupe BNP-Paribas)
BICEC	Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (groupe Banques Populaires)
BIM	Banque internationale du Mali
BMCE	Banque marocaine du commerce extérieur
BNI	Banque Nationale d'Investissement (ex CAA Côte d'Ivoire)
BNDA	Banque nationale pour le développement agricole (Mali)
BOA	Bank of Africa
BOAD	Banque ouest africaine de développement
BOT	Build Operate Transfer
BPMC	Banque populaire Maroco-Centrafricaine
BRI	Banque des règlements internationaux
BRS	Banque régionale de solidarité
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
BST	Banque sénégalaise tunisienne
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie
BTP	Bâtiment et travaux publics
BVMAC	Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale (Libreville)

CAA	Caisse autonome d'amortissement (Cameroun)
CAD	Comité d'aide au développement. Le CAD regroupe 22 pays de l'OCDE qui mènent des actions en faveur des pays en développement.
CAER	Compte autonome d'entretien routier
CAS	<i>Countries Assistance Strategy</i>
CBAO	Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest
CBC	Commercial Bank of Cameroon
CBCA	Commercial Bank Centrafrique
CBIP	Compagnie de banque internationale de Paris
CCSRP	Collège de contrôle et de surveillance des ressources pétrolières
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CDC	Cameroon Development Corp.
CDN	Crédit du Niger
CEA	Commission Économique pour l'Afrique (Nations-Unies)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières
CET	Caisse d'épargne du Togo
CFA (XOF)	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
CFA (XAF)	Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)
CIPRES	Conférence interafricaine de prévoyance sociale
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CLAB	Comité de Liaison Anti-Blanchiment
CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CMCA	Crédit Mutuel de Centrafrique
CMDT	Compagnie malienne des textiles
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour la coopération économique et de développement
COBAC	Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC)
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common market in Eastern and Southern Africa
CPTC	Caisse de prêt aux collectivités territoriales
CSRP	Cadre stratégique de réduction de la pauvreté
DAGRIS (EX CFDT)	Développement des agro-industries du Sud
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSX	Douala Stock Exchange (Bourse de Douala)
DTS	Droit de Tirage Spécial
DUS	Droit unique de sortie (Côte d'Ivoire)
EDM	Énergie du Mali
EITI	<i>Extractive Industries Transparency Initiative</i> —Initiative pour la transparence dans les indust.extractives
EMF	Établissements de Microfinance
EONIA	<i>Euro overnight index average</i> –Taux moyen interbancaire sur l'euro au jour le jour
FAD	Fonds africain de développement

FAIR	Fonds d'aide à l'intégration régionale
FAO	Food and agriculture organization
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FBCF	Formation brute de capital fixe
FC	Franc comorien (KMF)
FED	Fonds européen de développement
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)
GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale
GAFI	Groupe d'Action financière
GIABA	Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique
GIC	Groupements d'initiative communautaire
GOANA	Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance
IADM	Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale
ICS	Industries chimiques du Sénégal
IFD	Institutions Financières Décentralisées
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
IDE	Investissements directs étrangers
ISPE	Instrument de soutien à la politique économique
IZF	Site internet « Investir en zone franc »
KMF	Franc comorien
KPCS	<i>Kimberley Process Certification Scheme</i>
LICUS	<i>Low Income Countries Under Stress</i>
MECK	Mutuelles d'épargne et de crédit Komores
NEPAD	<i>New Partnership for African Development</i> (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OCI	Organisation de la Conférence Islamique
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONPT	Office national des Postes et Télécommunications
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PAA	Port autonome d'Abidjan
PAL	Port autonome de Lomé
PAM	Programme alimentaire mondial des Nations Unies
PAMU	Programme de mobilité urbaine
PARMEC	Loi portant adoption de la réglementation sur les mutuelles d'épargne et de crédit (UEMOA)
PAZF	Pays africains de la zone franc

PER	Programme Économique Régional
PDSF	Projet de développement du secteur financier (Mali)
PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
PGEU	Programme de gestion économique d'urgence
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNVA	Programme national de vulgarisation agricole
PPTE	Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (en anglais : HIPC)
PRGF	<i>Poverty reduction and growth facility</i> (sigle français : FRPC)
PROPARCO	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale AFD)
PVD	Pays en voie de développement
RCA	République Centrafricaine
SANDUK	Établissements de micro crédit (Comores)
SAPH	Société africaine des plantations d'hévéas
SAS	Soutien à l'ajustement structurel
SBEE	Société béninoise d'électricité et d'eau
SCA	Stratégie de croissance accélérée
SCB – CLC	Société Commerciale de Banque – Crédit Lyonnais
SFD	Structures de financement décentralisées
SFI	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale
SGBC	Société générale de banque du Cameroun
SGBCI	Société générale de banque de Côte d'Ivoire
SGBGE	Société générale de banque en Guinée Équatoriale
SGI	Sociétés de gestion et d'intermédiation (transactions mobilières)
SGS	Société générale de surveillance
SMP	<i>Staff Monitored Program</i>
SNBG	Société nationale des bois du Gabon
SNDE	Société nationale des eaux
SNE	Société nationale d'électricité
SNEC	Société nationale des eaux du Cameroun
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures (Cameroun)
SNI	Société Nationale d'Investissement (Togo)
SNPC	Société nationale des pétroles du Congo
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina
SONACOS	Société de commercialisation des oléagineux du Sénégal
SONATEL	Opérateur global de télécommunications au Sénégal (groupe France Telecom)
STEE	Société tchadienne d'eau et d'électricité
SYSCOA	Système harmonisé de comptabilité ouest africain
TCM	Taux Créditeur Minimum
TDM	Taux Débiteur Maximum
TEC	Tarif extérieur commun
TIAO	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)

TIMP	Taux interbancaire moyen pondéré
TIPP	Taux d'intérêt des prises en pension
TISP	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « négatifs » (BEAC)
TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
TPB	Taux de pénalité aux banques
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
UMAC	Union monétaire d'Afrique Centrale
UMOA	Union monétaire ouest africaine
UNPC	Union nationale des producteurs de coton (Burkina Faso)
UTB	Union togolaise des banques
VAN	Valeur actualisée nette
XAF	Franc de la Coopération financière en Afrique centrale (CEMAC)
XOF	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)